

DOCUMENT DE REFERENCE

« TUNISIE LEASING 2016 »



SA au capital de 45 000 000 dinars divisé en 9 000 000 actions de nominal 5 dinars entièrement libérées

Siège Social : Centre Urbain Nord - Avenue Hédi Karray - 1082 Tunis Mahrajène

RC n° B 134091997 Tel: 70 132 000 Fax: 71 236 625

Tunisie Leasing est notée BBB+ (tun) à long terme avec perspective stable et F2 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 24/03/2016

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le 09 NOV 2016 sous le n° 16-005/1 donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

Monsieur Mondher ZID

DIRECTEUR FINANCIER - TUNISIE LEASING

Tel : 70 132 000 Fax : 71 236 625

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du Document de Référence



Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

Tel : 71 189 600

Fax : 71 949 350

Le présent document de référence est mis à la disposition du public auprès de Tunisie Leasing - Centre Urbain Nord Avenue Hédi KARRAY 1082 Tunis Mahrajène - Tunisie Valeurs - Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène - et sur le site Internet du CMF : www.cmf.tn

Novembre 2016



SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE	1
CHAPITRE 1 : RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	3
1.1. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE	3
1.2. ATTESTATION DES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	3
1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	4
1.4. ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	8
1.5. RESPONSABLE DE L'INFORMATION.....	8
CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL	9
2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR	9
2.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL.....	11
2.3. TABLEAU D'EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL.....	12
2.4. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 23/05/2016.....	13
2.5. PRESENTATION SOMMAIRE DU GROUPE AMEN BANK AU 31/12/2015	15
2.6. DESCRIPTION DU GROUPE TUNISIE LEASING AU 31/12/2015	16
2.7. RELATIONS DE TUNISIE LEASING AVEC LES SOCIETES DU GROUPE AU 31/12/2015	25
2.8. RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31/12/2015.....	31
2.9. DIVIDENDES	34
2.10. MARCHE DES TITRES DE L'EMETTEUR.....	35
2.11. NOTATION DE LA SOCIETE.....	36
CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE TUNISIE LEASING	44
3.1 PRESENTATION SOMMAIRE DE TUNISIE LEASING.....	44
3.2 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2015.....	44
3.3 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 30 JUIN 2016	48
3.4 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2016	52
3.5 INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2016.....	56
3.6 ORGANISATION DE TUNISIE LEASING.....	58
3.7 LES FACTEURS DE RISQUE ET LA NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE	64
3.8 DEPENDANCE DE LA SOCIETE.....	65
3.9 ANALYSE SWOT	67
3.10 LITIGE OU ARBITRAGE	67
3.11 POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF	67
3.12 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE TUNISIE LEASING	69
CHAPITRE 4 - PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS.....	70
4.1 PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31/12/2015.....	70
4.2 ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31/12/2015.....	73
4.3 NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2015.....	79
4.4 NOTES COMPLEMENTAIRES, EXPLICATIVES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31/12/2015.....	123
4.5 RAPPORT GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS A L'EXERCICE 2015.....	132
4.6 ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE TUNISIE LEASING AU 31/12/2015.....	138
4.7 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2015.....	148
4.8 NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2015.....	153
4.9 NOTES COMPLEMENTAIRES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2015	195
4.10 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015.....	204
4.11 PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 30/06/2016.....	206
4.12 LES PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATION CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURES AU 30/06/2016.....	210
4.13 ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30/06/2016.....	211
4.14 NOTES COMPLEMENTAIRES, EXPLICATIVES ET RECTIFICATIVES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2016.....	250
4.15 RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2016	256
4.16 ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE TUNISIE LEASING AU 30/06/2016.....	258
4.17 COMPORTEMENT BOURSIER DE L'ACTION TUNISIE LEASING DEPUIS 2015	267

CHAPITRE 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES	269
5.1 MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	269
5.2 INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2015	271
5.3 CONTROLE.....	272
5.4 NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL.....	272
CHAPITRE 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR	274
6.1 ÉVOLUTION RECENTE ET ORIENTATION	274
6.2 ANALYSE DES ECARTS ENREGISTRES ENTRE LES REALISATIONS DE L'EXERCICE 2015 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS	274
6.3 ANALYSE DES MODIFICATIONS EFFECTUEES AU NIVEAU DES PREVISIONS 2016-2020 PAR RAPPORT AUX INFORMATIONS PREVISIONNELLES 2015-2019.....	275
6.4 ANALYSE DES PERFORMANCES REALISEES AU 30/09/2016 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS RELATIVES A L'EXERCICE 2016.....	276
6.5 PERSPECTIVES D'AVENIR	277
6.6 ÉVOLUTION DES CREANCES CLASSEES.....	285
6.7 ÉTAT DES CASH-FLOW PREVISIONNELS	285
6.8 MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL.....	285
6.9 INDICATEURS ET RATIOS PREVISIONNELS	286
6.10 AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2016 A 2020	287
6.11 TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET SUBORDONNES EN COURS EMIS PAR TUNISIE LEASING	288

Présentation résumée de la société

La société « Tunisie Leasing » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage. À compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève actuellement à 45.000.000 DT divisé en 9.000.000 actions de 5 DT chacune. Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

Tunisie Leasing est détenue à hauteur de 53,22% par le Groupe Amen à travers Amen Bank (32,48%), la société d'assurances COMAR (18,86%), PGI (0,96%) et SICOOF (0,92%). Elle figure dans le périmètre de consolidation d'Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Tunisie Leasing est aussi à la tête d'un groupe composé au 31/12/2015 de :

- Quatre établissements de crédit dont 2 en Tunisie (Tunisie Leasing, Tunisie Factoring), un en Algérie (Maghreb Leasing Algérie) et un en Afrique subsaharienne (ALIOS Finance)
- Une société d'intermédiation boursière (Tunisie Valeurs)
- Quatre sociétés à capital-risque (Tuninvest SICAR, Tunisie SICAR, Tuninvest International SICAR et Tuninvest Innovations SICAR)
- Deux autres sociétés exerçant dans un secteur différent : Tunisie LLD (Location Longue Durée) et TLG Finance.

Depuis l'exercice 1999, Tunisie Leasing établit des états financiers consolidés.

Activité de Tunisie Leasing au 31/12/2015 :

- Le montant des approbations au 31/12/2015 s'est élevé à 438 181 mDT contre 362 324 mDT au 31/12/2014, soit une hausse de 20,94%.
- Les mises en force se sont élevées à 312 669 mDT au 31/12/2015 contre 295 026 mDT au 31/12/2014, soit une hausse de 5,98%.
- Les encours financiers se sont élevés à 611 603 mDT au 31/12/2015 contre 577 387 mDT au 31/12/2014, soit une augmentation de 5,93%.
- Le total des engagements nets de provisions et produits réservés se sont élevés à 621 504 mDT au 31/12/2015 contre 584 256 mDT au 31/12/2014, soit une hausse de 6,37%.
- Le ratio de créances classées a 6,24% au 31/12/2015 contre 6,33% au 31/12/2014.
- Le ratio de couverture de créances classées est passé de 78,10% au 31/12/2014 à 80,19% au 31/12/2015.
- Le total des engagements courants (Bilan et Hors Bilan) a atteint 660 195 mDT au 31/12/2015.
- Le produit net de leasing a affiché une hausse de 461 mDT (1,58%) passant de 29 172 mDT au 31/12/2014 à 29 633 mDT au 31/12/2015.
- Au 31/12/2015, Tunisie Leasing a dégagé un bénéfice net de 9 499 mDT contre 11 733 mDT à la même période en 2014, en baisse de 19,04%.

Activité de Tunisie Leasing au 30/06/2016

- Le montant des approbations au 30/06/2016 s'est élevé à 301 226 mDT contre 206 410 mDT au 30/06/2015, soit une hausse de 45,94%.
- Les mises en force se sont élevées à 191 148 mDT au 30/06/2016 contre 146 955 mDT au 30/06/2015, soit une hausse de 30,07%.
- Les encours financiers se sont élevés à 662 608 mDT au 30/06/2016 contre 586 045 mDT au 30/06/2015, soit une augmentation de 12,88%.
- Le total des engagements nets de provisions et produits réservés se sont élevés à 685 742 mDT au 30/06/2016 contre 596 511 mDT au 30/06/2015, soit une hausse de 14,96%.
- Le ratio de créances classées est passé à 6,87 % au 30/06/2016 contre 6,86 % au 30/06/2015.
- Le ratio de couverture de créances classées est passé de 75,49% au 30/06/2015 à 73,70% au 30/06/2016.
- Le total des engagements courants (Bilan et Hors Bilan) a atteint 728 425 mDT au 30/06/2016.
- Le produit net de leasing a affiché une hausse de 1 206 mDT (6,94%) passant de 17 383 mDT au 30/06/2015 à 18 589 mDT au 30/06/2016.
- Au 30/06/2016, Tunisie Leasing a dégagé un bénéfice net de 6 546 mDT contre 6 777 mDT à la même période en 2015, en repli de 3,41%

Activité de Tunisie Leasing au 30/09/2016

- Le montant des approbations au 30/09/2016 s'est élevé à 409 570 mDT contre 312 545 mDT au 30/09/2015, soit une hausse de 31,04%.
- Les mises en force se sont élevées à 289 780 mDT au 30/09/2016 contre 220 041 mDT au 30/09/2015, soit une hausse de 31,69%.
- Les encours financiers se sont élevés à 675 311 mDT au 30/09/2016 contre 593 191 mDT au 30/09/2015, soit une augmentation de 13,84%.
- Le total des engagements nets de provisions et produits réservés se sont élevés à 693 584 mDT au 30/09/2016 contre 596 941 mDT au 30/09/2015, soit une hausse de 16,19%.
- Le ratio de créances classées est passé à 8,10 % au 30/09/2016 contre 9,00 % au 30/09/2015.
- Le ratio de couverture de créances classées est passé de 67,74% au 30/09/2015 à 66,30% au 30/09/2016.
- Le total des engagements courants (Bilan et Hors Bilan) a atteint 738 661 mDT au 30/09/2016.
- Le produit net de leasing a affiché une hausse de 2 856 mDT (11,72%) passant de 24 367 mDT au 30/09/2015 à 27 223 mDT au 30/09/2016.

Notation de la société :

En date du 24 Mars 2016, l'agence internationale de notation a attribué les notes suivantes à Tunisie Leasing :

- Note nationale à long terme : BBB+ (tun) ; avec perspective stable.
- Note nationale à court terme : F2 (tun).

Chapitre 1 : RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. Responsables du document de référence

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed ABDELKEFI



TUNISIE LEASING
Centre d'Activité Financière - 1083 Tunis Médina Jénouba
1083 Tunis Médina Jénouba
Tél.: 70.132.000 - Fax: 71.232.020

LE DIRECTEUR GENERAL

Fethi MESTIRI



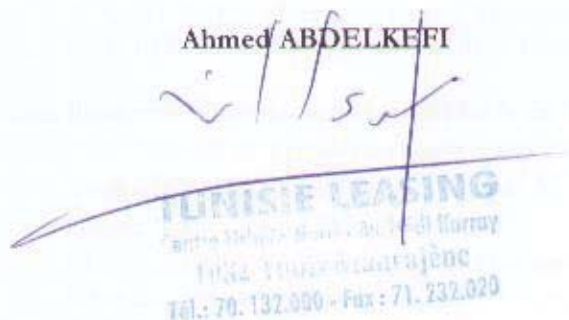
TUNISIE LEASING
Centre d'Activité Financière - 1083 Tunis Médina Jénouba
1083 Tunis Médina Jénouba
Tél.: 70.132.000 - Fax: 71.232.020

1.2. Attestation des responsables du document de référence

« À notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la banque. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed ABDELKEFI



TUNISIE LEASING
Centre d'Activité Financière - 1083 Tunis Médina Jénouba
1083 Tunis Médina Jénouba
Tél.: 70.132.000 - Fax: 71.232.020

LE DIRECTEUR GENERAL

Fethi MESTIRI



TUNISIE LEASING
Centre d'Activité Financière - 1083 Tunis Médina Jénouba
1083 Tunis Médina Jénouba
Tél.: 70.132.000 - Fax: 71.232.020

1.3. Responsables du contrôle des comptes

États financiers individuels de Tunisie Leasing relatifs aux exercices 2013 et 2014

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Mustapha MEDHIOUB, Immeuble International City Center – Tour des bureaux, Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis.
- ECC MAZARS, représenté par M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, Immeuble Mazars Rue Ghar El Melh, Les Berges du Lac 1053 Tunis – Tunisie

États financiers individuels de Tunisie Leasing relatifs à l'exercice 2015

- AMC ERNST & YOUNG, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Fehmi LAOURINE, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord - 1003 - Tunis.
- ECC MAZARS, représenté par M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, Immeuble Mazars Rue Ghar El Melh, Les Berges du Lac 1053 Tunis – Tunisie

États financiers consolidés de Tunisie Leasing relatifs à l'exercice 2014

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Mustapha MEDHIOUB, Immeuble International City Center – Tour des bureaux. Centre Urbain Nord – 1082. Tunis.
- ECC MAZARS, représenté par M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, Immeuble Mazars Rue Ghar El Melh, Les Berges du Lac 1053 Tunis – Tunisie

États financiers consolidés de Tunisie Leasing relatifs à l'exercice 2015

- AMC ERNST & YOUNG, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Fehmi LAOURINE, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord - 1003 - Tunis.
- ECC MAZARS, représenté par M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, Immeuble Mazars Rue Ghar El Melh, Les Berges du Lac 1053 Tunis – Tunisie

États financiers intermédiaires individuels de Tunisie Leasing au 30/06/2016

- AMC ERNST & YOUNG, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Fehmi LAOURINE, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord - 1003 - Tunis.
- ECC MAZARS, représenté par M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, Immeuble Mazars Rue Ghar El Melh, Les Berges du Lac 1053 Tunis – Tunisie

Extrait de l'opinion sur les États Financiers individuels de Tunisie Leasing arrêtés au 31/12/2013

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2013, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB et par le cabinet MAZARS représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserve.

Extrait de l'opinion sur les États Financiers individuels de Tunisie Leasing arrêtés au 31/12/2014

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2014, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB et par le cabinet MAZARS représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserve.

Extrait de l'opinion sur les États Financiers individuels de Tunisie Leasing arrêtés au 31/12/2015

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2015, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet AMC Ernst & Young représenté par Monsieur Fehmi LAOURINE et par le cabinet MAZARS représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Nous attirons votre attention sur le fait que la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi en matière d'impôts, droits et taxes portant sur les exercices 2010, 2011 et 2012 et ayant abouti à la notification d'un redressement d'un montant de **1 915 KDT**.

La société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

Une deuxième réponse à la notification de l'administration fiscale a été envoyée aux autorités de contrôle en Juin 2015. Aucune suite ne lui a été réservée par l'administration fiscale.

La société a constitué la provision requise permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

Notre opinion ne comporte pas une réserve concernant cette question. »

Avis sur les Etats Financiers individuels de Tunisie Leasing arrêtés au 30/06/2016

Les états financiers individuels arrêtés au 30/06/2016, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet AMC Ernst & Young représenté par Monsieur Fehmi LAOURINE et par le cabinet MAZARS représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Tunisie Leasing » couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2016. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 753 959 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 6 546 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2016, l'état des engagements hors bilan ainsi que, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « Tunisie Leasing » au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le fait que la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi en matière d'impôts, droits et taxes portant sur les exercices 2010, 2011 et 2012 et ayant abouti à la notification d'un redressement d'un montant de 1 915 KDT.

La société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

Une deuxième réponse à la notification de l'administration fiscale a été envoyée aux autorités de contrôle en Juin 2015. Aucune suite ne lui a été réservée par l'administration fiscale.

La société a constitué la provision requise permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

Notre conclusion ne comporte pas une réserve concernant cette question. »

Extrait de l'opinion sur les États Financiers consolidés de Tunisie Leasing arrêtés au 31/12/2014

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2014, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB et par le cabinet MAZARS représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserve.

Extrait de l'opinion sur les États Financiers consolidés de Tunisie Leasing arrêtés au 31/12/2015

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2015, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet AMC Ernst & Young représenté par Monsieur Fehmi LAOURINE et par le cabinet MAZARS représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, selon les normes

professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Nous attirons votre attention sur le fait que la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi en matière d'impôts, droits et taxes portant sur les exercices 2010, 2011 et 2012 et ayant abouti à la notification d'un redressement d'un montant de **1 915 KDT**.

La société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

Une deuxième réponse à la notification de l'administration fiscale a été envoyée aux autorités de contrôle en Juin 2015. Aucune suite ne lui a été réservée par l'administration fiscale.

La société a constitué la provision requise permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

Notre opinion ne comporte pas une réserve concernant cette question. »

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AMC ERNST & YOUNG

Fehmi LAOURINE

AMC ERNST & YOUNG
Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
Tél: 70 749 111

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

ECC MAZARS
Imm. Mazars Rue du Lac Ghar El Melh
Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél: 00216.71.963.380
Fax: 00216.71.964.380

1.4. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité du document de référence ».

TUNISIE VALEURS
LE DIRECTEUR GENERAL

Walid SAIBI



1.5. Responsable de l'information

Mondher ZID

Directeur financier à Tunisie Leasing

Tel : 70 132 000 - Fax : 71 236 625

 **Conseil du Marché Financier**
Enregistrement n° 16 du 0051
Délivré au vu de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'APF
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYEL

19 NOV. 2016


TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord - Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70. 132.000 - Fax : 71. 232.020

 **Conseil du Marché Financier**
L'Enregistrement de ce document de référence ne remplace en aucun cas le visa délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 qui sera sollicité à l'occasion de chaque opération

Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

2.1.1. Cadre général

Dénomination sociale	Tunisie Leasing
Nationalité	Tunisienne
Siège social	Avenue Hédi Karray - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène
Téléphone – Fax	70 132 000 - 71 236 625
Forme juridique et législation particulière applicable	Tunisie Leasing est une société anonyme régie par la loi n°2001-65 du 10/07/2001 relative aux Établissements de Crédit telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02/05/2006. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26/07/1994, relatives respectivement au leasing et aux dispositions fiscales du leasing.
Date de constitution	8 octobre 1984
Durée de vie	99 ans
Objet social	La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de location et de leasing portant sur des biens mobiliers et/ou immobiliers à usage professionnel. Elle peut effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et à l'exportation. D'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.
Registre du commerce	B 134091997
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de chaque année
Capital social	45 000 000 DT
Tribunal compétant en cas de litige	Tunis
Régime fiscal	Droit commun et particulièrement la loi n°94-90 du 26/07/1994 portant disposition fiscale relative au leasing. La loi n° 2000-98 du 25/12/2000 portant la loi de finances pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing. La loi n°2007-70 du 27/12/2007 portant loi de finances pour l'année 2008 et notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.
Matricule fiscal	031440 S/A/M /000
Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société	Siège social de la société : Avenue Hédi Karray, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.
Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et TUNISIE CLEARING	Monsieur Mondher ZID Directeur financier de Tunisie Leasing Tél. : 70 132 000 - fax : 71 236 625

2.1.2. Clauses statutaires particulières :

Transmission des actions (article 10 des statuts)

La cession des actions s'effectue librement conformément aux lois et règlements en vigueur en Tunisie.

Convocation des Assemblées (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 2) :

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale Ordinaire par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, aux jours, heures et lieux indiqués par l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées, en cas de nécessité, par le ou les commissaires aux comptes, un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital social, le liquidateur, soit enfin, par les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offres publiques de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les réunions ont lieu au siège social, ou dans tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation.

L'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée par un avis publié au journal officiel de la république tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Droit de siéger à une Assemblée Générale (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 3) :

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit à l'article 11 des statuts, entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration.

Droit de vote de l'Assemblée Générale (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 6) :

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le vote a lieu à mainlevée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale. Si l'un des actionnaires exige le scrutin secret, celle-ci devient obligatoire. Le scrutin secret est également obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité.

Affectation et répartition des bénéfices (article 32 des statuts) :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,
- Les réserves et les fonds dont la constitution et l'affectation sont décidés par l'Assemblée Générale.

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital social

Capital Social	45.000.000 DT
Nombre d'actions	9.000.000
Nominal	5 DT
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Jouissance	1 ^{er} janvier 2016

2.3. Tableau d'évolution du capital social

Date de la décision et l'organe qui l'a décidé	Nature de l'opération	Date de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Nominal en DT
			Montant en DT	Nombre d'actions	Montant en DT	Nombre d'actions	
AGC du 8/10/1984	Capital initial	08/10/1984	4 000 000	400 000	4 000 000	400 000	10
AGE du 25/08/1992	Augmentation de capital en numéraire	01/10/1992	4 000 000	400 000	8 000 000	800 000	10
	Augmentation de capital par incorporation de réserves:	11/05/1993	500 000	50 000	8 500 000	850 000	10
	- 1 ^{ère} Tranche	11/04/1994	500 000	50 000	9 000 000	900 000	10
	- 2 ^{ème} Tranche	11/05/1995	500 000	50 000	9 500 000	950 000	10
	- 3 ^{ème} Tranche	24/07/1996	500 000	50 000	10 000 000	1 000 000	10
AGE du 1/11/2001	Augmentation de capital par incorporation de réserves:						
	- 1 ^{ère} Tranche	03/12/2001	2 500 000	250 000	12 500 000	1 250 000	10
	- 2 ^{ème} Tranche	02/12/2002	2 500 000	250 000	15 000 000	1 500 000	10
	- 3 ^{ème} Tranche	18/12/2003	2.500.000	250 000	17 500 000	1 750 000	10
	- 4 ^{ème} Tranche	06/12/2004	2.500.000	250 000	20 000 000	2 000 000	10
AGE du 08/06/2006	Réduction de la valeur nominale	04/09/2006			20 000 000	4 000 000	5
	Augmentation de capital en numéraire	09/11/2006	7 500 000	1 500 000	27 500 000	5 500 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves (*):						
	- 1 ^{ère} Tranche	01/03/2007	500 000	100 000	28 000 000	5 600 000	5
	- 2 ^{ème} tranche	03/03/2008	500 000	100 000	28 500 000	5 700 000	5
	- 3 ^{ème} tranche	02/03/2009	500 000	100 000	29 000 000	5 800 000	5
AGE du 04/06/2009	Augmentation du capital en numéraire	30/10/2009	5 000 000	1000 000	34 000 000	6 800 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves:						
	- 1 ^{ère} tranche	30/12/2009	500 000	100 000	34 500 000	6 900 000	5
	- 2 ^{ème} tranche	01/02/2010	500 000	100 000	35 000 000	7 000 000	5
AGE du 04/10/2012	Augmentation du capital en numéraire	28/12/2012	5 000 000	1000 000	40 000 000	8 000 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves:						
	- 1 ^{ère} tranche	01/02/2013	1 500 000	300 000	41 500 000	8 300 000	5
	- 2 ^{ème} tranche	10/02/2014	1 500 000	300 000	43 000 000	8 600 000	5
	- 3 ^{ème} tranche	02/02/2015	2 000 000	400 000	45 000 000	9 000 000	5

(*) L'AGE du 04/06/2009 a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 DT correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation de capital de 2.500.000 DT par incorporation de réserves telle que décidée par l'AGE du 08/06/2006.

2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 23/05/2016

2.4.1. Structure de capital au 23/05/2016

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droit de vote	Montant	% du capital et de droits de vote
Actionnaires tunisiens	938	8 583 368	42 916 840	95,37%
Personnes morales (y compris les FCP)	61	7 920 239	39 601 195	88,00%
Ayant 3% et plus	6	7 079 128	35 395 640	78,66%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	5	490 673	2 453 365	5,45%
Public : détenant au maximum 0,5%	50	350 438	1 752 190	3,89%
Personnes physiques	877	663 129	3 315 645	7,37%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public : détenant au maximum 0,5%	877	663 129	3 315 645	7,37%
Actionnaires étrangers	22	413 148	2 065 740	4,59%
Personnes morales	7	401 731	2 008 655	4,46%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	4	376 070	1 880 350	4,18%
Public : détenant au maximum 0,5%	3	25 661	128 305	0,29%
Personnes physiques	15	11 417	57 085	0,13%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public : détenant au maximum 0,5%	15	11 417	57 085	0,13%
Reste à attribuer (Rompus)		3 484	17 420	0,04%
Total	960	9 000 000	45 000 000	100,00%

2.4.2. Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 23/05/2016

Actionnaires	Nombre d'actions et de droit de vote	Montants en DT	% du capital et de droit de vote
AMEN BANK	2 923 043	14 615 215	32,48%
COMAR	1 697 573	8 487 865	18,86%
HORCHANI FINANCE	898 606	4 493 030	9,98%
STUSID BANK	732 654	3 663 270	8,14%
MENINX HOLDING	443 882	2 219 410	4,93%
AMLEK TUNISIE	383 370	1 916 850	4,26%
Total	7 079 128	35 395 640	78,66%

2.4.3. Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres organes d'administration et de Direction au 23/05/2016

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et droit de vote
AMEN BANK	2 923 043	14 615 215	32,48%
COMAR	1 697 573	8 487 865	18,86%
STUSID BANK	732 654	3 663 270	8,14%
PGI HOLDING	86 395	431 975	0,96%
AHMED ABDELKEFI	12 869	64 345	0,14%
FETHI MESTIRI	2 908	14 540	0,03%
RACHED HORCHANI	1 394	6 970	0,02%
HICHEM ZGHAL	390	1 950	0,00%
JALEL EL HENCHIRI	96	480	0,00%
PARENIN	0	0	0,00%
ABDELAZIZ RASSAA	0	0	0,00%
KAMEL LOUHAICHI	0	0	0,00%
MEHDI TAMERZISTE	0	0	0,00%
Total	5 457 322	27 286 610	60,64%

2.4.4. Nombre d'actionnaires

Au 23/05/2016, le capital social de la société Tunisie Leasing est réparti entre 960 actionnaires, dont :

- 68 personnes morales (y compris les FCP) ;
- 892 personnes physiques.

2.5. Présentation sommaire du groupe Amen Bank au 31/12/2015

Tunisie Leasing est détenue à hauteur de 53,22% par le Groupe Amen à travers Amen Bank (32,48%), la société d'assurances COMAR (18,86%), PGI (0,96%) et SICOF (0,92%). Elle figure dans le périmètre de consolidation d'Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Le groupe Amen Bank est composé de 24 sociétés (outre la société mère) exerçant dans différents secteurs d'activité à savoir : agricole, automobile, financier, immobilier, informatique et santé.

Sociétés	Nature	Capital DT	% de contrôle	% d'intérêt
Pôle Agricole				
EL KAWARIS	Entreprise associée	3 300 000	29,66%	29,52%
SUNAGRI	Entreprise associée	800 000	27,00%	28,84%
Pôle Automobile				
ENNAKL	Entreprise associée	30 000 000	34,03%	18,47%
Pôle Financier				
AMEN BANK	Société mère	100 000 000	100,00%	100,00%
LE RECOUVREMENT	Filiale	300 000	99,88%	99,88%
SICAR AMEN	Filiale	2 500 000	88,20%	88,20%
SOGEREC	Filiale	6 600 000	99,97%	88,59%
AMEN CAPITAL	Filiale	500 000	60,00%	61,85%
AMEN PROJECT	Filiale	9 000 000	53,01%	53,01%
AMEN FINANCE COMPANY "AFC"	Filiale	100 000 000	30,00%	33,25%
AMEN CORPORATE FINANCE SARL	Filiale	100 000 000	99,90%	61,78%
MAGHREB LEASING ALGERIE	Entreprise associée	72 000 000	42,61%	52,35%
AMEN INVEST	Entreprise associée	2 000 000	36,90%	36,90%
TUNISIE LEASING	Entreprise associée	45 000 000	32,48%	32,48%
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Entreprise associée	500 000	30,00%	38,12%
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Entreprise associée	4 400 000	27,27%	36,13%
HAYETT	Entreprise associée	6 000 000	25,00%	25,00%
SICAV AMEN	Entreprise associée	75 550 000	0,08%	0,08%
AMEN PREMIERE	Entreprise associée	250 414 000	0,03%	0,03%
TLG FINANCE	Entreprise associée	41 180 928	22,06%	32,34%
Pôle Immobilier				
EL IMRANE	Entreprise associée	7 000 000	30,00%	30,00%
Pôle Informatique				
TUNISYS	Entreprise associée	1 500 000	29,85%	29,85%
Pôle Santé				
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	Entreprise associée	9 750 000	28,79%	28,91%
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	Entreprise associée	8 000 000	30,00%	30,00%
AMEN SANTE	Entreprise associée	15 625 000	23,24%	20,29%

2.6. Description du groupe Tunisie Leasing au 31/12/2015

Le groupe TLG regroupe outre la société mère, 10 autres sociétés exerçant dans le secteur financier (sauf TUNISIE LLD). Le périmètre de consolidation du groupe Tunisie Leasing se présente comme suit :

Société	Capital social au 31/12/2015 (en dinars)	Nombre d'actions	Participation directe de Tunisie Leasing (en nombre d'actions)	Participation directe de Tunisie Leasing en %	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Tunisie Leasing	45 000 000	9 000 000	-	-	-	-	Société mère
Tunisie Factoring	10 000 000	1 000 000	933 402	93,34%	93,34%	93,34%	Intégration globale
Tunisie Location longue Durée (Tunisie LLD)	250 000	2 500	29 832	99,44%	99,44%	99,44%	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	3 500 000 000 (en Dinars Algériens)	3 500 000	655 185 (en Portage 1 049 995)	18,72% (11,28%)	18,72%	30,00%	Intégration globale
Tunisie Valeurs	10 000 000	100 000	27 337	27,34%	27,34%	27,34%	Mise en équivalence
Tuninvest –Sicar	966 000	966 000	352 645	36,51%	36,51%	36,51%	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	500 000	50 000	21 999	44,00%	44,00%	44,00%	Mise en équivalence
Tuninvest International-Sicar	500 000	50 000	12 500	25,00%	25,00%	25,00%	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations-Sicar	500 000	50 000	13 636	27,27%	27,27%	27,27%	Mise en équivalence
ALIOS Finance SA	10 699 282 (en Euros)	972 662	44 742	4,60%	4,60%	4,60%	Intégration globale
TLG Finance	18 560 000 (en Euros)	1 853 000	587 442	31,65%	31,65%	31,65%	Intégration globale

Il est à signaler que la Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) est détenue par Tunisie Valeurs à hauteur de 99,99% et est intégrée globalement dans les comptes consolidés de Tunisie Valeurs. Étant donné que Tunisie Valeurs est détenue à hauteur de 27,34% par Tunisie Leasing, il revient à conclure que le résultat de la STIF est pris en compte indirectement à travers la quote-part de Tunisie Leasing dans le résultat de Tunisie Valeurs.

2.6.1. Présentation des sociétés du groupe Tunisie Leasing au 31/12/2015

Dénomination sociale	Tunisie Leasing
Date de création	Octobre 1984
Siège social	Immeuble Tunisie Leasing - Avenue Hédi Karray Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.
Capital social au 31/12/2015	45 000 mDT
Capitaux propres au 31/12/2015	127 611 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	Actionnaire de référence : Groupe Amen : 53,22%
Chiffre d'affaires au 31/12/2015	55 270 mDT
Résultat net au 31/12/2015	9 499 mDT
Capitaux propres consolidés au 31/12/2015	303 407 mDT
Revenus consolidés au 31/12/2014	199 387 mDT
Résultat net consolidé au 31/12/2014	24 606 mDT
<u>Source</u> : Tunisie Leasing	

Dénomination sociale	Tunisie Factoring
Date de création	Juin 1999
Siège social	Avenue Hédi Karray Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement et recouvrement de créances détenues par ses clients et ses correspondants représentés par des factures.
Capital social au 31/12/2015	10 000 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	• Tunisie Leasing : 93,34% • STIF : 4,84% • Personnes physiques : 1,82%
Capitaux propres au 31/12/2015	21 268 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2015	13 358 mDT
Résultat net au 31/12/2015	2 043 mDT
<u>Source</u> : Tunisie Factoring	

Dénomination sociale	Tunisie Location Longue Durée
Date de création	Mai 1999
Siège social	Avenue Hédi Karray Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Activité	Le transport touristique
Capital social au 31/12/2015	3 000 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	- Tunisie Leasing : 99,44% - Tuninvest Finance Group : 0,40% - Monsieur Ahmed ABDELKEFI : 0,04% - Monsieur Fethi MESTIRI : 0,04% - Monsieur Hichem ZGHAL : 0,04% - Monsieur Moncef LAAROUSSI : 0,04%
Capitaux propres au 31/12/2015	6 275 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2015	9 852 mDT
Résultat net au 31/12/2015	1 620 mDT
Source : Tunisie LLD	

Dénomination sociale	Maghreb Leasing Algérie
Date de création	Janvier 2006
Siège social	31, Avenue Mohamed Belkacimi El Madania - Alger
Forme juridique	Société par actions de droit Algérien
Activité	Le financement des opérations de leasing
Capital social au 31/12/2015 *	3 500 000 mDA (65 800 mDT)
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	- Amen Bank : 53,89% - Tunisie Leasing : 18,72% - SFI : 10,10% - PROPARCO : 8,33% - FMO : 7,47% - CFAO : 1,49% - Monsieur Ahmed EL KARM : 0,00% - Monsieur Ahmed ABDELKEFI : 0,00%
Capitaux propres au 31/12/2015 *	101 226 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2015 *	26 860 mDT
Résultat net au 31/12/2015 *	11 998 mDT
Source : Maghreb Leasing Algérie	

* La base de conversion est de (1DZD=0,0188 DT)

Dénomination sociale	Tunisie Valeurs
Date de création	Mai 1991
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société Anonyme
Activité	Le commerce et la gestion des valeurs mobilières
Capital social au 31/12/2015	10 000 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	• Integra Partners : 50,57% • Tunisie Leasing : 27,34% • Personnes physiques : 22,10%
Capitaux propres au 31/12/2015	22 557 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2015	15 573 mDT
Résultat net au 31/12/2015	3 724 mDT
<u>Source</u> : Tunisie Valeurs	

Dénomination sociale	Tuninvest Sicar
Date de création	Mars 1994
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société anonyme
Activité	La participation pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.
Capital social au 31/12/2015	966 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	Actionnaire de référence : Tunisie Leasing : 36,51%
Capitaux propres au 31/12/2015	5 747 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2015	1 041 mDT
Résultat net au 31/12/2015	-736 mDT
<u>Source</u> : TuninvestSicar	

Dénomination sociale	Tunisie Sicar
Date de création	Février 1997
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société anonyme
Activité	La participation pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers au renforcement des fonds propres des entreprises
Capital social au 31/12/2015	500 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	• Tunisie Leasing : 44,00% • Proparco : 20,00% • Maghrebria : 20,00% • GAT : 10% • Netherlands Development Finance : 6%
Capitaux propres au 31/12/2015	1 589 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2015	127 mDT
Résultat net au 31/12/2015	-590 mDT
<u>Source</u> : Tunisie Sicar	

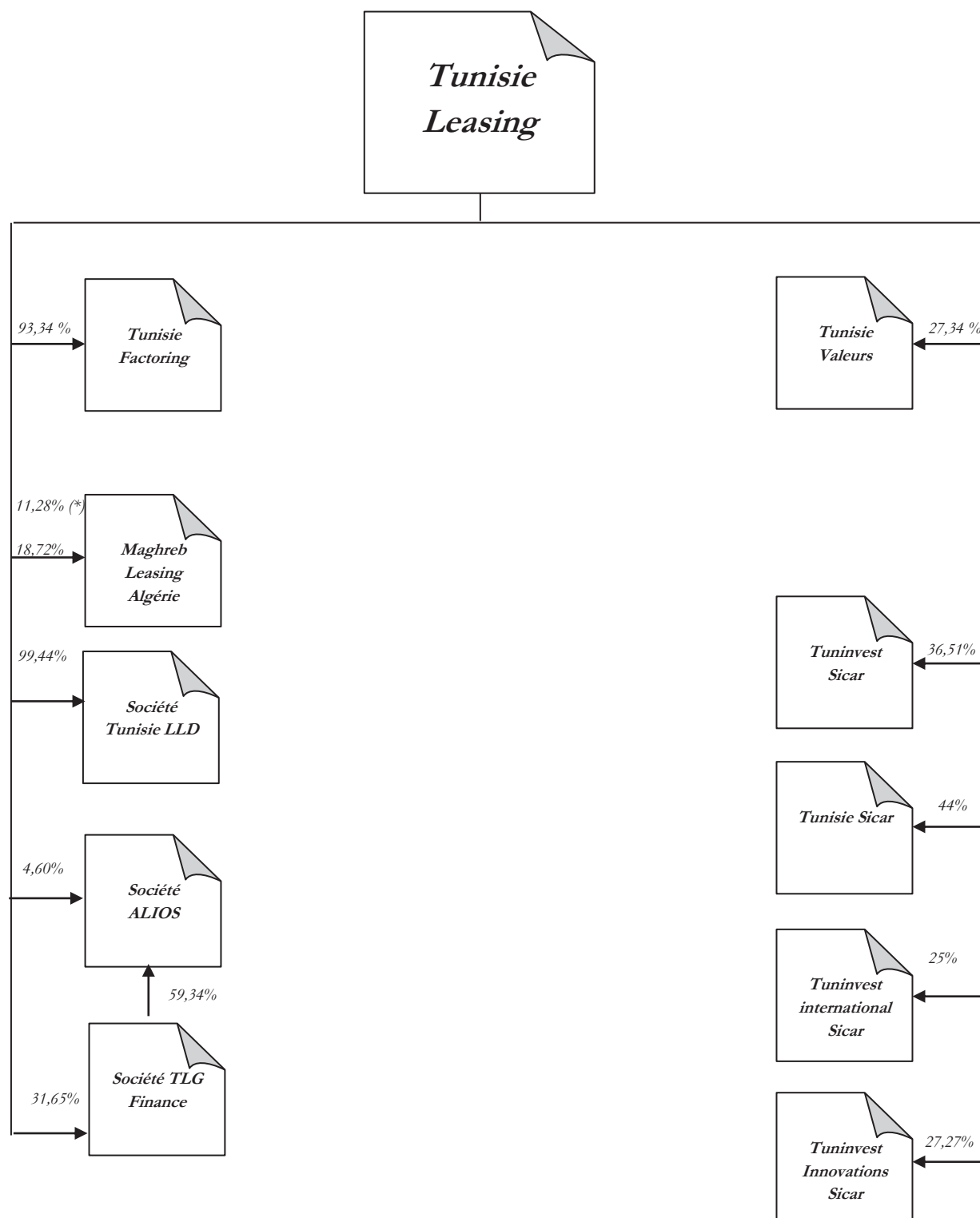
Dénomination sociale	Tuninvest International Sicar
Date de création	Mars 1998
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société anonyme
Activités	La société investit exclusivement au moyen de son capital dans des sociétés tunisiennes non cotées en bourse en fonds propres ou quasi fonds propres par l'acquisition d'actions, titres participatifs, obligations convertibles en actions. Tuninvest International Sicar ne peut investir plus de 20% de son capital dans une seule entreprise.
Capital social au 31/12/2015	500 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	• Amen Bank : 30,00% • Tunisie Leasing : 25,00% • IFC : 20,00% • Proparco : 15,00% • GAT : 5% • Tunisie Valeurs : 2,5% • Tuninvest Finance Group : 2,5%
Capitaux propres au 31/12/2015	1 095 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2015	33 mDT
Résultat net au 31/12/2015	-2 010 mDT
<u>Source</u> : Tuninvest International Sicar	

Dénomination sociale	Tuninvest Innovations Sicar
Date de création	Janvier 2002
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société anonyme
Activités	Tuninvest Innovation Sicar investit en fonds propres dans la souscription d'actions ou l'acquisition d'obligations convertibles dans des entreprises tunisiennes opérant dans les secteurs innovant liés à la technologie de l'information et des communications à savoir l'infrastructure télécoms, équipements hardware, développement et distribution de software, intégration et conseil en systèmes d'information ainsi que le domaine des sciences de vie.
Capital social au 31/12/2015	500 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	• BEI : 30,00% • Tunisie Leasing : 27,27% • Amen Bank : 27,27% • Fonds Averroes Finance : 15% • Tuninvest Finance Group : 0,45%
Capitaux propres au 31/12/2015	5 699 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2015	1 730 mDT
Résultat net au 31/12/2015	1 687 mDT
<u>Source</u> : Tuninvest Innovations Sicar	

Dénomination sociale	TLG Finance
Date de création	Octobre 2014
Siège social	20 Rue des petits hotels. 75010. Paris. France
Forme juridique	Société par action simplifiée
Activités	L'acquisition, la détention, la cession et gestion de participations directes ou indirectes dans toutes sociétés de financements spécialisés ou de location opérationnelles françaises ou étrangères, cotées ou non cotées.
Capital social au 31/12/2015	18 560 000 Euros
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	• Tunisie Leasing : 31,65% • Proparco : 23,15% • Amen Bank : 22,06%
Capitaux propres au 31/12/2015	18 527 993,27 Euros
Chiffre d'affaires au 31/12/2015	0 Euros
Résultat net au 31/12/2015	-31 564,23 Euros
<u>Source</u> : TLG Finance	

Dénomination sociale	ALIOS Finance
Date de création	1998
Siège social	15 Rue de Beaujon. 75008. Paris. France
Forme juridique	Société anonyme
Activités	Le financement d'investissements d'entreprises privées et de crédits à la consommation aux particuliers.
Capital social au 31/12/2015	10 699 282 Euros
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	• TLG Finance : 59,34% • CFAO : 24,27% • OPRORG : 11,79% • Tunisie Leasing : 4,60%
Capitaux propres au 31/12/2015	25 679 182 Euros
Chiffre d'affaires au 31/12/2015	38 627 282 Euros
Résultat net au 31/12/2015	252 420 Euros
<u>Source</u> : ALIOS Finance	

2.6.2. Schéma financier du Groupe Tunisie Leasing au 31/12/2015



* À travers des contrats de portage

2.6.3. Tableau des participations entre les sociétés du groupe Tunisie Leasing arrêté au 31/12/2015

	Tunisie Valeurs		Tunisie Sicar		Tuninvest Sicar		Tuninvest Inter. Sicar		Tuninvest Inno. Sicar		Tunisie Factoring		Tunisie LLD **		MLA *		TLG Finance		ALIOS Finance ***	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	27 337	27,34	21 999	44,00	352 645	36,51	12 500	25,00	13 636	27,27	933 402	93,34	29 832	99,44	1 049 995	30,00	587 442	31,65	44 742	4,6
Tunisie Valeurs																				
Tunisie Sicar																				
Tuninvest Sicar																				
Tuninvest Inter. Sicar																				
Tuninvest Inno. Sicar																				
Tunisie Factoring																				
STIF																				
Tunisie LLD																				
MLA																				
TLG Finance																			577 162	59,34
ALIOS Finance																				
Autres	72 663	72,66	28 001	56,00	613 355	63,49	37 500	75,00	36 364	72,73	66 598	6,66	168	0,56	2 450 005	70,00	1 268 558	68,35	350 748	36,06
TOTAL	100 000	100	50 000	100	966 000	100	50 000	100	50 000	100	1 000 000	100	2 500	100	3 500 000	100	1 856 000	100	972 672	100

* Dont 11,28% à travers des contrats de portage

** Le CAC a signalé dans son rapport du contrôle interne que TL détient plus de 30% dans le capital de Tunisie LLD. La société s'engage à se conformer aux dispositions de l'article 21 de la loi 2001-65.

*** La société Alios Finance sa est détenue à hauteur de 4,6% par Tunisie Leasing et 59,34% par TLG Finance.

2.6.4. Évènements récents modifiant le schéma financier du groupe Tunisie Leasing entre le 31/12/2015 et la date d'élaboration du document de référence :

Néant

2.6.5. Chiffres clés des sociétés du groupe Tunisie Leasing au 31/12/2015

En dinars	En dinars										
	Tunisie Leasing	Tunisie Factoring	Tunisie Valeurs	Tuninvest Sicar	Tunisie Sicar	Tuninvest Innovations Sicar	Tuninvest Int-Sicar	TLLD	MLA*	TLG Finance ***	ALIOS Finance ***
Capitaux Propres	127 610 888	21 267 655	22 557 411	5 746 858	1 588 845	5 698 945	1 094 892	6 274 960	101 225 916	41 109 911	84 966 699
Total Produits d'exploitation	56 817 180	13 357 621	15 572 796	1 041 041	126 536	1 730 273	33 887	9 852 228	26 860 260	-	84 091 593
Résultat d'Exploitation	11 421 626	3 344 452	4 147 891	833 393	57 246	1 690 923	(2 009 814)	3 260 124	16 505 787	(67 061)	14 821 373
Résultat net	9 499 371	2 043 453	3 723 600	(736 222)	(589 687)	1 687 461	(2 010 326)	1 620 250	11 998 076	(68 715)	549 518
Total passifs	566 981 497	96 945 198	25 512 708	1 429 780	1 725 664	9 705	830 667	17 705 708	243 889 223	10 159	582 414 760
Charges financières nettes	33 117 233	4 096 612	103 979	-	(211)	-	-	1 212 104	8 371 170	(1 655)	33 191 382
Dividendes distribués au titre de 2014	8 598 243	600 000	1 920 000	966 000	500 000	350 000	-	-	12 967 500	-	135 401

* La base de conversion pour les comptes de bilan est (1 DZD= 0,0188 DT) et pour les comptes de l'état de résultat est de (1 DZD=0,01949 DT)

** La base de conversion pour les dividendes distribués par MLA (1 DZD= 0,01995 DT), soit la moyenne des taux de change de l'année 2015

*** La base de conversion pour les comptes de bilan est (1 Euro= 2,2188 DT) et pour les comptes de l'état de résultat est de (1 Euro= 2,1770 DT)

2.6.6. Les engagements financiers du groupe Tunisie Leasing au 31/12/2015

En dinars	En dinars							
	Tunisie Leasing	Tunisie Factoring	Tunisie Valeurs	Tunisie LLD	MLA (*)	TLG Finance (**)	ALIOS Finance (**)	TOTAL
Billets de trésorerie	3 000 000	-	-	-	-	-	-	3 000 00
Découverts	15 227 471	12 236 345	87 098	-	-	-	44 102 362	71 653 276
Emprunts obligataires	233 402 000	15 000 000	-	-	-	-	45 394 194	293 796 194
Certificat de dépôt	30 000 000	1 000 000	-	-	-	-	-	31 000 000
Crédits bancaires extérieurs	85 823 584	2 273 373	-	-	-	-	-	88 096 957
Crédits bancaires locaux	135 531 117	29 680 104	-	1 339 099	112 414 946	88 752	385 513 573	664 567 591
Crédits leasing	-	-	646 008	7 272 717	-	-	-	7 918 725
TOTAL	502 984 172	60 189 822	733 106	8 611 816	112 414 946	88 752	475 010 129	1 160 032 743

* La base de conversion pour les comptes de bilan est (1DZD = 0,0188 DT)

** La base de conversion pour les comptes de bilan est (1Euro = 2,2188 DT)

2.6.7. Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent au marché financier. Cependant, un financement inter sociétés a lieu dans certaines situations à travers l'émission et la souscription de billets de trésorerie dont les taux et conditions sont généralement en ligne avec le marché.

2.7. Relations de Tunisie Leasing avec les sociétés du groupe au 31/12/2015

2.7.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe Tunisie Leasing

Prêts octroyés :

- **Tunisie Valeurs** a contracté une dette auprès de **Tunisie Leasing** pour financer 2 locaux dont son siège social. Le solde au 31/12/2015 est de 341 761 DT.

- Le compte courant de **MLA**, dans laquelle **TL** détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 327 mDT.

Crédits reçus :

- **Tunisie Leasing** a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société **Tunisie Valeurs** :

- Les billets de trésorerie de 11 000 000 DT qui ont été souscrits en 2015. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 74 606 DT.
- Les billets de trésorerie de 3 500 000 DT qui ont été souscrits courant l'année 2014 et échéant en 2015, le montant des intérêts supportés au titre de 2014 s'élève 51 704 DT
- Tunisie leasing a réalisé des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Tunisie valeur d'un montant de 35 000 000 DT, le montant des intérêts constatés parmi les charges s'élève à 103 826 DT. L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 Décembre 2015, à 3 000 000 DT.
- Un billet de trésorerie de 2 000 000 DT, souscrit le 5 février 2015 et échéant le 06 mai 2015, au taux facial de 7,03%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 34 543 DT.
- Un billet de trésorerie de 1 500 000 DT, souscrit le 11 mars 2015 et échéant le 09 juin 2015, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 25 799 DT.
- Un billet de trésorerie de 3 500 000 DT, souscrit le 08 décembre 2015 et échéant le 18 décembre 2015, au taux facial de 6,60%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 6 405 DT.

- **Tunisie Leasing** a émis des billets de trésorerie qui ont été souscrits par **Tunisie Location Longue Durée** :

- Un certificat de dépôt de 500 000 DT, souscrit le 16 juin 2015 et échéant le 10 juin 2016, au taux facial de 6,90%. Le montant des intérêts constatés s'élève à 32 273 DT, dont un montant de 17 481 DT constaté en charges.

- Un certificat de dépôt de 1 000 000 DT, souscrit le 11 septembre 2015 et échéant le 5 septembre 2016, au taux facial de 6,91%. Le montant des intérêts constatés s'élève à 64 634 DT, dont un montant de 19 929 DT constaté en charges.
- Un Billet de trésorerie de 1 000 000 DT, émis le 29 Décembre 2014 au taux facial de 6,93% et échéant le 26 Août 2015. Le montant des intérêts constatés s'élève à 44 160 DT, dont un montant de 43 626 DT constaté en charges.

2.7.2. Les créances et dettes commerciales envers les sociétés du groupe Tunisie Leasing

Les créances commerciales envers les sociétés du groupe :

- Au cours de l'exercice 2015, TL a mis en force 54 contrats au profit de **Tunisie LLD**, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 3 069 mDT.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier s'élève à 11 985 mDT.

- **TL** a mis en force un contrat au profit de **Tunisie Valeurs**, dans laquelle elle détient directement 30% du capital, pour une marge brute de 71 mDT.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier s'élève à 2 452 mDT.

Les dettes commerciales envers les sociétés du groupe :

- Les dépôts de garantie de Tunisie Valeurs totalisent un montant de 1 806 mDT.

- La société Tunisie Location Longue Durée a consenti à la société Tunisie Leasing un dépôt de garantie dans le cadre de deux contrats de leasing pour un montant de 214 334 DT qui correspond au montant de la valeurs résiduelle.

2.7.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Données : Néant

Reçus : Néant

2.7.4. Les dividendes et autres rémunérations encaissés par Tunisie Leasing et distribués par les sociétés du groupe en 2015 au titre de l'exercice 2014

Dividendes :

SOCIETES	MONTANT en Dinars
TUNISIE FACTORING	560 040
TUNINVEST SICAR	352 687
TUNINVEST INNOVATIONS SICAR	95 445
MAGHREB LEASING ALGERIE (**)	3 890 231
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	-
TUNISIE VALEURS	524 928
TUNISIE SICAR	220 000
TUNISIE LOCATION LONGUE DUREE	-
TLG FINANCE	-
ALIOS	-
TOTAL	5 643 331

(**) L'enveloppe globale distribuée par MLA au titre de l'exercice 2015 est de 650 000 000 dinars algériens. A la date de l'AGO de MLA le 21/03/2015, le taux de conversion appliqué était de (1DZD= 0,01995 DT).

La part des dividendes revenant à Tunisie Leasing correspond donc à $(650\,000\,000 * 30\% * 0,01995 = 3\,890\,231\text{ DT})$.

Jetons de présence :

SOCIETES	MONTANT en dinars
TUNISIE FACTORING	2 000
TUNISIE VALEURS	2 000
TUNINVEST INNOVATIONS SICAR	1 000
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	1 000
TUNINVEST SICAR	1 000
TUNISIE SICAR	1 000
TOTAL	8 000

2.7.5. Les dividendes distribués par Tunisie Leasing aux sociétés du groupe en 2015 au titre de l'exercice 2014 :

Néant

2.7.6. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

A) Les garanties et sûretés réelles :

Néant

B) Les cautions

Reçues :

Néant

Données :

- Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring dans laquelle elle détient 93,34%, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2015, accordées au profit de CITIBANK s'élèvent à 10 750 000 DT.

- Le Conseil d'Administration de TL réuni le 30 Août 2012 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 1 000 000 DT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins du financement de l'acquisition de véhicules.

- Le Conseil d'Administration de TL réuni le 23 Avril 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 000 DT contracté auprès d'Amen Bank.

- Le Conseil d'Administration de TL réuni le 23 Avril 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 2 000 000 DT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins du financement de l'acquisition de véhicules.

- Le Conseil d'Administration de TL réuni le 26 Décembre 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 2 000 000 DT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins du financement de l'acquisition de véhicules.

L'encours des cautions données au profit de l'AMEN BANK s'élève, au 31 décembre 2015, à 1 657 194 DT.

- Le Conseil d'Administration de TL réuni le 30 Août 2012 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 000 DT contracté auprès de l'ATB, pour les besoins du financement de l'acquisition de 25 véhicules.

- Le Conseil d'Administration de TL réuni le 23 Avril 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 000 DT contracté auprès de l'ATB.

- Le Conseil d'Administration de TL réuni le 22 Avril 2014 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 420 000 DT contracté auprès de l'ATB.

L'encours des cautions accordées au profit de l'ATB s'élève, au 31 décembre 2015, à 40 437 DT.

- La société Tunisie Leasing s'est portée caution solidaire pour le remboursement des crédits de gestion totalisant 200 KDT, contractés auprès de l'Amen Bank.

Au 31/12/2015, l'encours des crédits de gestion d'élève à 7 KDT.

2.7.7. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe

Encaissés :

- Au cours de l'exercice 2015, **TL** a mis en force 54 contrats au profit de **Tunisie LLD**, dans laquelle elle détient directement 99,44% du capital, pour une valeur totale de 3 069 mDT. La marge brute réalisée en 2015 sur les contrats **Tunisie LLD** s'élève à 822 mDT.

Au 31/12/2015, l'encours financier s'élève à 11 985 mDT.

- **TL** a mis en force un contrat au profit de **Tunisie Valeurs**, dans laquelle elle détient directement 30% du capital, pour une valeur totale de 700 mDT. La marge brute réalisée en 2015 sur le contrat de Tunisie Valeurs s'élève à 71 mDT. Au 31/12/2015, l'encours financier s'élève à 2 452 mDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 806 mDT.

Décaissés : Néant

2.7.8. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe

Achats : Néant

Ventes : Néant

2.7.9. Les prestations de services reçues et données

Reçues :

- **Tunisie Valeurs** assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires émis par **Tunisie Leasing** ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière. Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2015 s'élèvent à 335 mDT en HT.

Données :

- **Tunisie Leasing** a conclu, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 avec **Maghreb Leasing Algérie** et autorisé par le Conseil d'administration du 04 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an, et ce à partir du 1^{er} avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1^{er} avril 2012.

Un quatrième avenant a été signé le 8 avril 2013, en vertu duquel les honoraires de TL sont portés à 187 920 € pour la période allant du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2015 et à 172 800 €, pour la période allant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2015.

Un cinquième avenant a été signé le 31 Mars 2015 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2015 sont arrêtés à un montant de 240 000 €.

Les prestations facturées en 2015 dans ce cadre, s'élèvent à 526 mDT.

- Au cours de l'année 2015, la société Tunisie Leasing a facturé à la société Tunisie Location Longue Durée la somme de 245 mDT représentant les rémunérations du gérant.

2.7.10. Les contrats de location :

- **Tunisie Leasing** a conclu avec **Tunisie Factoring** un nouveau contrat de location du siège social en vertu duquel Tunisie Leasing met à la disposition de Tunisie Factoring une partie du rez de chaussée, le 3ème étage et une partie du 4ème étage du local situé au Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray – Tunis et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de 114 546 DT payable semestriellement et majoré de 5% le 1^{er} janvier de chaque année.

Cette location est consentie pour une période d'un an commençant le premier mai 2014, elle est renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Le contrat de bail conclu en 2003 avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), qui a fait l'objet d'une fusion absorption par Tunisie Leasing en 2012, a pris fin le 30 avril 2014.

Tunisie Leasing a facturé à Tunisie Factoring le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, télécom, eau et électricité) pour un montant de 233 581 DT au titre de l'exercice 2015.

- **Tunisie Location Longue Durée** a conclu avec **Tunisie Leasing** un contrat de location de voitures. Les charges supportées au titre de l'année 2015 s'élèvent à 251 mDT.

- **Tunisie Location Longue Durée** a conclu avec **Tunisie Leasing** un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Tunisie Leasing à fin 2015 sont au nombre de 22.

Les produits locatifs ont atteint au titre de l'année 2015 un montant de 228 mDT.

2.7.11. Les fonds gérés : Néant

2.8. Relations avec les autres parties liées au 31/12/2015

2.8.1. Informations sur les engagements :

Administrateur	Encours des crédits accordés en dinars	Conditions
M. Ahmed ABDELKEFI		
1. Dar El Jeld	797 704	8,75% ; 9% ; 9,5% ; 9,8% et 10% sur 24, 36,84 et 88 mois
2. Tuninvest Finance Group (TFG)	1 365 537	9,5% sur 84 mois
3. Tunisie Valeurs	2 451 961	9,5% sur 84 mois

Telles que définies par l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

2.8.2. Transferts de ressources :

Le conseil d'administration réuni le 19 avril 2011 a autorisé la société à céder 5% du capital de Tunisie Valeurs au profit des cadres clefs de cette dernière et ce, afin de renforcer le système de stock option mis en place depuis 2008. La valorisation de Tunisie Valeurs a été estimée à 15 millions de dinars et ce, sur la base d'une étude indépendante effectuée par un administrateur en 2011.

En 2015, Tunisie Leasing a cédé 1 432 actions de Tunisie Valeurs pour une valeur totale de 214 800 DT.

Dividendes décaissés par Tunisie Leasing en 2016 au titre de l'exercice 2015 pour les parties liées autres que les sociétés du groupe

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droit de vote	Dividendes* (en Dinars)
AMEN BANK	2 923 043	2 923 043
COMAR	1 697 573	1 697 573
STUSID BANK	732 654	732 654
PGI	86 395	86 395
M. Ahmed ABDELKEFI	12 869	12 869
M. Fethi MESTIRI	2 908	2 908
M. Rached HORCHANI	1 394	1 394
M. Hichem ZGHAL	390	390
M. Jalel EL HENCHIRI	96	96
TOTAL	5 457 322	5 457 322

*Montants calculés sur la base du nombre d'actions déterminé suivant la liste d'actionnaires (actions anciennes) arrêtée par TUNISIE CLEARING à la date du 23/05/2016.

2.8.3. Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées :

Prêts octroyés :

Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès d'Amen Bank est créditeur de 14 815 156 DT.

Crédits reçus :

- **Tunisie Leasing** et **Amen Bank** ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à Amen Bank au titre des 302 000 actions MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des trois premières échéances pour un montant global de 3 623 370 DT. Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013 et 2014 se sont élevés à 4 412 926 DT et imputés à concurrence de 3 948 313 DT sur l'encours du portage. Le reliquat, soit 464 614 DT a servi pour le règlement des intérêts de portage.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

- Les emprunts bancaires octroyés par Amen Bank à Tunisie Leasing enregistrent un encours de 21 247 784 DT.
- Tunisie Leasing a enregistré dans son hors bilan une dette d'un montant de 882 931 DT correspondant au reliquat du montant de la participation d'Amen Bank pour le compte de Tunisie Leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA). Ce montant, considéré comme un prêt, est redevable sur une période de cinq ans.
- Tunisie Leasing a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société **Tunisie SICAV** d'un montant total de 5 000 mDT. Le montant des intérêts constatés parmi les charges de l'exercice s'élève à 67 mDT.
- Tunisie Leasing a réalisé des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Tunisie Sicav d'un montant de 77 000 000 DT, le montant des intérêts constatés parmi les charges s'élève à 771 953 DT. L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2015, à 22 000 000 DT.
- Des billets de trésorerie de 18 000 000 DT qui ont été souscrits en 2014 et échéant en 2015. Le montant des intérêts supportés au titre de 2014 s'élève à 293 049 DT.

2.8.4. Les créances et dettes commerciales envers les autres parties liées autres que les sociétés du groupe Tunisie Leasing

- La marge brute réalisée en 2015 sur le contrat de Tuninvest Finance Group s'élève à 28 KDT.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier s'élève à 1 366 mDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 mDT.

- La marge brute réalisée en 2015 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 35 mDT.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier s'élève à 798 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 500 mDT.

2.8.5. Les prestations de services reçues et données

Données :

- **Tunisie Leasing** a conclu en Août 2011, une convention de participation aux frais du siège avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister Tunisie Leasing dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaire de la société avec un plafond de 150 000 DT hors taxe. Le montant des frais supportés par la Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2015 s'élève à 150 000 DT (HT).

- Courant l'année 2015, la société Tunisie Leasing a acquis trois places de parking auprès de la société Maketeb El Horchani pour un montant total de 45 000 DT HTVA.

2.8.6. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par le comité de rémunération réuni en Avril 2014 et en Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.

- Les rémunérations du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ont été arrêtées par le comité de rémunération réuni en Avril 2014 et Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction au profit du directeur général.

- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de Tunisie Leasing envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit :

	<u>P.C.A</u>		<u>D.G</u>		<u>D.G.A</u>		<u>Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques</u>	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme								
Rémunérations brutes	250 000		187 000		97 067			
Provision pour congés payés			17 829	162 947	15 042	45 196		
Avantages en nature	46 956		36 953		6 118			
Jetons de présence et autres							131 760	86 760
Avantages postérieurs à l'emploi								
Total	296 956		241 782	162 947	118 227	45 196	131 760	86 760

Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

Les rémunérations servies directement par les filiales aux dirigeants de Tunisie Leasing, se détaillent comme suit :

- Des jetons de présence servis par la filiale Maghreb Leasing Algérie au Directeur Général pour 6 339 DT (l'équivalent de 300 000 Dinars Algérien).
- Des jetons de présence servis par la filiale Tunisie Factoring au Directeur Général Adjoint pour 4 000 DT.
- Le salaire du Directeur Général Adjoint est pris en charge à hauteur de 80% par la société GIEFCA (filiale du groupe Alios Finance) à partir du mois de juin 2015. La quote-part au titre de l'exercice 2015, s'élève à 84 933 DT.

2.9. Dividendes

(En dinars)

	2015	2014	2013
Résultat net	9 499 371	11 732 781	9 269 058
Montant global des dividendes	9 000 000	8 600 000	8 300 000
Capital	45 000 000	43 000 000	41 500 000
Nombre d'actions	9 000 000	8 600 000	8 300 000
Nominal	5	5	5
Résultat net par action	1,055	1,364	1,117
Dividende par action	1,000	1,000	1,000
Dividende en % du nominal	20,00%	20,00%	20,00%
Date de mise en paiement	21/06/2016	15/06/2015	19/06/2014

2.10. Marché des titres de l'émetteur

Les titres de capital de TUNISIE LEASING sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les 12 emprunts obligataires (y compris subordonnés) en cours émis par TUNISIE LEASING sont cotés sur le marché obligataire. Il s'agit de :

- TL 2011/3 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,85% et/ou TMM+1,35%.
- TL 2012/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,15% et/ou TMM+1,75% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 6,25%.
- TL 2012/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,3% et/ou TMM+1,75% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 6,4%.
- TL subordonné 2013/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7% et/ou TMM +2,25%.
- TL 2013/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7% et/ou TMM+2% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,25%.
- TL subordonné 2013/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,35% et/ou TMM+2,35% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,60%.
- TL 2014/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,2% et/ou TMM+2,2% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,35%.
- TL 2014/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,55% et/ou TMM+2,25% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,80%.
- TL 2015/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,30% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.
- TL subordonné 2015/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,70% et/ou TMM+2,30% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,90%.
- TL 2015/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,50% et/ou TMM+2,35% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,75%.
- TL 2016/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,50% et/ou TMM+2,35% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,75%.

2.11. Notation de la société

Dans un communiqué de presse en date du **4 juillet 2011**, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a mis sous surveillance négative la notation de Tunisie Leasing au vu du contexte économique instable.

Dans sa lettre de notation, datée du **21 novembre 2011**, cette surveillance négative a été levée sur les notes à long et court terme attribuées à Tunisie Leasing.

Dans la lettre de notation du **9 août 2012**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) et sa note à court terme à F2 (tun), avec perspective stable.

En date du **13 février 2013**, l'agence de notation Fitch Rating a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) pour la note à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 (tun) pour la note à court terme.

En date du **8 novembre 2013**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F2 (tun).

En date du **14 mars 2014**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F2 (tun).

En date du **11 février 2015**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F2 (tun).

En date du **24 mars 2016**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F2 (tun).

La note nationale BBB indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » indiquent des nuances de qualité.

La note nationale F2 indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.

Tunisie Leasing

Fiche de Notation

Notes

Notes Nationales

Long Terme (LT) BBB+(tun)
Court Terme F2(tun)

Risque Souverain

NDE¹ LT en monnaie étrangère BB-
NDE¹ LT en monnaie locale BB
Note de plafond souverain BB

Perspectives

Note Nationale à Long Terme Stable
NDE¹ LT en monnaie étrangère Négative
du souverain
NDE¹ LT en monnaie locale Négative
du souverain

¹NDE – Note de Défaut Émetteur

Données Financières Consolidées

Tunisie Leasing

	30 juin 15	31 déc 14
Total Bilan (Mio USD)	519,5	532,9
Total Bilan (Mio TND)	1016,7	991,8
Fonds propres (Mio TND)	226,4	242,1
Résultat d'exploitation (Mio TND)	14,1	34,0
Résultat Net (Mio TND)	10,2	26,1
Résultat d'exploitation/ Actifs Moyens (%)	2,8	3,5
Résultat d'exploitation/ Fonds Propres Moyens (%)	12,1	14,4
Ratio Tier 1 (%)	14,6	15,5
Fonds Propres Durables Fitch/ Actifs Pondérés	22,5	25,2

Rapports Associés

Peer Review: Tunisian Leasing Companies
(mars 2016)

Fitch Ratings Press Release (janvier 2016)

Critères Applicables

Global Non-Bank Financial Institutions Rating
Criteria (avril 2015)

National Scale Ratings Criteria
(octobre 2013)

Analystes

Solena Gloaguen
+44 20 3530 1126
solena.gloaguen@fitchratings.com

Gilbert Hobeika
+44 20 3530 1004
gilbert.hobeika@fitchratings.com

Fondements des Notes Attribuées

Des Notes Basées sur les Qualités Intrinsèques: Les notes nationales de Tunisie Leasing (TL) reflètent sa position de leader sur les marchés du crédit-bail et de l'affacturage en Tunisie, la diversification de ses activités, une rentabilité solide, des ratios de solvabilité appropriés et une qualité d'actifs satisfaisante comparés au secteur ainsi qu'une politique de gestion des risques appropriée. Les notes tiennent également compte de la dépendance de TL au financement à court terme et d'une liquidité fragile comme pour le reste du marché.

Une Position de Leader: TL est le leader du marché Tunisien du crédit-bail et de l'affacturage (19,6% de parts de marché à fin juin 2015). TL occupe également une position de premier plan en Algérie à travers sa filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA). Le groupe ambitionne de devenir un acteur majeur en Afrique sub-Saharienne à travers Alios Finance (23,5% du capital).

Une Rentabilité Solide: La rentabilité de TL est satisfaisante malgré une conjoncture difficile en Tunisie. Fitch prévoit une hausse des coûts d'exploitation et du coût du risque en 2016 suite à l'acquisition d'Alios, mais la rentabilité de TL restera en ligne avec le secteur.

Des Ratios de Solvabilité Appropriés: Fitch considère que les ratios de solvabilité de TL sont appropriés au regard du risque de crédit, avec un ratio Tier 1 supérieur à la moyenne du secteur. Fitch estime que l'opération d'acquisition d'Alios ne devrait pas peser sur les ratios de solvabilité de TL à fin 2015 (ratio Tier 1 estimé aux alentours de 13,5% à fin 2015).

Une Qualité d'Actifs Satisfaisante: Le taux de créances douteuses de TL (5,7% à fin juin 2015) reste inférieur à la moyenne du secteur de par la bonne gestion de ses actifs. Les créances classées nettes de provisions et le risque de concentration par emprunteur sont faibles et bien inférieurs au secteur. Fitch estime que la qualité d'actifs se détériorera légèrement en 2016 du fait de l'opération Alios (environ 40% du portefeuille de prêts de TL avec un taux de créances douteuses d'environ 10%). Cependant, le risque est partagé avec les actionnaires minoritaires et reste limité au pourcentage de détention de TL dans Alios.

Une Liquidité Fragile: La liquidité de TL est restreinte en raison de sa dépendance aux émissions obligataires (37% des ressources hors fonds propres à fin juin 2015) et au financement à court terme (40%). Fitch estime que le profil de liquidité de TL devrait bénéficier en 2016 d'un recours accru au financement long-terme notamment de la part d'organisations supranationales. TL pourrait également solliciter son actionnaire bancaire, Amen Bank (AB, 32,5% du capital), en cas de besoin.

Un Soutien Incertain: TL est détenue à 53% par le groupe privé Amen (dont AB fait partie). Selon Fitch, la probabilité que ce dernier apporte son soutien à sa filiale paraît limitée étant donné l'absence d'une structure juridique fédérant les intérêts de ce groupe et les incertitudes relatives à sa capacité à le faire.

Sensibilité des Notes

Une Détérioration des Fondamentaux de Crédit: La note de TL pourrait être abaissée en cas de détérioration de la qualité de ses actifs entraînant un affaiblissement de ses ratios de fonds propres ou d'un resserrement durable de sa liquidité. La note pourrait être également revue à la baisse en cas d'une participation accrue dans Alios entraînant une détérioration des fondamentaux de crédit. Le relèvement des notes de TL est peu probable étant donné la fragilité de sa liquidité.

Tunisie Leasing Income Statement

	30 Jun 2015			31 Dec 2014			31 Dec 2013			31 Dec 2012		
	6 Months - Interim	6 Months - Interim	As % of	Year End	As % of	Year End	As % of	Year End	As % of	Year End	As % of	Year End
	USDm	TNDm	Gross Assets	Unqualified	Gross Assets	Unqualified	Gross Assets	Unqualified	Gross Assets	Unqualified	Gross Assets	Unqualified
1. Interest Income on Loans	22.5	44.1	9.70	89.7	9.32	75.0	9.01	71.7	9.05			
2. Other Interest Income	2.2	4.3	0.95	9.7	1.05	8.5	0.96	12.7	1.57			
3. Dividend Income	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-			
4. Gross Interest and Dividend Income	24.7	48.4	10.65	99.4	10.37	83.5	9.97	84.4	10.62			
5. Interest Expense on Customer Deposits	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-			
6. Other Interest Expense	11.4	22.3	4.91	40.8	4.41	35.5	4.01	30.0	3.70			
7. Total Interest Expense	11.4	22.3	4.91	40.8	4.41	35.5	4.01	30.0	3.70			
8. Net Interest Income	13.3	26.1	5.74	58.6	5.96	48.0	5.79	54.4	6.92			
9. Net Gains (Losses) on Trading and Derivatives	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-			
10. Net Gains (Losses) on Other Securities	0.1	0.1	0.02	0.6	0.07	1.0	0.18	0.4	0.05			
11. Net Gains (Losses) on Assets at FV through Income Statement	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-			
12. Net Insurance Income	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-			
13. Net Fee and Commissions	1.2	2.3	0.51	4.5	0.49	4.0	0.52	4.4	0.54			
14. Other Operating Income	3.4	6.6	1.45	11.0	1.20	9.8	1.11	1.0	0.12			
15. Total Non-Interest Operating Income	4.6	9.0	1.98	16.1	1.75	14.8	1.81	5.8	0.72			
16. Personnel Expenses	4.1	8.1	1.73	14.1	1.53	12.8	1.45	11.6	1.43			
17. Other Operating Expenses	5.3	10.4	2.29	19.9	2.15	21.9	2.47	15.0	1.90			
18. Total Non-Interest Expenses	9.6	18.5	4.07	34.0	3.70	34.7	3.92	27.6	3.41			
19. Equity-accounted Profit/Loss - Operating	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-			
20. Pre-impairment Operating Profit	9.6	19.6	3.65	36.9	4.01	33.3	3.65	32.6	4.03			
21. Loan Impairment Charge	1.3	2.5	0.55	2.9	0.32	4.5	0.51	4.2	0.52			
22. Securities and Other Credit Impairment Charges	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.06	1.2	0.15			
23. Operating Profit	7.2	16.1	3.10	34.0	3.70	27.3	3.08	27.2	3.36			
24. Equity-accounted Profit/Loss - Non-operating	0.4	0.7	0.15	1.5	0.15	3.3	0.37	1.3	0.16			
25. Non-recurring Income	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00			
26. Non-recurring Expense	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-			
27. Change in Fair Value of Own Debt	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-			
28. Other Non-operating Income and Expenses	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-			
29. Pre-tax Profit	7.6	16.8	3.25	35.5	3.86	30.6	3.46	28.7	3.54			
30. Tax expense	2.4	4.6	1.01	9.4	1.02	8.5	0.96	7.9	0.90			
31. Profit/Loss from Discontinued Operations	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-			
32. Net Income	5.2	12.2	2.24	26.1	2.84	22.1	2.50	20.8	2.67			
33. Change in Value of AFS Investments	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-			
34. Revaluation of Fixed Assets	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-			
35. Currency Translation Differences	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-			
36. Remaining OCI Gains (Losses)	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-			
37. Fitch Comprehensive Income	5.2	12.2	2.24	26.1	2.84	22.1	2.50	20.8	2.67			
38. Memo: Profit Allocation to Non-controlling interests	2.5	4.8	1.05	11.5	1.25	7.4	0.84	6.9	1.10			
39. Memo: Net Income after Allocation to Non-controlling interests	2.6	5.4	1.19	14.6	1.59	14.7	1.66	13.9	1.47			
40. Memo: Common Dividends Related to the Period	2.6	5.0	1.10	8.6	0.93	8.3	0.94	7.0	0.86			
41. Memo: Preferred Dividends Related to the Period	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-			

Exchange rate

USD1 = TND1.2690

USD1 = TND1.30120

USD1 = TND1.54070

USD1 = TND1.55000

Tunisie Leasing

Balance Sheet

	30 Jun 2015		31 Dec 2014		31 Dec 2013		31 Dec 2012	
	6 Months - Interim	6 Months - Interim	As % of	Year End	As % of	Year End	As % of	Year End
	USDm	TNDm	Assets	TNDm	Assets	TNDm	Assets	TNDm
Assets								
A. Loans								
1. Residential Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
2. Other Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
3. Other Consumer/ Retail Loans	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
4. Corporate & Commercial Loans	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
5. Other Loans	471.9	923.4	90.82	923.8	93.14	899.6	92.87	898.8
6. Less: Reserves for Impaired Loans	23.3	45.5	4.40	43.5	4.39	39.4	4.11	34.3
7. Net Loans	448.6	877.9	86.35	880.3	88.75	860.2	88.76	864.5
8. Gross Loans	471.9	923.4	96.82	923.8	93.14	899.6	92.87	898.8
9. Memo: Impaired Loans included above	27.0	52.8	5.19	47.5	4.80	45.7	4.77	40.5
10. Memo: Loans at Fair Value included above	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
B. Other Earning Assets								
1. Loans and Advances to Banks	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0
2. Reverse Repurchase and Cash Collateral	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
3. Trading Securities and at FV through Income	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0
4. Derivatives	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
5. Available for Sale Securities	0.5	1.1	0.11	3.4	0.34	2.0	0.21	n.a.
6. Held to Maturity Securities	15.4	30.1	2.96	28.1	2.83	24.0	2.51	n.a.
7. Equity Investments in Associates	3.8	7.5	0.74	8.0	0.81	9.5	0.99	8.8
8. Other Securities	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	26.7
9. Total Securities	19.8	39.7	3.81	39.5	3.88	35.5	3.71	35.3
10. Memo: Government Securities included Above	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
11. Memo: Total Securities Hedged	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
12. Investments in Property	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
13. Insurance Assets	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
14. Other Earning Assets	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
15. Total Earning Assets	468.4	916.6	96.15	919.8	92.74	895.7	92.46	899.8
C. Non-Earning Assets								
1. Cash and Due From Banks	22.6	44.3	4.36	15.9	1.60	16.1	1.68	18.0
2. Memo: Mandatory Reserves included above	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
3. Prepaid Rent/Lease	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
4. Fixed Assets	15.9	31.1	3.05	31.9	3.22	20.8	2.01	24.8
5. Goodwill	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
6. Other Intangibles	1.9	3.7	0.36	4.5	0.45	5.8	0.61	6.7
7. Current Tax Assets	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
8. Deferred Tax Assets	0.6	1.1	0.11	1.0	0.10	1.0	0.10	1.2
9. Discontinued Operations	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
10. Other Assets	10.2	19.9	1.96	18.7	1.89	20.5	2.14	12.7
11. Total Assets	518.2	1,016.7	100.00	911.3	100.00	927.9	100.00	912.6
Liabilities and Equity								
D. Interest-Bearing Liabilities								
1. Customer Deposits - Current	27.2	53.2	5.23	62.6	6.33	58.8	6.14	60.1
2. Customer Deposits - Savings	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0
3. Customer Deposits - Term	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0
4. Total Customer Deposits	27.2	53.2	5.23	62.6	6.33	58.8	6.14	60.1
5. Deposits from Banks	5.6	11.0	1.06	17.9	1.80	22.6	2.38	21.4
6. Repurchase and Cash Collateral	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
7. Commercial Paper and Short-term Borrowings	67.3	131.7	12.95	115.5	11.85	117.2	12.24	120.0
8. Total Money Market and Short-term Funding	190.1	395.9	39.27	196.2	19.78	199.6	20.73	201.5
9. Senior Unsecured Debt (original maturity > 1 year)	255.1	499.3	49.11	460.2	48.20	416.2	43.45	406.7
10. Subordinated Borrowing	17.5	34.2	3.36	44.0	4.44	54.8	5.72	24.0
11. Covered Bonds	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
12. Other Long-term Funding	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
13. Total LT Funding (original maturity > 1 year)	272.6	533.5	52.47	504.2	50.64	471.0	48.17	430.7
14. Derivatives	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
15. Trading Liabilities	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
16. Total Funding	372.7	729.4	71.74	686.4	70.42	669.6	69.90	632.2
E. Non-Interest-Bearing Liabilities								
1. Fair Value Portion of Debt	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
2. Credit Impairment Reserves	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
3. Reserves for Penalties and Other	2.6	5.1	0.50	5.0	0.50	4.8	0.50	2.1
4. Current Tax Liabilities	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
5. Deferred Tax Liabilities	0.6	1.1	0.11	1.0	0.10	1.3	0.14	1.3
6. Other Deferred Liabilities	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
7. Discontinued Operations	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
8. Insurance Liabilities	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
9. Other Liabilities	28.0	54.7	5.38	45.3	4.57	40.5	5.06	42.8
10. Total Liabilities	403.9	799.3	77.73	748.7	76.88	724.2	78.60	675.0
F. Hybrid Capital								
1. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Debt	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0
2. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0
G. Equity								
1. Common Equity	75.9	148.6	14.82	151.6	15.32	145.9	15.23	118.2
2. Non-controlling Interest	30.9	76.1	7.49	86.2	8.89	84.3	8.80	78.6
3. Securities Revaluation Reserves	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
4. Foreign Exchange Revaluation Reserves	0.9	1.7	0.17	4.0	0.40	3.5	0.37	n.a.
5. Fixed Asset Revaluations and Other Accumulated OO	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
6. Total Equity	115.7	226.4	22.27	242.1	24.41	233.7	24.40	196.8
7. Total Liabilities and Equity	518.2	1,016.7	100.00	911.3	100.00	927.9	100.00	912.6
8. Memo: Fitch Core Capital	115.8	227.7	21.90	237.6	23.96	227.9	23.79	185.1
9. Memo: Fitch Eligible Capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.

Exchange rate

USD1 = TND1.95690

USD1 = TND1.98120

USD1 = TND1.94870

USD1 = TND1.95060

Tunisie Leasing Summary Analytics

	30 Jun 2015	31 Dec 2014	31 Dec 2013	31 Dec 2012
	6 Months - Interim	Year End	Year End	Year End
A. Interest Ratios				
1. Interest Income on Loans/ Average Gross Loans	9.55	9.41	9.11	9.15
2. Interest Expense on Customer Deposits/ Average Customer Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Interest Income/ Average Earning Assets	10.63	10.54	10.13	10.83
4. Interest Expense/ Average Interest-bearing Liabilities	6.30	5.92	5.45	5.01
5. Net Interest Income/ Average Earning Assets	5.73	6.05	5.97	6.98
6. Net Int. Inc Less Loan Impairment Charges/ Av. Earning Assets	5.18	5.73	5.45	6.44
7. Net Interest Inc Less Preferred Stock Dividend/ Average Earning Assets	5.73	6.05	5.97	6.98
B. Other Operating Profitability Ratios				
1. Non-Interest Income/ Gross Revenues	25.64	22.71	23.88	9.63
2. Non-Interest Expense/ Gross Revenues	52.71	47.95	51.79	45.85
3. Non-Interest Expense/ Average Assets	3.71	3.48	3.77	3.29
4. Pre-Impairment Op. Profit/ Average Equity	14.29	15.60	14.94	17.34
5. Pre-Impairment Op. Profit/ Average Total Assets	3.33	3.78	3.51	3.89
6. Loans and securities impairment charges/ Pre-Impairment Op. Profit	15.06	7.86	15.48	16.56
7. Operating Profit/ Average Equity	12.14	14.38	12.63	14.47
8. Operating Profit/ Average Total Assets	2.83	3.48	2.97	3.25
9. Operating Profit/ Risk Weighted Assets	2.87	3.61	2.99	3.23
C. Other Profitability Ratios				
1. Net Income/ Average Total Equity	8.78	11.04	10.22	11.06
2. Net Income/ Average Total Assets	2.05	2.67	2.40	2.48
3. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Equity	8.78	11.04	10.22	11.06
4. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Assets	2.05	2.67	2.40	2.48
5. Taxes/ Pre-tax Profit	31.08	26.48	27.78	27.53
6. Net Income/ Risk Weighted Assets	2.08	2.77	2.42	2.47
D. Capitalization				
1. Fitch Core Capital/ Risk Weighted Assets	22.51	25.23	24.96	22.36
2. Fitch Eligible Capital/ Risk Weighted Assets	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Tangible Common Equity/ Tangible Assets	21.98	24.07	23.94	21.60
4. Tier 1 Regulatory Capital Ratio	14.56	15.47	15.18	12.99
5. Total Regulatory Capital Ratio	21.84	23.20	22.77	19.48
6. Core Tier 1 Regulatory Capital Ratio	14.56	15.47	15.18	12.99
7. Equity/ Total Assets	22.27	24.41	24.40	22.31
8. Cash Dividends Paid & Declared/ Net Income	49.02	32.95	37.56	33.65
9. Internal Capital Generation	4.63	7.23	5.91	7.08
E. Loan Quality				
1. Growth of Total Assets	2.51	3.54	9.70	11.78
2. Growth of Gross Loans	(0.04)	3.84	9.99	9.67
3. Impaired Loans/ Gross Loans	5.72	5.15	5.14	5.02
4. Reserves for Impaired Loans/ Gross Loans	4.93	4.71	4.43	4.24
5. Reserves for Impaired Loans/ Impaired Loans	86.17	91.39	86.21	84.48
6. Impaired loans less Reserves for Impaired Loans/ Fitch Core Capital	3.28	1.73	2.76	3.35
7. Impaired Loans less Reserves for Impaired Loans/ Equity	3.22	1.69	2.70	3.23
8. Loan Impairment Charges/ Average Gross Loans	0.55	0.32	0.53	0.54
9. Net Charge-offs/ Average Gross Loans	0.00	n.a.	n.a.	n.a.
10. Impaired Loans + Foreclosed Assets/ Gross Loans + Foreclosed Assets	5.72	5.15	5.14	5.02
F. Funding and Liquidity				
1. Loans/ Customer Deposits	1,735.71	1,471.02	1,512.93	1,345.76
2. Interbank Assets/ Interbank Liabilities	n.a.	n.a.	0.00	0.00
3. Customer Deposits/ Total Funding (excluding derivatives)	7.29	8.99	8.78	9.51
4. Liquidity Coverage Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
5. Net Stable Funding Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

Tunisie Leasing

Reference Data

	30 Jun 2015		31 Dec 2014		31 Dec 2013		31 Dec 2012	
	6 Months - Interim USDm	6 Months - Interim TNDm	As % of Assets TNDm	Year End As % of Assets TNDm	Year End As % of Assets TNDm	Year End As % of Assets TNDm	Year End As % of Assets TNDm	Year End As % of Assets TNDm
A. Off-Balance Sheet Items								
1. Managed Securitised Assets Reported Off-Balance Sheet	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
2. Other off-balance sheet exposure to securitizations	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
3. Guarantees	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
4. Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
5. Committed Credit Lines	0.0	0.0	0.00	0.9	8.48	75.0	7.91	54.9
6. Other Contingent Liabilities	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
7. Total Assets under Management	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
B. Average Balance Sheet								
Average Loans	472.0	923.6	90.84	910.0	91.81	855.0	88.34	703.5
Average Earning Assets	469.2	918.2	90.31	905.4	91.29	853.9	88.14	779.3
Average Assets	513.2	1,004.3	98.78	970.7	96.48	920.2	95.06	837.7
Average Managed Securitised Assets (CMS)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Average Interest-Bearing Liabilities	364.8	713.9	70.22	695.8	68.13	650.9	67.85	599.1
Average Common equity	76.8	150.3	14.78	147.4	14.96	134.1	14.00	113.7
Average Equity	119.7	234.3	23.05	236.5	23.85	216.2	22.57	180.0
Average Customer Deposits	29.0	58.0	5.70	61.4	6.19	63.5	6.63	54.0
C. Maturities								
Assets Maturities:								
Loans & Advances < 3 months	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Loans & Advances 3 - 12 Months	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Loans & Advances 1 - 5 Years	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Loans & Advances > 5 years	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Debt Securities < 3 Months	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Debt Securities 3 - 12 Months	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Debt Securities 1 - 5 Years	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Debt Securities > 5 Years	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Loans & Advances to Banks < 3 Months	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Loans & Advances to Banks 3 - 12 Months	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Loans & Advances to Banks 1 - 5 Years	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Loans & Advances to Banks > 5 Years	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Liability Maturities:								
Retail Deposits < 3 months	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Retail Deposits 3 - 12 Months	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Retail Deposits 1 - 5 Years	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Retail Deposits > 5 Years	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Other Deposits < 3 Months	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Other Deposits 3 - 12 Months	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Other Deposits 1 - 5 Years	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Other Deposits > 5 Years	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Deposits from Banks < 3 Months	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Deposits from Banks 3 - 12 Months	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Deposits from Banks 1 - 5 Years	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Deposits from Banks > 5 Years	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Senior Debt Maturing < 3 months	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Senior Debt Maturing 3 - 12 Months	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Senior Debt Maturing 1 - 5 Years	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Senior Debt Maturing > 5 Years	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Total Senior Debt on Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Fair Value Portion of Senior Debt	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Subordinated Debt Maturing < 3 months	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Subordinated Debt Maturing 3 - 12 Months	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Subordinated Debt Maturing 1 - 5 Years	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Subordinated Debt Maturing > 5 Years	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
Total Subordinated Debt on Balance Sheet	17.5	34.2	3.36	44.0	4.44	54.0	5.72	24.0
Fair Value Portion of Subordinated Debt	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
D. Risk Weighted Assets								
1. Risk Weighted Assets	505.5	969.3	97.31	941.8	94.96	913.1	95.32	841.2
2. Risk Adjustments to Risk Weighted Assets	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
3. Risk Adjusted Risk Weighted Assets	505.5	969.3	97.31	941.8	94.96	913.1	95.32	841.2
E. Equity Reconciliation								
1. Equity	115.7	226.4	22.27	242.1	24.41	233.7	24.40	194.8
2. Add: Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	0.0
3. Add: Other Adjustments	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
4. Published Equity	115.7	226.4	22.27	242.1	24.41	233.7	24.40	194.8
F. Fitch Eligible Capital Reconciliation								
1. Total Equity as reported (including non-controlling interests)	115.7	226.4	22.27	242.1	24.41	233.7	24.40	194.8
2. Fair value effect incl in own debt/borrowings at fv on the BIS-CC only	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
3. Non-loss-absorbing non-controlling interests	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
4. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
5. Other Intangibles	1.9	3.7	0.36	4.5	0.45	5.0	0.51	6.7
6. Deferred tax assets deduction	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
7. Net asset value of insurance subsidiaries	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
8. First loss tranche of off-balance sheet securitizations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
9. Fitch Core Capital	115.8	232.7	21.90	237.6	23.96	227.9	23.79	188.1
10. Eligible weighted hybrid capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
11. Government held hybrid capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
12. Fitch Eligible Capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.

Exchange Rate

USD1 = TND1.25950

USD1 = TND1.26120

USD1 = TND1.24670

USD1 = TND1.25000

The ratings above were solicited by, or on behalf of, the issuer, and therefore, Fitch has been compensated for the provision of the ratings.

ALL FITCH CREDIT RATINGS ARE SUBJECT TO CERTAIN LIMITATIONS AND DISCLAIMERS. PLEASE READ THESE LIMITATIONS AND DISCLAIMERS BY FOLLOWING THIS LINK: [HTTPS://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](https://fitchratings.com/understandingcreditratings). IN ADDITION, RATING DEFINITIONS AND THE TERMS OF USE OF SUCH RATINGS ARE AVAILABLE ON THE AGENCY'S PUBLIC WEB SITE AT WWW.FITCHRATINGS.COM. PUBLISHED RATINGS, CRITERIA, AND METHODOLOGIES ARE AVAILABLE FROM THIS SITE AT ALL TIMES. FITCH'S CODE OF CONDUCT, CONFIDENTIALITY, CONFLICTS OF INTEREST, AFFILIATE FIREWALL, COMPLIANCE, AND OTHER RELEVANT POLICIES AND PROCEDURES ARE ALSO AVAILABLE FROM THE CODE OF CONDUCT SECTION OF THIS SITE. FITCH MAY HAVE PROVIDED ANOTHER PERMISSIBLE SERVICE TO THE RATED ENTITY OR ITS RELATED THIRD PARTIES. DETAILS OF THIS SERVICE FOR RATINGS FOR WHICH THE LEAD ANALYST IS BASED IN AN EU-REGISTERED ENTITY CAN BE FOUND ON THE ENTITY SUMMARY PAGE FOR THIS ISSUER ON THE FITCH WEBSITE.

Copyright © 2016 by Fitch Ratings, Inc., Fitch Ratings Ltd. and its subsidiaries. 33 Whitehall Street, NY, NY 10004. Telephone: 1-800-753-4834, (212) 908-0500. Fax: (212) 480-4435. Reproduction or retransmission in whole or in part is prohibited except by permission. All rights reserved. In issuing and maintaining its ratings and in making other reports (including forecast information), Fitch relies on factual information it receives from issuers and underwriters and from other sources Fitch believes to be credible. Fitch conducts a reasonable investigation of the factual information relied upon by it in accordance with its ratings methodology, and obtains reasonable verification of that information from independent sources, to the extent such sources are available for a given security or in a given jurisdiction. The manner of Fitch's factual investigation and the scope of the third-party verification it obtains will vary depending on the nature of the rated security and its issuer, the requirements and practices in the jurisdiction in which the rated security is offered and sold and/or the issuer is located, the availability and nature of relevant public information, access to the management of the issuer and its advisers, the availability of pre-existing third-party verifications such as audit reports, agreed-upon procedures letters, appraisals, actuarial reports, engineering reports, legal opinions and other reports provided by third parties, the availability of independent and competent third-party verification sources with respect to the particular security or in the particular jurisdiction of the issuer, and a variety of other factors. Users of Fitch's ratings and reports should understand that neither an enhanced factual investigation nor any third-party verification can ensure that all of the information Fitch relies on in connection with a rating or a report will be accurate and complete. Ultimately, the issuer and its advisers are responsible for the accuracy of the information they provide to Fitch and to the market in offering documents and other reports. In issuing its ratings and its reports, Fitch must rely on the work of experts, including independent auditors with respect to financial statements and attorneys with respect to legal and tax matters. Further, ratings and forecasts of financial and other information are inherently forward-looking and embody assumptions and predictions about future events that by their nature cannot be verified as facts. As a result, despite any verification of current facts, ratings and forecasts can be affected by future events or conditions that were not anticipated at the time a rating or forecast was issued or affirmed.

The information in this report is provided "as is" without any representation or warranty of any kind, and Fitch does not represent or warrant that the report or any of its contents will meet any of the requirements of a recipient of the report. A Fitch rating is an opinion as to the creditworthiness of a security. This opinion and reports made by Fitch are based on established criteria and methodologies that Fitch is continuously evaluating and updating. Therefore, ratings and reports are the collective work product of Fitch and no individual, or group of individuals, is solely responsible for a rating or a report. The rating does not address the risk of loss due to risks other than credit risk, unless such risk is specifically mentioned. Fitch is not engaged in the offer or sale of any security. All Fitch reports have shared authorship. Individuals identified in a Fitch report were involved in, but are not solely responsible for, the opinions stated therein. The individuals are named for contact purposes only. A report providing a Fitch rating is neither a prospectus nor a substitute for the information assembled, verified and presented to investors by the issuer and its agents in connection with the sale of the securities. Ratings may be changed or withdrawn at any time for any reason in the sole discretion of Fitch. Fitch does not provide investment advice of any sort. Ratings are not a recommendation to buy, sell, or hold any security. Ratings do not comment on the adequacy of market price, the suitability of any security for a particular investor, or the tax-exempt nature or taxability of payments made in respect to any security. Fitch receives fees from issuers, insurers, guarantors, other obligors, and underwriters for rating securities. Such fees generally vary from US\$1,000 to US\$750,000 (or the applicable currency equivalent) per issue. In certain cases, Fitch will rate all or a number of issues issued by a particular issuer, or insured or guaranteed by a particular insurer or guarantor, for a single annual fee. Such fees are expected to vary from US\$10,000 to US\$1,500,000 (or the applicable currency equivalent). The assignment, publication, or dissemination of a rating by Fitch shall not constitute a consent by Fitch to use its name as an expert in connection with any registration statement filed under the United States securities laws, the Financial Services and Markets Act of 2000 of the United Kingdom, or the securities laws of any particular jurisdiction. Due to the relative efficiency of electronic publishing and distribution, Fitch research may be available to electronic subscribers up to three days earlier than to print subscribers.

For Australia, New Zealand, Taiwan and South Korea only: Fitch Australia Pty Ltd holds an Australian financial services license (AFS license no. 337123) which authorizes it to provide credit ratings to wholesale clients only. Credit ratings information published by Fitch is not intended to be used by persons who are retail clients within the meaning of the Corporations Act 2001.

DEFINITION DES NOTES NATIONALES

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(xxx) F1(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.

NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(xxx)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(xxx) AA(xxx) AA-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(xxx) A(xxx) A-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(xxx) BBB(xxx) BBB-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(xxx) BB(xxx) BB-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(xxx) B(xxx) B-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(xxx) CCC(xxx) CCC-(xxx) CC(xxx) C(xxx)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(xxx) DD(xxx) D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Chapitre 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE TUNISIE LEASING

3.1 Présentation sommaire de Tunisie Leasing

La société TUNISIE LEASING a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage. À compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève actuellement à 45.000.000 DT divisé en 9.000.000 actions de 5 DT chacune. Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

3.2 Description de l'activité au 31 décembre 2015

3.2.1. Situation de Tunisie Leasing par rapport au secteur du leasing au 31/12/2015

En Millions de Dinars

	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing			Part de marché de TL		
	31/12/13	31/12/14	31/12/15	31/12/13	31/12/14	31/12/15	31/12/13	31/12/14	31/12/15
Approbations	1 759	1 963	2 162	395	362	438	22,5%	18,4%	20,3%
Mises en force	1 417	1 606	1 729	304	295	313	21,5%	18,4%	18,1%
Encours	2 601	2 870	3 167	567	577	612	21,8%	20,1%	19,3%

*Source : CIL

3.2.2. Évolution des approbations

Le montant des approbations au 31/12/2015 s'est élevé à 438 181 milliers de dinars contre 362 323 milliers de dinars au 31/12/2014, soit une progression de 20,94%. La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

En milliers de Dinars

	31/12/2013		31/12/2014		31/12/2015		Variation 2013-2014
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	45 724	11,59%	40 763	11,25%	47 923	10,94%	17,56%
Matériel de transport léger	190 309	48,23%	188 194	51,94%	221 816	50,62%	17,87%
Matériel de BTP	58 136	14,73%	40 842	11,27%	53 449	12,20%	30,87%
Équipement informatique	3 225	0,82%	1 965	0,54%	3 551	0,81%	80,71%
Équipement industriel	41 226	10,45%	36 711	10,13%	44 982	10,27%	22,53%
Autres	32 291	8,18%	25 942	7,16%	31 665	7,23%	22,06%
S/TOTAL	370 911	93,99%	334 417	92,30%	403 386	92,06%	20,62%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	9 811	2,49%	12 564	3,47%	27 594	6,30%	119,63%
Immeubles de bureaux	13 887	3,52%	15 343	4,23%	7 201	1,64%	-53,07%
S/TOTAL	23 698	6,01%	27 907	7,70%	34 795	7,94%	24,68%
TOTAL	394 609	100%	362 324	100%	438 181	100%	20,94%

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En milliers de Dinars

	31/12/2013		31/12/2014		31/12/2015		Variation 2014-2015
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	16 457	4,17%	19 575	5,40%	22 467	5,13%	14,77%
Industrie	94 074	23,84%	81 617	22,53%	110 561	25,23%	35,46%
Tourisme	43 579	11,04%	36 238	10,00%	38 188	8,72%	5,38%
Commerce et Services	190 201	48,20%	177 937	49,11%	201 939	46,09%	13,49%
Bâtiments et Travaux Publics	50 298	12,75%	46 956	12,96%	65 024	14,84%	38,48%
TOTAL	394 609	100%	362 324	100%	438 181	100%	20,94%

3.2.3. Évolution des Mises en Force

La société a enregistré une hausse des mises en force qui se sont élevées à 312 669 milliers de dinars au 31/12/2015 contre 295 026 milliers de dinars au 31/12/2014, soit une progression de 5,98% sur la période. La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

	31/12/2013		31/12/2014		31/12/2015		Variation 2014-2015
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	32 315	10,64%	29 990	10,17%	33 989	10,87%	13,33%
Matériel de transport léger	156 149	51,43%	162 356	55,03%	168 851	54,00%	4,00%
Matériel de BTP	42 301	13,93%	32 784	11,11%	39 307	12,57%	19,90%
Équipement informatique	3 076	1,01%	2 119	0,72%	2 759	0,88%	30,20%
Équipement industriel	34 616	11,40%	30 849	10,46%	27 407	8,77%	-11,16%
Autres	20 378	6,71%	14 780	5,01%	20 947	6,70%	41,73%
S/TOTAL	288 835	95,14%	272 878	92,49%	293 261	93,79%	7,47%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	9 494	3,13%	9 546	3,24%	15 062	4,82%	57,78%
Immeubles de bureaux	5 270	1,74%	12 602	4,27%	4 346	1,39%	-65,51%
S/TOTAL	14 764	4,86%	22 148	7,51%	19 408	6,21%	-12,37%
TOTAL	303 599	100%	295 026	100%	312 669	100%	5,98%

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

	31/12/2013		31/12/2014		31/12/2015		Variation 2014-2015
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	11 435	3,77%	15 886	5,38%	15 718	5,03%	-1,06%
Industrie	77 919	25,66%	67 053	22,73%	71 982	23,02%	7,35%
Tourisme	36 114	11,90%	31 195	10,57%	30 950	9,90%	-0,79%
Commerce et Services	142 039	46,78%	142 732	48,38%	148 940	47,64%	4,35%
Bâtiments et Travaux Publics	36 092	11,89%	38 160	12,93%	45 079	14,42%	18,13%
Total	303 599	100%	295 026	100%	312 669	100%	5,98%

3.2.4. Évolution des encours financiers

La société a enregistré une hausse de ses encours financiers qui se sont élevés à 611 603 milliers de dinars au 31/12/2015 contre 577 387 milliers de dinars au 31/12/2014, soit une progression de 5,93% sur la période.

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

En milliers de Dinars							
	31/12/2013		31/12/2014		31/12/2015		Variation 2014-2015
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	61 002	10,75%	59 528	10,31%	60 877	9,95%	2,27%
Matériel de transport léger	236 496	41,67%	259 753	44,99%	285 408	46,67%	9,88%
Matériel de BTP	76 907	13,55%	72 338	12,53%	74 964	12,26%	3,63%
Équipement informatique	4 599	0,81%	4 021	0,70%	4 397	0,72%	9,35%
Équipement industriel	66 428	11,70%	68 971	11,95%	70 944	11,60%	2,86%
Autres	54 093	9,53%	47 591	8,24%	48 540	7,94%	1,99%
S/TOTAL	499 525	88,03%	512 202	88,71%	545 130	89,13%	6,43%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	36 723	6,47%	34 562	5,99%	36 992	6,05%	7,03%
Immeubles de bureaux	31 195	5,49%	30 623	5,30%	29 481	4,82%	-3,73%
S/TOTAL	67 918	11,96%	65 185	11,29%	66 473	10,87%	1,98%
TOTAL	567 443	100%	577 387	100%	611 603	100%	5,93%

La répartition sectorielle de ces encours est la suivante :

En milliers de Dinars

	31/12/2013		31/12/2014		31/12/2015		Variation 2014-2015
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	21 494	3,79%	25 316	4,38%	28 976	4,74%	14,46%
Industrie	152 476	26,87%	152 264	26,37%	158 488	25,91%	4,09%
Tourisme	48 591	8,56%	47 359	8,20%	48 546	7,94%	2,51%
Commerce et Services	282 212	49,74%	284 075	49,20%	297 466	48,64%	4,71%
Bâtiments et Travaux Publics	62 670	11,04%	68 372	11,84%	78 127	12,77%	14,27%
TOTAL	567 443	100%	577 387	100%	611 603	100%	5,93%

3.2.5. Évolution des engagements de la société sur la clientèle au cours des trois derniers exercices

Les engagements nets ont progressé de 6,37% passant de 584 256 milliers de dinars au 31/12/2014 à 621 504 milliers de dinars au 31/12/2015.

En Dinars

	2015	2014	2013
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	620 515 626	582 050 496	575 613 727
Créances classées (1)	39 679 633	38 089 732	35 953 220
Classe 2	3 313 161	3 042 448	4 052 458
Classe 3	3 668 153	2 330 124	379 462
Classe 4	32 698 319	32 717 160	31 521 300
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)	660 195 261	620 140 229	611 566 948
Total brut des créances (Bilan) (3)	636 361 330	601 894 326	589 560 011
Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)	31 817 359	29 745 198	28 668 996
- Provisions affectées	28 731 953	26 753 656	25 962 082
- Produits réservés	3 085 406	2 991 542	2 706 913
Provisions et Agios réservés sur créances courantes (5)	0	0	0
Avances et acomptes reçus (6)	6 873 548	6 138 654	8 128 551
Engagements nets (2) – (4) – (5) – (6)	621 504 354	584 256 377	574 769 402
Ratio des créances classées (1) / (3)	6,24%	6,33%	6,10%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4)/(1)	80,19%	78,10%	79,74%

3.3 Description de l'activité au 30 juin 2016

3.3.1. Situation de Tunisie Leasing par rapport au secteur du leasing au 30/06/2016

La part de marché de Tunisie Leasing en termes d'approbations et de mises en forces se sont appréciées passant respectivement de 18,7% et 17,2% au 30 juin 2015 à 24,4% et 20,9% au 30 juin 2016.

La part de marché des encours s'est apprécié aussi passant de 19,6% au 30 juin 2015 à 21,1% au 30 juin 2016.

En Millions de Dinars

	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing			Part de marché de TL		
	30/06/16	30/06/15	31/12/15	30/06/16	30/06/15	31/12/15	30/06/16	30/06/15	31/12/15
Approbations	1 234	1 106	2 162	301	206	438	24,4%	18,7%	20,3%
Mises en force	913	855	1 729	191	147	313	20,9%	17,2%	18,1%
Encours	3 140	2 991	3 167	662	586	612	21,1%	19,6%	19,3%

*Source : CIL

3.3.2. Évolution des approbations

Le montant des approbations au 30/06/2016 s'est élevé à 301 226 milliers de dinars contre 206 410 milliers de dinars au 30/06/2015, soit une progression de 45,94%. La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

En milliers de Dinars

	30/06/2016		30/06/2015		31/12/2015		Variation S1 2016-S1 2015
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	40 173	13,34%	23 524	11,40%	47 923	10,94%	70,77%
Matériel de transport léger	141 468	46,96%	99 447	48,18%	221 816	50,62%	42,25%
Matériel de BTP	43 989	14,60%	29 048	14,07%	53 449	12,20%	51,44%
Équipement informatique	1 250	0,41%	1 511	0,73%	3 551	0,81%	-17,27%
Équipement industriel	28 520	9,47%	15 545	7,53%	44 982	10,27%	83,47%
Autres	29 844	9,91%	17 054	8,26%	31 665	7,23%	75,00%
S/TOTAL	285 244	94,69%	186 129	90,17%	403 386	92,06%	53,25%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	12 848	4,27%	15 711	7,61%	27 594	6,30%	-18,22%
Immeubles de bureaux	3 134	1,04%	4 570	2,21%	7 201	1,64%	-31,42%
S/TOTAL	15 982	5,31%	20 281	9,83%	34 795	7,94%	-21,20%
TOTAL	301 226	100%	206 410	100%	438 181	100%	45,94%

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En milliers de Dinars

	30/06/2016		30/06/2015		31/12/2015		Variation S1 2016-S1 2015
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	16 227	5,39%	9 839	4,77%	22 467	5,13%	64,93%
Industrie	62 412	20,72%	51 336	24,87%	110 561	25,23%	21,58%
Tourisme	28 016	9,30%	19 991	9,69%	38 188	8,72%	40,14%
Commerce et Services	128 557	42,68%	89 497	43,36%	201 939	46,09%	43,64%
Bâtiments et Travaux Publics	66 014	21,92%	35 747	17,32%	65 024	14,84%	84,67%
TOTAL	301 226	100%	206 410	100%	438 181	100%	45,94%

3.3.3. Évolution des Mises en Force

La société a enregistré une hausse des mises en force qui se sont élevées à 191 148 milliers de dinars au 30/06/2016 contre 146 955 milliers de dinars au 30/06/2015, soit une progression de 30,07% sur la période. La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

En milliers de Dinars

	30/06/2016		30/06/2015		31/12/2015		Variation S1 2016-S1 2015
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	21 739	11,37%	16 744	11,39%	33 989	10,87%	29,83%
Matériel de transport léger	105 427	55,15%	76 861	52,30%	168 851	54,00%	37,17%
Matériel de BTP	26 410	13,82%	21 794	14,83%	39 307	12,57%	21,18%
Équipement informatique	950	0,50%	991	0,67%	2 759	0,88%	-4,14%
Équipement industriel	17 590	9,20%	12 171	8,28%	27 407	8,77%	44,52%
Autres	14 395	7,53%	8 842	6,02%	20 947	6,70%	62,80%
S/TOTAL	186 511	97,57%	137 403	93,50%	293 261	93,79%	35,74%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	3 996	2,09%	7 888	5,37%	15 062	4,82%	-49,34%
Immeubles de bureaux	641	0,34%	1 664	1,13%	4 346	1,39%	-61,48%
S/TOTAL	4 637	2,43%	9 552	6,50%	19 408	6,21%	-51,46%
TOTAL	191 148	100%	146 955	100%	312 669	100%	30,07%

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

En milliers de Dinars

	30/06/2016		30/06/2015		31/12/2015		Variation S1 2016-S1 2015
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	12 283	6,43%	6 600	4,49%	15 718	5,03%	86,11%
Industrie	41 809	21,87%	35 021	23,83%	71 982	23,02%	19,38%
Tourisme	18 505	9,68%	15 946	10,85%	30 950	9,90%	16,05%
Commerce et Services	83 819	43,85%	65 537	44,60%	148 940	47,64%	27,90%
Bâtiments et Travaux Publics	34 732	18,17%	23 851	16,23%	45 079	14,42%	45,62%
Total	191 148	100%	146 955	100%	312 669	100%	30,07%

3.3.4. Évolution des encours financiers

La société a enregistré une hausse de ses encours financiers qui se sont élevés à 661 509 milliers de dinars au 30/06/2016 contre 586 045 milliers de dinars au 30/06/2015, soit une progression de 12,88% sur la période.

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

En milliers de Dinars

	30/06/2016		30/06/2015		31/12/2015		Variation S1 2016-S1 2015
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	67 852	10,26%	59 038	10,07%	60 877	9,95%	14,93%
Matériel de transport léger	320 000	48,37%	266 459	45,47%	285 408	46,67%	20,09%
Matériel de BTP	82 196	12,43%	75 551	12,89%	74 964	12,26%	8,80%
Équipement informatique	4 112	0,62%	3 819	0,65%	4 397	0,72%	7,67%
Équipement industriel	72 804	11,01%	68 095	11,62%	70 944	11,60%	6,92%
Autres	50 938	7,70%	46 551	7,94%	48 540	7,94%	9,42%
S/TOTAL	597 902	90,38%	519 513	88,65%	545 130	89,13%	15,09%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	35 861	5,42%	36 094	6,16%	36 992	6,05%	-0,65%
Immeubles de bureaux	27 746	4,19%	30 437	5,19%	29 481	4,82%	-8,84%
S/TOTAL	63 607	9,62%	66 531	11,35%	66 473	10,87%	-4,39%
TOTAL	661 509	100%	586 044	100%	611 603	100%	12,88%

La répartition sectorielle de ces encours est la suivante :

En milliers de Dinars

	30/06/2016		30/06/2015		31/12/2015		Variation S1 2016-S1 2015
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	33 461	5,06%	25 951	4,43%	28 976	4,74%	28,94%
Industrie	167 297	25,29%	154 168	26,31%	158 488	25,91%	8,52%
Tourisme	55 667	8,42%	48 400	8,26%	48 546	7,94%	15,01%
Commerce et Services	311 813	47,14%	282 314	48,17%	297 466	48,64%	10,45%
Bâtiments et Travaux Publics	93 271	14,10%	75 211	12,83%	78 127	12,77%	24,01%
TOTAL	661 509	100%	586 044	100%	611 603	100%	12,88%

3.3.5. Évolution des engagements de la société sur la clientèle

Les engagements nets ont progressé de 14,96% passant de 596 511 milliers de dinars au 30/06/2015 à 685 742 milliers de dinars au 30/06/2016.

En Dinars

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	681 113 511	592 670 266	620 515 626
Créances classées (1)	47 311 881	41 969 284	39 679 633
Classe 2	8 550 663	6 489 049	3 313 161
Classe 3	4 909 107	864 668	3 668 153
Classe 4	33 852 111	34 615 567	32 698 319
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)	728 425 392	634 639 550	660 195 261
Total brut des créances (Bilan) (3)	688 747 536	611 705 534	636 361 330
Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)	34 870 385	31 682 836	31 817 359
- Provisions affectées	30 889 642	28 327 473	28 731 953
- Produits réservés	3 980 743	3 355 363	3 085 406
Provisions et Agios réservés sur créances courantes (5)	0	0	0
Avances et acomptes reçus (6)	7 813 154	6 445 593	6 873 548
Engagements nets (2) – (4) – (5) – (6)	685 741 853	596 511 121	621 504 354
Ratio des créances classées (1) / (3)	6,87%	6,86%	6,24%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4) / (1)	73,70%	75,49%	80,19%

3.4 Description de l'activité au 30 septembre 2016

3.4.1. Situation de Tunisie Leasing par rapport au secteur du leasing au 30/09/2016

La part de marché de Tunisie Leasing en termes d'approbations et de mises en forces se sont appréciées passant respectivement de 20,1% et 17,5% au 30 septembre 2015 à 23,9% et 21,7% au 30 septembre 2016.

La part de marché des encours s'est apprécié aussi passant de 19,3% au 30 septembre 2015 à 21,1% au 30 septembre 2016.

En Millions de Dinars

	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing			Part de marché de TL		
	30/09/16	30/09/15	31/12/15	30/09/16	30/09/15	31/12/15	30/09/16	30/09/15	31/12/15
Approbations	1 719	1 559	2 162	410	313	438	23,9%	20,1%	20,3%
Mises en force	1 338	1 260	1 729	290	220	313	21,7%	17,5%	18,1%
Encours	3 198	3 069	3 167	675	593	612	21,1%	19,3%	19,3%

*Source : CIL

3.4.2. Évolution des approbations

Le montant des approbations au 30/09/2016 s'est élevé à 409 570 milliers de dinars contre 312 545 milliers de dinars au 30/09/2015, soit une progression de 31,04%. La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

En milliers de Dinars

	30/09/2016		30/09/2015		31/12/2015		Variation T3 2016-T3 2015
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS	385 301	94,07%	281 928	90,20%	403 386	92,06%	36,67%
IMMOBILIERS	24 269	5,93%	30 617	9,80%	34 795	7,94%	-20,73%
TOTAL	409 570	100%	312 545	100%	438 181	100%	31,04%

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En milliers de Dinars

	30/09/2016		30/09/2015		31/12/2015		Variation T3 2016-T3 2015
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	23 923	5,84%	14 000	4,48%	22 467	5,13%	70,88%
Industrie	86 738	21,18%	77 667	24,85%	110 561	25,23%	11,68%
Tourisme	37 299	9,11%	28 996	9,28%	38 188	8,72%	28,63%
Commerce et Services	183 038	44,69%	141 672	45,33%	201 939	46,09%	29,20%
Bâtiments et Travaux Publics	78 572	19,18%	50 210	16,06%	65 024	14,84%	56,49%
TOTAL	409 570	100%	312 545	100%	438 181	100%	31,04%

3.4.3. Évolution des Mises en Force

La société a enregistré une hausse des mises en force qui se sont élevées à 289 780 milliers de dinars au 30/09/2016 contre 220 041 milliers de dinars au 30/09/2015, soit une progression de 31,69% sur la période. La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

En milliers de Dinars

	30/09/2016		30/09/2015		31/12/2015		Variation T3 2016-T3 2015
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS	281 065	96,99%	205 741	93,50%	293 261	93,79%	36,61%
IMMOBILIERS	8 715	3,01%	14 300	6,50%	19 408	6,21%	-39,06%
TOTAL	289 780	100%	220 041	100%	312 669	100%	31,69%

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

En milliers de Dinars

	30/09/2016		30/09/2015		31/12/2015		Variation T3 2016-T3 2015
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	18 596	6,42%	10 071	4,58%	15 718	5,03%	84,65%
Industrie	61 515	21,23%	50 333	22,87%	71 982	23,02%	22,22%
Tourisme	30 409	10,49%	23 868	10,85%	30 950	9,90%	27,40%
Commerce et Services	124 951	43,12%	101 795	46,26%	148 940	47,64%	22,75%
Bâtiments et Travaux Publics	54 309	18,74%	33 974	15,44%	45 079	14,42%	59,85%
Total	289 780	100%	220 041	100%	312 669	100%	31,69%

3.4.4. Évolution des encours financiers

La société a enregistré une hausse de ses encours financiers qui se sont élevés à 675 311 milliers de dinars au 30/09/2016 contre 593 191 milliers de dinars au 30/09/2015, soit une progression de 13,84% sur la période.

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

En milliers de Dinars

	30/09/2016		30/09/2015		31/12/2015		Variation T3 2016-T3 2015
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS	613 653	90,87%	526 260	88,72%	545 130	89,13%	16,61%
IMMOBILIERS	61 658	9,13%	66 931	11,28%	66 473	10,87%	-7,88%
TOTAL	675 311	100%	593 191	100%	611 603	100%	13,84%

La répartition sectorielle de ces encours est la suivante :

En milliers de Dinars

	30/09/2016		30/09/2015		31/12/2015		Variation T3 2016-T3 2015
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	35 644	5,28%	26 549	4,48%	28 976	4,74%	34,26%
Industrie	167 697	24,83%	155 077	26,14%	158 488	25,91%	8,14%
Tourisme	55 469	8,21%	48 713	8,21%	48 546	7,94%	13,87%
Commerce et Services	315 792	46,76%	286 140	48,24%	297 466	48,64%	10,36%
Bâtiments et Travaux Publics	100 709	14,91%	76 712	12,93%	78 127	12,77%	31,28%
TOTAL	675 311	100%	593 191	100%	611 603	100%	13,84%

3.4.5. Évolution des engagements de la société sur la clientèle

Les engagements nets ont progressé de 16,19% passant de 596 941 milliers de dinars au 30/09/2015 à 693 574 milliers de dinars au 30/09/2016.

En Dinars

	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	681 546 176	585 196 065	620 515 626
Créances classées (1)	57 115 105	56 021 346	39 679 633
Classe 2	16 084 560	17 366 582	3 313 161
Classe 3	5 961 086	817 377	3 668 153
Classe 4	35 069 459	37 837 387	32 698 319
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)	738 661 281	641 217 411	660 195 261
Total brut des créances (Bilan) (3)	704 847 601	622 188 747	636 361 330
Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)	37 867 914	37 949 295	31 817 359
- Provisions affectées	33 336 199	33 566 524	28 731 953
- Produits réservés	4 561 715	4 382 771	3 085 406
Provisions et Agios réservés sur créances courantes (5)	0	0	0
Avances et acomptes reçus (6)	7 209 626	6 327 024	6 873 548
Engagements nets (2) – (4) – (5) – (6)	693 583 741	596 941 092	621 504 354
Ratio des créances classées (1) / (3)	8,10%	9,00%	6,24%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4) / (1)	66,30%	67,74%	80,19%

3.5 Indicateurs d'activité au 30 septembre 2016

En milliers de Dinars

	Troisième Trimestre			Cumul			Année 2015 (*)
	30/09/2016	30/09/2015 (**)	Variation	30/09/2016	30/09/2015 (**)	Variation	
Approbations	108 386	106 134	2,12%	409 570	312 545	31,04%	438 181
Mises en Force	98 552	73 085	34,85%	289 780	220 041	31,69%	312 669
Encours financiers				675 311	593 191	13,84%	611 603
Total des Engagements Courants (a)				647 732	566 167	14,41%	596 619
Total des Engagements Classés (b)				57 115	56 021	1,95%	39 680
Total des Engagements (c)=a+b				704 847	622 188	13,29%	636 299
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)				8,10%	9,00%		6,24%
Ressources d'Emprunts				568 751	470 720	20,83%	487 756
Capitaux Propres avant résultat de l'exercice				118 611	118 112	0,42%	118 112
Revenus Bruts de Leasing (1)	88 881	80 081	10,99%	258 850	238 216	8,66%	321 791
Revenus Nets de Leasing	17 416	14 364	21,25%	47 872	42 088	13,74%	56 817
Produits Nets de Leasing	8 195	6 715	22,04%	27 223	24 367	11,72%	29 633
Total des Charges d'Exploitation	3 686	3 643	1,18%	11 921	10 890	9,47%	14 783
Trésorerie Nette				1 182	(21 012)		(14 553)

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Données actualisées

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : les contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers : encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Total engagements : encours financiers + impayés

Revenus bruts du leasing : loyers du leasing (contrats conclus avant le 01-01-2008) + Intérêts intercalaires + Intérêts sur créances de leasing (contrats conclus après le 01-01-2008)

Revenus nets de leasing : Intérêts sur créances de leasing

Produits nets de leasing : Revenus nets de leasing + produits des placements - charges financières

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication.

Répartition des Approbations par Secteur et par Type :

Secteur d'activité	3ème Trimestre							Var	Cumul					Année 2015	
	2016			2015			2016			2015		Var			
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier		Immobilier	Total					
Agriculture	7 637	60	7 697	4 161	0	4 161	84,98%	23 663	260	23 923	13 250	750	14 000	70,88%	22 467
Industrie	22 727	1 575	24 302	21 005	5 326	26 331	-7,71%	81 797	4 940	86 737	60 581	17 086	77 667	11,68%	110 561
Bâtiments & Travaux Publics	12 120	439	12 559	14 416	157	14 572	-13,81%	77 353	1219	78 572	48 986	1224	50 210	56,49%	65 024
Tourisme (2)	9 283	0	9 283	9 005	0	9 005	3,09%	37 299	0	37 299	28 763	233	28 996	28,63%	38 188
Services & Commerce	48 331	6 214	54 545	47 211	4 854	52 065	4,76%	165 188	17 852	183 038	130 347	11 325	141 672	29,20%	201 939
Totaux	100 098	8 288	108 386	95 798	10 336	106 134	2,12%	385 301	24 269	409 570	186 129	30 617	312 545	31,04%	438 181

Répartition des Mises en Force par Secteur et par Type :

Secteur d'activité	3ème Trimestre						Cumul						Année 2015		
	2016			2015			Var	2016			2015			Var	
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier			Total
Agriculture	6 313	0	6 313	2 861	611	3 471	81,88%	18 466	130	18 596	9 461	611	10 071	84,65%	15 718
Industrie	18 943	739	19 682	13 662	1 650	15 312	28,54%	59 268	2 247	61 515	43 615	6 718	50 333	22,22%	71 982
Bâtiments & Travaux Publics	19 046	532	19 577	10 261	0	10 261	90,79%	53 777	532	54 309	33 568	406	33 974	59,85%	45 079
Tourisme (2)	11 905	0	11 905	7 922	0	7 922	50,28%	30 410	0	30 410	23 635	233	23 868	27,41%	30 950
Services & Commerce	38 325	2 750	41 075	33 632	2 488	36 120	13,72%	119 146	5 805	124 951	95 462	6 332	101 795	22,75%	148 940
Totaux	94 532	4 021	98 552	68 337	4 748	73 085	34,85%	281 066	8 715	289 780	205 740	14 300	220 041	31,69%	312 669

(2) Ce secteur représente principalement l'activité de location de voitures.

Faits Saillants du Troisième Trimestre 2016

- Augmentation des approbations et des mises en force de plus de 30% en comparaison au 30 septembre 2015.
- Augmentation des Produits Nets de Leasing de 11,72% par rapport au 30 septembre 2015.
- Ouverture à Bizerte de la 10^{ème} agence de Tunisie Leasing.
- Mobilisation de 15,4 MDT sous forme de ressources extérieures avec une couverture totale du risque de change.

3.6 Organisation de Tunisie Leasing

Organigramme

Tunisie Leasing est gouvernée par un Conseil d'Administration et une Direction Générale. Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son administration.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le conseil.

Fonctionnement

Le Conseil d'Administration est assisté par 4 comités :

- Comité Permanent d'Audit Interne
- Comité Exécutif de crédit
- Comité des Risques
- Comité de Rémunération

Comité Permanent d'Audit Interne :

Depuis l'année 2000, la société a mis en place un **Comité Permanent d'Audit Interne**, placé sous l'autorité du Conseil d'Administration. Les membres composant ce comité, tel que décidé par le conseil du 2 Juin 2015 sont :

- Monsieur Kamel LOUHAICHI (Président)
- Monsieur Mehdi TAMERZISTE
- Monsieur Mehrez RIAHI représentant d'AMEN BANK

Le comité permanent d'Audit Interne peut inviter à ses réunions tout membre de l'organe de direction, les commissaires aux comptes ainsi que toute autre personne dont la présence est jugée utile. Il établit un rapport d'activité qu'il soumet au Conseil d'Administration.

Concernant l'exercice 2015, le comité permanent d'audit interne a élaboré un rapport d'activité qui a fait l'objet d'une présentation au cours de la réunion du Conseil d'Administration du 26 avril 2016. Les principaux constats évoqués concernent :

- La fiabilité du Reporting Comptable et Financier des activités de TLS et de ses systèmes d'information ;
- L'efficacité du contrôle interne et des procédures ;
- Le système de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques ;
- L'efficacité du contrôle de conformité ;
- L'étendue des travaux d'audit interne et externe ;
- Le suivi de l'audit des filiales.

Comité Exécutif de Crédit :

Les membres composant ce comité, tel que décidé par le conseil du 2 Juin 2015 sont :

- Monsieur Fethi MESTIRI
- Monsieur Khaled TAKTAK, représentant de STUSID
- Monsieur Karim BEN YEDDER représentant de PGI
- Monsieur Mohamed BOURAOUI

Le comité exécutif de crédit est chargé notamment d'examiner l'activité de financement de l'établissement. À cet effet, il approuve à l'avance tous les engagements en leasing dépassant 7,5% des fonds propres de base de la société.

La Direction Générale est autorisée à reconstituer les approbations accordées par le comité et remboursées d'un égal montant. Le comité donne son avis au conseil sur certaines catégories de crédit notamment :

- Les crédits de restructuration dont le montant et la durée dépassent les limites fixées par le conseil ;
- Les crédits qui entraîneraient un dépassement par rapport au seuil fixé par le comité des risques ;
- Les crédits accordés, restructurés ou radiés au bénéfice des parties liées au sens de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédit et de l'article 200 du code des sociétés commerciales ; et
- Les crédits accordés aux clients classés au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Comité des risques :

Les membres composant ce comité, tel que décidé par le conseil du 2 Juin 2015 sont :

- Monsieur Abdelaziz RASSAA (Président)
- Monsieur Jalel EL HENCHIRI
- Monsieur Lotfi BEN HAJ KACEM représentant de COMAR

Concernant l'exercice 2015, le comité des risques a élaboré un rapport d'activité qui a fait l'objet d'une présentation au cours de la réunion du conseil d'administration du 26 avril 2016. Les principaux points évoqués lors de cette réunion concernent :

- Approbation des Rapports Trimestriels adressés à la Banque Centrale de Tunisie et qui porte sur la conformité de Tunisie Leasing par rapport aux ratios prudentiels ;
- Analyse Trimestrielle du Portefeuille et de la Qualité du Risque ;
- Examen Trimestriel du Rapport des Engagements de la filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA) ;
- Revue Trimestrielle de l'Activité Commerciale (Approbations, Mises en force, Encours financiers, Taux de placement et Part de marché)
- Revue du Rapport de Notation de Fitch Rating ;
- Examen des Indicateurs d'Activité de l'Agence de Gafsa ;
- Suivi de la Mise en place du Plan de Reprise Informatique (PRI) ;
- Examen des Résultats de Contrôle Social (TL) & Fiscal (TL-SIMT) ;
- Revue des Dossiers Radiés (Write Off) en 2015 ;

- Examen et Mise à jour de la Cartographie des Risques ;
- Examen du Rapport Annuel sur la Mesure et la Surveillance des Risques destiné à la Banque Centrale de Tunisie ;
- Revue du Rapport Annuel sur le Contrôle Interne destiné à la Banque Centrale de Tunisie ;
- Revue des Lettres de Direction des Commissaires aux Comptes ;
- Examen de la Cartographie des Risques Opérationnels de TL (Leasing Auto & Leasing Equipement).

Comité de rémunération :

Les membres composant ce comité, tel que décidé par le conseil du 2 Juin 2015 sont :

- Monsieur Karim BEN YEDDER représentant de PGI
- Monsieur Mohamed El Fadhel KHALIL représentant de PARENIN

Le comité des rémunérations assiste le conseil d'administration pour la nomination des membres de l'organe de direction et les responsables de l'encadrement supérieur et la fixation de leur rémunération.

Cellule de Contrôle de la Conformité :

La fonction conformité est assurée par Madame Jihene TABBOUBI

La cellule de conformité veille et participe à la mise en conformité des procédures internes avec les lois, les dispositions réglementaires, les circulaires et les normes professionnelles et déontologiques. Elle a pour objectif :

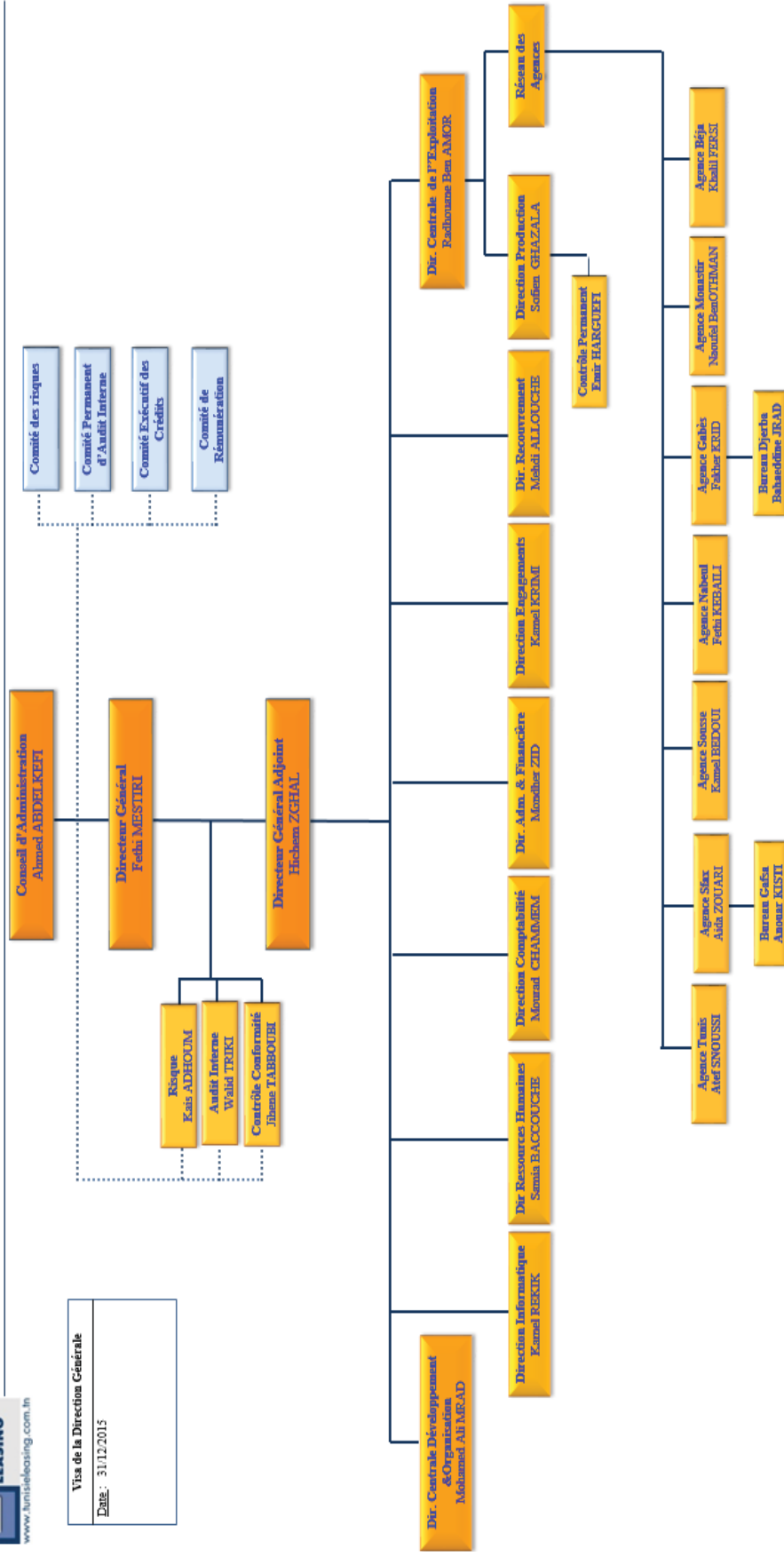
- d'identifier et de cerner les risques de non-conformité ;
- d'évaluer leurs effets sur l'activité de l'établissement ;
- d'organiser et structurer les contrôles relatifs à la conformité ;
- d'assister les services et les structures opérationnelles de l'établissement afin de garantir la conformité.

Il est à signaler par ailleurs que les commissaires aux comptes ont relevé dans leurs rapports sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2015 certaines faiblesses notamment :

- Incompatibilité du manuel de procédures avec la situation actuelle de la société suite à la refonte du système d'information ;
- Absence d'une cellule de comptabilité analytique ;
- Absence d'un plan de continuité d'activité conformément aux dispositions de l'article 15 de la circulaire n° 2006-19 ;
- La non-conformité aux dispositions de l'article 8 de la circulaire 2006-6 relative à la mise en place d'un système de contrôle de conformité au sein des établissements de crédit ;
- Non-respect de la procédure interne ;
- Non-respect des dispositions de la circulaire 2013-15 relatif à l'identification des principaux actionnaires et associés.

L'organigramme fonctionnel actuel de Tunisie Leasing arrêté au mois de Décembre 2015, se présente comme suit :

Organigramme Général de Tunisie Leasing



Système d'information :

Le système d'information de Tunisie Leasing est centralisé au niveau du siège. Ce système comporte 120 PC répartis entre le siège et les agences distantes. Ces agences sont connectées au siège via des liaisons sécurisées MPLS pour leurs permettre de travailler en temps réel dans des conditions confortables.

Ce système est basé sur un noyau qui est l'application métier (logiciel de leasing) de Tunisie Leasing. Autour de ce noyau d'autres applications ont été développées telles que logiciel de recouvrement, logiciel de gestion des effets de règlement,

Les principaux logiciels utilisés sont les suivants :

- Logiciel de Leasing (CASSIOPAE) : permet la gestion des cotations financières, la production des documents administratifs et contractuels relatifs aux clients et fournisseurs, la facturation des loyers et accessoires, la saisie des règlements clients et fournisseurs et la génération des écritures comptables correspondantes à tous ces aspects. Il intègre un Workflow et une solution de GED.
- Logiciel Comptable : permet la gestion de l'ensemble des aspects comptables d'une entreprise.
- Logiciel de Paie : gestion de la paie du personnel de TL.
- Logiciel d'immobilisation propre : permet le suivi de l'immobilisation propre de TL.
- Logiciel de gestion des effets de règlement (GER) : solution de gestion du portefeuille des effets de règlements client. Il permet de :
 - ◆ Créer les chaînes d'effets associées aux contrats de leasing,
 - ◆ Gérer l'évolution de la gestion des effets jusqu'à leurs remises en banque (Edition de bordereau et échange de données avec la banque sur support magnétique).
 - ◆ Suivre la présentation mensuelle des effets pour règlement et déclaration des impayés.
 - ◆ Générer des lettres de relance pour les effets déclarés impayés.
 - ◆ Générer des lettres huissier dans le cas d'impayés à répétition.
 - ◆ Gérer les demandes de retrait des effets de la banque dans le cadre du lancement d'une procédure contentieuse.
- Logiciel de recouvrement (ROC) : solution de gestion du portefeuille clients du service recouvrement. Il a pour rôle de :
 - ◆ Définir d'une manière précise le portefeuille d'un recouvreur,
 - ◆ Offrir au recouvreur un agenda gérant l'ensemble des activités de relance de son portefeuille client.
 - ◆ Optimiser la relance par un algorithme de priorité tenant compte de l'évolution de la situation du client.
 - ◆ Consulter par le biais d'écrans synthétiques, toutes les informations issues du SI, utiles pour le traitement de la relance (Extrait de compte, Liste contrat, Type matériel loué, Garantie, Historique des relances, échéancier global futur, etc.).
 - ◆ Générer des lettres de relance (personnalisée par client ou de masse par catégorie de client).
 - ◆ Superviser l'activité du service recouvrement.

- Logiciel de contentieux (JURILEASE) : solution de gestion du portefeuille des clients contentieux. Ce logiciel a pour rôle de :
 - ◆ Consulter par le biais d'écrans synthétiques, toutes les informations issues d'une base de données d'exploitation, utiles pour le traitement des dossiers contentieux.
 - ◆ Saisir toutes les informations spécifiques au traitement du dossier par le service contentieux (avocats, huissiers, procédures contentieuses...).
 - ◆ Offrir aux exploitants des fonctionnalités, utiles pour la gestion des portefeuilles et pour le contrôle de l'avancement des dossiers.
 - ◆ Tenir un agenda comportant pour chaque client tous les événements, relances... avec des dates de début, des dates de relance et des dates de fin. Cet agenda permettra à la fois de tenir l'historique des dossiers et de faciliter les relances.
- Logiciel pour la gestion de l'action commerciale (Microsoft Dynamics CRM) : ce logiciel a pour objectif de :
 - ◆ Améliorer la connaissance client
 - ◆ Rationaliser le ciblage des clients en optimisant le choix de la population à prospecter.
 - ◆ Optimiser le suivi des actions commerciales par téléphone et sur le terrain et le suivi des opportunités d'affaires grâce à l'utilisation d'un agenda.
 - ◆ Faciliter les actions de relance téléphonique des clients
 - ◆ Planifier et réaliser des actions de marketing.
 - ◆ Pouvoir superviser les actions menées par les équipes commerciales
 - ◆ Editer des états de reporting pour rendre compte des actions menées et quantifier leur efficacité.
- Logiciel de gestion du service assurance (ASSURLEASE) : ce logiciel permet la gestion du service d'assurance ; une application logicielle a été réalisée permettant de gérer la chaîne de traitement de l'adhésion au service depuis la demande du client à la facturation et paiement de l'assureur.
- Logiciel de gestion des paiements fournisseurs (IMPRESSION CHEQUE) : application permettant l'automatisation de l'impression des chèques fournisseurs. Les principales fonctionnalités de cette solution sont :
 - ◆ Gestion des souches de chéquiers,
 - ◆ Automatisation de l'impression des chèques et oblitération des documents payés.
- Accès au système d'information de la BCT : Tunisie leasing dispose d'un accès permanent à la centrale des risques et des chèques impayés de la Banque Centrale de Tunisie. Il permet la consultation des engagements des clients auprès du secteur financier et leurs incidents de paiement.

Il est à signaler, par ailleurs, que les commissaires aux comptes ont révélé dans leurs rapports sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2015 certaines faiblesses notamment :

- **La société ne dispose pas actuellement d'un plan de continuité d'activité ce qui risque d'entraver le fonctionnement normal de son système informatique en exploitation en cas de sinistre grave ;**
- **Absence d'un processus de contrôle de la synchronisation entre la base SQL et Oracle ;**
- **Absence d'une procédure pour la gestion des habilitations ;**
- **Absence d'une gestion de sauvegardes.**

3.7 Les facteurs de risque et la nature spéculative de l'activité de la société

En tant qu'établissement financier, Tunisie Leasing, est confrontée aux risques suivants :

➤ Le risque de crédit :

L'article 22 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Afin de maîtriser ce risque, la direction d'exploitation se charge du montage des propositions de financement qui sont par la suite analysées par le service étude sur la base d'un outil de scoring. Ces dossiers seront en dernière étape, traités par le comité interne de crédit (financement ne dépassant pas 300 mDT).

La direction des risques de Tunisie Leasing intervient, d'une part pour le suivi et le contrôle de risque et d'autre part, pour la participation aux décisions relatives aux dossiers en dehors de la délégation de Tunisie Leasing au sein du comité exécutif de crédit (financement entre 300 mDT et 1 MDT) ou du Conseil d'Administration (financement supérieur à 1 MDT).

Il est à signaler à ce niveau que les commissaires aux comptes ont révélé dans leurs rapports sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2015 le non-respect de la procédure interne en matière d'octroi des crédits.

➤ Le risque de marché :

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter :

- des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La société n'est pas exposée au risque de change, dans la mesure où ses avoirs et ses engagements sont contractés et libellés en Dinars Tunisiens.

➤ Le risque global de taux d'intérêt :

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque global de taux est défini comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Certaines ressources de la société sont indexées au taux du marché monétaire (TMM), ce qui engendre un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe. Pour faire face à ce risque, Tunisie Leasing a essayé de diversifier ses ressources de financement, à court et moyen terme, auprès des banques et du marché financier à la fois à taux fixe et à taux variable.

➤ Le risque de liquidité :

L'article 38 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque, un comité interne est tenu mensuellement afin d'assurer une meilleure allocation des actifs et des passifs de la société.

➤ Risque de règlement :

Selon l'article 42 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque de règlement s'entend comme le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit de lui livrer les

instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement de crédit a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

La direction financière à travers le service recouvrement se charge du suivi des impayés et des actions de recouvrement. Les dossiers contentieux sont gérés par le service juridique et contentieux.

➤ **Le risque opérationnel :**

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuable à la conception, l'organisation et la mise en œuvre de procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Le dispositif de maîtrise du risque opérationnel s'appuie sur 3 éléments majeurs :

- La cartographie des risques opérationnels avérés et potentiels ;
- Le recensement des incidents avérés ;
- Les indicateurs de suivi des risques opérationnels.

La gestion du risque opérationnel au sein de Tunisie Leasing repose sur quatre axes :

- Le risque de pertes provenant de Processus Internes ;
- Le risque de pertes provenant des Ressources Humaines ;
- Le risque de pertes provenant du Système Informatique ;
- Le risque de pertes provenant d'Événements Externes.

3.8 Dépendance de la société

La dépendance de Tunisie Leasing s'apprécie principalement par le degré de respect des règles prudentielles prévues par la circulaire de la BCT n°91-24 du 17/12/1991 telle que modifiée par les circulaires n°99-04 du 19/03/1999, n°2001-12 du 04/05/2001, n°2012-09 du 29/06/2012, n°2012-20 du 06/12/2012 et n°2013-21 du 30-12-2013

Article 1 :

Risques encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets

Conformément à l'article 1^{er} de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 3 fois les fonds propres nets de l'établissement de crédit, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets.
Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de la société s'établit, au 31 décembre 2015, à **23 285 mDT** représentant **0,201 fois** des fonds propres nets de la société.

Risques encourus supérieurs à 15% des fonds propres nets

- 1,5 fois les fonds propres nets de l'établissement de crédit, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

À ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements en dépassement de ce ratio au 31 Décembre 2015.

L'article 1 est respecté.

Article 2 :

Risques encourus sur un même bénéficiaire

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire BCT n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°99-04, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets.

À ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements en dépassement de ce ratio au 31 Décembre 2015.

L'article 2 est respecté.

Article 3 :

Risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi 2001-65

- Conformément à l'article 3 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001, ne doit pas excéder une seule fois les fonds propres nets.
- Le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article précité s'élève, au 31 décembre 2015, à **47 830 mDT**, représentant **0,41 fois** des fonds propres nets de la société.

L'article 3 est respecté.

Article 4 :

Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, les fonds propres nets de l'établissement financier doivent représenter à fin 2015 au moins 10% du total des risques encourus pondérés. De même, les fonds propres nets de base doivent représenter à fin 2015 au moins 7% des risques encourus pondérés.

Le montant des fonds propres nets de la société s'élève, au 31 décembre 2015, à **115 429 mDT** et le montant des fonds propres nets de base s'élève à **75 210 mDT** à la même date.

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 6 de la circulaire susvisée, s'élève à **647 070 mDT**.

Ainsi, les fonds propres nets de la société représentent au 31 décembre 2015 **17,84%** des risques encourus pondérés contre **23,29%** au 31 décembre 2015 et le ratio de couverture des risques par les fonds propres nets de base s'élève à la même date à **11,62%** contre **15,72%** en 2014.

L'article 4 est respecté.

3.9 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
✓ Pionnier dans le métier du leasing avec une expérience de près de 20 ans dans le domaine. ✓ Leader du marché avec une part de 19,3% en termes d'encours au 31/12/2015 ✓ Groupe diversifié et une forte présence dans tous les domaines de la finance (le leasing, le capital investissement et l'intermédiation en bourse). ✓ Filiale algérienne aux perspectives prometteuses. ✓ Un système de gestion des risques moderne et à la pointe. ✓ Baisse des créances classées (6,24%).	✓ Une régression au niveau de la part de marché ✓ Un coefficient d'exploitation relativement élevé (49,89 % en 2015).
Opportunités	Menaces
✓ Reprise des investissements d'infrastructure à moyen terme, qui devraient profiter aux sociétés de leasing.	✓ Concurrence de plus en plus rude sur le marché avec des répercussions sur les marges. ✓ Marché local arrivé à maturité.

3.10 Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage, en dehors des affaires contentieuses relatives à l'activité courante de la société, n'est à signaler.

3.11 Politique sociale et effectif

En 2015, l'attention des ressources humaines s'est portée sur le développement des compétences et l'évolution professionnelle en favorisant la mobilité interne et la formation.

L'effectif de Tunisie Leasing est réparti comme suit :

Répartition de l'effectif

Catégorie	2015	2014	2013
Personnel de Direction *	40	30	28
Personnel d'encadrement **	70	77	78
Personnel d'exécution	15	15	15
Personnel de service	8	10	11
Total	133	132	132

* à partir du grade de fondé de pouvoir

** du grade de rédacteur à chef de service principal

✓ **Évolution de l'effectif,**

L'effectif total s'est stabilisé à 133 employés, le taux d'encadrement a atteint **83%** en 2015 et le taux de féminisation a progressé pour atteindre **29%**.

L'effectif de TL se caractérise par une population assez jeune avec un âge moyen 40 ans, dont 27% ont moins de 35ans et 73% ont moins de 45 ans.

55% de l'effectif a une ancienneté inférieure ou égal à 10 ans.

La structure des anciennetés ainsi que celle des âges reflètent bien la politique de la société visant à recruter de jeunes diplômés et confirme une certaine stabilité des effectifs avec un niveau de turn-over assez faible (2,2 en 2015).

✓ **Fidélisation du personnel**

La stabilité des effectifs est le résultat d'une politique de fidélisation et de motivation

- Qui Privilégie la mobilité interne et le développement des compétences par la formation,
- Un système d'intéressement qui permet de récompenser les plus performants,
- Et qui encourage l'actionnariat salarial en facilitant l'achat d'actions TUNISIE LEASING par le personnel dans le cadre de comptes épargne action (CEA).

✓ **Gestion de la formation**

En 2015, le plan de formation a été élaboré autour de 4 axes principaux :

• **Développer les compétences**

Dans le but d'offrir à l'ensemble des collaborateurs l'opportunité de développer leurs compétences, Tunisie Leasing a dispensé en 2015, 726 jours de formation à 116 collaborateurs soit un moyen 5,5 jour de formation par collaborateur et un taux de participation de 86%

• **Capitaliser les connaissances**

Tunisie Leasing a instauré un dispositif incitatif pour motiver les formateurs internes et encourager le partage des connaissances et le transfert des compétences.

En 2015, 34 jours de formations ont été assurés par des compétences internes.

• **Fédérer les équipes**

En 2015, une série d'atelier de team building et de team coaching ont été organisés au profit des collaborateurs dans le but renforcer la cohésion et améliorer la communication interpersonnelle

• **Promouvoir la sécurité et le bien-être au travail**

En 2015, la société a poursuivi le programme initié en 2014,

- **Gestion du Stress** : 28 collaborateurs ont suivi chacun 12 heures de formation sur la gestion du stress.
- **Premiers secours et lutte contre l'incendie** : 67 collaborateurs dans les agences ont reçu chacun une formation d'une durée de 18 Heures sur les premiers secours et la lutte contre l'incendie.
- **Action anti-tabagisme** : Dans le cadre des activités du comité santé et de sécurité au travail, les membres du CSST, ont pris l'initiative d'instruire un programme pour accompagner le personnel souhaitant suivre un sevrage tabagique
Une action de sensibilisation a eu lieu fin 2015 au siège et il est prévu de généraliser et déployer le programme en 2016.

3.12 Politique d'investissement de Tunisie Leasing

Tunisie Leasing prévoit un investissement annuel moyen de maintien et de renouvellement en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

(en KDT)	2016	2017	2018	2019	2020
Investissements prévus	457	490	350	235	250

Concernant les investissements en portefeuille, Tunisie Leasing prévoit les investissements suivants :

(en KDT)	2016	2017	2018	2019	2020
Investissements en portefeuille	14 920	3 250	3 214	3 714	4 571

Chapitre 4 - PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS

4.1 Patrimoine de la société au 31/12/2015

4.1.1. Créances de leasing au 31/12/2015

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

Désignation	31 décembre	
	2015	2014
- Créances de leasing (encours financiers)	602 837 473	573 268 907
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	600 378	453 389
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	8 165 234	3 664 637
<u>Total brut</u>	<u>611 603 085</u>	<u>577 386 933</u>

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	31-déc 2015	31-déc 2014
Matériel de transport léger	229 596 413	210 413 372
Matériel de transport léger Utilitaire	55 812 076	49 339 323
Matériel de transport lourd	60 876 961	59 528 256
Matériel BTP	74 964 475	72 338 080
Equipement industriel	70 944 183	68 970 505
Equipement informatique	4 396 546	4 021 356
Autres	48 539 941	47 591 236
Sous total	<u>545 130 595</u>	<u>512 202 127</u>
Immeubles de bureaux	29 480 596	30 622 978
Immeubles industriels ou commerciaux	36 991 893	34 561 828
Total	<u>611 603 085</u>	<u>577 386 933</u>

4.1.2. Les immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.2.1. Les immobilisations corporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Ajustement Inventaire	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Ajustement Inventaire	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain		2 236 071	-	-	-	-	2 236 071	-	-		-	-	2 236 071
Constructions	5%	6 598 559	-	48 204	-	-	6 646 763	1 025 000	330 220	(30)	-	1 355 190	5 291 573
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	-	30 670	30 670	-		-	30 670	-
Matériel de transport	20%	715 973		98 980	-	180 200	634 753	268 834	105 226		129 563	244 497	390 256
Mobilier de bureau	10%	1 052 008	(357 062)	27 582	-	-	722 528	769 213	45 801	(341 755)	-	473 259	249 269
Matériel informatique	33%	1 957 816	(867 776)	208 143	-	-	1 298 183	1 769 989	113 353	(886 051)	-	997 291	300 892
Installations générales	10%	2 000 970	(207 700)	298 578	-	-	2 091 848	949 600	174 432	(207 518)	-	916 514	1 175 334
Avances et acomptes aux fournisseurs		-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-
TOTAUX		14 592 067	(1 432 538)	681 487	-	180 200	13 660 816	4 813 306	769 032	(1 435 354)	129 563	4 017 421	9 643 395

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4.1.2.2. Les immobilisations incorporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Ajustement Inventaire physique	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Ajustement Inventaire physique	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	5 671 989	(12 819)	567 669	275 544	-	6 502 383	4 415 968	707 902	(8 840)	-	5 115 030	1 387 353
Logiciels en cours		266 335	-	9 209	(275 544)	-	-	-	-		-	-	-
TOTAUX		5 938 324	(12 819)	576 878	-	-	6 502 383	4 415 968	707 903	(8 840)	-	5 115 030	1 387 353

4.1.3. Les immobilisations financières (hors titres de placement)

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31-déc 2015	31-déc 2014
Titres de participation	60 537 440	40 418 811
Titres immobilisés	11 851 715	11 376 715
Avances sur acquisitions de titres	7 571 683	6 214 235
Montant brut	79 960 838	58 009 761
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres	(3 494 500)	(5 444 800)
Montant libéré	76 466 338	52 564 961
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(481 789)	(1 124 806)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(143 410)
Montant net	75 841 139	51 296 745

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2015 comme suit :

Émetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	d'acquisition	Montant total	Provision	Date souscription	% détenu
Entreprises liées							
Tunisie LLD	29 832	100,00	1,80	53 698		2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algérie	655 185	18,30	16,28	10 665 481		2006/2009	18,72%
Tunisie Factoring	933 399	10,00	10,45	9 757 418		1999/2010/2015	93,34%
TLG Finance	587 442	21,94	22,62	13 286 983		2015	31,65%
Allos Finance	44 752	18,16	18,16	812 704		2006	4,60%
Total Entreprises liées				34 576 284			
Entreprises associées							
Tuninvest Sicar	352 645	1,00	1,48	521 084		1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,00	10,00	219 990		1997	44,00%
Tunisie Valeurs	27 337	100,00	103,92	2 840 952		1991/92/96/98/2004/2012	27,34%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,00	10,00	125 000		1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,00	10,00	136 360		2002	27,27%
Total Entreprises associées				3 843 386			
Autres							
S T I F	1	10,00	10,00	10		2000	-
Société moderne de titrisation	500	100,00	100,00	50 000		2002	10,00%
Amen Santé	65 401	10,00	10,00	654 010		2009/2010/2013/2014	1,40%
S.P.C.S	149 990	10,00	10,00	1 499 900		2009	13,64%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,00	1 000,00	1 000 000		2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100		2010	-
Clinique El Amen Beja	818	100,00	100,00	81 800		2010/2012	1,26%
Amen Finance Company	100 000	100,00	100,00	10 000 000		2012	10,00%
Taysir Microfinance	8 333	100,00	100,00	833 300		2013/2014	16,67%
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,00	100,00	3 000 000		2013	18,75%
Ennaki	389 000	1,00	12,85	4 998 650	431 789	2012	1,30%
Total Autres				22 117 770			
Total Titres de participation				60 537 440	481 789		
Les titres immobilisés s'analysent au 31 Decembre 2015 comme suit :							
Émetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total		Provision	Date souscription	Observation
* B.T.S	500	10,000	10,00	5 000		1997	
* Tourisme Baignéaire et Saharien	4 291	10,000	10,00	42 910		2000	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,00	100 500		2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	10 000	10,000	10,00	100 000	100 500	2008	(*)
* M.B.G	5 000	100,000	100,00	500 000		2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "ML.B"	3 330	18,500	18,50	61 605		2009	(*)
* Société Mehari Beach Tabarka	6 667	100,000	100,00	666 700		2009	(*)
* Société YASMINE	337 500	10,00	10,00	3 375 000		2011/2013	(*)
* Société Agricole SIDI O'THMEN	35 000	100,00	100,00	3 500 000		2012/2013	(*)
* Société Almes	150 000	10,00	10,00	1 500 000		2014	(*)
* Société Tazoghane	200 000	10,00	10,00	2 000 000		2015	(*)
				11 851 715	143 410		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

4.2 États financiers individuels au 31/12/2015

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels de la société arrêtée au 31/12/2015 ne s'accommodent pas aux dispositions du système comptable des entreprises notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas les informations et renseignements ci-après :

- Une note sur le portefeuille de placement indiquant par catégories de placements de même nature le coût d'acquisition, la valeur de marché pour les placements évalués à la valeur de marché et la juste valeur pour les autres placements à court terme, et ce conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux Placements ;
- Une note portant sur la constatation ou non par la société d'une dotation aux provisions pour indemnités de départ à la retraite ;
- En outre, la société est tenue de se conformer scrupuleusement aux dispositions de la NC 41 relative aux contrats de location.

Tunisie Leasing s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers arrêtés au 31/12/2016 et suivants.

4.2.1. Bilans individuels comparés au 31 Décembre

(en dinars)

31 Décembre

ACTIFS	Notes	2015	2014	2013
Liquidités et équivalents de liquidités	4	674 155	3 878 802	422 954
Créances sur la clientèle				
Créances de leasing : Encours financiers		611 603 085	577 386 933	567 442 726
Moins : provisions		(19 195 922)	(17 400 399)	(17 301 873)
	5	592 407 163	559 986 534	550 140 853
Créances de leasing : Impayés		24 906 803	24 655 951	22 265 843
Moins : provisions et produits réservés		(16 370 180)	(15 724 494)	(14 274 074)
	6	8 536 623	8 931 457	7 991 769
Intérêts constatés d'avance		(3 316 513)	(3 218 886)	(3 125 656)
Total des créances sur la clientèle		597 627 273	565 699 105	555 006 966
Portefeuille titres de placement	7	364 442	979 445	512 690
Portefeuille d'investissement				
Portefeuille d'investissement brut		76 466 338	52 564 961	49 351 116 *
Moins : provisions		(625 199)	(1 268 216)	(1 268 216) *
Total Portefeuille d'investissement	8	75 841 139	51 296 745	48 082 900 *
Valeurs immobilisées				
Immobilisations incorporelles		6 502 383	5 938 324	5 551 440
Moins : amortissements		(5 115 030)	(4 415 967)	(3 816 702)
	9	1 387 353	1 522 356	1 734 738
Immobilisations corporelles		13 660 816	14 592 067	13 931 690
Moins : amortissements		(4 017 421)	(4 813 306)	(4 123 491)
	10	9 643 395	9 778 761	9 808 199
Total des valeurs immobilisées		11 030 748	11 301 117	11 542 938
Autres actifs	11	9 054 628	9 552 440	9 091 371 *
TOTAL DES ACTIFS		694 592 385	642 707 655	624 659 818

31 Décembre

PASSIFS & CAPITAUX PROPRES	Notes	2015	2014	2013
PASSIFS				
Emprunts et ressources spéciales				
Concours bancaires	12	15 227 471	230 664	8 507 111
Emprunts et dettes rattachées	13	499 850 317	471 875 842	449 520 263
Total Emprunts et ressources spéciales		515 077 788	472 106 506	458 027 374
Autres passifs				
Dettes envers la clientèle	14	13 504 841	12 905 110	14 137 539
Fournisseurs et comptes rattachés	15	31 339 657	23 340 176	22 559 208
Provisions pour passifs et charges	16	1 481 771	1 181 771	1 188 123
Autres	17	5 577 440	6 462 576	5 468 839
Total des autres passifs		51 903 709	43 889 633	43 353 709
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		45 000 000	43 000 000	41 500 000
Réserves		61 928 523	61 728 523	61 408 998
Résultats reportés		11 182 994	10 250 212	11 100 679
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		118 111 517	114 978 735	114 009 677
Résultat de la période		9 499 371	11 732 781	9 269 058
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	18	127 610 888	126 711 516	123 278 735
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		694 592 385	642 707 655	624 659 818

4.2.2. États des engagements hors bilan comparés au 31 Décembre

	(en dinars)		
	31 Décembre		
	2015	2014	2013
Passifs éventuels	12 447 631	5 698 124	14 661 662
Cautions, avals et autres garanties données (TF) CITIBANK	10 750 000	2 000 000	11 000 000
Cautions, avals et autres garanties données (TLLD) AB	1 657 194	3 185 860	2 677 834
Cautions, avals et autres garanties données (TLLD) ATB	40 437	512 264	983 828
Engagements données	27 801 683	24 312 774	29 500 538
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)	23 833 931	18 245 903	22 006 938
Engagements sur titres	3 967 752	6 066 870	7 493 600
Engagements reçus	99 521 370	83 894 439	80 082 530
Garanties reçues (Hypothèques sur les contrats actifs)	6 394 957	2 020 106	
Garanties reçues (Cautions bancaires et autres actifs financiers)	350 056	419 154	
Intérêts à échoir sur contrats actifs	92 776 357	81 455 179	76 420 356
Engagements réciproques	28 089 931	2 240 378	2 943 693
Engagements sur titres MLA (Contrat de Portages)	882 931	2 240 378	2 943 693
Emprunts extérieurs obtenus non encore encaissés	27 207 000	0	0

(*) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1.35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 000 actions MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing viendront en déduction du prix de cession des dites actions à cette dernière.

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des trois premières échéances pour un montant global de 3 623 370 DT. Les dividendes encaissés par AMEN BANK au titre de l'exercice 2011, 2012, 2013 et 2014 se sont élevés à 4 412 926 DT et imputés à concurrence de 3 948 313 DT sur l'encours du portage. Le reliquat, soit 464 614 DT a servi pour le règlement des intérêts de portage.

4.2.4. États de flux de trésorerie comparés au 31 Décembre

(en dinars)
31 Décembre

	Notes	2015	2014	2013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	32	386 992 583	374 464 311	350 150 222
Décaissements pour financement de contrats de leasing	33	(349 299 738)	(324 182 099)	(345 057 184)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	34	(13 385 326)	(13 438 409) *	(10 995 476) *
Intérêts payés	35	(32 729 419)	(27 572 544)	(26 255 663)
Impôts et taxes payées	36	(13 927 923)	(10 944 765)	(8 489 278)
Autres flux de trésorerie	37	9 940 151	6 340 881 *	5 049 074
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(12 409 672)	4 667 375	(35 598 305) *
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	(1 258 365)	(1 075 061)	(1 516 947)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	39	90 536	16 550	191 657
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	40	(25 583 776)	(4 008 575)	(5 651 537) *
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	41	1 919 427	1 248 327	3 781 429 *
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(24 832 178)	(3 818 759)	(3 195 398) *
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions	18	-	-	22 000 000
Dividendes et autres distributions	42	(8 598 243)	(8 297 590)	(6 997 915)
Encaissements provenant des emprunts	13	290 410 000	347 394 514	287 338 674
Remboursement d'emprunts	13	(266 271 361)	(318 213 245)	(263 757 227)
Flux liés au financement à court terme	13	3 500 000	(10 000 000)	(6 600 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		19 040 396	10 883 680	31 983 532
Variation de trésorerie		(18 201 454)	11 732 295	(6 810 171)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	43	3 648 138	(8 084 157)	(1 273 986)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	43	(14 553 316)	3 648 138	(8 084 157)

(*) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité (cf. Note 3)

4.3 Notes aux états financiers au 31/12/2015

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2012, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société « Tunisie Leasing » avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Elle a approuvé les apports effectués par la société « SIMT » à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés	8.106.059
• Passifs grevant les biens apportés	(2.785.084)
<u>Apport net</u>	DT 5.320.975

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trois cent soixante-quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la société « SIMT ». Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante-trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 5.320.975) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la SIMT (DT : 4.330.820), soit DT : 990.155 a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs conformément à ce qui a été indiqué dans le prospectus visé par le CMF en date du 19 janvier 2012.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et à la libération intégrale de 1.000.000 d'actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 d'actions, en trois tranches en 300 000 actions la première tranche, 300 000 actions la deuxième

tranche et 400 000 actions la troisième tranche portant jouissance respectivement le 1^{er} Janvier 2013, le 1^{er} Janvier 2014, et le 1^{er} Janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la 1^{ère} tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la 2^{ème} tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la 3^{ème} tranche

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2015 à la somme de 45.000.000 Dinars, divisé en 9.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan de la société sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

2-2 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 et 5 ans	20% et 33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances:

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-(*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-(*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*)En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

2-4-2 Provision à caractère individuel :

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4.2.1 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent:

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-2.2 La valeur du matériel en leasing:

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge |
| . Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge |

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-4-3 Provision collective:

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté par Tunisie Leasing pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1. Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :
 - Agriculture
 - Industrie manufacturière
 - BTP
 - Autres industries
 - Tourisme
 - Promotion immobilière
 - Commerce

- Autres services

2. Pour chaque groupe de créance i , calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2010 à 2014 TMM_{gi} (en%) selon la formule suivante :

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année $N-1$ du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
 - TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
 - n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi} .
3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS_{gi} » traduisant l'aggravation des risques en 2015. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe } i \text{ en 2015}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe } i \text{ en 2014}}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. Dans la présente étude, ces provisions seront calculées sur la base des pertes finales historiques calculées. Le taux de provisionnement se calcule alors comme suit :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Perte attendue sur le risque additionnel}}{\text{Risque additionnel de l'année } N} \right) / n$$

- TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i .

5. Calcul des provisions collectives « PC_{gi} » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = \text{Engagements}_{gi} 0 \text{ et } 1 \times TMM_{gi} \times FS_{gi} \times TPM_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtient par la sommation des PC_{gi} .

2.5 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit-bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-6 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2-7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

2-8 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont converties en dinar tunisien au cours du jour de la date de l'opération.

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15.

2-9 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

2-10 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 3 : CHANGEMENTS DE METHODES DE PRESENTATION

Par rapport au 31 décembre 2014, les états financiers au 31 décembre 2015 traduisent des changements de méthodes de présentation de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie.

Les retraitements opérés sont:

Les frais sur effets rejetés étaient classés parmi les autres charges d'exploitation en déduction des frais de services bancaires et assimilés. En 2015, ils sont présentés selon leur nature parmi les autres produits d'exploitation.

Les retraitements opérés sont :

Rubrique retraitée	Montant du retraitement au 31/12/2014	Commentaires
Autres produits d'exploitation	158 484	Reclassement des frais sur effets rejetés figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation en déduction des frais de services bancaires et assimilés
Autres Charges d'exploitation	158 484	Reclassement des frais sur effets rejetés figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation en déduction des frais de services bancaires et assimilés
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	158 484	Autres charges d'exploitation
Autres flux de trésorerie	158 484	Autres produits d'exploitation

NOTE 4 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Banques	660 048	3 863 693
- Caisses	14 107	15 109
Total	674 155	3 878 802

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Désignation	31 décembre	
	2015	2014
- Créances de leasing (encours financiers)	602 837 473	573 268 907
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	600 378	453 389
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	8 165 234	3 664 637
Total brut	611 603 085	577 386 933
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(16 728 606)	(15 193 509)
- Provisions collectives	(2 460 000)	(2 200 000)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(7 316)	(6 890)
Total des provisions	(19 195 922)	(17 400 399)
Soldes nets	592 407 163	559 986 534

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2014	559 986 534
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	314 162 260
- Relocations	3 048 907
<u>Retraits de la période</u>	
-Remboursement des créances échues	(267 951 926)
-Remboursement anticipé de créances	(11 719 637)
-Remboursement des valeurs résiduelles	(1 323 114)
-Relocations	(2 000 337)
<u>Provisions de la période</u>	
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours classés	(6 096 152)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours courants	(260 000)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des encours classés	4 560 629
Solde au 31 Décembre 2015	592 407 163

5.1: ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	31-déc 2015	31-déc 2014
Agriculture	28 975 961	25 316 358
Bâtiments TP	78 127 481	68 371 970
Industrie		
Agro-alimentaire	30 591 438	27 261 597
Chimie	14 029 352	16 352 077
Energie	173 850	421 362
Textile	17 341 857	15 098 650
Mines	14 084	31 369
Autres industries	96 337 286	93 098 985
Tourisme		
Hôtellerie	1 329 501	1 986 764
Agences de voyage	5 752 153	4 144 703
Location de voiture	34 313 119	35 380 970
Autres Tourisme	7 151 409	5 846 837
Commerce et service		
Commerce	150 934 512	136 988 123
Transport	32 993 122	35 372 044
Audio-visuel	421 901	396 958
Professions libérales	44 295 396	42 431 342
Autres Services	68 820 663	68 886 824
Total	611 603 085	577 386 933

5.2: ANALYSE PAR TYPE DE MATÉRIEL

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	31-déc 2015	31-déc 2014
Matériel de transport léger	229 596 413	210 413 372
Matériel de transport léger Utilitaire	55 812 076	49 339 323
Matériel de transport lourd	60 876 961	59 528 256
Matériel BTP	74 964 475	72 338 080
Equipement industriel	70 944 183	68 970 505
Equipement informatique	4 396 546	4 021 356
Autres	48 539 941	47 591 236
Sous total	545 130 595	512 202 127
Immeubles de bureaux	29 480 596	30 622 978
Immeubles industriels ou commerciaux	36 991 893	34 561 828
Total	611 603 085	577 386 933

5.3: ANALYSE PAR MATURITE

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	31-déc 2015	31-déc 2014
Paiements minimaux sur contrats actifs	679 300 690	633 812 323
A recevoir dans moins d'1an	267 025 627	251 978 325
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	397 392 362	370 336 990
A recevoir dans plus de 5 ans	14 882 701	11 497 008
Produits financiers non acquis	92 776 357	81 455 179
Encours contrats actifs (1)	586 524 333	552 357 144
A recevoir dans moins d'1an	222 571 071	211 533 999
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	351 115 989	330 376 237
A recevoir dans plus de 5 ans	12 837 273	10 446 908
Créances en cours (2)	8 165 234	3 664 637
Créances échues (3)	600 378	453 389
Contrats suspendus (contentieux) (4)	16 313 140	20 911 763
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	611 603 085	577 386 933

NOTE 6 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit :

Désignation	31 décembre	
	2015	2014
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	11 208 477	11 347 071
- Intérêts de retard à facturer	62 629	86 044
<u>Montant brut</u>	<u>11 271 106</u>	<u>11 433 115</u>
A déduire :		
- Provisions	(1 072 789)	(901 226)
- Produits réservés (*)	(1 708 249)	(1 669 538)
<u>Montant net</u>	<u>8 490 068</u>	<u>8 862 351</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	13 487 139	13 074 278
- Créances radiées	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	<u>13 635 697</u>	<u>13 222 836</u>
A déduire :		
- Provisions	(10 930 560)	(10 658 921)
- Produits réservés	(2 507 985)	(2 344 212)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>48 594</u>	<u>71 145</u>
-Agiors réservés sur opérations de consolidation et de relocation	(2 039)	(2 039)
<u>Solde créances de leasing : Impayés</u>	<u>8 536 623</u>	<u>8 931 457</u>

(*) Dont 1 132 867 DT des agios réservés sur des créances ordinaires.

NOTE 6 (suite) : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE:

	ANALYSE PAR CLASSE				TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis
Encours financiers	530 198 656	57 268 226	2 206 376	2 786 322	19 143 504
Impayés (1)	2 385 992	6 766 192	1 106 785	881 831	13 554 815
Avances et acomptes reçus (*)	(5 355 475)	(69 613)		(158)	(1 448 301)
Produits à recevoir	62 629				62 629
ENCOURS GLOBAL	527 291 802	63 964 805	3 313 161	3 667 995	31 250 018
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) (2)			0,52%	0,58%	5,14%
ENGAGEMENTS HORS BILAN				6,24%	
	23 472 377	361 554	-	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS	550 764 179	64 326 359	3 313 161	3 667 995	31 250 018
Produits réservés	-	-	230 019	331 521	2 523 866
Provisions affectées sur les impayés	-	-	468 699	550 257	10 984 393
Provisions affectées sur les encours	-	-	33 604	858 183	15 836 817
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	732 322	1 739 961	29 345 076
ENGAGEMENTS NETS	550 764 179	64 326 359	2 580 839	1 928 034	1 904 942
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (3)					
			22,10%	47,43%	89,74%
			80,19%		

(*) Présentés au niveau de la rubrique "Dettes envers la clientèle"

(1) Impayés hors créances radiées d'un montant de 148 558 DT, totalement provisionnées.

(2) Le ratio des actifs non performants s'établit au 31 Décembre 2015 à 6,24% contre 6,33% au 31 Décembre 2014.

(3) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés s'établit au 31 Décembre 2015 à 80,19% contre 78,09% au 31 Décembre 2014.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille titres de placement se présente comme suit :

	31-déc 2015	31-déc 2014
-Tunisie Sicav	143 642	463 049
-POULINA G H	69 600	69 600
-STAR	0	200 100
-BH	69 100	56 395
-Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020
<u>Total brut</u>	<u>782 362</u>	<u>1 289 164</u>
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(417 920)	(309 719)
<u>Total net</u>	<u>364 442</u>	<u>979 445</u>

NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31-déc 2015	31-déc 2014
Titres de participation	60 537 440	40 418 811
Titres immobilisés	11 851 715	11 376 715
Avances sur acquisitions de titres	7 571 683	6 214 235
<u>Montant brut</u>	<u>79 960 838</u>	<u>58 009 761</u>
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres	(3 494 500)	(5 444 800)
<u>Montant libéré</u>	<u>76 466 338</u>	<u>52 564 961</u>
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(481 789)	(1 124 806)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(143 410)
<u>Montant net</u>	<u>75 841 139</u>	<u>51 296 745</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2014	40 418 811	34 974 011	5 444 800
Additions de l'exercice			
- FCPR Tuninvest Croissance	-	700 300	(700 300)
- TSIE Factoring	6 989 046	6 989 046	-
- TLG Finance	13 286 982	13 286 982	-
- Amen Finance Company	-	1 250 000	(1 250 000)
Cessions de l'exercice			
- Tsie Valeurs	(148 817)	(148 817)	-
- Alios France	(182)	(182)	-
- Clinique El Amen La Marsa S.A	(8 400)	(8 400)	-
Soldes au 31 Décembre 2015	60 537 440	57 042 940	3 494 500

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2014	11 376 715	11 376 715	-
Additions de l'exercice			
- Société Tazoghrane	2 000 000	2 000 000	-
Cessions de l'exercice			
- M.B.G	(500 000)	(500 000)	-
- Société Yasmine	(625 000)	(625 000)	-
- Société SERTS	(400 000)	(400 000)	-
Soldes au 31 Décembre 2015	11 851 715	11 851 715	-

NOTE 8: PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (suite)

Les titres de participation s'analysent au 31 Decembre 2015 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Coût Unitaire d'acquisition	Montant total	Provision	Date souscription	% détenu
Entreprises liées							
Tunisie LLD	29 832	100,00	1,80	53 698		2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algérie	655 185	18,30	16,28	10 665 481		2006/2009	18,72%
Tunisie Factoring	933 399	10,00	10,45	9 757 418		1999/2010/2015	93,34%
TLG Finance	587 442	21,94	22,62	13 286 983		2015	31,65%
Altos Finance	44 752	18,16	18,16	812 704		2006	4,60%
Total Entreprises liées				34 576 284			
Entreprises associées							
Tuninvest Sicar	352 645	1,00	1,48	521 084		1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,00	10,00	219 990		1997	44,00%
Tunisie Valeurs	27 337	100,00	103,92	2 840 952		1991/92/96/98/2004/2012	27,34%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,00	10,00	125 000		1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,00	10,00	136 360		2002	27,27%
Total Entreprises associées				3 843 386			
Autres							
S T I F	1	10,00	10,00	10		2000	-
Société moderne de titrisation	500	100,00	100,00	50 000	50 000	2002	10,00%
Amen Santé	65 401	10,00	10,00	654 010		2009/2010/2013/2014	1,40%
S.P.C.S	149 990	10,00	10,00	1 499 900		2009	13,64%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,00	1 000,00	1 000 000		2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100		2010	-
Clinique El Amen Beja	818	100,00	100,00	81 800		2010/2012	1,26%
Amen Finance Company	100 000	100,00	100,00	10 000 000		2012	10,00%
Taysir Microfinance	8 333	100,00	100,00	833 300		2013/2014	16,67%
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,00	100,00	3 000 000		2013	18,75%
Ennaki	389 000	1,00	12,85	4 998 650	431 789	2012	1,30%
Total Autres				22 117 770			
Total Titres de participation				60 537 440	481 789		
Les titres immobilisés s'analysent au 31 Decembre 2015 comme suit :							
Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total		Provision	Date souscription	Observation
* B.T.S	500	10 000	10,00	5 000		1997	(*)
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10 000	10,00	42 910	42 910	2000	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100 000	100,00	100 500	100 500	2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	10 000	10 000	10,00	100 000		2008	(*)
* M.B.G	5 000	100 000	100,00	500 000		2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "MLB"	3 330	18 500	18,50	61 605		2009	(*)
* Société Mehari Beach Tabarka	6 667	100 000	100,00	666 700		2009	(*)
* Société YASMINE	337 500	10 000	10,00	3 375 000		2011/2013	(*)
* Société Agricole SIDI OTHMEN	35 000	100 000	100,00	3 500 000		2012/2013	(*)
* Société Almes	150 000	10 000	10,00	1 500 000		2014	(*)
* Société Tazoghane	200 000	10 000	10,00	2 000 000		2015	(*)
				11 851 715	143 410		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015 (Montants exprimés en dinars)

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable	
		Début de période	Ajustement Inventaire physique	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Ajustement Inventaire physique	Cessions ou transferts	Fin de période
Logiciels	20% et 33,33%	5 671 989	(12 819)	567 669	275 544	-	6 502 383	4 415 968	707 902	(8 840)	-	5 115 030
Logiciels en cours		266 335	-	9 209	(275 544)		-	-	-			-
TOTAUX		5 938 324	(12 819)	576 878	-	-	6 502 383	4 415 968	707 903	(8 840)	-	5 115 030
												1 387 353
												1 387 353

NOTE 10 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette		
		Début de période	Ajustement Inventaire	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Ajustement Inventaire		Cessions ou transferts	Fin de période
Terrain		2 236 071	-	-	-	-	2 236 071	-	-	-	-	-	2 236 071
Constructions	5%	6 598 559	-	48 204	-	-	6 646 763	1 025 000	330 220	(30)	-	1 355 190	5 291 573
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	715 973	-	98 980	-	180 200	634 753	268 834	105 226	-	129 563	244 497	390 256
Mobilier de bureau	10%	1 052 008	(357 062)	27 582	-	-	722 528	769 213	45 801	(341 755)	-	473 259	249 269
Matériel informatique	33%	1 957 816	(867 776)	208 143	-	-	1 298 183	1 769 989	113 353	(886 051)	-	997 291	300 892
Installations générales	10%	2 000 970	(207 700)	298 578	-	-	2 091 848	949 600	174 432	(207 518)	-	916 514	1 175 334
Avances et acomptes aux fournisseurs		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		14 592 067	(1 432 538)	681 487	-	180 200	13 660 816	4 813 306	769 032	(1 435 354)	129 563	4 017 421	9 643 395

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 11 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Frais d'émission des emprunts	1 306 562	1 344 991
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	7 232	7 232
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	2 088 540	1 383 943
- Prêts au personnel	1 868 807	1 584 728
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	261 051	459 862
- Dépôts et cautionnements versés	81 741	26 427
- Avances et acomptes au personnel	60 968	55 495
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés SIMT	312 798	312 798
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés	174 519	-
- Compte courant Tunisie Factoring	-	135 760
- Compte courant Tunisie LLD	39 073	78 481
- Compte courant MLA	327 240	327 240
- TLG Finance	47 292	-
- Adhérents, contrats résiliés	23 174	23 174
- Autres comptes débiteurs	499 744	378 522
- Projet ALIOS	-	460 198
- Produits à recevoir des tiers	1 387 261	2 337 422
- Compte d'attente	585 534	756 812
- Charges constatées d'avance	787 149	524 427
Total brut	9 858 684	10 197 511
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(39 636)	(39 636)
- Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(24 378)	(1 596)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(52 374)	(52 374)
- Provisions pour dépréciation de frais de lettre de change	(150 000)	
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(325 958)	(325 958)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(170 373)	(184 169)
Total net	9 054 628	9 552 440

NOTE 11 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
AU 31 décembre 2015
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	3 859 078	531 422	-	4 390 500	2 514 087	569 851	-	1 306 562
TOTAUX		3 859 078	531 422	-	4 390 500	2 514 087	569 851	-	1 306 562

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 12 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Banques, découverts	15 227 471	230 664
<u>Total</u>	<u>15 227 471</u>	<u>230 664</u>

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	31-déc 2015	31-déc 2014
Emprunts		
- Banques locales	135 531 117	111 354 802
- Banques étrangères	85 823 584	92 713 260
- Emprunts obligataires	233 402 000	226 550 000
- Billets de trésorerie	3 000 000	29 500 000
- Certificat de dépôt	30 000 000	0
<u>Total emprunts</u>	<u>487 756 701</u>	<u>460 118 061</u>
Dettes rattachées		
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 845 785	1 713 714
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	1 766 154	1 822 127
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	8 475 377	8 218 264
- Intérêts courus sur billets de trésorerie & certificats de dépôts	6 300	3 675
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>12 093 616</u>	<u>11 757 780</u>
<u>Total</u>	<u>499 850 317</u>	<u>471 875 842</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	111 354 802	219 700 000	195 523 685	135 531 117	46 971 190	88 559 927
* AMEN BANK 2013/2	10 312 500	-	3 750 000	6 562 500	2 812 500	3 750 000
* AMEN BANK 2013/3	5 792 302	-	5 792 302	-	-	-
* AMEN BANK 2015/1	-	5 000 000	106 383	4 893 617	3 617 021	1 276 596
* AMEN BANK 2015/2	-	10 000 000	208 333	9 791 667	7 291 667	2 500 000
* ALBARAKA BANK	45 000 000	115 000 000	115 000 000	45 000 000	-	45 000 000
* A.B.C TUNISIE 2013/3	7 500 000	-	2 000 000	5 500 000	3 500 000	2 000 000
* A.B.C TUNISIE 2014/1	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
* A.B.C TUNISIE 2014/2	5 000 000	-	5 000 000	-	-	-
* A.B.C TUNISIE 2015/1	-	6 000 000	-	6 000 000	-	6 000 000
* A.B.C TUNISIE 2015/2	-	3 200 000	-	3 200 000	-	3 200 000
* ATTIJARI BANK 2010	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
* ATTIJARI BANK 2013	7 000 000	-	2 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2015	-	10 000 000	1 666 667	8 333 333	5 000 002	3 333 331
* BIAT 2010	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
* BIAT 2013/1	7 000 000	-	2 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
* BIAT 2013/2	1 250 000	-	1 250 000	-	-	-
* BIAT 2015/1	-	7 500 000	750 000	6 750 000	5 250 000	1 500 000
* BIAT 2015/2	-	15 000 000	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* BTK 2013	3 500 000	-	1 000 000	2 500 000	1 500 000	1 000 000
* ZITOUNA BANK	12 000 000	48 000 000	48 000 000	12 000 000	-	12 000 000
BANQUES ETRANGERES	92 713 260	6 000 000	12 889 676	85 823 584	70 861 795	14 961 789
* BEI (credit participatif)	154 398	-	-	154 398	154 398	-
* B.E.I LIGNE III (Contrat 22091)	196 411	-	196 411	-	-	-
* B.E.I LIGNE IV (Contrat 23283)	25 724 420	-	8 619 262	17 105 158	12 726 974	4 378 184
* B.E.I LIGNE VI (Contrat 82284)	22 577 161	-	1 612 654	20 964 507	17 739 198	3 225 309
* BIRD 2012	9 499 998	-	570 675	8 929 324	7 787 975	1 141 349
* B.A.D	5 944 071	-	-	5 944 071	5 165 686	778 385
* BIRD 2014	11 600 500	-	-	11 600 500	9 943 286	1 657 214
* BIRD 2015	-	6 000 000	-	6 000 000	6 000 000	-
* SANAD	17 016 300	-	1 890 674	15 125 626	11 344 278	3 781 348
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	204 068 062	225 700 000	208 413 361	221 354 701	117 832 985	103 521 716

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2009 II	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2010 I	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2010 II	6 000 000	-	6 000 000	-	-	-
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2010"	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-	4 000 000
* Emprunt obligataire 2011 I	12 000 000	-	6 000 000	6 000 000	-	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 II	12 000 000	-	6 000 000	6 000 000	-	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 III	18 000 000	-	6 000 000	12 000 000	6 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2012 I	22 964 000	-	6 000 000	16 964 000	10 964 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2012 II	17 070 000	-	2 930 000	14 140 000	10 140 000	4 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-I"	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2013 I	27 516 000	-	2 484 000	25 032 000	19 032 000	6 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-II"	20 000 000	-	1 766 000	18 234 000	16 468 000	1 766 000
* Emprunt obligataire 2014 I	30 000 000	-	3 298 000	26 702 000	23 404 000	3 298 000
* Emprunt obligataire 2014 II	30 000 000	-	2 380 000	27 620 000	25 240 000	2 380 000
* Emprunt obligataire 2015 I	-	30 000 000	-	30 000 000	29 407 240	592 760
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2015-I"	-	20 000 000	-	20 000 000	19 385 000	615 000
* Emprunt obligataire 2015 II	-	14 710 000	-	14 710 000	14 710 000	-
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	226 550 000	64 710 000	57 858 000	233 402 000	182 750 240	50 651 760
AUTRES EMPRUNTS						
* BILLETS DE TRESORERIE	29 500 000	20 500 000	47 000 000	3 000 000	3 000 000	-
* CERTIFICATS DE DEPOTS		137 500 000	107 500 000	30 000 000	-	30 000 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	29 500 000	158 000 000	154 500 000	33 000 000	3 000 000	30 000 000
TOTAL GENERAL	460 118 062	448 410 000	420 771 361	487 756 701	303 583 225	184 173 476

NOTE 14 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Avances et acomptes reçus des clients	6 873 548	6 138 654
- Dépôts et cautionnements reçus	6 631 293	6 766 456
<u>Total</u>	<u>13 504 841</u>	<u>12 905 110</u>

NOTE 15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31-déc 2015	31-déc 2014
<u>Fournisseurs d'exploitation</u>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	298 689	141 658
- Factures non parvenues	785 197	589 492
<u>Sous total</u>	<u>1 083 886</u>	<u>731 150</u>
<u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u>		
- Factures d'achats	2 026 504	1 592 822
- Effets à payer	25 881 654	19 584 970
- Factures non parvenues	2 064 226	1 155 228
- Retenues de garantie	283 387	276 005
<u>Sous total</u>	<u>30 255 771</u>	<u>22 609 025</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>31 339 657</u>	<u>23 340 176</u>

NOTE 16 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions se détaillent par nature comme suit :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Autres provisions pour risques	1 481 771	1 181 771
<u>Total des provisions</u>	<u>1 481 771</u>	<u>1 181 771</u>

NOTE 17 : AUTRES

Le détail des autres passifs est le suivant :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Personnel, rémunérations dues	-	3 703
- Personnel, provisions pour congés payés	672 214	546 478
- Personnel, autres charges à payer	816 236	578 615
- Etat, retenues sur salaires	119 905	121 157
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	535 945	558 693
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	51 349	37 800
- Etat, impôts sur les bénéfices	-	1 292 365
- Etat, TVA à payer	572 716	622 471
- Etat, autres impôts et taxes à payer	21 224	20 125
- Actionnaires, dividendes à payer	18 270	16 513
- Avances sur titres immobilisés	459 668	301 878
- C.N.S.S	376 365	355 613
- Autres comptes créditeurs	1 055 207	1 095 363
- Charges à payer sur contrats de portage	799 425	774 031
- Produits constatés d'avance	27 002	33 943
- Impôt différé suite à l'opération de fusion	51 914	103 828
Total	5 577 440	6 462 576

NOTE 18 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31-déc 2015	31-déc 2014
- Capital social	(A)	45 000 000	43 000 000
- Réserve légale	(B)	4 500 000	4 300 000
- Réserves spéciales de réinvestissement		13 161 525	11 161 525
- Réserves affectée à l'augmentation du capital	(A)	0	2 000 000
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission	(A)	39 500 000	39 500 000
- Boni de fusion		990 155	990 155
- Résultats reportés		11 182 994	10 250 212
Total des capitaux propres avant résultat de la période	(D)	118 111 517	114 978 735
Résultat de la période		9 499 371	11 732 781
Total des capitaux propres avant affectation		127 610 888	126 711 516

Résultat par action:

Résultat de la période (1)		9 499 371	11 732 781
Nombre d'actions (2)		9 000 000	9 000 000
Résultat par action (1) / (2)	(C)	1,055	1,304

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 actions, en trois tranches réparties en 300.000 actions la première tranche, 300.000 actions la deuxième tranche et 400.000 actions la troisième tranche, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2013, le 1er janvier 2014 et le 1er janvier 2015, à raison de :

- 3 action nouvelle pour 80 anciennes pour la première tranche.
- 3 action nouvelle pour 83 anciennes pour la deuxième tranche.
- 2 action nouvelle pour 43 anciennes pour la troisième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2015 à la somme de 45.000.000 Dinars divisé en 9.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2015 à D : 57.078.735 et se détaillent comme suit :

- Réserve spéciale de réinvestissement	11 161 525
- Autres réserves	3 776 843
- Prime d'émission	39 500 000
- Boni de fusion	990 155
- Résultats reportés	1 650 212

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint:

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 31 Décembre 2015
(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Boni de fusion	réserve affectée à l'augmentation du capital	réserves spéciales de réinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2013	41 500 000	39 500 000	4 150 000	990 155	3 500 000	9 492 000	3 776 843	11 100 679	9 269 058	123 278 735
Augmentation par incorporation de réserves, approuvée par L'A.G.E du 04/10/2012	1 500 000				(1 500 000)	(533 600)		-		-
Libération du réserve spéciale de réinvestissement, approuvée par L'A.G.O du 05/06/2014								533 600		-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 05/06/2014			150 000			2 203 125		6 915 933	(9 269 058)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013								(8 300 000)		(8 300 000)
Résultat au 31 Décembre 2014								11 732 781		11 732 781
Solde au 31 Décembre 2014	43 000 000	39 500 000	4 300 000	990 155	2 000 000	11 161 525	3 776 843	10 250 212	11 732 781	126 711 516
Augmentation par incorporation de réserves, approuvée par L'A.G.E du 04/10/2012	2 000 000				(2 000 000)			-		-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 02/06/2015			200 000			2 000 000		9 532 782	(11 732 782)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014								(8 600 000)		(8 600 000)
Résultat au 31 Décembre 2015								9 499 371		9 499 371
Solde au 31 Décembre 2015	45 000 000	39 500 000	4 500 000	990 155	0	13 161 525	3 776 843	11 182 994	9 499 371	127 610 888

NOTE 19 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	31-déc 2015	31-déc 2014
<u>Intérêts conventionnels</u>	53 762 407	50 187 078
<u>Intérêts intercalaires</u>	237 465	395 709
<u>Intérêts de retard</u>	1 472 843	1 826 462
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	55 472 715	52 409 250
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(539 550)	(752 647)
. Intérêts de retard	(558 769)	(1 141 923)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	613 329	592 416
. Intérêts de retard antérieurs	282 506	745 082
<u>Variation des produits réservés</u>	(202 484)	(557 072)
<u>Total des revenus de leasing</u>	55 270 231	51 852 178

NOTE 20 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	223 205	160 477
- Commissions d'assurance	708 517	678 331
- Autres	615 227	158 484 *
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	1 546 949	997 292

* chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. note 3)

NOTE 21 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Intérêts des emprunts obligataires	16 076 793	14 314 841
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	7 861 795	8 534 630
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	4 952 844	4 092 055
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de		
- Remboursement des emprunts	569 851	436 452
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	29 461 283	27 377 978
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	1 015 552	981 774
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	2 197 721	1 817 078
- Pénalités fiscales et sociales	1 018	967
- Pertes de change	304 108	26 069
- Gains de change	(10 299)	(194 749)
- Charges financières sur contrat de portage des titres MLA	146 890	270 762
- Autres	960	117
<u>Total des autres charges financières</u>	3 655 950	2 902 017
<u>Total général</u>	33 117 233	30 279 995

NOTE 22 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Produits des participations	5 622 320	6 169 860
- Produits des titres Immobilisés	165 914	286 756
- Revenus des autres créances immobilisées	63 770	79 624
- Revenus des valeurs mobilières de placement	1 901	9 376
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	79 240	56 720
Total	5 933 145	6 602 336

NOTE 23 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Salaires et complément de Salaires	5 724 087	5 163 841
- Bonus	500 000	600 000
- Indemnités représentatives de frais	229 243	205 571
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	1 187 222	1 073 831
- Autres charges sociales	797 090	461 991
Total	8 437 642	7 505 234

NOTE 24 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Achat de matières et fournitures	88 955	92 057
Total des achats	88 955	92 057
- Locations	179 668	164 517
- Charges locatives et de copropriété	170 444	162 281
- Entretien et réparations	365 016	320 312
- Primes d'assurances	92 267	83 026
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	585 325	567 484
Total des services extérieurs	1 392 720	1 297 620
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 068 598	1 100 392
- Publicités, publications, relations publiques	358 780	248 577
- Déplacements, missions et réceptions	805 784	693 521
- Frais postaux et de télécommunications	294 408	279 661
- Services bancaires et assimilés	410 516	404 667 *
Total des autres services extérieurs	2 938 086	2 726 817
- Jetons de présence	77 760	64 800
- Autres	26 506	14 759
Total des charges diverses	104 266	79 559
- Impôts et taxes sur rémunérations	173 686	158 573
- Contribution conjoncturelle	-	189 144
- T.C.L	141 028	134 699
- Droits d'enregistrement et de timbres	29 241	33 178
Total des impôts et taxes	343 955	515 595
Total général	4 867 982	4 711 648

* chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. note 3)

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	9 664 559	9 296 855
- Dotations aux provisions collectives	260 000	200 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(6 419 821)	(8 491 030)
- Créances abandonnées	1 266 013	13 950
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(1 266 013)	(13 950)
- Encaissement sur créances radiées	-	(117 033)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>3 504 738</u>	<u>888 792</u>

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	152 360	8 157
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	(44 160)	(33 627)
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	(643 017)	-
<u>Total</u>	<u>(534 817)</u>	<u>(25 470)</u>

NOTE 27 : DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations de l'exercice aux amortissements des valeurs immobilisées se détaillent ainsi :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	707 903	599 266
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	769 032	717 615
<u>Total</u>	<u>1 476 935</u>	<u>1 316 881</u>

NOTE 28 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	172 781	-
- Dotations aux provisions pour risques et charges	300 000	630 000
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(13 795)	(13 795)
- Reprises de provisions pour risques et charges	-	(636 352)
<u>Total</u>	<u>458 986</u>	<u>(20 147)</u>

NOTE 29 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	39 900	16 550
- Produits sur assistance technique MLA	526 478	402 100
- Autres produits	180 423	123 718
Total	746 801	542 368

NOTE 30 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	3 312	470 228
Total	3 312	470 228

NOTE 31 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31-déc 2015	31-déc 2014
Bénéfice comptable	12 165 115	14 867 013
A réintégrer		
- Dotations aux Provisions comptables	10 549 701	10 135 012
- Autres charges	146 890	270 762
- Plus Value de fusion	173 047	173 046
- Diverses charges non déductibles	212 789	327 564
- Provisions fiscales constituées en 2010/2009 pour affaires douteuses	-	3 356 304
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	13 796	650 147
- Dividendes	3 373 761	4 514 966
- Reprises sur Provisions fiscales constituées en 2008 pour affaires douteuses	-	3 356 304
Bénéfice fiscal avant provisions	19 859 985	20 608 283
Provisions pour créances douteuses	9 924 559	9 496 855
Provisions pour dépréciation de titres cotés	152 360	8 157
Bénéfice fiscal	9 783 066	11 103 271
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions soumises au minimum d'impôt	2 018 330	2 000 000
Base imposable	7 764 736	9 103 271
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	2 717 658	3 186 145
Impôt sur les sociétés	2 717 658	3 186 145
- Acomptes provisionnels payés	(2 842 149)	(1 891 445)
- Retenues à la source	(22 769)	(2 334)
- Avances d'impôts sur importations	(27 259)	-
Impôt à payer (report)	(174 519)	1 292 366

NOTE 32 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Impayés sur créances de leasing en début de période	24 507 393	22 117 285
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	(24 758 245)	(24 507 393)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(6 138 654)	(8 128 551)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	6 873 548	6 138 654
- Plus ou moins values sur relocation	(1 048 570)	(527 494)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	(6 766 456)	(6 008 988)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	6 631 293	6 766 456
- Intérêts constatés d'avance en début de période	(3 252 829)	(3 167 333)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	3 343 515	3 252 829
- TVA collectées	52 177 004	51 085 768
- Loyers encaissés	321 951 798	312 050 963
- Intérêts de retard	1 472 843	1 826 462
- Créances virées en Pertes	(1 266 013)	(13 950)
- Encaissement sur créances radiées	-	117 033
- Remboursement des valeurs résiduelles	1 323 114	1 699 924
- Remboursements anticipés	11 719 637	11 602 170
- Produits sur Cessions anticipées	223 205	160 477
<u>Encaissements reçus des clients</u>	<u>386 992 583</u>	<u>374 464 311</u>

NOTE 33 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	22 609 025	21 494 454
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	(30 255 770)	(22 609 025)
- Fournisseurs, avances en début de période	(1 383 943)	(1 816 215)
- Fournisseurs, avances en fin de période	2 088 540	1 383 943
- Investissements pour financement de contrats de leasing	314 162 260	284 186 981
- TVA sur Investissements	42 079 626	41 541 962
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>	<u>349 299 738</u>	<u>324 182 099</u>

NOTE 34 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en début de période	(7 232)	(7 514)
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en fin de période	7 232	7 232
- Avances et acomptes au personnel en début de période	(55 495)	(46 163)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	60 968	55 495
- Charges constatées d'avance en début de période	(524 427)	(263 534)
- Charges constatées d'avance en fin de période	787 149	524 427
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	731 150	1 064 753
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(1 083 886)	(731 150)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	3 703	138 186
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	1 814	(3 703)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	546 478	415 144
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	(672 214)	(546 478)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	578 615	516 530
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	(816 236)	(578 615)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	121 157	147 957
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	(119 905)	(121 157)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	558 693	496 262
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(535 945)	(558 693)
- C.N.S.S en début de période	355 613	381 502
- C.N.S.S en fin de période	(376 365)	(355 613)
- Diverses Charges à payer en début de période	-	9 425
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	774 031	1 076 955
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	(799 425)	(774 031)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	572 841	658 256
- Remboursements sur prêts au personnel	(487 573)	(399 053)
- Dépôts et cautionnements versés	55 314	(202 452)
- TVA, payées sur biens et services	747 603	833 154
- Charges de personnel	8 437 642	7 505 234
- Autres charges d'exploitation	4 867 982	4 711 648 *
- Impôts et taxes	(343 955)	(515 595)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	13 385 326	13 438 409

* chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. note 3)

NOTE 35 : INTERETS PAYES

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Frais d'émission d'emprunt	531 422	859 174
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	37 800	81 936
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	(51 349)	(37 800)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	8 218 264	7 115 515
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	(8 475 377)	(8 218 264)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	1 713 714	863 428
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	(1 845 785)	(1 713 714)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	1 822 127	536 394
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	(1 766 154)	(1 822 127)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	3 675	68 133
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	(6 300)	(3 675)
- Charges financières	33 117 233	30 279 995
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	(569 851)	(436 452)
<u>Intérêts payés</u>	<u>32 729 419</u>	<u>27 572 544</u>

NOTE 36 : IMPOTS ET TAXES PAYES

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	1 292 366	239 857
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	(1 292 366)
- Etat, reports d'impôts fin de période	174 519	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	20 125	9 505
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(21 224)	(20 125)
- TVA payées	9 400 524	8 306 154
- Impôts et taxes	343 955	515 595
- Impôts sur les bénéfices	2 717 658	3 186 145
<u>Impôts et taxes payés</u>	<u>13 927 923</u>	<u>10 944 765</u>

NOTE 37 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Produits à recevoir des tiers en début de période	2 337 422	1 792 410
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	(1 387 261)	(2 337 422)
- Produits à recevoir sur contrats de portage en début de période	-	124 270
- Autres comptes débiteurs en début de période	378 522	492 665
- Autres comptes débiteurs en fin de période	(499 744)	(378 522)
- Projet ALIOS en début de période	460 198	761 108
- Projet ALIOS en fin de période	-	(460 198)
- Compte courant Tunisie Factoring en début de période	135 760	-
- Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	3 975	(135 760)
- TLG en fin de période	(47 292)	-
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	78 481	36 439
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	(39 073)	(78 481)
- Compte courant MLA en début de période	327 240	327 240
- Compte courant MLA en fin de période	(327 240)	(327 240)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période	23 174	23 174
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	(23 174)	(23 174)
- Comptes d'attente en début de période	756 812	445 172
- Comptes d'attente en fin de période	(585 534)	(756 812)
- Placements en titres en début de période	789 144	347 859
- Placements en titres en fin de période	(282 342)	(789 144)
- Autres comptes créditeurs en début de période	(1 095 363)	(1 256 087)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	1 055 207	1 095 363
- Produits des placements	5 933 145	6 602 336
- Plus values sur cession des titres d'investissement	(79 240)	(56 720)
- Autres produits d'exploitation	1 323 744	836 815 *
- Autres gains ordinaires	706 901	525 818
- Autres pertes ordinaires	(3 312)	(470 228)
<u>Autres flux de trésorerie</u>	<u>9 940 151</u>	<u>6 340 881</u>

* chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. note 3)

NOTE 38 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en début de période	-	(928 886)
- Transfert d'immobilisations	-	805 136
- Investissements en Immobilisations incorporelles	576 878	386 884
- Investissements en Immobilisations corporelles	681 487	811 927
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>1 258 365</u>	<u>1 075 061</u>

NOTE 39 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSIION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Cessions d'immobilisations corporelles	50 636	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	39 900	16 550
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>90 536</u>	<u>16 550</u>

NOTE 40 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	22 226 328	1 805 260
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	2 000 000	1 500 000
- Avances sur acquisitions de titres en début de période	(6 214 235)	(5 510 920)
- Avances sur acquisitions de titres en fin de période	7 571 683	6 214 235
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>	<u>25 583 776</u>	<u>4 008 575</u>

NOTE 41 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSIION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	1 525 000	666 800
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	157 399	127 930
- Avances sur titres immobilisés en début de période	(301 880)	(270 000)
- Avances sur titres immobilisés en fin de période	459 668	301 878
- Créance sur cession de titres immobilisés en début de période	-	365 000
- Plus values sur cession de titres de participations	79 240	56 720
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>	<u>1 919 427</u>	<u>1 248 327</u>

NOTE 42 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Dividendes et tantièmes	8 600 000	8 300 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	16 513	14 103
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	(18 270)	(16 513)
<u>Dividendes et autres distributions</u>	<u>8 598 243</u>	<u>8 297 590</u>

NOTE 43 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Banques	660 048	3 863 693
- Caisses	14 107	15 109
- Banques, découverts	(15 227 471)	(230 664)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>	<u>(14 553 316)</u>	<u>3 648 138</u>

NOTE 44 : VENTILATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

En KDT	Inf à 1 mois	1 mois à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 3 ans	3 an à 5 ans	Sup à 5 ans	Durée indéterminée	Total
ACTIFS									
Liquidités et équivalents de liquidités	674								674
Créances de Leasing	20 245	39 479	58 262	107 307	278 313	79 101	14 921		597 627
Portefeuille Titres de Placement	121	243							364
Portefeuille d'Investissement	535	500		1 250	5 672	7 471	25 164	35 250	75 841
Immobilisations incorporelles	68	136	204	408	571				1 387
Immobilisations Corporelles	70	140	210	420	1 680	2 520	4 603		9 643
Autres actifs	995	2 549	441	1 385	859	787	2 039		9 055
Total	22 708	43 047	59 117	110 770	287 095	89 879	46 727	35 250	694 592
PASSIFS									
Concours bancaires	15 227								15 227
Emprunts et Dettes Rattachés	45 434	54 459	49 145	47 230	159 671	123 322	20 589		499 850
Dettes envers la Clientèle	2 837	2 297	3 540	2 125	746	1 657	303		13 505
Fournisseurs et comptes rattachés	15 020	16 049	271	-	-	-	-		31 340
Provisions	-	-	-	-	-	-	-	1 482	1 482
Autres	1 659	2 935	168	335	481	-	-	118 611	5 577
CAPITAUX PROPRES									
Total	80 178	75 739	62 124	49 690	160 898	124 979	20 892	120 093	694 592
Position nette	(57 470)	(32 692)	(3 007)	61 080	126 197	(35 101)	25 835	(84 843)	-

NOTE 45 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Tunisie Factoring (TF)

Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF dans laquelle elle détient 93,34%, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2015, accordées au profit de CITIBANK s'élèvent à 10 750 000 DT.

Location du siège

Tunisie Leasing a conclu avec Tunisie Factoring un nouveau contrat de location du siège social en vertu duquel Tunisie Leasing met à la disposition de Tunisie Factoring une partie du réze de chaussée, le 3ème étage et une partie du 4ème étage du local situé au Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray – Tunis et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de 114.546 DT payable semestriellement et majoré de 5% le 1er janvier de chaque année.

Cette location est consentie pour une période d'un an commençant le premier mai 2014, elle est renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Le contrat de bail conclu en 2003 avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), qui a fait l'objet d'une fusion absorption par Tunisie Leasing en 2012, a pris fin le 30 avril 2014.

Tunisie Leasing a facturé à Tunisie Factoring le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardienage, nettoyage, télécom, eau et électricité) pour un montant de 233 581 DT au titre de l'exercice 2015.

Tunisie LLD

Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2015, TL a mis en force 54 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 3 069 394 DT.

La marge brute réalisée en 2015 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 821 587 DT.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier s'élève à 11 985 502 DT.

Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 30 Août 2012 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 1 000 000 DT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins du financement de l'acquisition de véhicules.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 23 Avril 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 000 DT contracté auprès d'Amen Bank.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 23 Avril 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 2 000 000 DT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins du financement de l'acquisition de véhicules.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 26 Décembre 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en

faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 2 000 000 DT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins du financement de l'acquisition de véhicules.

L'encours des cautions données au profit de l'AMEN BANK s'élève, au 31 décembre 2015, à 1 657 194 DT.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 30 Août 2012 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 000 DT contracté auprès de l'ATB, pour les besoins du financement de l'acquisition de 25 véhicules.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 23 Avril 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 000 DT contracté auprès de l'ATB.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 22 Avril 2014 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 420 000 DT contracté auprès de l'ATB.

L'encours des cautions accordées au profit de l'ATB s'élève, au 31 décembre 2015, à 40 437 DT.

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec Tunisie Leasing un contrat de location de voitures.

Les charges supportées au titre de l'année 2015 s'élèvent à 251 103 DT.

Financement en billets de Trésorerie et certificat de dépôt:

Tunisie a émis des certificats de dépôt et des billets de trésorerie qui ont été souscrits par Tunisie Location Longue Durée:

- Des certificats dépôt de 1 500 000 DT qui ont été souscrits en 2015. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 37 679 DT. L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 Décembre 2015, à 1 500 000 DT.
- Un Billet de trésorerie de 1 000 000 DT, émis le 29 Décembre 2014 et échéant le 26 Août 2015. Le montant des intérêts supportés au titre de 2015 et constatés en charges s'élève à 43 626 DT.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 327 240 DT.

TL a conclu avec MLA, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce à partir du 1^{er} avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1^{er} avril 2012.

Un quatrième avenant audit contrat a été signé le 8 avril 2013, en vertu duquel les honoraires de TL sont portés à 187 920 € pour la période allant du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2015 et à 172 800 €, pour la période allant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2015.

Un cinquième avenant a été signé le 31 Mars 2015 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2015 sont arrêtés à un montant de 240 000 €.

Les prestations facturées en 2015 dans ce cadre, s'élèvent à 526 478 DT.

Tunisie Valeurs

Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TL ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2015 s'élèvent à 334 901 DT en HT.

Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2015 sur le contrat de Tunisie Valeurs s'élève à 71 328 DT.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier s'élève à 2 451 961 DT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 805 631 DT.

Financement en billets de Trésorerie et certificats de dépôt:

Tunisie Leasing a émis des billets de trésorerie qui ont été souscrits par Tunisie Valeurs :

- Les billets de trésorerie de 11 000 000 DT qui ont été souscrits en 2015. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 74 606 DT.
- Les billets de trésorerie de 3 500 000 DT qui ont été souscrits courant l'année 2014 et échéant en 2015, le montant des intérêts supportés au titre de 2014 s'élève 51 704 DT
- Tunisie leasing a réalisé des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Tunisie valeur d'un montant de 35 000 000 DT, le montant des intérêts constatés parmi les charges s'élève à 103 826 DT. L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 Décembre 2015, à 3 000 000 DT.

TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)

Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2015 sur le contrat de Tuninvest Finance Group s'élève à 28 134 DT.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier s'élève à 1 365 537 DT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 000 DT.

TUNISIE SICAV

Financement en billets de trésorerie et certificats de dépôt:

- Tunisie Leasing a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société Tunisie SICAV d'un montant total de 5 000 000 DT. Le montant des intérêts constatés parmi les charges de l'exercice s'élève à 66 812 DT.
- Des billets de trésorerie de 18 000 000 DT qui ont été souscrits en 2014 et échéant en 2015. Le montant des intérêts supportés au titre de 2014 s'élève à 293 049 DT.
- Tunisie leasing a réalisé des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Tunisie SICAV d'un montant de 77 000 000 DT, le montant des intérêts constatés parmi les charges s'élève à 771 953 DT. L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 Décembre 2015, à 22 000 000 DT.

La société MAKATEB EL HORCHANI

- Courant l'année 2015, la société Tunisie leasing a acquis trois places de parking auprès de la société MAKATEB HORCHANI pour un montant total de 45 000 DT HTVA.

Société Dar El Jeld

Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2015 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 35 204 DT.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier s'élève à 797 704 DT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 500 000 DT.

AMEN BANK

Au 31 décembre 2015, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et Tunisie leasing se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 14 815 156 DT créditeur,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing enregistrent un encours de 21 247 784 DT.
- Tunisie Leasing a enregistré dans son hors bilan une dette d'un montant de 882 931 DT correspondant au reliquat du montant de la participation d'Amen Bank, pour le compte de Tunisie leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA).

Ce montant, considéré comme un prêt, est remboursable sur une période de cinq ans.

PGI HOLDING

Convention de participation aux frais du siège

La Tunisie Leasing a conclu une convention de participation aux frais du siège en Août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la Tunisie Leasing dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes. Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2015 s'élève à 150 KDT (HT).

NOTE 46 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 26 Avril 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.4 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers individuels au 31/12/2015

4.4.1. Notes complémentaires :

4.4.1.1. Note complémentaire à la note 7 « Portefeuille de placement » :

Un état des placements à court terme indiquant par catégorie de placements de même nature :

- Le coût d'acquisition ;
- La valeur de marché pour les placements évalués à la valeur de marché ;
- La juste valeur pour les autres placements à court terme ;

Les titres de placements s'analysent au 31 Décembre 2015 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Provision	Montant Net
* Ste Ciment de Bizerte	43 480	11,500	500 020	368 319	131 701
* Ste Poulina GH	8 640	8,056	69 600	26 038	43 562
* Ste BH	2 081	33,205	69 100	23 563	45 537
* Tsie Sicav	907	158,370	143 642	-	143 642
Total			782 362	417 920	364 442

4.4.2. Notes explicatives :

4.4.2.1. Note sur l'indemnité de départ à la retraite :

La société a contracté une police d'assurance avec la compagnie « COMAR », pour se couvrir contre l'engagement de verser à leurs salariés en cas départ à la retraite, d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaire, figurant au niveau des charges de personnel.

4.4.3. Notes rectificatives :

4.4.3.1. Créances de Leasing : Conformité aux dispositions de la NC41

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut « est le total :

- (a) des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement, et
- (b) de toutes valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur. »

De même, nous avons exclu de la définition de l'investissement brut, avancée au niveau des notes aux états financiers, la valeur résiduelle non garantie, et ce, pour les raisons développées ci-dessus.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location, à l'exclusion du loyer conditionnel, du coût des services et des taxes à payer par le bailleur ou à rembourser au bailleur, ainsi que :

- (a) du côté du preneur, tous les montants garantis par lui ou par une personne qui lui est liée; ou
- (b) du côté du bailleur, toute valeur résiduelle dont le paiement lui est garanti par:
 - (i) le preneur;
 - (ii) une personne liée au preneur; ou
 - (iii) un tiers indépendant ayant la capacité financière d'assumer les obligations de garantie.

Toutefois, si le preneur a la possibilité d'acquérir l'actif à un prix qui devrait être suffisamment inférieur à la juste valeur de l'actif, à la date à laquelle l'option peut être levée de sorte qu'il soit raisonnablement certain, dès le commencement du contrat de location, que l'option sera levée, les paiements minimaux au titre de la location englobent les montants minimaux à payer au titre de la location sur la durée du contrat de location jusqu'à la date prévue de la levée de l'option d'achat, et le paiement à effectuer pour lever ladite option d'achat. »

Dans le cas de la Tunisie Leasing, et outre les motifs exposés précédemment (exclusion de la valeur résiduelle non garantie et des loyers conditionnels), le preneur a la possibilité d'acquies l'actif à un prix suffisamment inférieur à la juste valeur de l'actif, à la date à laquelle l'option peut être levée et il est raisonnablement certain (valeur résiduelle fixée à 1 DT) que ladite option sera levée.

A ce titre, la notion des paiements minimaux est définie, dans les notes aux états financiers, conformément à celle prévue au niveau du dernier paragraphe de la définition avancée ci-dessus.

Les produits financiers non acquis sont « la différence entre :

- (a) l'investissement brut dans le contrat de location, et
- (b) l'investissement net dans le contrat de location. »

Cette définition est conforme à celle avancée au niveau des notes aux états financiers. En effet, la définition produite au niveau desdites notes est rédigée ainsi :

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- (a) la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement **(il s'agit de la définition de l'investissement brut prévue au niveau de la NCT 41 du SCE) ; et**
- (b) la valeur actualisée de ces paiements minimaux, au taux d'intérêt implicite du contrat de location **(il s'agit de la définition de l'investissement net prévue au niveau de la NCT 41 du SCE).**

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

4.4.3.2. Note sur l'état des engagements hors bilan :

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2015 (Montants exprimés en dinars)

	31 décembre	
	2015	2014
PASSIFS EVENTUELS	12 447 631	5 698 124
Cautions, avals et autres garanties données (TF) CITIBANK	10 750 000	2 000 000
Cautions, avals et autres garanties données (TLLD) AB	1 657 194	3 185 860
Cautions, avals et autres garanties données (TLLD) ATB	40 437	512 264
ENGAGEMENTS DONNES	27 801 683	24 312 774
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)	23 833 931	18 245 903
Engagements sur titres (participations non libérées AFC)	2 500 000	3 750 000
Engagements sur titres (participations non libérées FCPR TUNINVEST CROISSANCE)	1 467 752	2 316 871
ENGAGEMENTS RECUS	99 521 370	83 894 439
Garanties reçues (Hypothèques sur les contrats actifs)	6 394 957	2 020 106
Garanties reçues (Cautions bancaires et autres actifs financiers)	350 056	419 154
Intérêt à échoir sur Contrats Actifs	92 776 357	81 455 179
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	28 089 931	2 240 378
Engagements sur Titres MLA (Contrat de Portages)	882 931	2 240 378 (*)
Emprunts extérieurs obtenus non encore encaissés	27 207 000	-

(*) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 200 actions et les actions gratuites y afférents MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des trois premières échéances pour un montant global de 3 623 370 DT. Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013 et 2014 se sont élevés à 4 412 926 DT et imputés à concurrence de 3 948 313 DT sur l'encours du portage. Le reliquat, soit 464 614 DT a servi pour le règlement des intérêts de portage.

4.4.3.3. Note 45 sur les parties liées :

- **Maghreb Leasing Algérie (MLA) : Compte courant :**

Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 327 240 DT.

TL a conclu avec MLA, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce à partir du 1er avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1er avril 2012.

Un quatrième avenant audit contrat a été signé le 8 avril 2013, en vertu duquel les honoraires de TL sont portés à 187 920 € pour la période allant du 1er avril 2013 au 31 mars 2014 et à 172 800 €, pour la période allant du 1er avril 2014 au 31 mars 2015.

Un cinquième avenant a été signé le 31 Mars 2015 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2015 sont arrêtés à un montant de 240 000 €.

Les prestations facturées en 2015 dans ce cadre, s'élèvent à 526 478 DT.

- **TUNISIE SICAV : Financement en billets de trésorerie et certificats de dépôt :**

- Tunisie Leasing a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société Tunisie SICAV d'un montant total de 5 000 000 DT. Le montant des intérêts constatés parmi les charges de l'exercice s'élève à 66 812 DT.
- Des billets de trésorerie de 18 000 000 DT qui ont été souscrits en 2014 et échéant en 2015. Le montant des intérêts supportés au titre de 2015 s'élève à 293 049 DT.
- Tunisie leasing a réalisé des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Tunisie SICAV d'un montant de 77 000 000 DT, le montant des intérêts constatés parmi les charges s'élève à 771 953 DT. L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 Décembre 2015, à 22 000 000 DT.

4.4.3.4. Rapport spécial corrigé :

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants):

Votre conseil d'administration ne nous a pas informés de conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice 2015.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants):

Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2015 :

1. Le contrat de bail conclu en 2003 avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), qui a fait l'objet d'une fusion absorption par Tunisie Leasing en 2012, ayant pris fin le 30 avril 2014. Tunisie Leasing a conclu avec Tunisie Factoring un contrat de location du siège social en vertu duquel elle met à la disposition de TF une partie du rez-de chaussée, le 3^{ème} étage et une partie du 4^{ème} étage du local situé au Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray – Tunis et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de 114 546 DT payable semestriellement et majoré de 5% le 1^{er} janvier de chaque année.

Cette location est consentie pour une période d'un an commençant le premier mai 2014, elle est renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Tunisie Leasing a facturé à Tunisie Factoring le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, télécom, eau et électricité) pour un montant de 233 581 DT au titre de l'exercice 2015.

2. Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring, dans laquelle Tunisie Leasing détient directement 93.34% du capital, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Au 31 décembre 2015, l'encours des cautions données, s'élève à 10 750 000 DT.

3. Le conseil d'administration de Tunisie Leasing a autorisé l'octroi de caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, détenue à hauteur de 99,44%, et ce au titre de financements contractés auprès de l'AMEN BANK et de l'ATB. Lesdites cautions se détaillent comme suit :

Banque bénéficiaire	Montant de prêt	Date d'autorisation du CA de Tunisie Leasing
AMEN BANK	1 000 000	30-août-12
AMEN BANK	500 000	23-avr-13
AMEN BANK	2 000 000	23-avr-13
AMEN BANK	2 000 000	26-déc-13
Arab Tunisian Bank (ATB)	500 000	30-août-12
Arab Tunisian Bank (ATB)	500 000	23-avr-13
Arab Tunisian Bank (ATB)	420 000	22-avr-14

Au 31 décembre 2015, les encours de ces cautions données au profit de l'AMEN BANK et l'ATB s'élèvent respectivement à 1 657 194 DT et 40 437 DT. Lesdites cautions ne sont pas rémunérées.

4. Tunisie Leasing a conclu en date du 2 mai 2006 avec sa filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA) une convention d'assistance technique. Cette dernière a été reconduite et ses conditions actualisées par les avenants n°1 du 18 novembre 2008, n°2 du 24 mars 2010, n°3 du 28 juin 2012, n° 4 du 8 avril 2013.

Un cinquième avenant a été signé le 31 mars 2015 et autorisé par le conseil d'administration réuni le 25 août 2015. En vertu de cet avenant, les honoraires annuels de Tunisie Leasing pour l'exercice 2015 sont arrêtés à un montant de 240 000 € en hors taxes et impôts et correspondant à un budget de 600 jours/ hommes.

Les prestations facturées au titre de l'exercice 2015, s'élèvent à 526 478 DT.

5. Tunisie Leasing et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 200 actions MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des trois premières échéances pour un montant global de 3 623 370 DT. Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013 et 2014 se sont élevés à 4 412 926 DT et imputés à concurrence de 3 948 313 DT sur l'encours du portage. Le reliquat, soit 464 614 DT a servi pour le règlement des intérêts de portage.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

6. Tunisie Leasing a conclu en Août 2011 une convention de participation aux frais du siège avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister Tunisie Leasing dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 000 DT hors taxes. Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2015 s'élève à 150 000 DT (HT).

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 25 décembre 2015.

7. Le conseil d'administration réuni le 19 avril 2011 a autorisé la société à céder 5% du capital de Tunisie Valeurs au profit des cadres clefs de cette dernière et ce, afin de renforcer le système de stock option mis en place depuis 2008. La valorisation de Tunisie Valeurs a été estimée à 15 millions

de dinars et ce, sur la base d'une étude indépendante effectuée par un administrateur en 2011.

En 2015, Tunisie Leasing a cédé 1 432 actions de Tunisie Valeurs pour une valeur totale de 214 800 DT.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par le comité de rémunération réuni en Avril 2014 et en Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.
- Les rémunérations du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ont été arrêtées par le comité de rémunération réuni en Avril 2014 et Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction au profit du directeur général.

- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de Tunisie Leasing envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit:

	<u>P.C.A</u>		<u>D.G</u>		<u>D.G.A</u>		<u>Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques</u>	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme								
Rémunérations brutes	250 000		187 000		97 067			
Provision pour congés payés			17 829	162 947	15 042	45 196		
Avantages en nature	46 956		36 953		6 118			
Jetons de présence et autres							131 760	86 760
Avantages postérieurs à l'emploi (1)								
Total	296 956		241 782	162 947	118 227	45 196	131 760	86 760

- (1) Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

Les rémunérations servies directement par les filiales aux dirigeants de Tunisie Leasing, se détaillent comme suit :

- Des jetons de présence servis par la filiale Maghreb Leasing Algérie au Directeur Général pour 6 339 DT (l'équivalent de 300 000 Dinars Algérien).
- Des jetons de présence servis par la filiale Tunisie Factoring au Directeur Général Adjoint pour 4 000 DT.
- Le salaire du Directeur Général Adjoint est pris en charge à hauteur de 80% par la société GIEFCA (filiale du groupe Alios Finance) à partir du mois de juin 2015. La quote-part au titre de l'exercice 2015 s'élève à 84 933 DT.

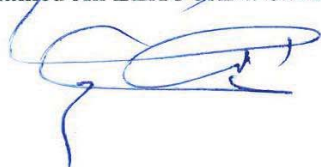
Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a pas été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 Mai 2006, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 28 Avril 2016

Les commissaires aux comptes

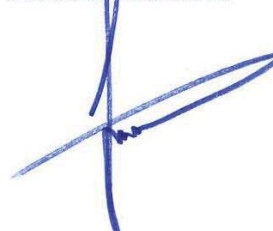
ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE



4.5 Rapport général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2015



ECC MAZARS

Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail : mazars.tunisie@mazars.com.tn



AMC Ernst & Young

Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord
1003 Tunis, Tunisie
Tél.: +216 70 749 111
Fax: +216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats Financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2015

Messieurs les Actionnaires de TUNISIE LEASING

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 02 Juin 2015, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « Tunisie Leasing » pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 694 592 385 DT et un bénéfice net de 9 499 371 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de la société « Tunisie Leasing » sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le fait que la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi en matière d'impôts, droits et taxes portant sur les exercices 2010, 2011 et 2012 et ayant abouti à la notification d'un redressement d'un montant de **1 915 KDT**.

La société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

Une deuxième réponse à la notification de l'administration fiscale a été envoyée aux autorités de contrôle en Juin 2015. Aucune suite ne lui a été réservée par l'administration fiscale.

La société a constitué la provision requise permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

Notre opinion ne comporte pas une réserve concernant cette question.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.

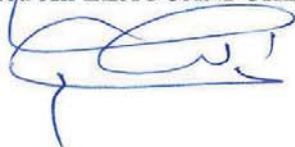
Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Tunisie Leasing eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 Avril 2016

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE




ECC MAZARS

Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn


AMC Ernst & Young

Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord
1003 Tunis, Tunisie
Tél.: +216 70 749 111
Fax: +216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com

TUNISIE LEASING
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2015

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006 et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants):

Votre conseil d'administration ne nous a pas informés de conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice 2015.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants):

Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2015:

1. Le contrat de bail conclu en 2003 avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), qui a fait l'objet d'une fusion absorption par Tunisie Leasing en 2012, ayant pris fin le 30 avril 2014. Tunisie Leasing a conclu avec Tunisie Factoring un contrat de location du siège social en vertu duquel elle met à la disposition de TF une partie du rez de chaussée, le 3^{ème} étage et une partie du 4^{ème} étage du local situé au Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray – Tunis et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de 114 546 DT payable semestriellement et majoré de 5% le 1^{er} janvier de chaque année.

Cette location est consentie pour une période d'un an commençant le premier mai 2014, elle est renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Tunisie Leasing a facturé à Tunisie Factoring le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, télécom, eau et électricité) pour un montant de 234 581 DT au titre de l'exercice 2015.

2. Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring, dans laquelle Tunisie Leasing détient directement 93.34% du capital, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Au 31 décembre 2015, l'encours des cautions données, s'élève à 10 750 000 DT.

3. Le conseil d'administration de Tunisie Leasing a autorisé l'octroi de caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, détenue à hauteur de 99,44%, et ce au titre de financements contractés auprès de l'AMEN BANK et de l'ATB. Lesdites cautions se détaillent comme suit:

Banque bénéficiaire	Montant de prêt	Date d'autorisation du CA de Tunisie Leasing
AMEN BANK	1 000 000	30-août-12
AMEN BANK	500 000	23-avr-13
AMEN BANK	2 000 000	23-avr-13
AMEN BANK	2 000 000	26-déc-13
Arab Tunisian Bank (ATB)	500 000	30-août-12
Arab Tunisian Bank (ATB)	500 000	23-avr-13
Arab Tunisian Bank (ATB)	420 000	22-avr-14

Au 31 décembre 2015, les encours de ces cautions données au profit de l'AMEN BANK et l'ATB s'élèvent respectivement à 1 657 194 DT et 40 437 DT. Lesdites cautions ne sont pas rémunérées.

4. Tunisie Leasing a conclu en date du 2 mai 2006 avec sa filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA) une convention d'assistance technique. Cette dernière a été reconduite et ses conditions actualisées par les avenants n°1 du 18 novembre 2008, n°2 du 24 mars 2010, n°3 du 28 juin 2012, n° 4 du 8 avril 2013.

Un cinquième avenant a été signé le 31 mars 2015 et autorisé par le conseil d'administration réuni le 25 août 2015. En vertu de cet avenant, les honoraires annuels de Tunisie Leasing pour l'exercice 2015 sont arrêtés à un montant de 240 000 € en hors taxes et impôts et correspondant à un budget de 600 jours/ hommes.

Les prestations facturées au titre de l'exercice 2015, s'élèvent à 526 478 DT.

5. Tunisie Leasing et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 200 actions MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des trois premières échéances pour un montant global de 3 623 370 DT. Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013 et 2014 se sont élevés à 4 412 926 DT et imputés à concurrence de 3 948 313 DT sur l'encours du portage. Le reliquat, soit 464 614 DT a servi pour le règlement des intérêts de portage.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

6. Tunisie Leasing a conclu en Août 2011 une convention de participation aux frais du siège avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister Tunisie Leasing dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 000 DT hors taxes. Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2015 s'élève à 150 000 DT (HT).

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 25 décembre 2015.

7. Le conseil d'administration réuni le 19 avril 2011 a autorisé la société à céder 5% du capital de Tunisie Valeurs au profit des cadres clefs de cette dernière et ce, afin de renforcer le système de stock option mis en place depuis 2008. La valorisation de Tunisie Valeurs a été estimée à 15 millions de dinars et ce, sur la base d'une étude indépendante effectuée par un administrateur en 2011.

En 2015, Tunisie Leasing a cédé 1 432 actions de Tunisie Valeurs pour une valeur totale de 214 800 DT.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par le comité de rémunération réuni en Avril 2014 et en Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.
- Les rémunérations du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ont été arrêtées par le comité de rémunération réuni en Avril 2014 et Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction au profit du directeur général.

- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de Tunisie Leasing envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit:

	<u>P.C.A</u>		<u>D.G</u>		<u>D.G.A</u>		<u>Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques</u>	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme								
Rémunérations brutes	250 000		187 000		97 067			
Provision pour congés payés			17 829	162 947	15 042	45 196		
Avantages en nature	46 956		36 953		6 118			
Jetons de présence et autres							131 760	86 760
Avantages postérieurs à l'emploi (1)								
Total	296 956		241 782	162 947	118 227	45 196	131 760	86 760

- (1) Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

Les rémunérations servies directement par les filiales aux dirigeants de Tunisie Leasing, se détaillent comme suit :

- Des jetons de présence servis par la filiale Maghreb Leasing Algérie au Directeur Général pour 6 339 DT (l'équivalent de 300 000 Dinars Algérien).
- Des jetons de présence servis par la filiale Tunisie Factoring au Directeur Général Adjoint pour 4 000 DT.
- Le salaire du Directeur Général Adjoint est pris en charge à hauteur de 80% par la société GIEFCA (filiale du groupe Alios Finance) à partir du mois de juin 2015. La quote-part au titre de l'exercice 2015 s'élève à 84 933 DT.

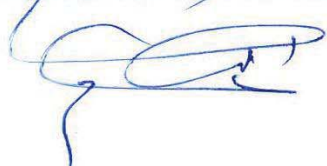
Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a pas été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 Mai 2006, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 28 Avril 2016

Les commissaires aux comptes

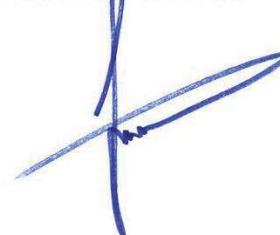
ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE



4.6 Analyse de la situation financière de Tunisie Leasing au 31/12/2015

4.6.1 Engagements financiers au 31/12/2015

(en dinars)						
Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
*cautionnement	12 447 631			12 447 631 *		
*aval						
*autres garanties						
b) Garantie réelle						
* Hypothèques						
*nantissement						
c)effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e) abandon de créances						
f) engagement sur titre non libéré	3 967 752	3 967 752				
g) engagement par signature	23 833 931	23 833 931				
TOTAL	40 249 314	27 801 683		12 447 631		
2-Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties	350 056	350 056				
b) Garantie réelle						
* hypothèques	6 394 957	6 394 957				
*nantissement						
c)Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Engagements sur intérêts à échoir sur contrats actifs	92 776 357	92 776 357				
TOTAL	99 521 370	99 521 370				
3-Engagements réciproques						
*emprunt obtenu non encore encaissé	27 207 000	27 207 000				
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage	882 931			882 931 **		
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
*contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	28 089 931	27 207 000		882 931		

(*) Les 12 447 631 DT au 31-12-2015 sont répartis comme suit : 10 750 000 DT sur Tunisie Factoring, 1 697 631 DT sur TLDD.

(**) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

4.6.2 Encours des crédits contractés par Tunisie Leasing au 31/12/2015

4.6.2.1. Encours des emprunts obligataires émis par Tunisie Leasing

En Dinars

Emprunt Obligataire	Montant	Échéance	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2015
Emprunt subordonné remboursable « Tunisie Leasing Subordonné 2010 »	20 000 000	28/02/2016	TMM + 1,1% ou 5,7%	5 ans	4 000 000
Emprunt Obligataire 2011 - I	30 000 000	10/06/2016	TMM + 0,9% ou 5,75%	5 ans	6 000 000
Emprunt Obligataire 2011 - II	30 000 000	29/10/2016	TMM + 1,25% ou 5,95%	5 ans	6 000 000
Emprunt Obligataire 2011 - III	30 000 000	29/01/2017	TMM + 1,35% ou 5,85%	5 ans	12 000 000
Emprunt Obligataire 2012 – I	30 000 000	29/05/2017	TMM + 1,75% et/ou 6,15%	5 ans	16 964 000
		29/05/2019	6,25%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2012 - II	20 000 000	15/01/2018	TMM + 1,75% et/ou 6,3%	5 ans	14 140 000
		15/01/2020	6,4%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt subordonné « Tunisie Leasing Subordonné 2013-I »	20 000 000	02/05/2018	TMM+2,25% et/ou 7%	5 ans	12 000 000
Emprunt Obligataire 2013 – I	30 000 000	03/10/2018	TMM + 2% et/ou 7%	5 ans	25 032 000
		03/10/2020	7,25%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt subordonné « Tunisie Leasing Subordonné 2013-II »	20 000 000	05/02/2019	TMM + 2,35% et/ou 7,35%	5 ans	18 234 000
		05/02/2021	7,60%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2014 - I	30 000 000	28/04/2019	TMM + 2,2% et/ou 7,2%	5 ans	26 702 000
		28/04/2021	7,35%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2014 -II	30 000 000	15/12/2019	TMM + 2,25% et/ou 7,55%	5 ans	27 620 000
		15/12/2021	7,80%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2015 -I	30 000 000	15/05/2020	TMM + 2,3% et/ou 7,65%	5 ans	30 000 000
		15/05/2022	7,85%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt subordonné « Tunisie Leasing Subordonné 2015-I »	20 000 000	29/06/2020	TMM + 2,3% et/ou 7,70%	5 ans	20 000 000
		29/06/2022	7,90%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2015 -II	30 000 000	04/03/2021	TMM + 2,35% et/ou 7,50%	5 ans	14 710 000
		04/03/2023	7,75%	7 ans avec deux années de grâce	
TOTAL	370 000 000				233 402 000

4.6.2.2. Encours des emprunts bancaires contractés par Tunisie Leasing

- Encours des emprunts bancaires contractés par TL au 31 Décembre 2015

En milliers de Dinars

Emprunt	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement	Durée	Encours au 31/12/2015
BANQUES LOCALES					
Al Baraka Bank	10 000 000	7,14%	Principal in fine le 19/02/2016	1 an	10 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	7,05%	Principal in fine le 25/03/2016	1 an	5 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	7,07%	Principal in fine le 11/04/2016	1 an	5 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	6,87 %	Renouvelable tous les 3 mois	3 ans	5 000 000
Al Baraka Bank	6 000 000	6,85%	Renouvelable tous les 3 mois	3 ans	6 000 000
Al Baraka Bank	2 000 000	6,85%	Renouvelable tous les 3 mois	3 ans	2 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	6,40%	Renouvelable tous les 3 mois	3 ans	5 000 000
Al Baraka Bank	4 000 000	6,40%	Renouvelable tous les 3 mois	3 ans	4 000 000
Al Baraka Bank	3 000 000	6,40%	Renouvelable tous les 3 mois	3 ans	3 000 000
ABC Tunisie 2013/3	10 000 000	TMM + 2 %	Trimestrielle	5 an	5 500 000
ABC Tunisie 2015/1	6 000 000	TMM +2%	Principal in fine le 29/06/2016	1 an	6 000 000
ABC Tunisie 2015/2	6 000 000	TMM +2%	Principal in fine le 01/09/2016	1 an	3 200 000
Attijari Bank 2013	10 000 000	TMM + 2 %	Trimestrielle	5 ans	5 000 000
Attijari Bank 2015	10 000 000	TMM + 2,25 %	Trimestrielle	3 ans	8 333 333
BIAT 2013/1	10 000 000	TMM + 1,75 %	Trimestrielle	5 ans	5 000 000
BIAT 2015/1	7 500 000	TMM + 2 %	Trimestrielle	5 ans	6 750 000
BIAT 2015/2	15 000 000	TMM + 2 %	Trimestrielle	5 ans	15 000 000
Amen Bank 2013/2	15 000 000	TMM + 2,25 %	Trimestrielle	4 ans	6 562 500
Amen Bank 2015/1	5 000 000	TMM + 2,25 %	Mensuelle	4 ans	4 893 617
Amen Bank 2015/2	10 000 000	TMM + 2,25 %	Mensuelle	4 ans	9 791 667
BTK 2013	5 000 000	TMM + 2,25 %	Trimestrielle	5 ans	2 500 000
ZITOUNA BANK	2 000 000	7,00%	Renouvelable tous les 3 mois	3 mois	2 000 000

ZITOUNA BANK	2 000 000	7,00%	Renouvelable tous les 3 mois	3 mois	2 000 000
ZITOUNA BANK	2 000 000	7,00%	Renouvelable tous les 3 mois	3 mois	2 000 000
ZITOUNA BANK	2 000 000	7,00%	Renouvelable tous les 3 mois	3 mois	2 000 000
ZITOUNA BANK	2 000 000	7,00%	Renouvelable tous les 3 mois	3 mois	2 000 000
ZITOUNA BANK	2 000 000	7,00%	Renouvelable tous les 3 mois	3 mois	2 000 000
TOTAL	166 500 000				135 531 117

- Encours des emprunts étrangers contractés par TL au 31 Décembre 2015

BEI (Crédit participatif)	1 619 000	4,50%	17/09/2017	10 ans	154 398
BEI	1 818 263	1,69%	Semestrielle jusqu'à 15/04/2018	6 ans	780 019
BEI	2 016 357	1,53%	Semestrielle jusqu'à 15/04/2019	7 ans	1 035 046
BEI	2 016 879	1,54%	Semestrielle jusqu'à 15/04/2019	7 ans	1 035 506
BEI	24 437 941	1,39%	Semestrielle jusqu'à 15/10/2019	7 ans	14 254 587
BEI T1	20 634 165	0,96%	Semestrielle jusqu'à 11/01/2022	7,5 ans	19 160 297
BEI T2	1 942 996	1,26%	Semestrielle jusqu'à 11/01/2022	7,5 ans	1 804 210
BIRD 2012 I	4 916 154	3,90%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2022	10 ans	4 565 001
BIRD 2012 II	3 073 291	4,15%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2022	10 ans	2 853 770
BIRD 2012 III	1 510 553	4,74%	Semestrielle jusqu'à 15/11/2023	10 ans	1 510 553
BAD 2013 I	4 953 318	4,33%	Semestrielle jusqu'à 15/11/2022	10 ans	4 953 318
BAD 2013 II	990 753	4,72%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2023	10 ans	990 753
BERD 2014	11 600 500	2,90%	Semestrielle jusqu'à 10/07/2019	5 ans	11 600 500
BIRD 2015	6 000 000	TMM+1,75%	Semestrielle jusqu'à 15/07/2027	12 ans	6 000 000
SANAD	17 016 300	3,25%	Semestrielle jusqu'à 05/07/2019	5 ans	15 125 626
TOTAL DES EMPRUNTS ETRANGERS	104 546 470				85 823 584

- **Encours des billets de trésorerie émis par TL au 31 Décembre 2015**

Souscripteur	Montant (DT)	Taux d'intérêt	Durée
CAPRA	3 000 000	6,30%	5 ANS
TOTAL DES BILLETS DE TRESORERIE		3 000 000	

- **Encours des certificats de dépôts émis par TL au 31 Décembre 2015**

Souscripteur	Montant (en milliers de DT)	Taux d'intérêt	Durée
TUNISIE LLD	500 000	6,90%	360 j
TUNISIE LLD	1 000 000	6,91%	360 j
TUNISIE VALEURS	3 000 000	6,60%	10 j
STE PROMOTIOS SARL	500 000	7,00%	360 j
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	3 000 000	7,20%	90 j
TUNISIE SICAV	2 500 000	7,15%	360 j
TUNISIE SICAV	3 000 000	7,05%	110 j
TUNISIE SICAV	3 000 000	7,22%	366 j
TUNISIE SICAV	1 500 000	7,22%	366 j
TUNISIE SICAV	2 000 000	7,30%	366 j
TUNISIE SICAV	5 000 000	6,60%	10 j
TUNISIE SICAV	3 000 000	6,70%	20 j
TUNISIE SICAV	2 000 000	7,27%	360 j
TOTAL DES CERTIFICATS DE DEPOTS		30 000 000	

4.6.3 Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire TL 2016-1

En Dinars

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
SICAV	12	141 993	14 199 300	47,33
BANQUE	2	48 000	4 800 000	16,00
FCP	3	26 500	2 650 000	8,83
ASSURANCES	5	65 500	6 550 000	21,83
PERSONNES PHYSIQUES	31	18 007	1 800 700	6,00
Total	53	300 000	30 000 000	100,00

4.6.4 Soldes Intermédiaires de Gestion au 31 décembre 2015

	PRODUITS			CHARGES					SOLDES		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2014	2013
Revenus du Leasing	53 762 407	50 187 078	45 362 465	Charges financières nettes	33 117 233	30 279 995	26 405 897				
Intérêts de retard & intercalaire	1 710 308	2 222 172	2 152 287								
Variation des agios réservés	-202 484	-557 072	-477 193								
Autres produits d'exploitation	1 546 949	997 292	750 542								
Produit d'exploitation	56 817 180	52 849 470	47 788 101	Total des charges nettes financières	33 117 233	30 279 995	26 405 897	Marge commerciale (PNB)	23 699 947	22 569 475	21 382 204
Marge commerciale (PNB)	23 699 947	22 569 475	21 382 204	Charges de personnel	8 437 642	7 505 234	6 771 321				
Produits des placements	5 933 145	6 602 336	4 548 117	Autres charges d'exploitation	4 867 982	4 711 648	4 167 101				
Sous Total	29 633 092	29 171 811	25 930 321	Sous Total	13 305 624	12 216 882	10 938 422	Excédent Brut d'exploitation	16 327 468	16 954 929	14 991 899
Excédent Brut d'exploitation	16 327 468	16 954 929	14 991 899	Dotations aux amortissements	1 476 935	1 316 881	1 264 825				
Reprise sur provisions sur créances				Dotations aux provisions sur créances	3 504 738	888 792	2 061 152				
Reprise sur provisions sur titres				Dotations aux provisions sur titres	-534 817	-25 470	459 670				
Reprise sur provisions sur risques				Dotations aux provisions sur risques divers	458 986	-20 147	140 682				
Autres produits ordinaires	746 801	542 368	632 413	Autres pertes ordinaires	3 312	470 228	-				
				Impôts sur les sociétés	2 665 744	3 134 231	2 428 926				
Sous Total	17 074 269	17 497 297	15 624 312	Sous Total	7 574 898	5 764 515	6 355 255	Résultat des activités ordinaires	9 499 371	11 732 781	9 269 058
Résultat des activités ordinaires après impôts	9 499 371	11 732 781	9 269 058	Résultat négatif des activités ordinaires	-	-	-				
Gains extraordinaires	-	-	-	Pertes extraordinaires	-	-	-				
Effet positif de modification comptable	-	-	-	Effet négatif de modification comptable	-	-	-				
TOTAL	9 499 371	11 732 781	9 269 058					Résultat net de l'exercice	9 499 371	11 732 781	9 269 058

4.6.5 Tableau de mouvement des capitaux propres après affectation

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Boni de fusion	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserve spéciale de réinvestissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2013 avant Affectation	41 500 000	39 500 000	990 155	3 500 000	4 150 000	3 776 843	9 492 000	11 100 679	9 269 058	123 278 735
Affectations approuvées par l'A.G.O du 05/06/2014					150 000		2 203 125	6 915 933	(9 269 058)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013							(533 600)	533 600		(8 300 000)
Libération de réserve spéciale de réinvestissement, approuvée par l'AGO du 05/06/2014										-
Solde au 31 Décembre 2013 après Affectation	41 500 000	39 500 000	990 155	3 500 000	4 300 000	3 776 843	11 161 525	10 250 212	-	114 978 735
Augmentation par incorporation de réserves réalisée en 2014 et approuvée par l'AGE du 04/10/2012	1 500 000			(1 500 000)						-
Résultat au 31 décembre 2014									11 732 781	11 732 781
Solde au 31 Décembre 2014 avant Affectation	43 000 000	39 500 000	990 155	2 000 000	4 300 000	3 776 843	11 161 525	10 250 212	11 732 781	126 711 516
Affectations approuvées par l'A.G.O du 02/06/2015					200 000		2 000 000	9 532 781	(11 732 781)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014								(8 600 000)		(8 600 000)
Solde au 31 Décembre 2014 après Affectation	43 000 000	39 500 000	990 155	2 000 000	4 500 000	3 776 843	13 161 525	11 182 993	-	118 111 516
Augmentation par incorporation de réserves réalisée en 2015 et approuvée par l'AGE du 04/10/2012	2 000 000			(2 000 000)						-
Résultat au 31 décembre 2015									9 499 371	9 499 371
Solde au 31 Décembre 2015 avant Affectation	45 000 000	39 500 000	990 155	0	4 500 000	3 776 843	13 161 525	11 182 993	9 499 371	127 610 887
Affectations approuvées par l'A.G.O du 07/06/2016							2 018 333	7 481 038	(9 499 371)	-
Réintégration prime d'émission		(6 324 788)						6 324 788		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015								(9 000 000)		(9 000 000)
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(1 025 000)	1 025 000		-
Solde au 31 Décembre 2015 après Affectation	45 000 000	33 175 212	990 155	0	4 500 000	3 776 843	14 154 858	17 013 819	-	118 610 887

4.6.6 Répartition des résultats des trois derniers exercices

(En dinars)

Désignations	2015	2014	2013
Bénéfice net	9 499 371	11 732 781	9 269 058
+ Report à nouveau	11 182 993	10 250 212	11 100 679
+ Réintégration prime d'émission	6 324 788	-	-
= Total	27 007 152	21 982 993	20 903 337
- Réserve légale	-	200 000	150 000
= Solde	27 007 152	21 782 993	20 753 337
- Réserve spéciale de réinvestissement	2 018 333	2 000 000	2 203 125
+ Reprise sur réserve spéciale de réinvestissement	1 025 000	-	533 600
= Bénéfice disponible	26 013 819	19 782 993	18 550 212
- Dividendes	9 000 000	8 600 000	8 300 000
= Résultat reporté	17 013 819	11 182 993	10 250 212

4.6.7 Évolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation

(En dinars)

Désignation	2015	2014	2013
Revenus de leasing	55 270 231	51 852 178	47 037 559
Produit net	29 633 092	29 171 811 *	25 930 321
Résultat d'exploitation	11 421 626	14 794 873	11 065 570
Capital social	45 000 000	43 000 000	41 500 000
Nombre d'actions	9 000 000	8 600 000	8 300 000
Revenus par action	6,141	6,029	5,667
Produit net par action	3,293	3,392	3,124
Résultat d'exploitation par action	1,269	1,720	1,333

(*) Chiffres 2014 retraités pour des besoins de comparabilité

4.6.8 Évolution du résultat net

(En dinars)

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Bénéfice avant impôt (1)	12 165 115	14 867 013	11 697 984
Bénéfice net d'impôt (2)	9 499 371	11 732 781	9 269 058
Bénéfice consolidé avant impôt (3)	31 699 325	34 002 521	27 319 857
Bénéfice consolidé net d'impôt (4)	24 606 412	26 106 599	22 138 191
Capital social	45 000 000	43 000 000	41 500 000
Nombre d'actions (5)	9 000 000	8 600 000	8 300 000
Bénéfice par action avant impôt (1)/(5)	1,352	1,729	1,409
Bénéfice par action net d'impôt (2)/(5)	1,055	1,364	1,117
Bénéfice consolidé par action avant impôt (3)/(5)	3,522	3,954	3,292
Bénéfice consolidé par action net d'impôt (4)/(5)	2,734	3,036	2,667
Bénéfice avant impôt/capital social	27,03%	34,57%	28,19%
Bénéfice net d'impôt/capital social	21,11%	27,29%	22,34%

4.6.9 Évolution des dividendes

(En dinars)

Désignation	2015	2014	2013
Dividendes en dinars	9 000 000	8 600 000	8 300 000
Dividendes par action en dinars	1,000	1,000	1,000
% du nominal	20,00%	20,00%	20,00%
Date de mise en paiement	21/06/2016	15/06/2015	19/06/2014

4.6.10 Évolution de la marge brute d'autofinancement

(En dinars)

Désignation	2015	2014	2013
Bénéfice net d'impôt (1)	9 499 371	11 732 781	9 269 058
Dotation aux amortissements (2)	1 476 935	1 316 881	1 264 825
Dotations nettes aux provisions (3)	3 428 907	843 175	2 661 504
Marge brute d'autofinancement (1+2+3)	14 406 213	13 892 837	13 195 387

4.6.11 Indicateurs de gestion et ratios

En milliers de Dinars

Indicateurs de Gestion	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Résultat net (1)	9 499	11 733	9 269
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	673 833	617 975	603 603
Engagements (2) (bilans et hors bilans)	660 195	620 140	611 567
Fonds propres (avant résultat net) (3)	118 112	114 979	114 010
Capitaux propres avant affectation	127 611	126 712	123 279
Créances sur la clientèle	597 627	565 699	555 007
Créances classées (4)	39 680	38 088	35 953
Produits réservés (5)	3 085	2 992	2 707
Total Provisions (6)	28 732	26 754	25 962
Emprunts et ressources spéciales (7)	515 078	472 107	458 027
Charges financières	33 117	30 280	26 406
Charges d'exploitation (Charges de personnel+autres charges d'exploitation+dotation aux amortissements des valeurs immobilisées) (8)	14 783	13 533 **	12 203
Produit net (9)	29 633	29 172 **	25 930
Total brut des créances (10)	636 361	601 894	589 560
Total bilan (11)	694 592	642 708	624 660
Intérêts de crédit bail	55 473	52 409	47 515
Dettes envers la clientèle	13 505	12 905	14 138
Charges de personnel	8 438	7 505	6 771
Portefeuille titre commercial	364	979	513
Portefeuille d'investissement	75 841	51 297	50 078
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	17,89%	18,54%	18,64%
Taux de créances classées (4)/(10)	6,24%	6,33%	6,10%
Ratio de couverture des créances classées (5+6)/(4)	80,19%	78,10%	79,74%
Créances classées / (Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement)	5,89%	6,16%	5,96%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT *	17,84%	23,29%	23,81%
Ratios de structure			
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	18,37%	19,72%	19,74%
Emprunts & Ressources spéciales / Total bilan	74,16%	73,46%	73,32%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing / Total bilan	86,04%	88,02%	88,85%
Emprunts et Ressources spéciales + dettes envers la clientèle / Créances sur la clientèle	88,45%	85,74%	85,07%
Ratios de gestion			
Charges de personnel / Produits nets	28,47%	25,73%	26,11%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	25,09%	25,37%	22,74%
Coefficient d'exploitation (8)/(9)	49,89%	46,39%	47,06%
Ratios de rentabilité			
ROE (1)/(3)	8,04%	10,20%	8,13%
ROA (1)/(11)	1,37%	1,83%	1,48%
Résultat net / Produit net	32,06%	40,22%	35,75%
Intérêts de crédit bail / créances sur la clientèle	9,28%	9,26%	8,56%
Produits nets / total bilan	4,27%	4,54%	4,15%

* Tel que modifié par la circulaire 2012-09 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres représentent au moins 10% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

** Chiffres 2014 retraités pour des besoins de comparabilité.

4.7 États financiers consolidés au 31/12/2015

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés de la société arrêtés au 31/12/2015 ne s'accommodent pas aux dispositions du système comptable des entreprises notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas les informations et renseignements ci-après :

- Une note portant sur l'effet de l'acquisition de filiales sur la situation financière du groupe à la date de clôture, sur les résultats de l'exercice et sur les montants correspondants de l'exercice précédent et ce conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 35 relative aux états financiers consolidés ;
- Une note portant sur la nature de la relation entre la société mère et les filiales dont elle ne détient pas, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 35 relative aux états financiers consolidés.
- Une note sur le portefeuille d'investissement, portant sur le pourcentage de détention et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NCT07 relative aux Placements.
- Une note sur les frais d'émission des emprunts à long terme mentionnant :
 - ✓ la valeur brute des frais d'émission des emprunts, le montant cumulé des résorptions et leur valeur nette à la date de clôture de l'exercice ;
 - ✓ le montant des résorptions des frais d'émission des emprunts au titre de l'exercice.

Et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 30 de la NC10 relative aux charges reportées.

Tunisie Leasing s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers arrêtés au 31/12/2016 et suivants.

4.7.2. État des engagements hors bilan consolidé au 31/12/2015

(Montants exprimés en dinars)

	31 décembre	
	2 015	2 014
ENGAGEMENTS DONNES	81 108 852	89 923 379
Engagements de financement en faveur de la clientèle	76 581 100	83 918 579
Engagements sur titres	4 527 752	6 004 800
ENGAGEMENTS RECUS	146 270 078	139 116 025
Garanties reçues	16 765 781	16 155 937
Intérêts à échoir sur contrats actifs	129 504 297	122 960 088
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	12 533 333	75 898 199
Emprunts extérieurs	12 533 333	75 898 199

4.7.3. État de résultat consolidé au 31/12/2015

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31-déc 2015	31-déc 2014
Revenu de crédit bail	20	162 537 851	87 427 979
Variation des produits réservés			
Revenu du factoring	21	13 357 621	12 431 570
Revenu des opérations de location longue durée		16 410 241	10 246 922
Autres produits d'exploitation		7 081 099	997 292 (*)
Total des Produits d'exploitations		199 386 812	111 103 763
CHARGES FINANCIERES NETTES	22	(79 250 282)	(40 575 599)
Coût des opérations de location longue durée		(6 349 148)	(5 855 107)
PRODUITS DES PLACEMENTS		554 741	643 933
PRODUIT NET		114 342 123	65 316 990
Charges de personnel		(32 749 348)	(14 076 085)
Autres charges d'exploitation		(27 051 550)	(10 865 838) (*)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	23	(13 206 583)	(2 939 165)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(6 833 940)	(3 174 968)
Dotations aux provisions pour risques divers	24	(3 578 307)	(203 483)
RESULTAT D'EXPLOITATION		30 922 395	34 057 451
Autres gains ordinaires		790 819	434 244
Autres pertes ordinaires		(13 889)	(489 174)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		31 699 325	34 002 520
Impôts différés		71 683	431 425
Impôts exigibles		(9 902 334)	(9 805 469)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		21 868 674	24 628 477
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	9	2 737 738	1 478 122
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		24 606 412	26 106 599
Part revenant aux intérêts minoritaires	19	(10 418 496)	(11 546 532)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		14 187 916	14 560 067
Résultat par action		1,576	1,618

* Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4.10)

4.7.4. État de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2015

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31-dec 2015	31-dec 2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	25	591 084 988	598 940 776
Encaissements reçus des acheteurs factorés	26	350 452 437	321 543 518
Financements des adhérents		(341 594 644)	(312 299 872)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(17 949 578)	(17 810 841) (*)
Intérêts payés		(40 943 504)	(34 994 658)
Impôts et taxes payés		(44 991 413)	(44 214 184)
Décaissement pour financement de contrats de leasing	27	(492 424 065)	(497 403 588)
Autres flux de trésorerie		5 929 573	(6 093 595) (*)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		9 563 793	7 667 555
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	28	(8 615 997)	(13 049 989)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	29	5 067 117	3 061 583
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	30	(66 743 118)	(4 222 909)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	31	1 938 162	1 521 409
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(68 353 836)	(12 689 906)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'action		41 114 364	-
Dividendes et autres distributions	32	(17 648 242)	(14 551 188)
Encaissements provenant des emprunts		375 663 752	428 646 216
Remboursement d'emprunts		(318 297 888)	(378 217 934)
Flux liés au financement à court terme		3 738 366	(26 422 506)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		84 570 353	9 454 588
Incidences des variations des taux de participation sur les liquidités et équivalents de liquidités			
		-	(56 061)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			
		(470 589)	83 871
Variation de trésorerie			
		25 309 722	4 460 047
Trésorerie au début de l'exercice		(1 989 900)	(6 449 947)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	33	23 319 822	(1 989 900)
* Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4.10)			

4.8 Notes aux états financiers consolidés au 31/12/2015

1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « TLG » est composé de dix sociétés spécialisées chacune notamment, dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** », est une société de droit tunisien, créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonné au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève au 31 Décembre 2015 à la somme de 45.000.000 dinars divisé en 9.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb leasing Algérie s'élève, au 31 Décembre 2015, à la somme de 3.500.000.000 DZD divisé en 3.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :
 - Le placement des titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
 - La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
 - La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
 - Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de Tunisie Valeurs s'élève au 31 Décembre 2015 à 10.000.000 dinars, divisé en 100.000 actions de 100 dinars chacune.

- La société « **TLG FINANCE** » est une société par action simplifiée créée le 01 octobre 2014 avec pour objet principal l'acquisition, la détention, la cession et gestion de participations directes ou indirectes dans toutes sociétés de financements spécialisés ou de location opérationnelles françaises ou étrangères, cotées ou non cotées.

Le capital initial s'élève à 30 000 Euros

L'assemblée générale mixte du 10 septembre 2015 a décidé de porter le capital social à 18 560 000 Euros par émission de 1 853 000 actions nouvelles de 10 Euro chacune totalement souscrites et libérées en numéraires

- La société ALIOS Finance SA, société holding créée en 1998, a pour objet la prise de participations dans les sociétés visant à développer des opérations de financement, notamment par crédit-bail.

Le capital social de Alios Finance SA s'élève au 31 décembre 2015 à € : 10.699.282 divisé en 972.662 actions de € : 11 chacune.

Alios est présent actuellement dans neuf pays de l'Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Cameroun, Gabon, Zambie, Tanzanie et Kenya), soit sous forme de filiales ou de succursales

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital de Tunisie Factoring s'élève au 31 Décembre 2015 à la somme de 10.000.000 dinars, divisé en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune totalement libérées.

▪ *Sociétés d'investissement*

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital actuel s'élève à 966.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 1 dinar chacune, totalement libérées.

Les titres de Tuninvest Sicar sont cotés en Bourse.

- **Tunisie - Sicar**: constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest International-Sicar**: constituée en 1998. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest Innovations-Sicar**: constituée en 2002. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

- *Les autres sociétés du Groupe*

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.

Son capital social s'élève à 3.000.000 dinars, divisé en 30.000 parts de 100 dinars chacune.

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après :

Tableau 1

Tableau des Participations au 31 Décembre 2015

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunisie Location LD		ALIOS		TLG FINANCE		Maghreb L. Algérie	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%			Titres	%
Tunisie Leasing	27 337	27,34%	352 645	36,51%			12 500	25,00%										
Tunisie Valeurs																		
Tunisie SICAR																		
Tuninvest SICAR																		
Tuninvest international SICAR																		
Tunisie Factoring																		
TLG FINANCE																		
Autres	72 663	72,66%	613 355	63,49%			37 500	75,00%			168	0,56%	350 748	36,06%	1 268 558	68,35%	2 450 005	70,00%
Total	100 000	100,00%	966 000	100,00%	50 000	100,00%	50 000	100,00%	1 000 000	100,00%	30 000	100,00%	972 672	100,00%	1 856 000	100,00%	3 500 000	100,00%

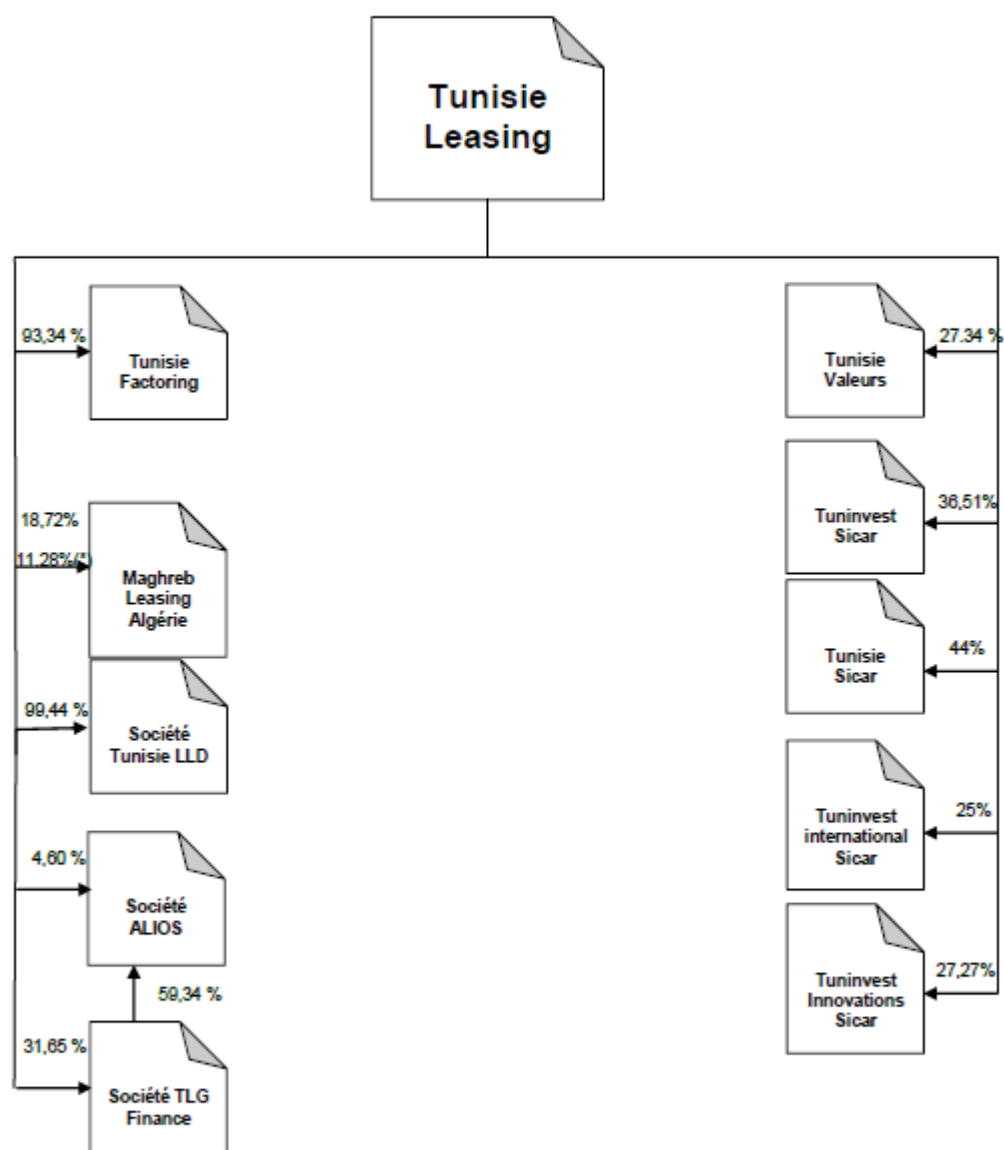
Tableau 2

Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 31 décembre 2015

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunisie Location LD		ALIOS		TLG FINANCE		Maghreb L. Algérie	
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte
Tunisie Leasing	27,34%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		93,34%		99,44%		4,60%		31,65%		18,72%	11,28%
Tunisie Valeurs																				
Tunisie SICAR																				
Tuninvest SICAR																				
Tuninvest International SICAR																				
Tunisie Factoring																				
TLG FINANCE																18,78%				
Autres																				
Total	27,34%	0,00%	36,51%		44,00%		25,00%	0,00%	27,27%		93,34%	0,00%	99,44%	0,00%	4,60%	18,78%	31,65%	0,00%	18,72%	11,28%
Total participation	27,34%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		93,34%		99,44%		23,38%		31,65%		30,00%	

(*) A travers des contrats de portage

**TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 31 Décembre 2015**



(*) A Travers des contrats de portage

NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif	Intégration globale
ALIOS	Contrôle exclusif (2)	Intégration globale
TLG FINANCE	Contrôle exclusif	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif (3)	Intégration globale

(1) Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.

(2) La société Tunisie leasing exerce du contrôle exclusif dans le groupe Alios par l'intermédiaire de la filiale la société TLG finance. Le contrôle existe puisque la société mère TL détient directement et indirectement par l'intermédiaire de la filiale TLG finance, plus la moitié des droits de vote.

- Pourcentage de contrôle détenu indirectement par l'intermédiaire de TLG finance à hauteur de 59.337% dans le groupe Alios.
- Pourcentage directe de TL dans groupe Alios égale 4.602%.

(3) Bien que Tunisie Leasing détienne 30% du capital de Maghreb Leasing Algérie et qu'Amen Bank détienne 40.74%, cette participation a été consolidée selon la méthode d'intégration globale parce que Tunisie Leasing est présumée exercer un contrôle de fait parce qu'elle contrôle les politique financières et opérationnelles de cette dernière. Ce contrôle se manifeste par le fait que TL est représenté dans le comité de crédit de MLA à travers son DG et son DGA.

- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue

2.2 : Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

▪ *Traitement des participations dans les entreprises associées*

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe
- La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

▪ *Intégration des sociétés sous contrôle exclusif*

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart de réévaluation : L'écart de réévaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ *Homogénéisation des méthodes comptables*

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

▪ *Elimination des soldes et transactions intra-groupe*

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

▪ *Conversion des états financiers des entités étrangères*

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

La similarité des cadres conceptuels du référentiel national et international a justifié le recours à ladite norme, en l'absence de dispositions normatives explicites dans le système comptable des entreprises.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment:

- La norme comptable générale (NCT 1);
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés), la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NCT 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38);

- Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001, n°2012-09 du 29 juin 2012, n°2012-20 du 6 décembre 2012 et n°2013-21 du 30 décembre 2013

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

4.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers du Groupe Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe TLG sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

4.2 : Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	20% et 33%
- Constructions	5%
- Constructions sur sol d'autrui	20%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	15% et 33%
- Installations générales	10% et 15%

4.3 : Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève

échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

4.4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

4.5 : Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)

Les contrats de location financement établis par Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, Tunisie Leasing enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

4.6 : Politique de provisions

Le coût du risque est calculé conformément à la réglementation en vigueur.

4.6.1 : Provision à caractère individuel

Société mère (Tunisie Leasing)

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

Filiale (Maghreb Leasing Algérie)

Les provisions pour créances sont constituées par référence aux termes de l'instruction de la Banque d'Algérie N° 74-94 du 29 novembre 1994 relative à la fixation des règles prudentielles de gestion des banques et établissements financiers, en fonction de l'ancienneté des impayés.

Les catégories sont au nombre de quatre (4) :

	Taux de provision
Créances courantes	-
Créances à problèmes potentiels	20%
Créances très risquées	50%
Créances compromises	100%

Les garanties ne sont pas prises en considération pour le calcul des provisions.

Filiale (Alios)

Les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés.

Lors de la réunion du conseil d'administration du 1er Décembre 2015, Alios a adopté une mise à jour de l'ancienne politique de provisionnement en vue de s'aligner avec la méthodologie de provisionnement de Tunisie Leasing. Les aménagements de cette politique prévoient :

1. La prise en compte pour le crédit-bail et pour la LOA de la valeur des biens financés, et ce comme garantie déductible de l'assiette de provisionnement. Les taux de provisionnement sont : (5% à partir d'1 jour de retard, 30% à partir de 90 jours, 75% à partir de 180 jours et 100% à partir de 360 jours et en cas de contentieux. Ces taux s'appliquent sur le risque total (impayés + encours).
2. L'assouplissement des taux de provisionnement pour les financements destinés aux particuliers (Crédit à la consommation et LOA) du fait que les premiers retards sont en général imputables aux employeurs qui nous règlent les prélèvements à la source des échéances avec un certain délai. Le taux de provisionnement est de 5% (à partir du 1er jour de retard), suivi de 30% (30 jours), 50% (60 jours), 75% (120 jours) et 100% (180 jours et contentieux).

Filiale (Tunisie Factoring)

Les provisions, à base individuelle, résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provisions minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties.

Les classes de risque sont les suivantes :

	Minimum de provision A appliquer par classe
- A : Actifs courants	-
- B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
- B2 : Actifs incertains	20%
- B3 : Actifs préoccupants	50%
- B4 : Actifs compromis	100%

Tunisie Factoring distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

(1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :

- Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.
- Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé. Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

(2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.

Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

4.6.2 : Provision à caractère général

Il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette

analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la TLG.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

4.7 : Comptabilisation des revenus de leasing

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit-bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créances de leasing ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4.8 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

4.10 : Changements de méthodes de présentation:

Par rapport au 31 décembre 2014, les états financiers au 31 décembre 2015 traduisent des changements de méthodes de présentation de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie.

Les retraitements opérés sont:

Les frais sur effets rejetés étaient classés parmi les autres charges d'exploitation en déduction des frais de services bancaires et assimilés. En 2015, ils sont présentés selon leur nature parmi les autres produits d'exploitation.

Les retraitements opérés sont :

Rubrique retraitée	Montant du retraitement au 31/12/2014	Commentaires
Autres produits d'exploitation	158 484	Reclassement des frais sur effets rejetés figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation en déduction des frais de services bancaires et assimilés
Autres Charges d'exploitation	158 484	Reclassement des frais sur effets rejetés figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation en déduction des frais de services bancaires et assimilés
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	158 484	Autres charges d'exploitation
Autres flux de trésorerie	158 484	Autres produits d'exploitation

NOTE 5 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités se détaillent comme suit :

	31-déc	
	2015	2014
-Banques	94 512 617	15 854 068
-Caisses	373 383	20 489
<u>Total général</u>	<u>94 886 000</u>	<u>15 874 557</u>

NOTE 6 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les créances de leasing s'analysent comme suit :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Créances de leasing (encours financiers)	1 179 996 223	768 427 389
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	600 378	453 389
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	8 165 234	3 664 637
<u>Total brut</u>	<u>1 188 761 835</u>	<u>772 545 415</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(46 511 758)	(15 720 325)
- Provisions pour dépréciation de l'encours courant	(4 295 040)	(3 668 533)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(7 316)	(6 890)
<u>Total des provisions</u>	<u>(50 814 114)</u>	<u>(19 395 748)</u>
<u>Solde au 31 décembre 2015</u>	<u>1 137 947 721</u>	<u>753 149 667</u>

NOTE 7 : CREANCES DE LEASING: IMPAYES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	31-déc 2015	31-déc 2014
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	185 248 474	13 927 953
- Intérêts de retard à facturer	62 629	86 044
<u>Montant brut</u>	<u>185 311 103</u>	<u>14 013 997</u>
A déduire :		
- Provisions	(37 069 175)	(2 637 723)
- Produits réservés	(1 708 252)	(1 669 538)
<u>Montant net</u>	<u>146 533 676</u>	<u>9 706 736</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	16 354 930	15 498 938
- Créances radiées	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	<u>16 503 488</u>	<u>15 647 496</u>
A déduire :		
- Provisions	(13 182 546)	(11 680 391)
- Produits réservés	(2 507 985)	(2 344 213)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>664 399</u>	<u>1 474 335</u>
- Agios Réservés sur opérations de consolidation et de Relocation	(2 039)	(2 039)
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>147 196 036</u>	<u>11 179 032</u>

NOTE 8 : COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 Décembre 2015, comme suit :

		31-déc 2015	31-déc 2014
Comptes des acheteurs factorés			
Comptes des acheteurs locaux		115 002 538	118 300 837
Comptes des acheteurs export		2 996 644	3 109 204
Comptes des acheteurs import		2 936 042	5 294 076
	<u>Sous total</u>	(A) <u>120 935 224</u>	<u>126 704 117</u>
A déduire			
Provisions		(5 023 975)	(5 153 774)
	<u>Montant net</u>	<u>115 911 249</u>	<u>121 550 343</u>
Comptes des adhérents			
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)		234 396	208 941
Fonds de garantie		11 824 247	12 406 689
Compte import		2 936 042	5 294 076
Disponible		15 462 548	23 240 130
	<u>Sous total</u>	(B) <u>30 457 233</u>	<u>41 149 836</u>
	<u>Encours de Financement des adhérents</u>	(A) - (B) <u>90 477 991</u>	<u>85 554 281</u>

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31-déc 2015	31-déc 2014
Titres mis en équivalence	9 347 527	8 044 592
Titres immobilisés	34 492 163	34 838 449
	<u>Total brut</u>	<u>43 839 690</u>
A déduire		
Versements restant à effectuer sur titres	(3 494 500)	(5 444 800)
	<u>Montant libéré</u>	<u>40 345 190</u>
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(625 200)	(1 268 216)
	<u>Total net</u>	<u>39 719 990</u>

NOTE 9: PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 Décembre 2015 comme suit :

Emetteur	Coût d'acquisition	Ecart d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
	(a)	(b)				(a)
* Tuninvest Sicar	521 084	(24 439)	(144 600)	1 093 815	1 445 860	36,51%
* Tunisie Sicar	219 990	-	(374 097)	366 724	212 617	44,00%
* Tunisie Valeurs	2 840 951	-	2 179 491	1 017 921	6 038 363	27,34%
* Tuninvest International Sicar	125 000	-	172 339	(200 939)	96 400	25,00%
* Tuninvest Innovations Sicar	136 360	-	957 710	460 217	1 554 287	27,27%
	<u>3 843 385</u>	<u>(24 439)</u>	<u>2 790 843</u>	<u>2 737 738</u>	<u>9 347 527</u>	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2015 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	Observation
- B.T.S	500	10	5 000			1997	
-SPCS	149 990	10	1 462 578			2009	
- S T I F	1	10	10			2000	
- Société moderne de titrisation	500	100	50 000		50 000	2002	
- FCPR VALEURS DEVELOPEMENT	1 000	1 000	1 000 000			2010	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10	42 910		42 910	2000	(*)
- Académie des Banques et Finances "ABF"	1	100	100			2010	
- Société BYZACENE	1 005	100	100 500		100 500	2006	(*)
- Société PROMOTEL TF	5 600	100	560 000			2009	(*)
- Amen Santé	65 401	10	654 010			2009/2010	
- MBG	5 000	100	500 000			2009	(*)
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	3 330	18,5	61 605			2009	(*)
- Société Méhari Beach Tabarka	6 667	100	666 700			2009	(*)
- Société Golden Yasmine Loisirs	10 000	10	100 000			2008	(*)
- Clinique El Amen Beja	818	100	81 800			2010-2012	
- Société YASMINE	337 500	10	3 375 000			2011	(*)
- Société Agricole SIDI OTHMEN	35 000	100	3 500 000			2012	(*)
- Ennaki	389 000	1	4 998 650		431 790	2012	
- Amen Finance Company	100 000	100	10 000 000	2 500 000		2012	
- Tayssir	8 333	100	833 300			2013	
- FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100	3 000 000	994 500		2013	
- Société Almes	150 000	10	1 500 000			2014	
- Société Tazoghane	200 000	10	2 000 000			2015	(*)
			34 492 163	3 494 500	625 200		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015 (Exprimés en dinars)

NOTE 10 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Valeur comptable nette		
		Début de période	Ajustement inventaire physique	Effet de variation de taux de change	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Effet de variation de taux de change		Ajustement inventaire physique	Cessions ou transferts
Logiciels	33%	12 219 307	-12 819	-516 362	10 069 049	275 544	-	22 034 719	9 518 383	8 547 863	-354 738	-8 840	-	17 702 668
Logiciels (en cours)		1 640 375			9 209	-275 544	-	1 374 040	-	-			-	-
Ecart d'acquisition		242 318			5 178 524	-	77	5 420 765	76 205	58 894				135 099
TOTAUX		14 102 000	-12 819	-516 362	15 256 782	-	77	28 829 524	9 594 588	8 606 757	-354 738	-8 840	-	17 837 767

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Valeur comptable nette		
		Début de période	Ajustement inventaire physique	Effet de variation de taux de change	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Effet de variation de taux de change		Ajustement inventaire physique	Cessions ou transferts
Terrain	0%	1 143 058			1 046 022	-	-	2 189 080	-	-			-	0
Constructions	5%	8 432 389		-196 565	4 188 252	-	-	12 424 076	2 050 353	3 741 173	-15 332	-30		5 776 164
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670			-	-	-	30 670	30 670	-	-		-	30 670
Matériel de transport	20%	28 149 629		-30 708	10 139 861	-	-4 790 295	33 468 487	7 977 514	6 224 939	-125 713		2 658 880	11 417 860
Mobilier de bureau	10% et 20%	2 220 904	-357 062	-26 018	5 622 268	-	-	7 460 092	1 044 098	1 861 478	-20 103	-341 755	-	2 543 718
Matériel informatique	15% et 33%	3 202 862	-867 776	-101 435	5 309 121	-	-692 095	6 850 677	2 680 333	3 466 239	-77 608	-886 051	-	5 162 913
Installations générales	10% et 15%	5 425 033	-207 700	-147 054	8 214 166	-	-	13 284 445	2 971 933	6 559 914	-109 786	-207 518	-	9 214 544
Constructions en cours		-			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		-			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		48 604 545	-1 432 538	-501 780	34 519 690	-	5 482 390	75 707 527	16 734 901	21 853 743	-348 542	-1 435 354	2 658 880	41 561 658

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 12 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Passif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	(985 932)	(855 754)
- Passif d'impôt différé, MLA	(204 745)	(192 587)
- Passif d'impôt différé, ALIOS	(2 766 910)	-
<u>Total des passifs d'impôt différé</u>	<u>(3 957 587)</u>	<u>(1 048 341)</u>
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	421 642	310 369
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	480 463	459 759
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	321 743	270 557
- Actif d'impôt différé, ALIOS	4 817 692	-
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>6 041 540</u>	<u>1 040 685</u>
<u>Total des impôts différés</u>	<u>2 083 953</u>	<u>(7 656)</u>

NOTE 13 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Clients autres sociétés du groupe	37 388 029	349 603
- Fournisseurs, avances	2 213 135	1 584 753
- Prêts au personnel	2 004 897	1 708 702
- Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	314 065	516 957
- Dépôts et cautionnements versés	110 900	54 086
- Avances et acomptes au personnel	65 917	63 429
- Crédit d'impôt	9 128 448	6 058 386
- Crédit TVA	17 681 558	978 363
- Autres comptes débiteurs	39 991 954	1 823 648
- Produits à recevoir des tiers	5 058 345	2 578 374
- Produits à recevoir sur contrats de portages	-	-
- Charges constatées d'avance	4 037 374	1 873 180
- frais d'émission des emprunts à long terme	1 569 519	1 619 330
<u>Total brut</u>	<u>119 564 141</u>	<u>19 208 812</u>
Adéduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(120 107)	(23 645)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(44 161)	(44 161)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(191 400)	(187 900)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(3 841 305)	(283 533)
<u>Total net</u>	<u>115 349 288</u>	<u>18 651 693</u>

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	31-déc	
	2015	2014
Emprunts		
- Banques locales	198 480 479	178 637 167
- Banques étrangères	114 361 542	127 038 906
- Emprunts obligataires	282 242 000	241 550 000
- Crédit à court terme	2 273 373	2 235 007
- Ligne d'avance	20 750 000	8 000 000
- Billets de trésorerie	32 500 000	44 000 000
- Amen Bank (Portages sur titres MLA)	882 930	2 240 378
- Crédit à court terme ALIOS	430 907 768	-
<u>Total emprunts</u>	<u>1 082 398 092</u>	<u>603 701 459</u>
Dettes rattachées		
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires locaux	3 593 299	2 232 767
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires étrangers	2 601 266	2 775 720
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	8 798 992	8 218 264
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	6 300	3 675
- Intérêts courus sur Emprunts Amen Bank (Portages sur titres MLA)	799 425	774 031
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>15 799 282</u>	<u>14 004 458</u>
<u>Total</u>	<u>1 098 197 374</u>	<u>617 705 917</u>

NOTE 15 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Solde en début de période	effets de variation de taux de change	Utilisations	Remboursements	Solides	Fin de période Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	178 637 167	-5 722 897	248 553 752	222 987 543	198 480 479	87 185 678	111 294 801
* AL BARAKA BANK	45 000 000	-	115 000 000	115 000 000	45 000 000	-	45 000 000
* A.B.C TUNISE 2014/1	4 000 000	-	-	4 000 000	-	-	-
* A.B.C TUNISE 2014/2	5 000 000	-	-	5 000 000	-	-	-
* A.B.C TUNISE 2015 I	-	-	6 000 000	-	6 000 000	-	6 000 000
* A.B.C TUNISE 2015 II	-	-	3 200 000	-	5 500 000	-	3 200 000
* A.B.C TUNISE 10 MD 2013	7 500 000	-	-	2 000 000	3 500 000	-	2 000 000
* ATTUAR BANK 2010	2 000 000	-	-	2 000 000	5 000 000	-	2 000 000
* ATTUAR BANK 2013	7 000 000	-	10 000 000	1 666 667	8 333 333	-	3 333 331
* ATTUAR BANK 2015	-	-	-	1 000 000	-	-	-
* BIAT 2010	1 000 000	-	-	2 000 000	5 000 000	-	2 000 000
* BIAT 2013 I	7 000 000	-	-	1 250 000	3 000 000	-	3 333 331
* BIAT 2013 II	1 250 000	-	-	750 000	5 000 000	-	2 000 000
* BIAT 2015 I	-	-	7 500 000	-	6 750 000	-	1 500 000
* BIAT 2015 II	-	-	15 000 000	-	15 000 000	-	3 000 000
* AMEN BANK 2013 I	10 312 500	-	-	3 750 000	6 562 500	-	3 750 000
* AMEN BANK 2013 II	5 792 302	-	-	5 792 302	-	-	-
* AMEN BANK 2013 III	-	-	5 000 000	-	4 893 617	-	1 276 596
* AMEN BANK 2015 I	-	-	10 000 000	208 333	9 791 667	-	2 500 000
* AMEN BANK 2015 II	3 500 000	-	-	1 000 000	2 500 000	-	1 000 000
* BTK 2013	12 000 000	-	48 000 000	48 000 000	12 000 000	-	12 000 000
* ZITOUNA BANK	4 108 611	-453 064	-	3 655 547	15 040 000	-	-
* CITIBANK (MLA)	-	-	15 040 000	-	15 040 000	-	-
* AL BARAKA BANK (MLA)	47 790 289	-5 269 833	9 400 000	16 923 478	34 996 978	-	16 097 218
* AMEN BANK 10 MD (factoring)	500 000	-	-	500 000	-	-	-
* AMEN BANK 5 MD (factoring)	4 567 669	-	3 000 000	894 599	3 673 070	-	958 756
* AMEN BANK 3 MD (factoring)	-	-	-	238 551	2 761 449	-	540 134
* BTE (factoring)	4 825 241	-	-	2 329 656	2 495 585	-	2 495 585
* AMEN BANK 2012-I (LLD)	89 632	-	-	89 632	-	-	-
* AMEN BANK 2012-II (LLD)	467 458	-	-	261 162	206 296	-	206 296
* AMEN BANK 2013-III (LLD)	1 231 811	-	-	504 233	727 578	-	539 438
* AMEN BANK 2014-I (LLD)	1 396 959	-	-	673 637	723 322	-	723 322
* AMEN BANK 2014-II (LLD)	1 792 431	-	-	675 982	1 116 449	-	729 801
* AMEN BANK 2015 (LLD)	-	-	1 325 000	245 552	1 079 448	-	315 137
* A.T.B 2012-I (LLD)	147 994	-	-	147 994	-	-	-
* A.T.B 2012-II (LLD)	191 153	-	-	176 164	14 989	-	14 989
* A.T.B 2013-I (LLD)	173 117	-	-	147 671	25 446	-	25 446
* AFRC INVST	-	-	88 752	-	88 752	-	88 752
BANQUES ETRANGERES	127 038 906	-3 785 019	24 800 000	33 692 345	114 361 542	85 692 899	28 668 643
* BEI (credit participatif)	154 398	-	-	-	154 398	-	-
* B.E.I LIGNE IV (Contrat 23283)	25 724 420	-	-	8 619 262	17 105 158	-	4 378 184
* B.E.I LIGNE III (Contrat 22091)	196 411	-	-	196 411	-	-	-
* B.E.I LIGNE VI (Contrat 82284)	22 577 161	-	-	1 612 654	20 964 507	-	3 225 309
* BIRD 2012	9 499 998	-	-	570 675	8 929 323	-	1 141 349
* BAD 2013	5 944 071	-	-	-	5 944 071	-	5 165 686
* BIRD 2014	11 600 500	-	-	-	11 600 500	-	778 385
* BIRD 2015	-	-	6 000 000	-	6 000 000	-	1 657 214
* SANAD	17 016 300	-	-	1 890 674	15 125 626	-	3 781 348
* HSBC	2 115 340	-233 216	-	1 882 124	3 983 675	-	2 205 597
* FRANSABANK	8 704 792	-959 876	-	3 761 241	3 983 675	-	2 205 597
* ABC	10 286 195	-1 134 244	18 800 000	8 650 951	19 301 000	-	6 247 973
* TRUST BANK	13 219 320	-1 457 683	-	6 508 353	5 253 284	-	5 253 284
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	305 676 073	-9 507 916	273 353 752	256 679 888	312 842 021	172 878 577	139 963 444

NOTE 15 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Solde en début de période	effets de variation de taux de change	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2009 II	3 000 000	-	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2010 I	4 000 000	-	-	4 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2010 II	6 000 000	-	-	6 000 000	-	-	-
* Emprunt subordonné 2010	8 000 000	-	-	4 000 000	4 000 000	-	4 000 000
* Emprunt obligataire 2011 I	12 000 000	-	-	6 000 000	6 000 000	-	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 II	12 000 000	-	-	6 000 000	6 000 000	-	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 III	18 000 000	-	-	6 000 000	12 000 000	6 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2012 I	22 964 000	-	-	6 000 000	16 964 000	10 964 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2012 II	17 070 000	-	-	2 930 000	14 140 000	10 140 000	4 000 000
* Emprunt subordonné 2013 I	16 000 000	-	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2013 I	27 516 000	-	-	2 484 000	25 032 000	19 032 000	6 000 000
* Emprunt subordonné 2013 II	20 000 000	-	-	1 766 000	18 234 000	16 468 000	1 766 000
* Emprunt obligataire 2014 I	30 000 000	-	-	3 298 000	26 702 000	23 404 000	3 298 000
* Emprunt obligataire 2014 II	30 000 000	-	-	2 380 000	27 620 000	25 240 000	2 380 000
* Emprunt obligataire 2015 I	-	-	30 000 000	-	30 000 000	29 407 240	592 760
* Emprunt subordonné 2015 I	-	-	20 000 000	-	20 000 000	19 385 000	615 000
* Emprunt obligataire 2015 II	-	-	14 710 000	-	14 710 000	14 710 000	-
* Emprunt obligataire 2014 (factoring)	15 000 000	-	-	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2015 (MLA)	-	-	37 600 000	3 760 000	33 840 000	33 840 000	-
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	241 550 000	-	102 310 000	61 618 000	282 242 000	228 590 240	53 651 760

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	31-déc	
	2015	2014
- Provisions pour risques divers, Tunisie Leasing	1 481 771	1 181 771
- Provisions pour risques divers, Tunisie Factoring	1 824 850	1 508 350
- Provisions pour risques divers, MLA(*)	2 068 000	2 324 300
- Provisions pour risques divers, ALIOS	5 540 410	-
<u>Total général</u>	<u>10 915 031</u>	<u>5 014 421</u>

* Provision de 110 000 KDA constituée pour Risque fiscal durant les deux exercices 2013 et 2014 à hauteur de 55 000 KDA pour chaque exercice.

NOTE 16 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Avances et acomptes reçus des clients	18 135 264	14 860 895
- Dépôts et cautionnements reçus	40 800 793	6 766 457
<u>Total général</u>	<u>58 936 057</u>	<u>21 627 352</u>

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Personnel, rémunérations dues	708 827	775 482
- Personnel, provisions pour congés payés	1 068 478	970 060
- Personnel, autres charges à payer	1 207 104	809 799
- Fonds social	312 211	257 297
- Etat, retenues sur salaires	210 166	159 141
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	659 770	795 443
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	51 349	37 800
- Etat, impôts sur les bénéfices	4 543 649	6 517 444
- Etat, TVA à payer	3 206 330	3 235 588
- Etat, autres impôts et taxes à payer	4 012 429	149 312
- Avance sur titres immobilisés	587 438	429 648
- Actionnaires, dividendes à payer	1 546 351	31 587
- C.N.S.S	802 745	880 810
- Autres comptes créditeurs	16 128 903	3 037 381
- Diverses charges à payer	4 175 209	1 785 196
- Produits constatés d'avance	6 485 550	209 393
- Comptes courants Tunisie Valeurs & TFG	-	-
<u>Total</u>	<u>45 706 509</u>	<u>20 081 379</u>

NOTE 18 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31-déc	
		2015	2014
- Capital social	(A)	45 000 000	43 000 000
- Réserve légale		4 500 000	4 300 000
- Prime d'émission		39 500 000	39 500 000
- Réserves spéciales de réinvestissement		13 161 525	11 161 525
- Réserves affectée à l'augmentation du capital		0	2 000 000
- Autres réserves		5 729 125	4 889 125
- Ecart de conversion		996 138	3 964 079
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	2 790 843	2 676 404
- Dividendes reçus des filiales		5 419 822	6 003 759
- Résultats reportés		27 337 809	23 833 987
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		144 435 262	141 328 879
- Résultat net des sociétés intégrées		21 868 674	24 628 477
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(B)	2 737 738	1 478 122
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(10 418 496)	(11 546 532)
Résultat net revenant à la société consolidante (1)		14 187 916	14 560 067
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	158 623 178	155 888 946
Nombre d'actions (2)	(D)	9 000 000	9 000 000
Résultat par action	(1) / (2)	1,576	1,618

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2015 à la somme de 45.000.000 Dinars divisé en 9.000.000

(B) Voir note 9

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

31-déc-15
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Prime d'émission	réserves affectée à l'augmentation du capital	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2012	35 000 000	3 500 000	6 992 000	22 500 000		4 889 125	1 966 036	2 218 564	6 489 709	22 792 081	11 880 909	118 208 424
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2013		650 000	2 500 000						(6 489 709)	7 333 167	(3 993 458)	-
Affectations des résultats des filiales								3 386	1 222 640	6 588 483	(7 867 451)	-72 942
Dividendes reçus des filiales intégrées									1 814 368	(1 814 368)		-
Augm K Quatrième résolution approuvée par l'A.G.E du 04/10/2012	6 500 000			17 000 000	3 500 000					(5 000 000)		22 000 000
Ecart de conversion							1 552 269					1 552 269
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011										(7 000 000)		-7 000 000
Résultat consolidé au 31 décembre 2012											14 655 918	14 655 918
Solde au 31 décembre 2013	41 500 000	4 150 000	9 492 000	39 500 000	3 500 000	4 889 125	3 518 305	2 221 950	3 037 008	22 879 363	14 655 918	149 343 670
Effets de variation du pourcentage d'intérêts								(81 789)		(8 772)		-90 570
Affectations approuvées par l'A.G.O du 05/06/2014		150 000	2 203 125						(3 037 008)	6 988 442	(6 314 559)	-
Affectations des résultats des filiales								536 252	2 699 865	5 035 248	(8 341 359)	-69 994
Dividendes reçus des filiales intégrées			(533 600)						3 303 894	(3 303 894)		-
Libération du réserve spéciale de réinvestissement, approuvée par l'A.G.O du 05/06/2014	1 500 000				(1 500 000)					533 600		-
Augm K Quatrième résolution approuvée par l'A.G.E du 04/10/2012							445 774			(8 300 000)		445 774
Ecart de conversion												-8 300 000
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013											14 560 067	14 560 067
Résultat consolidé au 31 Décembre 2014												
Solde au 31 décembre 2014	43 000 000	4 300 000	11 161 525	39 500 000	2 000 000	4 889 125	3 964 079	2 676 404	6 003 759	23 833 987	14 560 067	155 888 946
Effets de variation du pourcentage d'intérêts								(141 426)		394 650		253 224
Affectations approuvées par l'A.G.O du 02/06/2015		200 000	2 000 000						(6 003 759)	9 628 772	(5 825 013)	-
Affectations des résultats des filiales									1 187 732	6 312 490	(8 735 054)	-138 967
Dividendes reçus des filiales intégrées						840 000		255 865	4 232 090	(4 232 090)		-
Libération du réserve spéciale de réinvestissement, approuvée par l'A.G.O du 05/06/2014	2 000 000		-		(2 000 000)		(2 967 941)					-
Augm K Quatrième résolution approuvée par l'A.G.E du 04/10/2012												-
Ecart de conversion												-2 967 941
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014										(8 600 000)		-8 600 000
Résultat consolidé au 31 Décembre 2015											14 187 916	14 187 916
Solde au 31 Décembre 2015	45 000 000	4 500 000	13 161 525	39 500 000	0	5 729 125	996 138	2 790 843	5 419 822	27 337 809	14 187 916	158 623 178

NOTE 19 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	31-déc	
	2015	2014
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring		
- Dans le capital	666 013	4 163 132
- Dans les réserves	683 621	3 799 309
- Dans le résultat	(A) 139 506	723 676
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA		
- Dans le capital	43 879 465	43 879 465
- Ecart de conversion	2 333 811	9 797 595
- Dans les réserves	14 186 152	13 030 074
- Dans le résultat	(A) 8 316 641	10 813 801
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD		
- Dans le capital	16 800	1 400
- Dans les réserves	8 933	15 278
- Dans le résultat	(A) 9 073	9 055
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLG FINANCE		
- Dans le capital	27 834 700	-
- Ecart de conversion	311 156	-
- Dans les réserves	-664	-
- Dans le résultat	(A) -99 911	-
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la ALIOS		
- Dans le capital	18 088 965	-
- Ecart de conversion	379 676	-
- Dans les réserves	25 976 545	-
- Dans le résultat	(A) 2 053 187	-
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>144 783 669</u>	<u>86 232 785</u>
(A) Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A) <u>10 418 496</u>	<u>11 546 532</u>

NOTE 20 : REVENUS DE LEASING

	31-déc 2015	31-déc 2014
- intérêts conventionnels	159 287 539	85 076 060
- Intérêts intercalaires	484 100	669 909
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A) <u>159 771 639</u>	<u>85 745 969</u>
- Intérêts de retard	2 968 696	2 239 082
<u>Total des autres produits</u>	(B) <u>2 968 696</u>	<u>2 239 082</u>
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(539 550)	(752 647)
. Intérêts de retard	(558 769)	(1 141 923)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	613 329	592 416
. Intérêts de retard antérieurs	282 506	745 082
<u>Variation des produits réservés</u>	(C) <u>(202 484)</u>	<u>(557 072)</u>
<u>Total des revenus du leasing</u>	(A)+(B)+(C) <u>162 537 851</u>	<u>87 427 979</u>

NOTE 21 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de la période close le 31 Décembre 2015, se présente ainsi :

	<u>31-déc</u> <u>2015</u>	<u>31-déc</u> <u>2014</u>
- Commissions de factoring	4 663 605	4 480 901
- Intérêts de financement	8 694 016	7 950 669
<u>Total</u>	<u>13 357 621</u>	<u>12 431 570</u>

NOTE 22 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31-déc</u> <u>2015</u>	<u>31-déc</u> <u>2014</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	18 563 605	14 314 841
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	37 754 935	10 500 591
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	10 680 607	9 854 913
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	611 728	436 452
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>67 610 875</u>	<u>35 106 797</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	5 727 265	973 845
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	2 917 533	3 102 509
- Autres	2 994 609	1 392 448
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>11 639 407</u>	<u>5 468 802</u>
<u>Total général</u>	<u>79 250 282</u>	<u>40 575 599</u>

NOTE 23 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31-déc</u> <u>2015</u>	<u>31-déc</u> <u>2014</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	9 664 559	9 296 855
- Dotations aux provisions collectives	878 537	1 116 617
- Reprise sur provisions collectives	-	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(6 419 821)	(8 491 030)
- Créances abandonnées des entreprises en difficultés (Tunisie Leasing)	-	-
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	4 194 146	13 950
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	(2 326 197)	(13 950)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	850 829	1 014 537
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	(395 033)	(359 305)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (MLA)	1 425 965	1 429 192
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (MLA)	(952 866)	(950 668)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (ALIOS)	33 500 355	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (ALIOS)	(27 213 891)	-
- Encaissement sur créances radiées	-	(117 033)
Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées	<u>13 206 583</u>	<u>2 939 165</u>

NOTE 24 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	152 360	8 157
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(687 177)	(33 627)
- Dotations de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	269 244	-
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(13 795)	(13 795)
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	3 857 675	879 100
- Reprise de provisions pour risques et charges	-	(636 352)
<u>Dotations nettes aux provisions pour risques divers</u>	<u>3 578 307</u>	<u>203 483</u>

NOTE 25 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Impayés sur créances de leasing en début de période	24 507 393	22 117 285
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	-24 758 245	-24 507 393
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-6 138 654	-8 128 551
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	6 873 548	6 138 654
- Plus ou moins values sur relocation	-1 048 570	-527 494
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-6 766 456	-6 008 988
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	6 631 293	6 766 456
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-3 252 829	-3 167 333
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	3 343 515	3 252 829
- TVA collectées	52 177 004	51 085 768
- Loyers encaissés	526 044 205	536 527 428
- Intérêts de retard	1 472 843	1 826 462
- Créances virées en Pertes	-1 266 013	-13 950
- Encaissement sur créances radiées	0	117 033
- Remboursement des valeurs résiduelles	1 323 113	1 699 924
- Remboursements anticipés	11 719 636	11 602 170
- Produits sur Cessions anticipées	223 205	160 477
<u>Encaissements reçus des clients</u>	<u>591 084 988</u>	<u>598 940 776</u>

NOTE 26 : ENCAISSEMENT RECUS DES ACHETEURS FACTORES

	31-déc	
	2015	2014
Encours de Financement des adhérents en début de période	85 554 281	82 213 235
Encours de Financement des adhérents en fin de période	(90 477 991)	(85 554 281)
Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	(505 449)	(1 084 146)
Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	708 450	505 449
Ristourne imputables aux adhérents en début de période	(9 262)	(239 959)
Ristourne imputables aux adhérents en fin de période	-	9 262
Financement des adhérents (TND + €)	341 594 644	312 299 872
Produits à recevoir en début de période	37 060	60 715
Produits à recevoir en fin de période	(16 617)	(37 060)
Produits perçus d'avance en début de période	(90 753)	(90 753)
Produits perçus d'avance en fin de période	90 753	90 753
Revenus du factoring	13 357 621	12 431 570
Récupération frais bancaires	34 774	35 238
Récupération frais de justice	4 997	3 600
TVA collectée	822 724	778 890
Créances virées en Pertes	(652 795)	-
Compte d'attente en début de période	(121 133)	-
Compte d'attente en fin de période	121 133	121 133
<u>Encaissements recus des acheteurs</u>	<u>350 452 437</u>	<u>321 543 518</u>

NOTE 27 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

	31-déc	31-déc
	2015	2014
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	22 609 025	21 494 454
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-30 255 770	-22 609 025
- Fournisseurs, avances en début de période	-1 383 943	-1 816 215
- Fournisseurs, avances en fin de période	2 088 540	1 383 943
- Investissements pour financement de contrats de leasing	457 286 586	457 408 469
- TVA sur Investissements	42 079 627	41 541 962
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>	<u>492 424 065</u>	<u>497 403 588</u>

NOTE 28 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en début de période	15 085	(925 638)
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en fin de période	(27)	(15 085)
- Transfert d'immobilisations	0	805 136
- Investissements en Immobilisations incorporelles	618 450	479 654
- Investissements en Immobilisations corporelles	7 974 859	12 686 381
- TVA sur Investissements	7 630	19 541
<u>Décaissements provenant de l'acquisition</u>		
<u>d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>8 615 997</u>	<u>13 049 989</u>

NOTE 29 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSIION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31-déc 2015	2014
- Cessions d'immobilisations incorporelles	100 438	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	4 974 346	3 061 583
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	(7 667)	-
<u>Encaissements provenant de la cession</u>		
<u>d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>5 067 117</u>	<u>3 061 583</u>

NOTE 30 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31-déc 2015	2014
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	63 385 670	1 805 260
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	2 000 000	1 714 334
- Avances sur acquisitions de titres en début de période	(6 214 235)	(5 510 920)
- Avances sur acquisitions de titres en fin de période	7 571 683	6 214 235
<u>Décaissements provenant de l'acquisition</u>		
<u>d'immobilisations financières</u>	<u>66 743 118</u>	<u>4 222 909</u>

NOTE 31 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31-déc	
	2015	2014
- Titres immobilisés libérés début période	560 000	560 000
- Titres immobilisés libérés fin période	(560 000)	(432 230)
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	1 543 733	666 800
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	157 399	127 929
- Dépôts et cautionnements versés début période	18 714	18 714
- Dépôts et cautionnements versés fin période	(18 714)	(18 714)
- Produits / Placement à recevoir en début de période	-	127 405
- Produits de participation (portage)	-	17 907
- Avances sur titres immobilisés en début de période	(429 648)	(270 000)
- Avances sur titres immobilisés en fin de période	587 438	301 878
- Créance sur cession de titres immobilisés en début de période	-	365 000
- Plus values sur cession de titres de participations	79 240	56 720
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>	<u>1 938 162</u>	<u>1 521 409</u>

NOTE 32 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	31-déc	
	2015	2014
- Dividendes et tantièmes	17 649 998	14 553 598
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	16 514	14 103
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	(18 270)	(16 513)
<u>Dividendes et autres distributions</u>	<u>17 648 242</u>	<u>14 551 188</u>

NOTE 33 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

	31-déc	
	2015	2014
- Banques	94 512 617	15 858 981
- Caisses	373 383	15 576
- Banques, découverts	(71 566 178)	(17 864 457)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>	<u>23 319 822</u>	<u>(1 989 900)</u>

NOTE 34 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Tunisie Factoring (TF)

Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF dans laquelle elle détient 93,34%, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2015, accordées au profit de CITIBANK s'élèvent à 10 750 000 DT.

Location du siège

Tunisie Leasing a conclu avec Tunisie Factoring un nouveau contrat de location du siège social en vertu duquel Tunisie Leasing met à la disposition de Tunisie Factoring une partie du réze de chaussée, le 3ème étage et une partie du 4ème étage du local situé au Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray – Tunis et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de 114.546 DT payable semestriellement et majoré de 5% le 1er janvier de chaque année.

Cette location est consentie pour une période d'un an commençant le premier mai 2014, elle est renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Le contrat de bail conclu en 2003 avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), qui a fait l'objet d'une fusion absorption par Tunisie Leasing en 2012, a pris fin le 30 avril 2014.

Tunisie Leasing a facturé à Tunisie Factoring le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, télécom, eau et électricité) pour un montant de 233 581 DT au titre de l'exercice 2015.

Tunisie LLD

Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2015, TL a mis en force 54 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 3 069 394 DT.

La marge brute réalisée en 2015 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 821 587 DT

Au 31 décembre 2015, l'encours financier s'élève à 11 985 502 DT.

Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 30 Août 2012 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 1 000 000 DT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins du financement de l'acquisition de véhicules.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 23 Avril 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 000 DT contracté auprès d'Amen Bank.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 23 Avril 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 2 000 000 DT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins du

financement de l'acquisition de véhicules.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 26 Décembre 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 2 000 000 DT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins du financement de l'acquisition de véhicules.

L'encours des cautions données au profit de l'AMEN BANK s'élève, au 31 décembre 2015, à 1 657 194 DT.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 30 Août 2012 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 000 DT contracté auprès de l'ATB, pour les besoins du financement de l'acquisition de 25 véhicules.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 23 Avril 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 000 DT contracté auprès de l'ATB.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 22 Avril 2014 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 420 000 DT contracté auprès de l'ATB.

L'encours des cautions accordées au profit de l'ATB s'élève, au 31 décembre 2015, à 40 437 DT.

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec Tunisie Leasing un contrat de location de voitures.

Les charges supportées au titre de l'année 2015 s'élèvent à 251 103 DT.

Financement en billets de Trésorerie et certificat de dépôt:

Tunisie a émis des certificats de dépôt et des billets de trésorerie qui ont été souscrits par Tunisie Location Longue Durée:

- Des certificats dépôt de 1 500 000 DT qui ont été souscrits en 2015. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 37 679 DT. L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 Décembre 2015, à 1 500 000 DT.
- Un Billet de trésorerie de 1 000 000 DT, émis le 29 Décembre 2014 et échéant le 26 Août 2015. Le montant des intérêts supportés au titre de 2015 et constatés en charges s'élève à 43 626 DT.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 327 240 DT.

TL a conclu avec MLA, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce à partir du 1^{er} avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1^{er} avril 2012.

Un quatrième avenant audit contrat a été signé le 8 avril 2013, en vertu duquel les honoraires de TL sont portés à 187 920 € pour la période allant du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2015 et à 172 800 €, pour la période allant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2015.

Un cinquième avenant a été signé le 31 Mars 2015 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2015 sont arrêtés à un montant de 240 000 €.

Les prestations facturées en 2015 dans ce cadre, s'élèvent à 526 478 DT.

Tunisie Valeurs

Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TL ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2015 s'élèvent à 334 901 DT en HT.

Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2015 sur le contrat de Tunisie Valeurs s'élève à 71 328 DT.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier s'élève à 2 451 961 DT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 805 631 DT.

Financement en billets de Trésorerie et certificats de dépôt:

Tunisie Leasing a émis des billets de trésorerie qui ont été souscrits par Tunisie Valeurs :

- Les billets de trésorerie de 11 000 000 DT qui ont été souscrits en 2015. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 74 606 DT.

- Les billets de trésorerie de 3 500 000 DT qui ont été souscrits courant l'année 2014 et échéant en 2015, le montant des intérêts supportés au titre de 2014 s'élève 51 704 DT
- Tunisie leasing a réalisé des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Tunisie valeur d'un montant de 35 000 000 DT, le montant des intérêts constatés parmi les charges s'élève à 103 826 DT. L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 Décembre 2015, à 3 000 000 DT.

TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)

Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2015 sur le contrat de Tuninvest Finance Group s'élève à 28 134 DT.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier s'élève à 1 365 537 DT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 000 DT

TUNISIE SICAV

Financement en billets de trésorerie et certificats de dépôt:

- Tunisie Leasing a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société Tunisie SICAV d'un montant total de 5 000 000 DT. Le montant des intérêts constatés parmi les charges de l'exercice s'élève à 66 812 DT.
- Des billets de trésorerie de 18 000 000 DT qui ont été souscrits en 2014 et échéant en 2015. Le montant des intérêts supportés au titre de 2014 s'élève à 293 049 DT.
- Tunisie leasing a réalisé des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Tunisie SICAV d'un montant de 77 000 000 DT, le montant des intérêts constatés parmi les charges s'élève à 771 953 DT. L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 Décembre 2015, à 22 000 000 DT.

La société MAKATEB EL HORCHANI

Courant l'année 2015, la société Tunisie leasing a acquis trois places de parking auprès de la société MAKATEB HORCHANI pour un montant total de 45 000 DT HTVA.

Société Dar El Jeld

Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2015 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 35 204 DT.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier s'élève à 797 704 DT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 500 000 DT.

AMEN BANK

Au 31 décembre 2015, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et Tunisie leasing se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 14 815 156 DT créateur,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing enregistrent un encours de 21 247 784 DT.
- Tunisie Leasing a enregistré au niveau des emprunts, une dette d'un montant de 882 931 DT correspondant au reliquat du montant de la participation d'Amen Bank, pour le compte de Tunisie leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA).

Ce montant, considéré comme un prêt, est remboursable sur une période de cinq ans.

PGI HOLDING

Convention de participation aux frais du siège

La Tunisie Leasing a conclu une convention de participation aux frais du siège en Août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la Tunisie Leasing dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes. Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2015 s'élève à 150 KDT (HT).

NOTE 35 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 26 Avril 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.9 Notes complémentaires et rectificatives aux états financiers consolidés au 31/12/2015

4.9.1. Notes complémentaires :

4.9.1.1. Analyse des variations importantes au niveau des rubriques de l'état de résultat consolidé :

Les variations importantes enregistrées en 2015 par rapport à 2014 au niveau des rubriques de l'état de résultat : « revenus crédit-bail », « autres produits d'exploitation » et « charges de personnel » sont dues principalement au changement du périmètre de consolidation suite à l'intégration des comptes de la société Alios Finance dans laquelle Tunisie Leasing exerce un contrôle exclusif, et ce, par l'intermédiaire de sa participation dans la société TLG finance.

4.9.1.2. Note sur l'effet de l'acquisition de TLG Finance :

L'acquisition de TLG Finance a amélioré la situation financière du groupe d'un montant de 40 723 KDT pour l'exercice 2015 contre 66 KDT pour l'exercice 2014. L'impact sur le résultat est de 69 KDT pour l'exercice 2015 contre mille dinars pour l'exercice 2014.

4.9.1.3. Portefeuille d'investissement : Pourcentage de détention :

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31-déc 2015	31-déc 2014
Titres mis en équivalence	9 347 527	8 044 592
Titres immobilisés	34 492 163	34 838 449
Total brut	43 839 690	42 883 041
A déduire		
Versements restant à effectuer sur titres	(3 494 500)	(5 444 800)
Montant libéré	40 345 190	37 438 241
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(625 200)	(1 268 216)
Total net	39 719 990	36 170 025

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 Décembre 2015 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Coût d'acquisition	Ecart d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
	(a)	(b)				(a)
* Tuninvest Sicar	521 084	(24 439)	(144 600)	1 093 815	1 445 860	36,51%
* Tunisie Sicar	219 990	-	(374 097)	366 724	212 617	44,00%
* Tunisie Valeurs	2 840 951	-	2 179 491	1 017 921	6 038 363	27,34%
* Tuninvest International Sicar	125 000	-	172 339	(200 939)	96 400	25,00%
* Tuninvest Innovations Sicar	136 360	-	957 710	460 217	1 554 287	27,27%
	<u>3 843 385</u>	<u>(24 439)</u>	<u>2 790 843</u>	<u>2 737 738</u>	<u>9 347 527</u>	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2015 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	Observation	% détenu
- B.T.S	500	10	5 000			1997	(*)	
- SPCS	149 990	10	1 462 578			2009		13,64%
- STIF	1	10	10			2000		-
- Société moderne de titrisation	500	100	50 000		50 000	2002		10,00%
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000	1 000 000			2010		33,33%
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10	42 910		42 910	2000	(*)	
- Académie des Banques et Finances "ABF"	1	100	100			2010		-
- Société BYZACENE	1 005	100	100 500		100 500	2006	(*)	
- Société PROMOTEL TF	5 600	100	560 000			2009	(*)	
- Amen Santé	65 401	10	654 010			2009/2010		1,40%
- M.B.G	5 000	100	500 000			2009	(*)	
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	3 330	18,5	61 605			2009	(*)	
- Société Méhari Beach Tabarka	6 667	100	666 700			2009	(*)	
- Société Golden Yasmine Loisirs	10 000	10	100 000			2008	(*)	
- Clinique El Amen Beja	818	100	81 800			2010-2012		1,26%
- Société YASMINE	337 500	10	3 375 000			2011	(*)	
- Société Agricole SIDI OTHMEN	35 000	100	3 500 000			2012	(*)	
- Ennaki	389 000	1	4 998 650		431 790	2012		1,30%
- Amen Finance Company	100 000	100	10 000 000	2 500 000		2012		10,00%
- Tayssir	8 333	100	833 300			2013		16,67%
- FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100	3 000 000	994 500		2013		18,75%
- Société Almes	150 000	10	1 500 000			2014	(*)	
- Société Tazoghane	200 000	10	2 000 000			2015	(*)	
			34 492 163	3 494 500	625 200			

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

4.9.1.4. Note 13 « Autres actifs », rubrique « Frais d'émission des emprunts à long terme » :

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31-déc 2015	31-déc 2014
- Clients autres sociétés du groupe	37 388 029	349 603
- Fournisseurs, avances	2 213 135	1 584 753
- Prêts au personnel	2 004 897	1 708 702
- Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	314 065	516 957
- Dépôts et cautionnements versés	110 900	54 086
- Avances et acomptes au personnel	65 917	63 429
- Crédit d'impôt	9 128 448	6 058 386
- Crédit TVA	17 681 558	978 363
- Autres comptes débiteurs	39 991 954	1 823 648
- Produits à recevoir des tiers	5 058 345	2 578 374
- Produits à recevoir sur contrats de portages	-	-
- Charges constatées d'avance	4 037 374	1 873 180
- frais d'émission des emprunts à long terme	1 569 519	1 619 330
Total brut	119 564 141	19 208 812
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(120 107)	(23 645)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(44 161)	(44 161)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(191 400)	(187 900)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(3 841 305)	(283 533)
Total net	115 349 288	18 651 693

Ci-après, le tableau de mouvements des frais d'émission des emprunts à long terme :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS

AU 31 décembre 2015

(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts TL	Durée de l'emprunt	3 859 078	531 422	-	4 390 500	2 514 087	569 851	-	3 083 938	1 306 562
Frais d'émission des emprunts TF	Durée de l'emprunt	127 456	-	-	127 456	-	41 877	-	41 877	85 579
Frais d'émission des emprunts MLA	Durée de l'emprunt	146 883	30 495	-	177 378	-	-	-	-	177 378
TOTAUX		4 133 417	561 917	-	4 695 334	2 514 087	611 728	-	3 125 815	1 569 519

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

4.9.1.5. Note complémentaire à la note 2.1 Méthode de consolidation :

Tunisie Leasing qui détient un pourcentage de 31,65% du capital de TLG Finance et occupe les 2/5 des sièges du conseil d'administration de cette dernière et dont le président exerce la même fonction au sein d'elle, assure le contrôle de cette filiale ce qui lui permettra de diriger ses politiques financières et opérationnelles.

Par conséquent Tunisie Leasing a le pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration.

4.9.2. Notes rectificatives :

4.9.2.1. Etat de résultat sans le poste « Variation des produits réservés » :

	Notes	31-déc 2015	31-déc 2014
Revenu de crédit bail	20	162 537 851	87 427 979
Revenu du factoring	21	13 357 621	12 431 570
Revenu des opérations de location longue durée		16 410 241	10 246 922
Autres produits d'exploitation		7 081 099	997 292 (*)
Total des Produits d'exploitations		199 386 812	111 103 763
CHARGES FINANCIERES NETTES	22	(79 250 282)	(40 575 599)
Coût des opérations de location longue durée		(6 349 148)	(5 855 107)
PRODUITS DES PLACEMENTS		554 741	643 933
PRODUIT NET		114 342 123	65 316 990
Charges de personnel		(32 749 348)	(14 076 085)
Autres charges d'exploitation		(27 051 550)	(10 865 838) (*)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	23	(13 206 583)	(2 939 165)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(6 833 940)	(3 174 968)
Dotations aux provisions pour risques divers	24	(3 578 307)	(203 483)
RESULTAT D'EXPLOITATION		30 922 395	34 057 451
Autres gains ordinaires		790 819	434 244
Autres pertes ordinaires		(13 889)	(489 174)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		31 699 325	34 002 520
Impôts différés		71 683	431 425
Impôts exigibles		(9 902 334)	(9 805 469)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		21 868 674	24 628 477
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	9	2 737 738	1 478 122
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		24 606 412	26 106 599
Part revenant aux intérêts minoritaires	19	(10 418 496)	(11 546 532)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		14 187 916	14 560 067
Résultat par action		1,576	1,618

* Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4.10)

4.9.2.2. Note 11 « Immobilisations utilisées par la société » :

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Valeur comptable nette			
		Début de période	Ajustement inventaire physique	Effet de variation de taux de change	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Effet de variation de taux de change		Ajustement inventaire physique	Cessions ou transferts	Fin de période
Terrain	0%	1 143 058			1 046 022	-	-	2 189 080	-	-			-	-	2 189 080
Constructions	5%	8 432 389		-136 565	4 188 252	0	-	12 424 076	2 050 353	3 741 173	-15 332	-30	-	5 776 164	6 647 911
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670			-	0	-	30 670	30 670	-			-	30 670	-
Matériel de transport	20%	28 149 629		-30 708	10 139 861	0	4 790 236	33 468 486	7 977 514	6 224 939	-125 713		2 658 880	11 417 860	22 050 627
Mobilier de bureau	10% et 20%	2 220 904	-357 062	-26 018	5 622 268	0	-	7 460 091	1 044 098	1 861 478	-20 103	-341 755	-	2 543 718	4 916 373
Matériel informatique	15% et 33%	3 202 862	-867 776	-101 435	5 309 121	0	692 095	6 850 678	2 660 333	3 466 239	-77 608	-886 051	-	5 162 913	1 687 765
Installations générales	10% et 15%	5 425 033	-207 700	-147 054	8 214 166		-	13 284 446	2 971 933	6 559 914	-109 786	-207 518	-	9 214 544	4 069 902
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		0			0	0	-	0	-	-		-	-	-	-
TOTAUX		48 604 545	-1 432 538	-501 780	34 519 690	0	5 482 390	75 707 527	16 734 901	21 853 743	-348 542	-1 435 354	2 658 880	34 145 868	41 561 658

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

4.9.2.3. Note 8 « Acheteurs factorés » :

NOTE 8 : ACHETEURS FACTORES

L'analyse de compte Acheteurs Factorés et Comptes courants des adhérents et comptes rattachés se présente au 31 Décembre 2015, comme suit :

	31-déc 2015	31-déc 2014
Comptes des acheteurs factorés		
Comptes des acheteurs locaux	115 002 538	118 300 837
Comptes des acheteurs export	2 996 644	3 109 204
Comptes des acheteurs import	2 936 042	5 294 076
<u>Sous total</u> (A)	<u>120 935 224</u>	<u>126 704 117</u>
A déduire		
Provisions	(5 023 975)	(5 153 774)
<u>Montant net</u>	<u>115 911 249</u>	<u>121 550 343</u>
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés		
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)	234 396	208 941
Fonds de garantie	11 824 247	12 406 689
Compte import	2 936 042	5 294 076
Disponible	15 462 548	23 240 130
<u>Sous total</u> (B)	<u>30 457 233</u>	<u>41 149 836</u>
<u>Encours de Financeme</u> (A) - (B)	<u>90 477 991</u>	<u>85 554 281</u>

4.9.2.4. Note 45 sur les parties liées :

- Maghreb Leasing Algérie (MLA) : Compte courant :**

Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 327 240 DT.

TL a conclu avec MLA, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce à partir du 1er avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1er avril 2012.

Un quatrième avenant audit contrat a été signé le 8 avril 2013, en vertu duquel les honoraires de TL sont portés à 187 920 € pour la période allant du 1er avril 2013 au 31 mars 2014 et à 172 800 €, pour la période allant du 1er avril 2014 au 31 mars 2015.

Un cinquième avenant a été signé le 31 Mars 2015 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2015 sont arrêtés à un montant de 240 000 €.

Les prestations facturées en 2015 dans ce cadre, s'élèvent à 526 478 DT.

- **TUNISIE SICAV : Financement en billets de trésorerie et certificats de dépôt :**

- Tunisie Leasing a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société Tunisie SICAV d'un montant total de 5 000 000 DT. Le montant des intérêts constatés parmi les charges de l'exercice s'élève à 66 812 DT.
- Des billets de trésorerie de 18 000 000 DT qui ont été souscrits en 2014 et échéant en 2015. Le montant des intérêts supportés au titre de 2015 s'élève à 293 049 DT.
- Tunisie leasing a réalisé des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Tunisie SICAV d'un montant de 77 000 000 DT, le montant des intérêts constatés parmi les charges s'élève à 771 953 DT. L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 Décembre 2015, à 22 000 000 DT.

4.10 Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015



ECC MAZARS

Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



AMC Ernst & Young

Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord
1003 Tunis, Tunisie
Tél.: +216 70 749 111
Fax: +216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com

TLG Leasing-Factoring-LLD

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de Tunisie Leasing pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 1 704 852 723 DT et un résultat consolidé de 14 187 916 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe Tunisie Leasing comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction du groupe est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de

définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le fait que la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi en matière d'impôts, droits et taxes portant sur les exercices 2010, 2011 et 2012 et ayant abouti à la notification d'un redressement d'un montant de **1 915 KDT**.

La société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

Une deuxième réponse à la notification de l'administration fiscale a été envoyée aux autorités de contrôle en Juin 2015. Aucune suite ne lui a été réservée par l'administration fiscale.

La société a constitué la provision requise permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

Notre opinion ne comporte pas une réserve concernant cette question.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2015.

Tunis, le 28 Avril 2016

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE



4.11 Patrimoine de la société au 30/06/2016

4.11.1. Créances de leasing au 30/06/2016

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Créances de leasing (encours financiers)	644 454 812	580 185 213	602 837 473
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	1 981 789	681 644	600 378
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	15 072 785	5 177 829	8 165 234
Total brut	661 509 386	586 044 686	611 603 085
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(16 860 022)	(15 827 981)	(16 728 606)
- Provisions collectives	(2 460 000)	(2 200 000)	(2 460 000)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(7 316)	(6 890)	(7 316)
Total des provisions	(19 327 338)	(18 034 871)	(19 195 922)
Soldes nets	642 182 048	568 009 815	592 407 163

Les encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
Matériel de transport léger	261 917 522	214 921 997	229 596 413
Matériel de transport léger Utilitaire	58 082 838	51 537 094	55 812 076
Matériel de transport lourd	67 852 380	59 037 940	60 876 961
Matériel BTP	82 196 169	75 551 281	74 964 475
Equipement industriel	72 803 990	68 095 185	70 944 183
Equipement informatique	4 111 962	3 819 485	4 396 546
Autres	50 938 369	46 550 875	48 539 941
Sous total	597 903 230	519 513 857	545 130 595
Immeubles de bureaux	27 745 525	30 436 550	29 480 596
Immeubles industriels ou commerciaux	35 860 631	36 094 279	36 991 893
Total	661 509 386	586 044 686	611 603 085

4.11.2. Les immobilisations corporelles et incorporelles

4.11.2.1. Les immobilisations corporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette		
		Début de période	Ajustement Inventaire physique	Acquisitions	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Ajustement Inventaire physique		Cessions ou transferts	Fin de période
Terrain		2 236 071	-	-	-	-	2 236 071	-	-	-	-	-	2 236 071
Constructions	5%	6 646 763	-	-	-	-	6 646 763	1 355 190	164 803	-	-	1 519 993	5 126 770
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	634 753	-	65 976	-	40 000	660 729	244 497	52 339	-	19 375	277 461	383 268
Mobilier de bureau	10%	722 528	-	9 208	-	-	731 736	473 259	22 514	-	-	495 773	235 963
Matériel informatique	33%	1 298 183	-	3 315	-	-	1 301 498	997 291	65 339	-	-	1 062 630	238 868
Installations générales	10%	2 091 848	-	215 242	-	-	2 307 090	916 514	96 956	-	-	1 013 470	1 293 620
TOTAUX		13 660 816	-	293 741	-	40 000	13 914 557	4 017 421	401 951	-	19 375	4 399 997	9 514 560

4.11.2.2. Les immobilisations incorporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette	
		Début de période	Ajustement Inventaire physique	Acquisitions	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Ajustement Inventaire physique		Cessions ou transferts
Logiciels	20% et 33,33%	6 502 383	-	194 876	-	-	6 697 259	5 115 030	408 956	-	-	5 523 986
Logiciels en cours		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		6 502 383	-	194 876	-	-	6 697 259	5 115 030	408 956	-	-	5 523 986

4.11.2.3. Les immobilisations financières (hors titres de placement)

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
Titres de participation	61 952 754	40 389 445	60 537 440
Titres immobilisés	13 351 715	12 876 715	11 851 715
Avances sur acquisitions de titres	7 571 683	6 214 235	7 571 683
<u>Montant brut</u>	<u>82 876 152</u>	<u>59 480 395</u>	<u>79 960 838</u>
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres	(3 064 200)	(4 955 000)	(3 494 500)
<u>Montant libéré</u>	<u>79 811 952</u>	<u>54 525 395</u>	<u>76 466 338</u>
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(50 000)	(1 124 806)	(481 789)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(450 434)	(143 410)	(143 410)
<u>Montant net</u>	<u>79 311 518</u>	<u>53 257 179</u>	<u>75 841 139</u>



Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2016 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
<u>Entreprises liées</u>							
Tunisise LLD	29 832	1,80	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algerie	655 185	16,28	10 665 481			2006/2009	18,72%
Tunisise Factoring	933 399	10,45	9 757 418			1999/2010/2015	93,34%
TLG Finance	587 442	22,62	13 286 983			2015	31,65%
Allos Finance	44 752	18,16	812 704			2006	4,60%
Total Entreprises liées			34 576 284	-	-		
<u>Entreprises associées</u>							
Tuninvest Sicar	352 645	1,48	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisise Sicar	21 999	10,00	219 950			1997	44,00%
Tunisise Valeurs	26 671	103,92	2 771 739			1991/92/96/98/2004/2012	26,67%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,00	125 000			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,00	136 360			2002	27,27%
Total Entreprises associées			3 774 173	-	-		
<u>Autres</u>							
S T I F	40 000	10,00	400 000			2000/2016	-
Société moderne de titrisation	500	100,00	50 000		50 000	2002	10,00%
Anen Santé	65 401	10,00	654 010			2009/2010/2013/2014	1,40%
S P C S	174 990	10,61	1 856 500			2009/2016	15,91%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,00	1 000 000			2010	33,33%
Académie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100			2010	-
Clinique El Anen Bela	818	100,00	81 800			2010/2012	1,26%
Anen Finance Company	100 000	100,00	10 000 000	2 500 000		2012	10,00%
Taysir Microfinance	8 333	100,00	833 300			2013/2014	16,67%
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,00	3 000 000	564 200		2013	18,75%
Ennahd	389 000	12,85	4 998 680		-	2012	1,30%
Assurances COMAR VIE CNV			252 593			2016	
Assurances COMAR CNV			475 344			2016	
Total Autres			23 602 297	3 064 200	50 000		
Total Titres de participation			61 952 754	3 064 200	50 000		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 Juin 2016 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	Observation
* B.T.S	500	10,00	5 000			1997	(*)
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,00	42 910		42 910	2000	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100,50	100 500		100 500	2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	10 000	10,00	100 000			2008	(*)
* M.B.G	-	100,00	-			2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "MLB"	3 330	18,50	61 605			2009	(*)
* Société Mehari Beach Tabarka	6 667	100,00	666 700			2009	(*)
* Société YASMINE	337 500	10,00	3 375 000		307 024	2011/2013	(*)
* Société Agricole SIDI OTHIMEN	35 000	100,00	3 500 000			2012/2013	(*)
* Société Almes	150 000	10,00	1 500 000			2014	(*)
* Société Tazoghrene	200 000	10,00	2 000 000			2015	(*)
* Société agricole DICK	400 000	5,00	2 000 000			2016	(*)
			13 351 715	-	450 434		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

4.12 Les principales acquisitions et cessions d'immobilisation corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2016

4.12.1. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles postérieures au 30/06/2016

(En dinars)

	Acquisitions	Cessions
M.M.B	9 209	0
ML TRANSPORT	65 976	40 000
ML INFO	3 315	0
A.A.I	215 242	
TOTAL	293 742	40 000

- M.M.B : MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU
- ML INFO : MATERIEL INFORMATIQUE
- A.A.I : AGENCEMENT, AMENAGEMENT ET INSTALLATION

4.12.2. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles postérieures au 30/06/2016

(En dinars)

	Acquisitions	Cessions
LOGICIELS INFO	194 876	0

4.12.3. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieures au 30/06/2016

L'évolution du portefeuille d'investissement correspond aux nouvelles prises de participation diminuées des cessions réalisées durant la période.

(En dinars)

	Acquisitions	Cessions
FCPR TUNINVEST CROISSANCE	430 300	0
STIF	399 990	0
SPCS	356 600	0
ASSURANCES COMAR VIE CIV	252 593	0
ASSURANCES COMAR CIV	475 344	0
STE AGRICOLE DICK	2 000 000	0
MBG	0	500 000
TOTAL	3 914 827	500 000

4.13 Etats financiers intermédiaires au 30/06/2016

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2016, ne s'accommodent pas aux dispositions du système comptable des entreprises notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas les informations et renseignements ci-après :

- Une note précisant que les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels ou, si les principes et les méthodes ont été modifiés, une description de la nature et des effets des modifications effectuées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires ;
- Une note sur les parties liées conformément aux dispositions de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées.
- Une note sur l'effet des changements, le cas échéant, dans la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires ;
- Une note sur le portefeuille titres de placement comportant un état des placements à court terme indiquant par catégories de placements de même nature, le coût d'acquisition, la valeur de marché pour les placements évalués à la valeur de marché, la juste valeur pour les autres placements à court terme. Et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux Placements.

La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers arrêtés au 30/06/2017 et suivants.

4.13.1. Bilans au 30 Juin 2016

BILAN ARRETE AU 30 Juin 2016 (exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015	Notes	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
Liquidités et équivalents de liquidités	3	1 133 555	1 745 244	674 155				
Créances sur la clientèle								
Créances de leasing : Encours Financiers	4	661 509 386	586 044 686	611 603 085				
Moins : provisions		(19 327 338)	(18 034 871)	(19 195 922)				
		642 182 048	568 009 815	592 407 163				
Créances de leasing : Imputés	5	27 440 339	25 809 406	24 906 803				
Moins : provisions		(19 291 791)	(17 027 659)	(16 370 180)				
		8 157 548	8 781 747	8 536 623				
Intérêts constatés d'avance		(3 556 616)	(3 192 563)	(3 316 513)				
Total des créances sur la clientèle		646 782 980	573 598 999	597 627 273				
Portefeuille titres de placement	6	534 785	447 872	364 442				
Portefeuille d'investissement								
Portefeuille d'investissement brut		79 811 952	54 525 395	76 466 338				
Moins : provisions		(500 434)	(1 268 216)	(625 199)				
Total Portefeuille d'investissement	7	79 311 518	53 257 179	75 841 139				
Valeurs immobilisées								
Immobilisations incorporelles	8	6 697 259	6 121 551	6 502 383				
Moins : amortissements		(5 523 986)	(4 734 699)	(5 115 030)				
		1 173 273	1 386 852	1 387 353				
Immobilisations corporelles	9	13 914 557	14 772 522	13 660 816				
Moins : amortissements		(4 399 997)	(5 189 492)	(4 017 421)				
		9 514 560	9 583 030	9 643 395				
Total des valeurs immobilisées		10 687 833	10 969 882	11 030 748				
Autres actifs	10	15 508 079	13 620 938	9 054 628				
TOTAL DES ACTIFS		753 958 750	653 640 114	694 592 385				
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES								
PASSIFS								
Emprunts et ressources spéciales								
Concours bancaires	11					2 773 757	155 559	15 227 471
Emprunts et dettes rattachées	12					555 455 120	481 347 749	499 850 317
Total Emprunts et ressources spéciales						558 228 877	481 503 308	515 077 788
Autres Passifs								
Dettes envers la clientèle	13					14 374 339	13 409 386	13 504 841
Fournisseurs et comptes attachés	14					47 132 579	25 589 077	31 339 657
Provisions pour passifs et charges	15					1 631 771	1 281 771	1 481 771
Autres	16					7 434 504	6 967 683	5 577 440
Total des autres Passifs						70 573 193	47 247 917	51 903 709
CAPITAUX PROPRES								
Capital social						45 000 000	45 000 000	45 000 000
Réserves						56 597 068	61 928 523	61 928 523
Résultat reportés						17 013 820	11 182 994	11 182 994
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice						118 610 888	118 111 517	118 111 517
Résultat de la période						6 545 792	6 777 372	9 499 371
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	17					125 156 680	124 888 889	127 610 888
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES						753 958 750	653 640 114	694 592 385

4.13.2. Etat des engagements hors bilan au 30 Juin 2016

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 30 JUIN 2016
(Montants exprimés en dinars)

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
PASSIFS EVENTUELS	11 850 393	12 653 312	12 447 631
Cautions, avals et autres garanties données (TF) CITIBANK	10 950 000	10 000 000	10 750 000
Cautions, avals et autres garanties données (TLLD) AB	900 393	2 388 210	1 657 194
Cautions, avals et autres garanties données (TLLD) ATB	0	265 102	40 437
ENGAGEMENTS DONNES	43 083 466	28 618 231	27 801 683
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)	39 615 227	22 934 016	23 833 931
Engagements sur titres (participations non libérées AFC)	2 500 000	3 750 000	2 500 000
Engagements sur autres titres	968 239	1 934 215	1 467 752
ENGAGEMENTS RECUS	111 886 284	87 158 090	99 521 370
Garanties reçues (Hypothèques sur les contrats actifs)	7 703 007	1 319 780	6 394 957
Garanties reçues (Cautions bancaires et autres actifs financiers)	340 058	369 417	350 056
Intérêts à échoir sur contrats actifs	103 843 219	85 468 893	92 776 357
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	10 882 931	8 240 378	28 089 931
Engagements sur Titres MLA* (Contrat de Portages)	882 931	2 240 378	882 931
Emprunts obtenus non encore encaissés	10 000 000	6 000 000	27 207 000

(*) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA. Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 200 actions et les actions gratuites y afférents MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des trois premières échéances pour un montant global de 3 623 370 DT. Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013 et 2014 se sont élevés à 4 412 926 DT et imputés à concurrence de 3 948 313 DT sur l'encours du portage. Le reliquat, soit 464 614 DT a servi pour le règlement des intérêts de portage.

4.13.3. Etats de résultats au 30 Juin 2016

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} janvier au 30 Juin 2016
(exprimé en dinars)

	Notes	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts de credit bail		30 339 111	26 991 323	55 472 715
Variation des produits réservés		(895 337)	(363 821)	(202 484)
<u>Total du revenu de leasing</u>	18	<u>29 443 774</u>	<u>26 627 502</u>	<u>55 270 231</u>
Autres produits d'exploitation	19	821 332	763 171	1 546 949
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		<u>30 265 106</u>	<u>27 390 673</u>	<u>56 817 180</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES	20	(17 902 676)	(15 513 985)	(33 117 233)
PRODUITS DES PLACEMENTS	21	6 226 257	5 505 951	5 933 145
PRODUIT NET		<u>18 588 687</u>	<u>17 382 639</u>	<u>29 633 092</u>
Charges de personnel	22	(4 815 987)	(4 222 009)	(8 437 642)
Autres charges d'exploitation	23	(2 633 358)	(2 412 538)	(4 867 982)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(2 163 574)	(1 582 655)	(3 504 738)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	25	124 765	33 780	534 817
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	26	(843 582)	(694 918)	(1 476 935)
Dotations aux provisions pour risques divers	27	(143 102)	(100 000)	(458 986)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>8 113 849</u>	<u>8 404 299</u>	<u>11 421 626</u>
Autres gains ordinaires	28	278 192	284 640	746 801
Autres pertes ordinaires		-	-	(3 312)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>8 392 041</u>	<u>8 688 939</u>	<u>12 165 115</u>
Reprises sur provisions pour impôt différé		-	-	51 914
Impôt sur les bénéfices	29	(1 846 249)	(1 911 567)	(2 717 658)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>6 545 792</u>	<u>6 777 372</u>	<u>9 499 371</u>
Eléments extraordinaires		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>6 545 792</u>	<u>6 777 372</u>	<u>9 499 371</u>
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		-	-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		<u>6 545 792</u>	<u>6 777 372</u>	<u>9 499 371</u>
Résultat par action		0,727	0,753	1,055

4.13.4. Etats de flux de trésorerie au 30 Juin 2016

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>30-juin 2015</u>	<u>Exercice 2015</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	203 634 841	190 626 796	386 992 583
Décaissements pour financement de contrats de leasing	31	(209 182 309)	(164 866 826)	(349 299 738)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	32	(6 870 275)	(7 054 124)	(13 385 326)
Intérêts payés	33	(21 227 386)	(18 844 264)	(32 729 419)
Impôts et taxes payés	34	(3 210 246)	(8 548 832)	(13 927 923)
Autres flux de trésorerie	35	3 933 882	4 489 445	9 940 151
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>(32 921 493)</u>	<u>(4 197 805)</u>	<u>(12 409 672)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	(488 617)	(363 682)	(1 258 365)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	20 642	-	90 536
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	38	(3 914 827)	(2 489 800)	(25 583 776)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	39	462 885	840 589	1 919 427
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>(3 919 917)</u>	<u>(2 012 893)</u>	<u>(24 832 178)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	-	-
Dividendes et autres distributions	40	(8 996 662)	(8 597 960)	(8 598 243)
Encaissements provenant des emprunts	12	220 312 000	162 500 000	290 410 000
Remboursement d'emprunts	12	(150 560 814)	(155 749 795)	(266 271 361)
Flux liés au financement à court terme	12	(11 000 000)	6 000 000	3 500 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>49 754 524</u>	<u>4 152 245</u>	<u>19 040 396</u>
Variation de trésorerie		<u>12 913 114</u>	<u>(2 058 453)</u>	<u>(18 201 454)</u>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	41	(14 553 316)	3 648 138	3 648 138
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	41	(1 640 202)	1 589 685	(14 553 316)

4.13.5. Notes aux états financiers au 30/06/2016

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 Dinars pour le porter à 27.500.000 Dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- d'une somme de 2.500.000 Dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 Dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2012, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société « Tunisie leasing » avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Elle a approuvé les apports effectués par la société « SIMT » à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés	8.106.059
• Passifs grevant les biens apportés	(2.785.084)
<u>Apport net</u>	DT 5.320.975

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trois cent soixante-quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la société « SIMT ». Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724 DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante-trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société Tunisie Leasing « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 5.320.975) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la SIMT (DT : 4.330.820), soit (DT : 990.155) a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs conformément à ce qui a été indiqué dans le prospectus visé par le CMF en date du 19 janvier 2012.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et à la libération intégrale de 1.000.000 d'actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 d'actions, en trois tranches en 300 000 actions la première tranche, 300 000 actions la deuxième tranche et 400 000 actions la troisième tranche portant jouissance respectivement le 1er Janvier 2013, le 1er Janvier 2014, et le 1er Janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la 1^{ère} tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la 2^{ème} tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la 3^{ème} tranche

Ainsi, le capital social s'élève, au 30 juin 2016, à la somme de 45.000.000 Dinars, divisé en 9.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan de la société sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

2-2 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 et 5 ans	20% et 33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*)En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

2-4-2 Provision à caractère individuel :

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-2.1 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-2.2 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

. Matériel standard	:	Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
. Matériel spécifique	:	Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
. Immeubles	:	Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse partie a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-4-3 Provision collective:

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté par Tunisie Leasing pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1. Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :
 - Agriculture
 - Industrie manufacturière

- BTP
 - Autres industries
 - Tourisme
 - Promotion immobilière
 - Commerce
 - Autres services
2. Pour chaque groupe de créance i, calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2010 à 2014 TMMgi (en%) selon la formule suivante :

$$TMMgi = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
 - TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
 - n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.
3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FSgi » traduisant l'aggravation des risques en 2015. La formule de calcul est la suivante :

$$FSgi = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2015}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2014}}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. Dans la présente étude, ces provisions seront calculées sur la base des pertes finales historiques calculées.
Le taux de provisionnement se calcule alors comme suit :

$$TPMgi = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Perte attendue sur le risque additionnel}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

- TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.
5. Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante:
- $$PCgi = \text{Engagements gi 0 et 1} \times TMMgi \times FSgi \times TPMgi$$
6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtient par la sommation des PCgi.

2-5 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit-bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-6 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2-7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

2-8 Impôt sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

2-9 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 3: LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Banques	1 120 734	1 731 365	660 048
- Caisses	12 821	13 879	14 107
Total	1 133 555	1 745 244	674 155

NOTE 4: CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Créances de leasing (encours financiers)	644 454 812	580 185 213	602 837 473
- Créances échues (valeurs résiduelles échus)	1 981 789	681 644	600 378
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	15 072 785	5 177 829	8 165 234
Total brut	661 509 386	586 044 686	611 603 085
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(16 860 022)	(15 827 981)	(16 728 606)
- Provisions collectives	(2 460 000)	(2 200 000)	(2 460 000)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(7 316)	(6 890)	(7 316)
Total des provisions	(19 327 338)	(18 034 871)	(19 195 922)
Soldes nets	642 182 048	568 009 815	592 407 163

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2015	592 407 163
Additions de la période	
- Investissements	197 086 157
- Relocations	1 295 399
Retraits de la période	
- Remboursement des créances échues	(140 490 390)
- Remboursement des créances anticipées	(5 938 482)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(943 357)
- Relocations	(1 103 024)
Provisions de la période	
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours classées	(3 487 204)
- Dotations additionnelles aux provisions pour dépréciation des encours classées	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours courants	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des encours classées	3 355 786
Solde au 30 juin 2016	642 182 048

4.1 : Analyse par secteur d'activité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
Agriculture	33 460 538	25 951 185	28 975 961
Bâtiments TP	93 271 490	75 210 549	78 127 481
Industrie			
Agro-alimentaire	36 900 504	27 814 736	30 591 438
Chimie	15 950 186	14 968 207	14 029 352
Energie	180 935	231 955	173 850
Textile	16 346 119	15 802 541	17 341 857
Mines	35 402	22 931	14 084
Autres industries	97 883 709	95 328 095	96 337 286
Tourisme			
Hôtellerie	1 105 672	1 636 289	1 329 501
Agences de voyage	5 827 317	5 502 130	5 752 153
Location de voiture	39 297 266	34 696 943	34 313 119
Autres Tourisme	9 437 151	6 565 121	7 151 409
Commerce et service			
Commerce	164 063 537	140 788 155	150 934 512
Transport	30 782 322	31 033 643	32 993 122
Audio-visuel	371 632	290 343	421 901
Professions libérales	44 865 605	42 651 640	44 295 396
Autres Services	71 730 001	67 550 223	68 820 663
Total	661 509 386	586 044 686	611 603 085

4.2 : Analyse par type de matériel

Les encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
Matériel de transport léger	261 917 522	214 921 997	229 596 413
Matériel de transport léger Utilitaire	58 082 838	51 537 094	55 812 076
Matériel de transport lourd	67 852 380	59 037 940	60 876 961
Matériel BTP	82 196 169	75 551 281	74 964 475
Equipement industriel	72 803 990	68 095 185	70 944 183
Equipement informatique	4 111 962	3 819 485	4 396 546
Autres	50 938 369	46 550 875	48 539 941
Sous total	597 903 230	519 513 857	545 130 595
Immeubles de bureaux	27 745 525	30 436 550	29 480 596
Immeubles industriels ou commerciaux	35 860 631	36 094 279	36 991 893
Total	661 509 386	586 044 686	611 603 085

4.3 : Analyse par maturité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
Paiements minimaux sur contrats actifs	731 570 542	643 899 087	679 300 690
A recevoir dans moins d'1an	280 065 334	256 327 201	267 025 627
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	436 011 702	374 015 926	397 392 362
A recevoir dans plus de 5 ans	15 493 506	13 555 960	14 882 701
Produits financiers non acquis	103 183 837	85 468 892	92 776 357
Encours contrats actifs (1)	628 386 705	558 430 195	586 524 333
A recevoir dans moins d'1an	231 470 308	214 584 363	222 571 071
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	383 554 841	332 118 734	351 115 989
A recevoir dans plus de 5 ans	13 361 556	11 727 098	12 837 273
Créances en cours (2)	15 072 785	5 177 829	8 165 234
Créances échues (3)	1 981 789	681 644	600 378
Contrats suspendus (contentieux) (4)	16 068 107	21 755 018	16 313 140
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	661 509 386	586 044 686	611 603 085

NOTE 5: CREANCES DE LEASING : IMPAYES

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
Clients ordinaires			
- Impayés	13 149 620	11 460 256	11 208 477
- Intérêts de retard à facturer	62 629	86 069	62 629
<u>Montant brut</u>	<u>13 212 249</u>	<u>11 546 325</u>	<u>11 271 106</u>
A déduire :			
- Provisions	(2 587 759)	(1 130 319)	(1 072 789)
- Produits réservés (*)	(2 513 336)	(1 713 856)	(1 708 249)
<u>Montant net</u>	<u>8 111 154</u>	<u>8 702 150</u>	<u>8 490 068</u>
Clients litigieux			
- Impayés	14 088 531	14 114 523	13 487 139
- Créances radiées	-	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	<u>14 088 531</u>	<u>14 263 081</u>	<u>13 635 697</u>
A déduire :			
- Provisions	(11 441 861)	(11 369 172)	(10 930 560)
- Produits réservés	(2 598 237)	(2 663 715)	(2 507 985)
- Provisions sur créances radiées	-	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>48 433</u>	<u>81 636</u>	<u>48 594</u>
-Agios réservés sur opérations de consolidation et de relocation	(2 039)	(2 039)	(2 039)
Solde créances de leasing : Impayés	8 157 548	8 781 747	8 536 623

(*) Dont 1 132 869 DT des agios réservés sur des créances ordinaires

Note 5 (suite) : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
A	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
575 301 507	57 539 940	6 605 869	2 609 384	19 452 686	661 509 386
2 174 569	6 419 639	1 944 794	2 299 723	14 399 425	27 238 150
(6 065 559)	(183 293)	(8 947)	-	(1 555 355)	(7 813 154)
13 940	48 689	-	-	-	62 629
571 424 457	63 824 975	8 541 716	4 909 107	32 296 756	680 997 011
		1,24%	0,71%	4,92%	
38 943 056	672 171	-	-	-	39 615 227
610 367 513	64 497 146	8 541 716	4 909 107	32 296 756	720 612 238
-	-	544 348	724 232	2 712 163	3 980 743
-	-	940 605	1 480 529	11 608 486	14 029 620
-	-	404 090	519 523	15 936 409	16 860 022
-	-	1 889 043	2 724 284	30 257 058	34 870 385
610 367 513	64 497 146	6 652 673	2 184 823	2 039 698	685 741 853
		22,09%	55,49%	89,38%	
		73,70%			

Encours financiers	
Impayés	
Avances et acomptes reçus (*)	
Produits à recevoir	
ENCOURS GLOBAL	
Ratio des actifs non performants (B2,B3 et B4) (1)	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
TOTAL ENGAGEMENTS	
Produits réservés	
Provisions affectées sur les impayés	
Provisions affectées sur les encours	
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	
ENGAGEMENTS NETS	
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (2)	

(*) Présentés au niveau de la rubrique "Dettes envers la clientèle"

(1) Le ratio des actifs non performants s'établit au 30 Juin 2016 à 6,87% contre 6,24% au 31 Décembre 2015.

(2) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés s'établit au 30 Juin 2016 à 73,7% contre 80,19% au 31 Décembre 2015.

NOTE 6: PORTEFEUILLE TITRES DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille titres de placement se présente comme suit :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
-Tunisie Sicav	61 776	97 797	143 642
-Amen Trésor Sicav	252 209	-	-
-POULINA G H	69 600	69 600	69 600
-BH	69 100	56 395	69 100
-Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020	500 020
Total brut	952 705	723 812	782 362
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(417 920)	(275 940)	(417 920)
Total net	534 785	447 872	364 442

NOTE 7: PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
Titres de participation	61 952 754	40 389 445	60 537 440
Titres immobilisés	13 351 715	12 876 715	11 851 715
Avances sur acquisitions de titres	7 571 683	6 214 235	7 571 683
Montant brut	82 876 152	59 480 395	79 960 838
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres	(3 064 200)	(4 955 000)	(3 494 500)
Montant libéré	79 811 952	54 525 395	76 466 338
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(50 000)	(1 124 806)	(481 789)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(450 434)	(143 410)	(143 410)
Montant net	79 311 518	53 257 179	75 841 139

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2015	60 537 440	57 042 940	3 494 500
Additions de la période			
- FCPR Tuninvest Croissance	-	430 300	(430 300)
- STIF	399 990	399 990	-
- SPCS	356 600	356 600	-
-Assurances COMAR VIE CIV	252 593	252 593	-
-Assurances COMAR CIV	475 344	475 344	-
Cessions de la période			
-Tsie Valeurs	(69 213)	(69 213)	-
Soldes au 30 Juin 2016	61 952 754	58 888 554	3 064 200

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2015	11 851 715	11 851 715	-
Additions de la période			
- Société agricole DICK	2 000 000	2 000 000	-
Cessions de la période			
- M.B.G	(500 000)	(500 000)	-
Soldes au 30 Juin 2016	13 351 715	13 351 715	-

NOTE 7: PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2016 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
Entreprises liées							
Tunisie LLD	29 832	1,80	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algérie	655 185	16,28	10 665 481			2006/2009	18,72%
Tunisie Factoring	933 399	10,45	9 757 418			1999/2010/2015	93,34%
TLG Finance	587 442	22,62	13 286 983			2015	31,65%
Allos Finance	44 752	18,16	812 704			2006	4,60%
Total Entreprises liées			34 576 284	-	-		
Entreprises associées							
Tuninvest Sicar	352 645	1,48	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,00	219 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	26 671	103,92	2 771 739			1991/92/96/98/2004/2012	26,67%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,00	125 000			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,00	136 360			2002	27,27%
Total Entreprises associées			3 774 173	-	-		
Autres							
S T I F	40 000	10,00	400 000			2000/2016	-
Société moderne de titrisation	500	100,00	50 000		50 000	2002	10,00%
Amen Santé	65 401	10,00	654 010			2009/2010/2013/2014	1,40%
S.P.C.S	174 990	10,61	1 856 500			2009/2016	15,91%
FCPR VALEURS DEVELOPEMENT	1 000	1 000,00	1 000 000			2010	33,33%
Académie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100			2010	-
Clinique El Amen Beja	818	100,00	81 800			2010/2012	1,26%
Amen Finance Company	100 000	100,00	10 000 000	2 500 000		2012	10,00%
Taysir Microfinance	8 333	100,00	833 300			2013/2014	16,67%
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,00	3 000 000	564 200		2013	18,75%
Ennakl	389 000	12,85	4 998 650		-	2012	1,30%
Assurances COMAR VIE CIV			252 593			2016	
Assurances COMAR CIV			475 344			2016	
Total Autres			23 602 297	3 064 200	50 000		
Total Titres de participation			61 952 754	3 064 200	50 000		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 Juin 2016 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	Observation
* B.T.S	500	10,00	5 000			1997	(*)
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,00	42 910		42 910	2000	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100,50	100 500		100 500	2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	10 000	10,00	100 000			2008	(*)
* M.B.G	-	100,00	-			2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "MLB"	3 330	18,50	61 605			2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	6 667	100,00	666 700			2009	(*)
* Société YASMINE	337 500	10,00	3 375 000		307 024	2011/2013	(*)
* Société Agricole SIDI OTHMEN	35 000	100,00	3 500 000			2012/2013	(*)
* Société Ames	150 000	10,00	1 500 000			2014	(*)
* Société Tazoghane	200 000	10,00	2 000 000			2015	(*)
* Société agricole DICK	400 000	5,00	2 000 000			2016	(*)
			13 351 715	-	450 434		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
ARRETE AU 30 JUIN 2016
(exprimé en dinars)

NOTE 8: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette	
		Début de période	Ajustement Inventaire physique	Acquisitions	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Ajustement Inventaire physique		Cessions ou transferts
Logiciels	20% et 33,33%	6 502 383	-	194 876	-	-	6 697 259	5 115 030	408 956	-	-	5 523 986
Logiciels en cours		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		6 502 383	-	194 876	-	-	6 697 259	5 115 030	408 956	-	-	1 173 273

NOTE 9: IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette		
		Début de période	Ajustement Inventaire physique	Acquisitions	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Ajustement Inventaire physique		Cessions ou transferts	Fin de période
Terrain		2 236 071	-	-	-	-	2 236 071	-	-	-	-	-	2 236 071
Constructions	5%	6 646 763	-	-	-	-	6 646 763	1 355 190	164 803	-	-	1 519 993	5 126 770
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	634 753	-	65 976	-	40 000	660 729	244 497	52 339	-	19 375	277 461	383 268
Mobilier de bureau	10%	722 528	-	9 208	-	-	731 736	473 259	22 514	-	-	495 773	235 963
Matériel informatique	33%	1 298 183	-	3 315	-	-	1 301 498	997 291	65 339	-	-	1 062 630	238 868
Installations générales	10%	2 091 848	-	215 242	-	-	2 307 090	916 514	96 956	-	-	1 013 470	1 293 620
TOTAUX		13 660 816	-	293 741	-	40 000	13 914 557	4 017 421	401 951	-	19 375	4 399 997	9 514 560

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Frais d'émission des emprunts (*)	1 454 669	1 467 423	1 306 562
- Charges à répartir	142 174	-	-
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	7 232	-	7 232
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	1 994 556	1 533 699	2 088 540
- Prêts au personnel	1 941 137	1 705 478	1 868 807
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	261 051	459 862	261 051
- Dépôts et cautionnements versés	81 741	81 741	81 741
- Avances et acomptes au personnel	47 376	50 202	60 968
- Crédit de TVA	2 597 423	-	-
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés SIMT	312 798	312 798	312 798
- Acomptes provisionnels	910 319	948 600	-
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés	-	-	174 519
- Compte courant Tunisie Factoring	172 351	49 311	-
- Compte courant Tunisie LLD	37 579	34 976	39 073
- Compte courant MLA	327 240	327 240	327 240
- TLG Finance	50 648	-	47 292
- Adhérents, contrats résiliés	23 174	23 174	23 174
- Autres comptes débiteurs	560 674	376 496	499 744
- Projet ALIOS	-	451 391	-
- Produits à recevoir des tiers	4 453 746	5 144 024	1 387 261
- Compte d'attente	396 296	486 127	585 534
- Charges constatées d'avance	533 053	813 466	787 149
Total brut	16 305 237	14 266 008	9 858 684
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(39 636)	(39 636)	(39 636)
- Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(24 378)	(1 596)	(24 378)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)	(17 880)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(52 374)	(52 374)	(52 374)
- Provisions pour dépréciation de frais de lettre de change	(150 000)	-	(150 000)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(325 958)	(325 958)	(325 958)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(163 475)	(184 169)	(170 373)
Total net	15 508 079	13 620 938	9 054 628

(*) Voir le tableau ci-dessous

TABEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
AU 30 juin 2016
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	4 390 500	410 904	-	4 801 404	3 083 938	262 797	-	1 454 669
TOTAUX		4 390 500	410 904	-	4 801 404	3 083 938	262 797	-	1 454 669

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11: CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Banques, découverts	2 773 757	155 559	15 227 471
<u>Total</u>	<u>2 773 757</u>	<u>155 559</u>	<u>15 227 471</u>

NOTE 12: EMPRUNTS ET DETTES RATTACHÉES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
Emprunts			
- Banques locales	143 851 152	114 333 651	135 531 117
- Banques étrangères	138 236 495	87 478 616	85 823 584
- Emprunts obligataires	242 420 240	235 556 000	233 402 000
- Billets de trésorerie	3 000 000	35 500 000	3 000 000
- Certificat de dépôts	19 000 000		30 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>546 507 887</u>	<u>472 868 267</u>	<u>487 756 701</u>
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 037 977	992 706	1 845 785
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	2 165 524	1 801 456	1 766 154
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	5 644 507	5 586 620	8 475 377
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	99 225	98 700	6 300
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>8 947 233</u>	<u>8 479 482</u>	<u>12 093 616</u>
<u>Total</u>	<u>555 455 120</u>	<u>481 347 749</u>	<u>499 850 317</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE):

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	<u>135 531 117</u>	<u>116 000 000</u>	<u>107 679 965</u>	<u>143 851 152</u>	<u>55 291 223</u>	<u>88 559 929</u>
* AMEN BANK 2013/2	6 562 500	-	1 875 000	4 687 500	937 500	3 750 000
* AMEN BANK 2013/3	-	-	-	-	-	-
* AMEN BANK 2015/1	4 893 617	-	638 298	4 255 319	2 978 723	1 276 596
* AMEN BANK 2015/2	9 791 667	-	1 250 000	8 541 667	6 041 667	2 500 000
* AL BARAKA BANK	45 000 000	70 000 000	70 000 000	45 000 000	-	45 000 000
* A.B.C TUNISIE 2013/3	5 500 000	-	1 000 000	4 500 000	2 500 000	2 000 000
* A.B.C TUNISIE 2014/1	-	-	-	-	-	-
* A.B.C TUNISIE 2014/2	-	-	-	-	-	-
* A.B.C TUNISIE 2015/1	6 000 000	-	6 000 000	-	-	-
* A.B.C TUNISIE 2015/2	3 200 000	-	-	3 200 000	-	3 200 000
* ATTIJARI BANK 2010	-	-	-	-	-	-
* ATTIJARI BANK 2013	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2015	8 333 333	-	1 666 667	6 666 666	3 333 333	3 333 333
* BIAT 2010	-	-	-	-	-	-
* BIAT 2013/1	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* BIAT 2013/2	-	-	-	-	-	-
* BIAT 2015/1	6 750 000	-	750 000	6 000 000	4 500 000	1 500 000
* BIAT 2015/2	15 000 000	-	1 500 000	13 500 000	10 500 000	3 000 000
* BIAT 2016	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* BTK 2013	2 500 000	-	500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
* ZITOUNA BANK	12 000 000	16 000 000	20 000 000	8 000 000	-	8 000 000
* BH	-	5 000 000	500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000
* WIFEK BANK	-	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000
BANQUES ETRANGERES	<u>85 823 584</u>	<u>59 022 000</u>	<u>6 609 089</u>	<u>138 236 495</u>	<u>114 037 016</u>	<u>24 199 479</u>
* BEI (credit participatif)	154 398	-	-	154 398	154 398	-
* B.E.I LIGNE III (Contrat 22091)	-	-	-	-	-	-
* B.E.I LIGNE IV (Contrat 23283)	17 105 158	-	2 181 278	14 923 880	10 514 330	4 409 550
* B.E.I LIGNE VI (Contrat 82284)	20 964 507	-	1 612 654	19 351 853	16 126 544	3 225 309
* BIRD 2012	8 929 324	-	570 675	8 358 649	7 109 403	1 249 246
* B.A.D	5 944 071	-	353 808	5 590 263	4 741 110	849 153
* BIRD 2014	11 600 500	-	-	11 600 500	8 286 071	3 314 429
* BIRD 2015	6 000 000	-	-	6 000 000	6 000 000	-
* SANAD	15 125 626	-	1 890 674	13 234 952	9 453 604	3 781 348
* PROPARGO	-	22 207 000	-	22 207 000	19 739 556	2 467 444
* RESPONSABILITY	-	24 515 000	-	24 515 000	19 612 000	4 903 000
* BIRD 2016	-	12 300 000	-	12 300 000	12 300 000	-
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	221 354 701	175 022 000	114 289 054	282 087 647	169 328 239	112 759 408

NOTE 12: EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2009 II	-	-	-	-	-	-
* Emprunt obligataire 2010 I	-	-	-	-	-	-
* Emprunt obligataire 2010 II	-	-	-	-	-	-
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2010"	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2011 I	6 000 000	-	6 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2011 II	6 000 000	-	-	6 000 000	-	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 III	12 000 000	-	6 000 000	6 000 000	-	6 000 000
* Emprunt obligataire 2012 I	16 964 000	-	6 000 000	10 964 000	4 964 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2012 II	14 140 000	-	4 000 000	10 140 000	6 140 000	4 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-I"	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2013 I	25 032 000	-	-	25 032 000	19 032 000	6 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-II"	18 234 000	-	1 766 000	16 468 000	12 468 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2014 I	26 702 000	-	3 298 000	23 404 000	17 404 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2014 II	27 620 000	-	-	27 620 000	25 240 000	2 380 000
* Emprunt obligataire 2015 I	30 000 000	-	592 760	29 407 240	28 814 480	592 760
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2015-I"	20 000 000	-	615 000	19 385 000	18 770 000	615 000
* Emprunt obligataire 2015 II	14 710 000	15 290 000	-	30 000 000	27 772 800	2 227 200
* Emprunt obligataire 2016 I	-	30 000 000	-	30 000 000	28 369 860	1 630 140
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	233 402 000	45 290 000	36 271 760	242 420 240	192 975 140	49 445 100
AUTRES EMPRUNTS						
* BILLETS DE TRESORERIE	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-
* CERTIFICATS DE DEPÔTS	30 000 000	66 500 000	77 500 000	19 000 000	-	19 000 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	33 000 000	66 500 000	77 500 000	22 000 000	3 000 000	19 000 000
TOTAL GENERAL	487 756 701	286 812 000	228 060 814	546 507 887	365 303 379	181 204 508

NOTE 13: DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Avances et acomptes reçus des clients	7 813 154	6 445 593	6 873 548
- Dépôts et cautionnements reçus	6 561 185	6 963 793	6 631 293
Total	14 374 339	13 409 386	13 504 841

NOTE 14: FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
<i><u>Fournisseurs d'exploitation</u></i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	176 715	169 883	298 689
- Factures non parvenues	916 071	722 100	785 197
Sous total	1 092 786	891 983	1 083 886
<i><u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u></i>			
- Factures d'achats	3 584 176	2 491 945	2 026 504
- Effets à payer	41 433 311	21 105 219	25 881 654
- Factures non parvenues	697 234	823 925	2 064 226
- Retenues de garantie	325 072	276 005	283 387
Sous total	46 039 793	24 697 094	30 255 771
Solde des fournisseurs et comptes rattachés	47 132 579	25 589 077	31 339 657

NOTE 15: PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions se détaillent par nature comme suit :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Autres provisions pour risques	1 631 771	1 281 771	1 481 771
Total des provisions	1 631 771	1 281 771	1 481 771

NOTE 16: AUTRES

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Personnel, remunerations dues	62 338	8 432	-
- Personnel, provisions pour congés payés	669 185	598 396	672 214
- Personnel, autres charges à payer	311 287	275 333	816 236
- Etat, retenues sur salaires	296 985	173 148	119 905
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	740 394	515 682	535 945
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	21 129	108 251	51 349
- Etat, impôts sur les bénéfices	1 846 249	1 911 567	-
- Etat, TVA à payer	-	192 860	572 716
- Etat, autres impôts et taxes à payer	22 698	13 326	21 224
- Actionnaires, dividendes à payer	21 608	18 553	18 270
- Avances sur titres immobilisés	322 653	590 627	459 668
- C.N.S.S	648 821	591 063	376 365
- Autres comptes créditeurs	1 149 642	983 643	1 055 207
- Diverses charges à payer	348 229	-	-
- Charges à payer sur contrats de portage	834 425	849 031	799 425
- Produits constatés d'avance	86 947	33 943	27 002
- Impôt différé suite à l'opération de fusion	51 914	103 828	51 914
Total	7 434 504	6 967 683	5 577 440

NOTE 17: CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Capital social (A)	45 000 000	45 000 000	45 000 000
- Réserve légale (B)	4 500 000	4 500 000	4 500 000
- Réserves spéciales de réinvestissement	14 154 858	13 161 525	13 161 525
- Autres réserves	3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission (A)	33 175 212	39 500 000	39 500 000
- Boni de fusion	990 155	990 155	990 155
- Résultats reportés	17 013 820	11 182 994	11 182 994
Total des capitaux propres avant résultat de la période	118 610 888	118 111 517	118 111 517
Résultat de la période	6 545 792	6 777 372	9 499 371
Total des capitaux propres avant affectation	125 156 680	124 888 889	127 610 888

Résultat par action:

Résultat de la période (1)	6 545 792	6 777 372	9 499 371
Nombre d'actions (2)	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Résultat par action (1) / (2) (C)	0,727	0,753	1,055

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 actions, en trois tranches réparties en 300.000 actions la première tranche, 300.000 actions la deuxième tranche et 400.000 actions la troisième tranche, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2013, le 1er janvier 2014 et le 1er janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la première tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la deuxième tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la troisième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2016 à la somme de 45.000.000 Dinars divisé en 9.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 30 Juin 2016
(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Boni de fusion	réserve affectée à l'augmentation du capital	réserves spéciales de reinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2014	43 000 000	39 500 000	4 300 000	990 155	2 000 000	11 161 525	3 776 843	10 250 212	11 732 781	126 711 516
Augmentation par incorporation de réserves, approuvée par l'A.G.E du 04/10/2012	2 000 000				(2 000 000)			-		-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 02/06/2015			200 000			2 000 000		9 532 782	(11 732 782)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014								(8 600 000)		(8 600 000)
Résultat au 31 Décembre 2015									9 499 371	9 499 371
Solde au 31 Décembre 2015	45 000 000	39 500 000	4 500 000	990 155	-	13 161 525	3 776 843	11 182 994	9 499 371	127 610 888
Affectations approuvées par l'A.G.O du 07/06/2016			-			2 018 333		7 481 038	(9 499 371)	-
Réintégration prime d'émission		(6 324 788)						6 324 788		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015								(9 000 000)		(9 000 000)
Réserve spéciale de reinvestissement approuvée devenue libre						(1 025 000)		1 025 000		-
Résultat au 30 Juin 2016									6 545 792	6 545 792
Solde au 30 Juin 2016	45 000 000	33 175 212	4 500 000	990 155	-	14 154 858	3 776 843	17 013 820	6 545 792	125 156 860

NOTE 18: REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
<u>Intérêts conventionnels</u>	29 262 472	26 207 919	53 762 407
<u>Intérêts intercalaires</u>	167 938	102 203	237 465
<u>Intérêts de retard</u>	908 701	681 201	1 472 843
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	30 339 111	26 991 323	55 472 715
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(649 210)	(492 646)	(539 550)
. Intérêts de retard	(677 470)	(406 191)	(558 769)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	245 340	383 468	613 329
. Intérêts de retard antérieurs	186 003	151 550	282 506
<u>Variation des produits réservés</u>	(895 337)	(363 821)	(202 484)
<u>Total des revenus de leasing</u>	29 443 774	26 627 502	55 270 231

NOTE 19: AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	168 922	100 346	223 205
- Commissions d'assurance	388 294	309 622	708 517
- Autres	264 116	353 203	615 227
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	821 332	763 171	1 546 949

NOTE 20: CHARGES FINANCIÈRES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Intérêts des emprunts obligataires	9 024 792	7 877 480	16 076 793
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	4 353 688	3 610 668	7 861 795
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	3 017 425	2 491 477	4 952 844
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	262 797	256 181	569 851
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	16 658 702	14 235 806	29 461 283
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	310 251	242 595	1 015 552
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	833 779	968 346	2 197 721
- Pénalités fiscales et sociales	67	825	1 018
- Pertes de change	5 655	-	304 108
- Gains de change	(12 934)	(8 587)	(10 299)
- Charges financières sur contrat de portage	107 156	75 000	146 890
- Autres	-	-	960
<u>Total des autres charges financières</u>	1 243 974	1 278 179	3 655 950
<u>Total général</u>	17 902 676	15 513 985	33 117 233

NOTE 21: PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Produits des participations	6 151 865	5 427 820	5 622 320
- Produits des titres Immobilisés	-	19 255	165 914
- Revenus des autres créances immobilisées	43 705	36 403	63 770
- Revenus des valeurs mobilières de placement	-	-	1 901
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	30 687	22 473	79 240
<u>Total</u>	6 226 257	5 505 951	5 933 145

NOTE 22: CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Salaires et complément de Salaires	3 400 360	2 978 510	6 044 087
- Bonus	250 000	250 000	500 000
- Indemnités représentatives de frais	128 263	109 926	229 243
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	816 495	664 073	1 187 222
- Autres charges sociales	220 869	219 500	477 090
<u>Total</u>	4 815 987	4 222 009	8 437 642

NOTE 23: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Achat de matières et fournitures	53 035	44 949	88 955
<u>Total des achats</u>	53 035	44 949	88 955
- Locations	89 205	97 664	179 668
- Charges locatives et de copropriété	51 641	76 172	170 444
- Entretien et réparations	142 357	154 415	365 016
- Primes d'assurances	37 415	48 129	92 267
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	256 370	316 691	585 325
<u>Total des services extérieurs</u>	576 988	693 071	1 392 720
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	685 852	465 061	1 068 598
- Publicités, publications, relations publiques	235 590	160 726	358 780
- Déplacements, missions et réceptions	440 966	414 529	805 784
- Frais postaux et de télécommunications	155 861	155 532	294 408
- Services bancaires et assimilés	235 397	259 589	410 516
<u>Total des autres services extérieurs</u>	1 753 666	1 455 437	2 938 086
- Jetons de présence	38 880	32 400	77 760
- Autres	9 848	10 556	26 506
<u>Total des charges diverses</u>	48 728	42 956	104 266
- Impôts et taxes sur rémunérations	110 993	90 416	173 686
- T.C.L	75 495	69 202	141 028
- Droits d'enregistrement et de timbres	14 453	16 507	29 241
<u>Total des impôts et taxes</u>	200 941	176 125	343 955
<u>Total général</u>	2 633 358	2 412 538	4 867 982

NOTE 24: DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	7 371 388	6 306 150	9 664 559
- Dotations aux provisions collectives	-	-	260 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(5 207 814)	(4 723 495)	(6 419 821)
- Créances abandonnées	5 887	8 839	1 266 013
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(5 887)	(8 839)	(1 266 013)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>2 163 574</u>	<u>1 582 655</u>	<u>3 504 738</u>

NOTE 25: DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-	152 360
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	307 024	-	-
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	-	(33 780)	(44 160)
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	(431 789)	-	(643 017)
<u>Total</u>	<u>(124 765)</u>	<u>(33 780)</u>	<u>(534 817)</u>

NOTE 26: DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations aux amortissements des valeurs immobilisées de la période se détaillent ainsi :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	408 956	318 732	707 903
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	401 951	376 186	769 032
- Dotations aux résorptions des Charges à répartir	32 675	-	-
<u>Total</u>	<u>843 582</u>	<u>694 918</u>	<u>1 476 935</u>

NOTE 27: DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers de la période se détaillent ainsi :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	-	172 781
- Dotations aux provisions pour risques et charges	150 000	100 000	300 000
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(6 898)	-	(13 795)
<u>Total</u>	<u>143 102</u>	<u>100 000</u>	<u>458 986</u>

NOTE 28: AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	17	-	39 900
- Produits sur assistance technique MLA	215 032	227 040	526 478
- Autres produits	63 143	57 600	180 423
Total	278 192	284 640	746 801

NOTE 29: IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2016 est calculé sur la base d'une estimation, au taux de 22% du résultat comptable.

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Impayés sur créances de leasing en début de période	24 758 245	24 358 836	24 507 393
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	(27 300 780)	(25 512 290)	(24 758 245)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(6 873 548)	(6 138 654)	(6 138 654)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	7 813 154	6 445 593	6 873 548
- Plus ou moins values sur relocation	(192 375)	(129 989)	(1 048 570)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	(6 631 293)	(6 766 456)	(6 766 456)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	6 561 185	6 963 793	6 631 293
- Intérêts constatés d'avance en début de période	(3 343 515)	(3 252 829)	(3 252 829)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	3 643 563	3 226 506	3 343 515
- TVA collectées	27 325 830	25 553 623	52 177 004
- Loyers encaissés	169 920 800	158 270 118	321 951 798
- Intérêts de retard	908 701	681 201	1 472 843
- Créances virées en Pertes	(5 887)	(8 839)	(1 266 013)
- Remboursement des valeurs résiduelles	943 357	816 430	1 323 114
- Remboursements anticipés	5 938 482	6 019 407	11 719 637
- Produits sur Cessions anticipées	168 922	100 346	223 205
Encaissements reçus des clients	203 634 841	190 626 796	386 992 583

NOTE 31: DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	30 255 770	22 609 025	22 609 025
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	(46 039 793)	(24 697 094)	(30 255 770)
- Fournisseurs, avances en début de période	(2 088 540)	(1 383 943)	(1 383 943)
- Fournisseurs, avances en fin de période	1 994 556	1 533 699	2 088 540
- Investissements pour financement de contrats de leasing	197 086 157	147 323 600	314 162 260
- TVA sur Investissements	27 974 159	19 481 539	42 079 626
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>	<u>209 182 309</u>	<u>164 866 826</u>	<u>349 299 738</u>

NOTE 32: SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en début de période	(7 232)	(7 232)	(7 232)
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en fin de période	7 232	(0)	7 232
- Avances et acomptes au personnel en début de période	(60 968)	(55 495)	(55 495)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	47 376	50 202	60 968
- Charges constatées d'avance en début de période	(787 149)	(524 427)	(524 427)
- Charges constatées d'avance en fin de période	533 053	813 467	787 149
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	1 083 886	731 150	731 150
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(1 092 786)	(891 983)	(1 083 886)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	(1 814)	3 703	3 703
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(62 338)	(8 432)	1 814
- Personnel, provisions pour CP en début de période	672 214	546 478	546 478
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	(669 185)	(598 396)	(672 214)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	816 236	578 615	578 615
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	(311 287)	(275 333)	(816 236)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	119 905	121 157	121 157
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	(296 985)	(173 148)	(119 905)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	535 945	558 693	558 693
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(740 394)	(515 682)	(535 945)
- C.N.S.S en début de période	376 365	355 613	355 613
- C.N.S.S en fin de période	(648 821)	(591 063)	(376 365)
- Diverses Charges à payer en fin de période	(348 229)	-	-
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	799 425	774 031	774 031
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	(834 425)	(849 031)	(799 425)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	268 650	382 098	572 841
- Remboursements sur prêts au personnel	(196 320)	(261 348)	(487 573)
- Dépôts et cautionnements versés	-	55 314	55 314
- TVA, payées sur biens et services	419 517	376 751	747 603
- Charges de personnel	4 815 987	4 222 009	8 437 642
- Autres charges d'exploitation	2 633 358	2 412 538	4 867 982
- Impôts et taxes	(200 941)	(176 125)	(343 955)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>	<u>6 870 275</u>	<u>7 054 124</u>	<u>13 385 326</u>

NOTE 33: INTERETS PAYES :

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Frais d'émission d'emprunt	410 904	378 613	531 422
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	51 349	37 800	37 800
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	(21 129)	(108 251)	(51 349)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	8 475 377	8 218 264	8 218 264
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	(5 644 507)	(5 586 620)	(8 475 377)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	1 845 785	1 713 714	1 713 714
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	(1 037 977)	(992 706)	(1 845 785)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	1 766 154	1 822 127	1 822 127
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	(2 165 524)	(1 801 456)	(1 766 154)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	6 300	3 675	3 675
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	(99 225)	(98 700)	(6 300)
- Charges financières	17 902 676	15 513 985	33 117 233
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	(262 797)	(256 181)	(569 851)
<u>Intérêts payés</u>	<u>21 227 386</u>	<u>18 844 264</u>	<u>32 729 419</u>

NOTE 34: MPOTS ET TAXES PAYES

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	-	1 292 365	1 292 366
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	(935 930)	(1 911 567)	-
- Etat,reports d'impôts fin de période	-	-	174 519
- Acomptes provisionnels	-	948 600	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	21 224	20 125	20 125
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(22 698)	(13 326)	(21 224)
- TVA payées	2 100 460	6 124 943	9 400 524
- Impôts et taxes	200 941	176 125	343 955
- Impôts sur les bénéfices	1 846 249	1 911 567	2 717 658
<u>Impôts et taxes payés</u>	<u>3 210 246</u>	<u>8 548 832</u>	<u>13 927 923</u>

NOTE 35: AUTRES FLUX DE TRESORERIE

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Produits à recevoir des tiers en début de période	1 387 261	2 337 422	2 337 422
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	(4 453 746)	(5 144 024)	(1 387 261)
- Autres comptes débiteurs en début de période	499 744	378 522	378 522
- Autres comptes débiteurs en fin de période	(560 674)	(376 496)	(499 744)
- Projet ALIOS en début de période	-	460 198	460 198
- Projet ALIOS en fin de période	-	(451 391)	-
- Compte courant Tunisie Factoring en début de période	(3 975)	135 760	135 760
- Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	(172 351)	(49 311)	3 975
- TLG en début de période	47 292	-	-
- TLG en fin de période	(50 648)	-	(47 292)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	39 073	78 481	78 481
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	(37 579)	(34 977)	(39 073)
- Compte courant MLA en début de période	327 240	327 240	327 240
- Compte courant MLA en fin de période	(327 240)	(327 240)	(327 240)
- Compte Adhérents, contrats résiliés en début de période	23 174	23 174	23 174
- Compte Adhérents, contrats résiliés en fin de période	(23 174)	(23 174)	(23 174)
- Comptes d'attente en début de période	585 534	756 812	756 812
- Comptes d'attente en fin de période	(396 296)	(486 127)	(585 534)
- Placements en titres en début de période	282 342	789 144	789 144
- Placements en titres en fin de période	(452 685)	(223 792)	(282 342)
- Autres comptes créditeurs en début de période	(1 055 207)	(1 095 363)	(1 095 363)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	1 149 642	983 644	1 055 207
- Produits des placements	6 226 257	5 505 951	5 933 145
- Plus values sur cession des titres d'investissement	(30 687)	(22 473)	(79 240)
- Autres produits d'exploitation	652 410	662 824	1 323 744
- Autres gains ordinaires	278 175	284 640	706 901
- Autres pertes ordinaires	-	-	(3 312)
<u>Autres flux de trésorerie</u>	<u>3 933 882</u>	<u>4 489 445</u>	<u>9 940 151</u>

NOTE 36: DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Investissements en Immobilisations incorporelles	194 876	183 227	576 878
- Investissements en Immobilisations corporelles	293 741	180 455	681 487
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>488 617</u>	<u>363 682</u>	<u>1 258 365</u>

NOTE 37: ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Cessions d'immobilisations corporelles	20 625	-	50 636
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	17	-	39 900
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>20 642</u>	<u>-</u>	<u>90 536</u>

NOTE 38: DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES:

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Titres de participation libérés au cours de la période	1 914 827	489 800	22 226 328
- Titres immobilisés libérés au cours de la période	2 000 000	2 000 000	2 000 000
- Avances sur acquisitions de titres en début de période	(7 571 683)	(6 214 235)	(6 214 235)
- Avances sur acquisitions de titres en fin de période	7 571 683	6 214 235	7 571 683
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>	<u>3 914 827</u>	<u>2 489 800</u>	<u>25 583 776</u>

NOTE 39: ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Titres immobilisés cédés au cours de la période	500 000	500 000	1 525 000
- Titres de participations cédés au cours de la période	69 213	29 366	157 399
- Avances sur titres immobilisés en début de période	(459 668)	(301 878)	(301 880)
- Avances sur titres immobilisés en fin de période	322 653	590 628	459 668
- Plus values sur cession de titres de participations	30 687	22 473	79 240
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>	<u>462 885</u>	<u>840 589</u>	<u>1 919 427</u>

NOTE 40: DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Dividendes et tantièmes	9 000 000	8 600 000	8 600 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	18 270	16 513	16 513
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	(21 608)	(18 553)	(18 270)
<u>Dividendes et autres distributions</u>	<u>8 996 662</u>	<u>8 597 960</u>	<u>8 598 243</u>

NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
- Banques	1 120 734	1 731 366	660 048
- Caisses	12 821	13 879	14 107
- Banques, découverts	(2 773 757)	(155 559)	(15 227 471)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>	<u>(1 640 202)</u>	<u>1 589 685</u>	<u>(14 553 316)</u>

NOTE 42 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 23 Août 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.14 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives relatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016

4.14.1. Notes complémentaires :

4.14.1.1 Note sur les principes et les méthodes comptables, qui ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires :

Les principes comptables utilisés pour l'établissement des comptes intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre 2015.

4.14.1.2 Note sur les parties liées :

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Tunisie Factoring (TF)

Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF dans laquelle elle détient 93,34%, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 30 Juin 2016, accordées au profit de CITIBANK s'élèvent à 10 950 000 DT.

Location du siège

Tunisie Leasing a conclu avec Tunisie Factoring un nouveau contrat de location du siège social en vertu duquel Tunisie Leasing met à la disposition de Tunisie Factoring une partie du réze de chaussée, le 3ème étage et une partie du 4ème étage du local situé au Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray – Tunis et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de 114.546 DT payable semestriellement et majoré de 5% le 1er janvier de chaque année.

Cette location est consentie pour une période d'un an commençant le premier mai 2014, elle est renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Le contrat de bail conclu en 2003 avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), qui a fait l'objet d'une fusion absorption par Tunisie Leasing en 2012, a pris fin le 30 avril 2014.

Tunisie Leasing a facturé à Tunisie Factoring le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, télécom, eau et électricité) pour un montant de 176 326 DT au titre de la période allant de 1er janvier au 30 juin 2016.

Tunisie LLD

Engagement Leasing

Au cours de premier semestre 2016, TL a mis en force 39 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 2 575 474 DT.

La marge brute réalisée en juin 2016 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 452 066 DT.

Au 30 Juin 2016, l'encours financier s'élève à 13 570 503 DT.

Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 30 Août 2012 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 1 000 000 DT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins du financement de l'acquisition de véhicules.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 23 Avril 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 000 DT contracté auprès d'Amen Bank.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 23 Avril 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 2 000 000 DT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins du financement de l'acquisition de véhicules.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 26 Décembre 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 2 000 000 DT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins du financement de l'acquisition de véhicules.

L'encours des cautions données au profit de l'AMEN BANK s'élève, au 30 Juin 2016, à 900 393 DT.

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec Tunisie Leasing un contrat de location de voitures.

Les charges supportées au titre de premier semestre 2016 s'élèvent à 133 003 DT.

Financement en billets de Trésorerie et certificat de dépôt :

Tunisie a émis des certificats de dépôt qui ont été souscrits par Tunisie Location Longue Durée :

- Des certificats dépôt de 1 500 000 DT qui ont été souscrits en 2015. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges au titre de premier semestre 2016 s'élève à 47 109 DT. L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 Juin 2016, à 1 000 000 DT

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 327 240 DT.

TL a conclu avec MLA, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce à partir du 1^{er} avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1^{er} avril 2012.

Un quatrième avenant audit contrat a été signé le 8 avril 2013, en vertu duquel les honoraires de TL sont portés à 187 920 € pour la période allant du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2015 et à 172 800 €, pour la période allant du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015.

Un sixième avenant a été signé le 22 Mars 2016 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2016 sont arrêtés à un montant de 176 400 €.

Les prestations facturées en premier semestre 2016 dans ce cadre, s'élèvent à 215 032 DT.

Tunisie Valeurs

Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TL ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs au premier semestre 2016 s'élèvent à 398 901 DT en HT.

Engagement leasing

La marge brute réalisée en premier semestre 2016 sur le contrat de Tunisie Valeurs s'élève à 25 245 DT.

Au 30 Juin 2016, l'encours financier s'élève à 2 291 766 DT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 805 631 DT.

Financement en billets de Trésorerie et certificats de dépôt :

Tunisie Leasing a émis des billets de trésorerie qui ont été souscrits par Tunisie Valeurs :

Tunisie leasing a réalisé des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Tunisie valeur d'un montant de 19 500 000 DT, le montant des intérêts constatés parmi les charges au premier semestre 2016 s'élève à 53 476 DT.

TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)

Engagement leasing

La marge brute réalisée en premier semestre 2016 sur le contrat de Tuninvest Finance Group s'élève à 12 580 DT.

Au 30 Juin 2016, l'encours financier s'élève à 1 337 272 DT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 000 DT.

TUNISIE SICAV

Financement en billets de trésorerie et certificats de dépôt :

Tunisie leasing a réalisé des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Tunisie SICAV d'un montant de 39 000 000 DT, le montant des intérêts constatés parmi les charges s'élève à 131 995 DT. L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 Juin 2016, à 6 000 000 DT.

Société Dar El Jeld

Engagement leasing

La marge brute réalisée en premier semestre 2016 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 12 195 DT.

Au 30 Juin 2016, l'encours financier s'élève à 745 687 DT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 500 000 DT.

AMEN BANK

Au 30 juin 2016, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et Tunisie Leasing se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 2 731 000 DT créateur,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing enregistre un encours de 17 484 486 DT.
- Tunisie Leasing a enregistré dans son hors bilan une dette d'un montant de 882 931 DT correspondant au reliquat du montant de la participation d'Amen Bank, pour le compte de Tunisie Leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA).

Ce montant, considéré comme un prêt, est remboursable sur une période de sept ans.

PGI HOLDING

Convention de participation aux frais du siège

La Tunisie Leasing a conclu une convention de participation aux frais du siège en Août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la Tunisie Leasing dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes. Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de premier semestre 2016 s'élève à 75 KDT (HT).

4.14.1.3 Note sur l'effet des changements dans la structure de la société :

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2015	60 537 440	57 042 940	3 494 500
Additions de l'exercice			
- FCPR Tuninvest Croissance	-	430 300	(430 300)
- STIF	399 990	399 990	-
- SPCS	356 600	356 600	-
-Assurances COMAR VIE CIV	252 593	252 593	-
-Assurances COMAR CIV	475 344	475 344	-
Cessions de l'exercice			
-Tsie Valeurs	(69 213)	(69 213)	-
Soldes au 30 Juin 2016	61 952 754	58 888 554	3 064 200

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2015	11 851 715	11 851 715	-
Additions de l'exercice			
- Société agricole DICK	2 000 000	2 000 000	-
Cessions de l'exercice			
- M.B.G	(500 000)	(500 000)	-
Soldes au 30 Juin 2016	13 351 715	13 351 715	-

4.14.1.4 Note Complémentaire à la note 6 « portefeuille titres de placement » :

Les titres de placements s'analysent au 30 Juin 2016 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Nombre d'action	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Provision	Montant Net
* Ste Ciment de Bizerte	43 480	11,500	500 020	368 319	131 701
* Ste Poulina GH	8 640	8,056	69 600	26 038	43 562
* Ste BH	2 081	33,205	69 100	23 563	45 537
* Tsie Sicav	383	161,295	61 776	-	61 776
* Amen Trésor Sicav	2 436	103,53	252 209	-	252 209
			952 705	417 920	534 785

4.14.2. Notes explicatives :

4.14.2.1 **Provision collective** :

Conformément à la circulaire BCT 2012-20 article 10 bis, le montant des provisions collectives doit être revu à chaque arrêté des comptes annuels, pour cette raison Tunisie Leasing a maintenu l'estimation de provision collective au 31.12.2015.

4.14.3. Notes rectificatives :

4.14.3.1 Etat de résultat rectificatif :

ETAT DE RESULTAT Période du 1^{er} janvier au 30 Juin 2016 (exprimé en dinars)				
	Notes	30-juin 2016	30-juin 2015	31-déc 2015
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	18	29 443 774	26 627 502	55 270 231
Intérêts et charges assimilés	20	(17 902 676)	(15 513 985)	(33 117 233)
Produits des placements	21	6 226 257	5 505 951	5 933 145
Autres Produits d'exploitations	19	821 332	763 171	1 546 949
Produit net		18 588 687	17 382 639	29 633 093
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	22	(4 815 987)	(4 222 009)	(8 437 642)
Autres charges d'exploitation	23	(2 633 358)	(2 412 538)	(4 867 982)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	26	(843 582)	(694 918)	(1 476 935)
Total des charges d'exploitation		(8 292 927)	(7 329 465)	(14 782 559)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		10 295 760	10 053 174	14 850 533
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(2 163 574)	(1 582 655)	(3 504 738)
Dotations nettes aux autres provisions	25-27	(18 337)	(66 220)	75 831
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 113 849	8 404 299	11 421 626
Autres gains ordinaires	28	278 192	284 640	746 801
Autres pertes ordinaires		-	-	(3 312)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		8 392 041	8 688 939	12 165 115
Reprises sur provisions pour impôt différé		-	-	51 914
Impôt sur les bénéfices	29	(1 846 249)	(1 911 567)	(2 717 658)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		6 545 792	6 777 372	9 499 371
Résultat par action		0,727	0,753	1,055

4.15 Rapport d'examen limité sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016



ECC MAZARS
Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél : +216 71 96 48 98 Fax : +216 71 96 32 46
E-mail : mazars.tunisie@mazars.com.tn



AMC Ernst & Young
Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord
1003 Tunis, Tunisie
Tél : +216 70 749 111
Fax : +216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2016

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing,

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Tunisie Leasing » couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2016. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 753 959 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 6 546 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2016, l'état des engagements hors bilan ainsi que, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « Tunisie Leasing » au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le fait que la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi en matière d'impôts, droits et taxes portant sur les exercices 2010, 2011 et 2012 et ayant abouti à la notification d'un redressement d'un montant de 1 915 KDT.

La société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

Une deuxième réponse à la notification de l'administration fiscale a été envoyée aux autorités de contrôle en Juin 2015. Aucune suite ne lui a été réservée par l'administration fiscale.

La société a constitué la provision requise permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

Notre conclusion ne comporte pas une réserve concernant cette question.

Tunis, le 25/08/2016

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



AMC Ernst & Young
Fahmi LAOURINE



4.16 Analyse de la situation financière de Tunisie Leasing au 30/06/2016

4.16.1 Engagements financiers au 30/06/2016

(en dinars)						
Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
*cautionnement	11 850 393			11 850 393 *		
*aval						
*autres garanties						
b) Garantie réelle						
* Hypothèques						
*nantissement						
c)effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e) abandon de créances						
f) engagement sur titre non libéré	3 468 239	3 468 239				
g) engagement par signature	39 615 227	39 615 227				
TOTAL	54 933 859	43 083 466		11 850 393		
2-Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties	340 058	340 058				
b) Garantie réelle						
* hypothèques	7 703 007	7 703 007				
*nantissement						
c)Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Engagements sur intérêts à échoir sur contrats actifs	103 843 219	103 843 219				
TOTAL	111 886 284	111 886 284				
3-Engagements réciproques						
*emprunt obtenu non encore encaissé	10 000 000	10 000 000				
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage	882 931			882 931 **		
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
*contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	10 882 931	10 000 000		882 931		

(*) Les 11 850 393 DT au 30-06-2016 sont répartis comme suit : 10 950 000 DT sur Tunisie Factoring, 900 393 DT sur TLLD.

(**) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

4.16.2 Encours des crédits contractés par Tunisie Leasing au 30/06/2016

4.16.2.1. Encours des emprunts obligataires émis par Tunisie Leasing

En Dinars

Emprunt Obligataire	Montant	Échéance	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 30/06/2016
Emprunt Obligataire 2011 - II	30 000 000	29/10/2016	TMM + 1,25% ou 5,95%	5 ans	6 000 000
Emprunt Obligataire 2011 - III	30 000 000	29/01/2017	TMM + 1,35% ou 5,85%	5 ans	6 000 000
Emprunt Obligataire 2012 – I	30 000 000	29/05/2017	TMM + 1,75% et/ou 6,15%	5 ans	10 964 000
		29/05/2019	6,25%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2012 - II	20 000 000	15/01/2018	TMM + 1,75% et/ou 6,3%	5 ans	10 140 000
		15/01/2020	6,4%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt subordonné « Tunisie Leasing Subordonné 2013-I »	20 000 000	02/05/2018	TMM+2,25% et/ou 7%	5 ans	8 000 000
Emprunt Obligataire 2013 – I	30 000 000	03/10/2018	TMM + 2% et/ou 7%	5 ans	25 032 000
		03/10/2020	7,25%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt subordonné « Tunisie Leasing Subordonné 2013-II »	20 000 000	05/02/2019	TMM + 2,35% et/ou 7,35%	5 ans	16 468 000
		05/02/2021	7,60%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2014 - I	30 000 000	28/04/2019	TMM + 2,2% et/ou 7,2%	5 ans	23 404 000
		28/04/2021	7,35%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2014 -II	30 000 000	15/12/2019	TMM + 2,25% et/ou 7,55%	5 ans	27 620 000
		15/12/2021	7,80%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2015 -I	30 000 000	15/05/2020	TMM + 2,3% et/ou 7,65%	5 ans	29 407 240
		15/05/2022	7,85%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt subordonné « Tunisie Leasing Subordonné 2015-I »	20 000 000	29/06/2020	TMM + 2,3% et/ou 7,70%	5 ans	19 385 000
		29/06/2022	7,90%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2015 -II	30 000 000	04/03/2021	TMM + 2,35% et/ou 7,50%	5 ans	30 000 000
		04/03/2023	7,75%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2016 -I	30 000 000	05/04/2021	TMM + 2,35% et/ou 7,50%	5 ans	30 000 000
		05/04/2023	7,75%	7 ans avec deux années de grâce	
TOTAL	350 000 000				242 420 240

4.16.2.2. Encours des emprunts bancaires contractés par Tunisie Leasing

- Encours des emprunts bancaires contractés par TL au 30/06/2016

En Dinars

Emprunt	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement	Durée	Encours au 30/06/2016
BANQUES LOCALES					
Al Baraka Bank	10 000 000	6,50%	Principal in fine le 19/02/2017	1 an	10 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	6,47%	Principal in fine le 25/03/2017	1 an	5 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	6,45%	Principal in fine le 11/04/2017	1 an	5 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	6,30 %	Renouvelable tous les 3 mois	3 ans	5 000 000
Al Baraka Bank	6 000 000	6,34%	Renouvelable tous les 3 mois	3 ans	6 000 000
Al Baraka Bank	2 000 000	6,34%	Renouvelable tous les 3 mois	3 ans	2 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	6,35%	Renouvelable tous les 3 mois	3 ans	5 000 000
Al Baraka Bank	4 000 000	6,35%	Renouvelable tous les 3 mois	3 ans	4 000 000
Al Baraka Bank	3 000 000	6,35%	Renouvelable tous les 3 mois	3 ans	3 000 000
ABC Tunisie 2013/3	10 000 000	TMM + 2 %	Trimestrielle	5 an	4 500 000
ABC Tunisie 2015/2	6 000 000	TMM + 2%	Principal in fine le 01/09/2016	1 an	3 200 000
Attijari Bank 2013	10 000 000	TMM + 2 %	Trimestrielle	5 ans	4 000 000
Attijari Bank 2015	10 000 000	TMM + 2,25 %	Trimestrielle	3 ans	6 666 666
BIAT 2013/1	10 000 000	TMM + 1,75 %	Trimestrielle	5 ans	4 000 000
BIAT 2015/1	7 500 000	TMM + 2 %	Trimestrielle	5 ans	6 000 000
BIAT 2015/2	15 000 000	TMM + 2 %	Trimestrielle	5 ans	13 500 000
BIAT 2016/1	20 000 000	TMM + 2 %	Trimestrielle	5 ans	20 000 000
Amen Bank 2013/2	15 000 000	TMM + 2,25 %	Trimestrielle	4 ans	4 687 500
Amen Bank 2015/1	5 000 000	TMM + 2,25 %	Mensuelle	4 ans	4 255 319
Amen Bank 2015/2	10 000 000	TMM + 2,25 %	Mensuelle	4 ans	8 541 667
BTK 2013	5 000 000	TMM + 2,25 %	Trimestrielle	5 ans	2 000 000
ZITOUNA BANK	2 000 000	7,00%	Renouvelable tous les 3 mois	3 mois	2 000 000
ZITOUNA BANK	2 000 000	7,00%	Renouvelable tous les 3 mois	3 mois	2 000 000
ZITOUNA BANK	2 000 000	6,75%	Renouvelable tous les 3 mois	3 mois	2 000 000

ZITOUNA BANK	2 000 000	6,75%	Renouvelable tous les 3 mois	3 mois	2 000 000
BH	2 000 000	TMM + 2,25 %	Trimestrielle	5 ans	4 500 000
WIFAK BANK	5 000 000	6,25%	Principal in fine le 05/09/2016	3 mois	5 000 000
TOTAL	183 700 000				143 851 152

- **Encours des emprunts étrangers contractés par TL au 30/06/2016**

En Dinars

BEI (Crédit participatif)	1 619 000	4,50%	17/09/2017	10 ans	154 398
BEI	1 818 263	1,69%	Semestrielle jusqu'à 15/04/2018	6 ans	626 634
BEI	2 016 357	1,53%	Semestrielle jusqu'à 15/04/2019	7 ans	890 539
BEI	2 016 879	1,54%	Semestrielle jusqu'à 15/04/2019	7 ans	890 959
BEI	24 437 941	1,39%	Semestrielle jusqu'à 15/10/2019	7 ans	12 515 748
BEI T1	20 634 165	0,96%	Semestrielle jusqu'à 11/01/2022	7,5 ans	17 686 428
BEI T2	1 942 996	1,26%	Semestrielle jusqu'à 11/01/2022	7,5 ans	1 665 425
BIRD 2012 I	4 916 154	3,90%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2022	10 ans	4 213 847
BIRD 2012 II	3 073 291	4,15%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2022	10 ans	2 634 249
BIRD 2012 III	1 510 553	4,74%	Semestrielle jusqu'à 15/11/2023	10 ans	1 510 553
BAD 2013 I	4 953 318	4,33%	Semestrielle jusqu'à 15/11/2022	10 ans	4 599 510
BAD 2013 II	990 753	4,72%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2023	10 ans	990 753
BERD 2014	11 600 500	2,90%	Semestrielle jusqu'à 10/07/2019	5 ans	11 600 500
BIRD 2015	6 000 000	TMM+1,75%	Semestrielle jusqu'à 15/07/2027	12 ans	6 000 000
SANAD	17 016 300	3,25%	Semestrielle jusqu'à 05/07/2019	5 ans	13 324 952
PROPARCO	22 207 000	3,39%	Semestrielle jusqu'à 15/03/2021	5 ans	22 207 000
RESPONSABILITY	24 515 000	3,69%	Semestrielle jusqu'à 28/06/2021	5 ans	24 515 000
BERD	12 300 000	3,00%	Semestrielle jusqu'à 10/07/2021	5 ans	12 300 000
TOTAL DES EMPRUNTS ETRANGERS	163 568 470				138 236 495

- **Encours des billets de trésorerie émis par TL au 30 juin 2016**

Souscripteur	Montant (DT)	Taux d'intérêt	Durée
CAPRA	3 000 000	6,30%	5 ANS
TOTAL DES BILLETS DE TRESORERIE		3 000 000	

- **Encours des certificats de dépôts émis par TL au 30 juin 2016**

Souscripteur	Montant (en milliers de DT)	Taux d'intérêt	Durée
TUNISIE LLD	1 000 000	6,91%	360 j
TUNISIE SICAV	3 000 000	7,22%	366 j
TUNISIE SICAV	1 500 000	7,22%	366 j
TUNISIE SICAV	2 000 000	7,27%	360 j
TUNISIE SICAV	2 000 000	7,30%	360 j
TUNISIE SICAV	2 000 000	6,65%	60 j
TUNISIE SICAV	1 000 000	6,65%	60 j
TUNISIE SICAV	3 000 000	6,30%	20 j
MONCEF SELLAMI	2 000 000	7,00%	360 j
FCP VALEURS QUIETUDE	500 000	6,65%	120 j
FCP VALEURS QUIETUDE	500 000	6,65%	120 j
SICAV ENTREPRISE	500 000	6,65%	60 j
TOTAL DES CERTIFICATS DE DEPOTS		19 000 000	

4.16.3 Soldes Intermédiaires de Gestion au 30 juin 2016

En Dinars

	PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	juin-16	juin-15	déc-15		juin-16	juin-15	déc-15		juin-16	juin-15	déc-15	
Revenus du Leasing	29 262 472	26 207 919	53 762 407	Charges financières nettes	17 902 676	15 513 985	33 117 233					
Intérêts de retard & intercalaire	1 076 639	783 404	1 710 308									
Variation des agios réservés	-895 337	-363 821	-202 484									
Autres produits d'exploitation	821 332	763 171	1 546 949									
Produit d'exploitation	30 265 106	27 390 673	56 817 180	Total des charges nettes financières	17 902 676	15 513 985	33 117 233	Marge commerciale (PNB)	12 362 430	11 876 688	23 699 947	
Marge commerciale (PNB)	12 362 430	11 876 688	23 699 947	Charges de personnel	4 815 987	4 222 009	8 437 642					
Produits des placements	6 226 257	5 505 951	5 933 145	Autres charges d'exploitation	2 633 358	2 412 538	4 867 982					
Sous Total	18 588 687	17 382 639	29 633 092	Sous Total	7 449 345	6 634 547	13 305 624	Excédent Brut d'exploitation	11 139 342	10 748 092	16 327 468	
Excédent Brut d'exploitation	11 139 342	10 748 092	16 327 468	Dotations aux amortissements	843 582	694 918	1 476 935					
Reprise sur provisions sur créances				Dotations aux provisions sur créances	2 163 574	1 582 655	3 504 738					
Reprise sur provisions sur titres				Dotations aux provisions sur titres	-124 765	-33 780	-534 817					
Reprise sur provisions sur risques				Dotations aux provisions sur risques divers	143 102	100 000	458 986					
Autres produits ordinaires	278 192	284 640	746 801	Autres pertes ordinaires	-	-	3 312					
				Impôts sur les sociétés	1 846 249	1 911 567	2 665 744					
Sous Total	11 417 534	11 032 732	17 074 269	Sous Total	4 871 742	4 255 360	7 574 898	Résultat des activités ordinaires	6 545 792	6 777 372	9 499 371	
Résultat des activités ordinaires après impôts	6 545 792	6 777 372	9 499 371	Résultat négatif des activités ordinaires	-	-	-					
Gains extraordinaires	-	-	-	Pertes extraordinaires	-	-	-					
Effet positif de modification comptable	-	-	-	Effet négatif de modification comptable	-	-	-					
TOTAL	6 545 792	6 777 372	9 499 371					Résultat net de l'exercice	6 545 792	6 777 372	9 499 371	

4.16.4 Tableau de mouvement des capitaux propres après affectation

(Montants exprimés en dinars)

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION
AU 31 DECEMBRE 2015
(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Boni de fusion	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserve spéciale de réinvestissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<i>Solde au 31 Décembre 2014 avant Affectation</i>	43 000 000	39 500 000	990 155	2 000 000	4 300 000	3 776 843	11 161 525	10 250 212	11 732 781	126 711 516
Affectations approuvées par l'A.G.O du 02/06/2015					200 000		2 000 000	9 532 781	(11 732 781)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014								(8 600 000)		(8 600 000)
<i>Solde au 31 Décembre 2014 après Affectation</i>	43 000 000	39 500 000	990 155	2 000 000	4 500 000	3 776 843	13 161 525	11 182 993	-	118 111 516
Augmentation par incorporation de réserves réalisée en 2015 et approuvée par l'AGE du 04/10/2012	2 000 000			(2 000 000)						-
Résultat au 31 décembre 2015									9 499 371	9 499 371
<i>Solde au 31 Décembre 2015 avant Affectation</i>	45 000 000	39 500 000	990 155	0	4 500 000	3 776 843	13 161 525	11 182 993	9 499 371	127 610 887
Affectations approuvées par l'A.G.O du 07/06/2016							2 018 333	7 481 038	(9 499 371)	-
Réintégration prime d'émission		(6 324 788)						6 324 788		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015								(9 000 000)		(9 000 000)
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(1 025 000)	1 025 000		-
Résultat au 30 juin 2016									6 545 792	6 545 792
<i>Solde au 30 Juin 2016</i>	45 000 000	33 175 212	990 155	0	4 500 000	3 776 843	14 154 858	17 013 819	6 545 792	125 156 679

4.16.5 Évolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation au 30/06/2016

(En dinars)

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Revenus de leasing	29 443 774	26 627 502	55 270 231
Produit net	18 588 687	17 382 639	29 633 092
Résultat d'exploitation	8 113 849	8 404 299	11 421 626
Capital social	45 000 000	45 000 000	45 000 000
Nombre d'actions	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Revenus par action	3,272	2,959	6,141
Produit net par action	2,065	1,931	3,293
Résultat d'exploitation par action	0,902	0,934	1,269

4.16.6 Évolution du résultat net au 30/06/2016

(En dinars)

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Bénéfice avant impôt (1)	8 392 041	8 688 939	12 165 115
Bénéfice net d'impôt (2)	6 545 792	6 777 372	9 499 371
Capital social	45 000 000	45 000 000	45 000 000
Nombre d'actions (3)	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Bénéfice par action avant impôt (1)/(3)	0,932	0,965	1,352
Bénéfice par action net d'impôt (2)/(3)	0,727	0,753	1,055
Bénéfice avant impôt/capital social	18,65%	19,31%	27,03%
Bénéfice net d'impôt/capital social	14,55%	15,06%	21,11%

4.16.7 Évolution de la marge brute d'autofinancement au 30/06/2016

(En dinars)

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Bénéfice net d'impôt (1)	6 545 792	6 777 372	9 499 371
Dotation aux amortissements (2)	843 582	694 918	1 476 935
Dotations nettes aux provisions (3)	2 181 911	1 648 875	3 429 907
Marge brute d'autofinancement (1+2+3)	9 571 285	9 121 165	14 405 213

4.16.8 Indicateurs de gestion et ratios

En milliers de Dinars

Indicateurs de Gestion	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Résultat net (1)	6 546	6 777	9 499
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	726 629	627 304	673 833
Engagements (2) (bilans et hors bilans)	728 425	621 748	660 195
Fonds propres (avant résultat net) (3)	118 611	118 112	118 112
Capitaux propres avant affectation	125 157	124 889	127 611
Créances sur la clientèle	646 783	573 599	597 627
Créances classées (4)	47 312	41 969	39 680
Produits réservés (5)	3 981	3 355	3 085
Total Provisions (6)	30 889	28 327	28 732
Emprunts et ressources spéciales (7)	558 229	481 503	515 078
Charges financières	17 903	15 514	33 117
Charges d'exploitation (Charges de personnel+autres charges d'exploitation+dotation aux amortissements des valeurs immobilisées) (8)	8 293	7 329	14 783
Produit net (9)	18 589	17 383	29 633
Total brut des créances (10)	688 810	611 706	636 361
Total bilan (11)	753 959	653 640	694 592
Intérêts de crédit bail	30 339	26 991	55 473
Dettes envers la clientèle	14 374	13 409	13 505
Charges de personnel	4 816	4 222	8 438
Portefeuille titre commercial	535	448	364
Portefeuille d'investissement	79 312	53 257	75 841
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	16,28%	19,00%	17,89%
Taux de créances classées (4)/(10)	6,87%	6,86%	6,24%
Ratio de couverture des créances classées (5+6)/(4)	73,70%	75,49%	80,19%
Créances classées/ (Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement)	6,51%	6,69%	5,89%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT	16,46%	23,89%	17,84%
Ratios de structure			
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	16,60%	19,11%	18,37%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	74,04%	73,66%	74,16%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	85,78%	87,75%	86,04%
Emprunts et Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/ Créances sur la clientèle	88,53%	86,28%	88,45%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	25,91%	24,29%	28,47%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	15,67%	14,72%	25,09%
Coefficient d'exploitation (8)/(9)	44,61%	42,17%	49,89%
Ratios de rentabilité			
ROE (1)/(3)	5,52%	5,74%	8,04%
ROA (1)/(11)	0,87%	1,04%	1,37%
Résultat net / Produit net	35,21%	38,99%	32,06%
Intérêts de crédit bail / créances sur la clientèle	4,69%	4,71%	9,28%
Produits nets / total bilan	2,47%	2,66%	4,27%

* Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4.17 Comportement boursier de l'action Tunisie Leasing depuis 2015

Après avoir clôturé l'année 2015 sur une note morose (une correction de 1%), le Tunindex a retrouvé des couleurs signant une progression de 4.91% à 5289.98 points.

Dans ce contexte, le titre Tunisie Leasing s'est hissé de 21.02%, contrebalançant la mauvaise performance affichée une année auparavant (-14.9%).

Les échanges globaux d'actions sur le titre ont porté sur un volume de 9.7MDT contre 3.9MDT en 2015.

Le titre s'échange actuellement à 18.980 DT (à la date du 30 juin 2016), soit un Yield de 5,2%.

Contrat de régulation : En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14/11/1994, l'AGO de la société TUNISIE LEASING tenue le 07/06/2001 a approuvé la proposition du conseil d'administration relative à la mise en place d'un programme de régulation afin de réguler le cours et réduire sa fluctuation excessive. Le rachat ne concernerait que 10% du capital de la société TUNISIE LEASING. Ce programme a débuté le 19/09/2001. Depuis cette date, 5 999 actions ont été rachetées dans le cadre de ce programme puis 6 416 actions ont été cédées (5 999 + 417 actions gratuites) le 23/10/2002. L'AGO du 10/06/2004 a renouvelé son autorisation de rachat par la société de ses propres actions. Aucune opération n'a été réalisée dans le cadre de cette nouvelle autorisation.

Indicateurs boursiers :

Date d'introduction à la cote : 16 Mars 1992

Cours d'introduction : 17,850 DT

Capitalisation boursière (au 31/12/2015) : 148,6 MDT

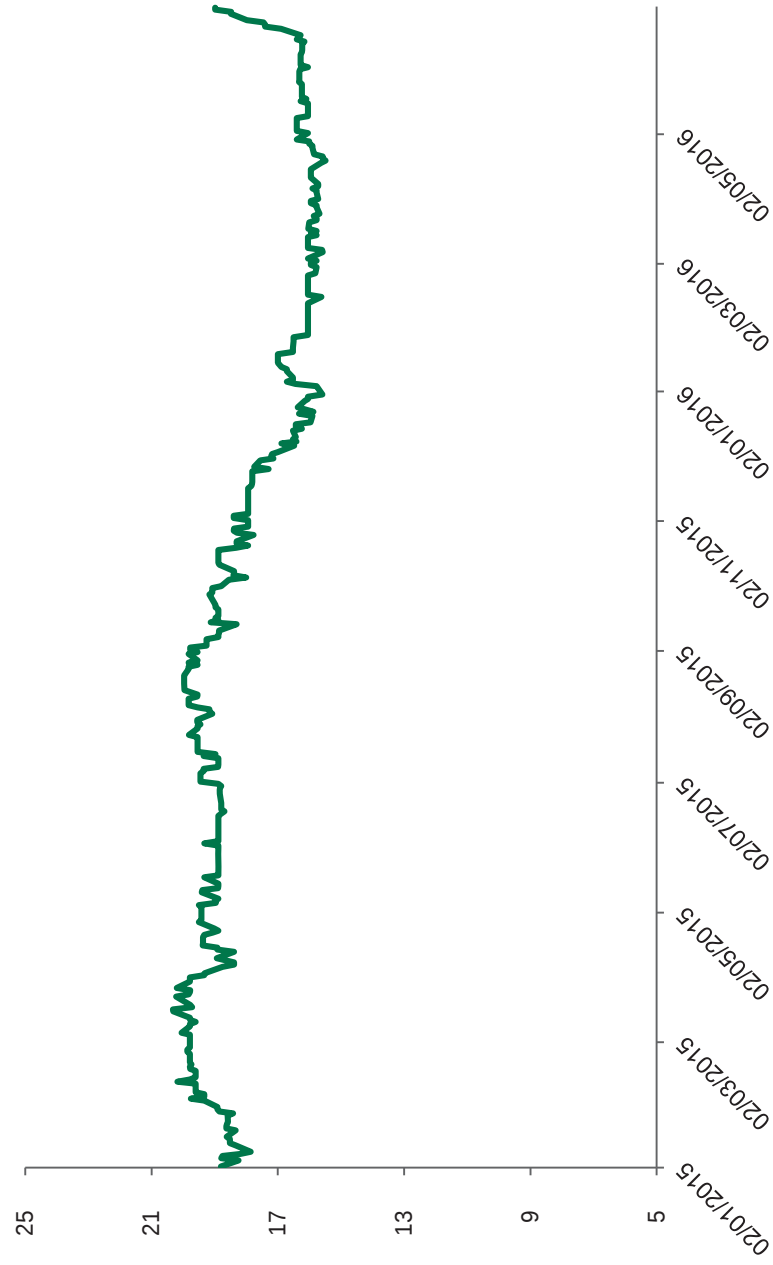
Cours le plus haut ajusté en fonction du dividende et de l'augmentation de capital depuis le début de l'année 2015 : 20,321 DT

Cours le plus bas ajusté en fonction du dividende et de l'augmentation de capital depuis le début de l'année 2015 : 15,588 DT

	30/06/2016	31/12/2015	31/12/2014
Bénéfice par action (en dinars)	0,727	1,055	1,364*
Dividende par action (en dinars)	1,000	1,000	1,000
Date de détachement	-	21/06/2016	15/06/2015
Nombre de titres admis	9 000 000	9 000 000	8 300 000
Nombre de titres traités	613 071	188 597	1 084 406
Taux de rotation	6,81%	2,10%	13,07%
Cours fin de période (en dinars)	18,980	16,510	21,680
Capitalisation en fin de période (en millions de dinars)	170,820	148,590	186,448
Dividende yield (%) (dividende / cours fin de période)	5,2%	6,1%	4,6%
PER (X) (Cours fin de période / Bénéfice par action)	26,11	15,6	15,9

* Calculé sur la base du nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice.

Évolution du cours du titre Tunisie Leasing depuis le début de 2015 jusqu'au 30/06/2016 (En dinars)



Chapitre 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

5.1 Membres des organes d'administration et de direction

5.1.1. Membres des organes d'administration

Membres*	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M. Ahmed ABDELKEFI	Lui-même	Président	2015-2017	Tunis
AMEN BANK	M. Mehrez RIAHI	Administrateur	2015-2017	Tunis
STUSID BANK	M. Khaled TAKTAK	Administrateur	2015-2017	Tunis
ASSURANCES COMAR	M. Lotfi BELHADJ KACEM	Administrateur	2015-2017	Tunis
PARENIN	M. Mohamed Fadhel KHALIL	Administrateur	2015-2017	Tunis
PGI HOLDING	M. Karim BEN YEDDER	Administrateur	2015-2017	Tunis
M. Rached HORCHANI	Lui-même	Administrateur	2015-2017	Tunis
M. Abdelaziz RASSAA	Lui-même	Administrateur	2015-2017	Tunis
M. Kamel LOUHAICHI	Lui-même	Administrateur	2015-2017	Tunis
M. Fethi MESTIRI	Lui-même	Administrateur	2015-2017	Tunis
M. Mehdi TAMARZISTE	Lui-même	Administrateur	2015-2017	Tunis
M. Jalel EL HENCHIRI	Lui-même	Administrateur	2015-2017	Tunis

* Nommés par l'AGO du 2 juin 2015

5.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société

Membres	Fonction dans la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Ahmed ABDELKEFI*	Président du Conseil	23/05/2003	Tunis
M. Fethi MESTIRI**	Directeur Général	23/05/2003	Tunis
M. Hichem ZGHAL**	Directeur Général Adjoint	23/05/2003	Tunis

*Réélu par le conseil d'administration du 02/06/2015

**Renouvellement par le Conseil d'Administration du 02/06/2015

Il est à signaler que :

M. Fethi Mestiri, M. Khaled Taktak représentant de STUSID, M. Karim Ben Yedder représentant de PGI sont membres du comité exécutif de crédit.

M. Kamel Louhaichi, M. Mehdi Tamarziste et M. Mehrez Riahi représentant d'AMEN BANK sont membres du comité permanent d'Audit Interne.

M. Abdelaziz Rassaa, M. Lotfi Ben Haj Kacem représentant de COMAR, M. Jalel El Henchiri sont membres du comité des risques.

M. Karim Ben Yedder représentant de PGI, M. Mohamed El Fadhel Khalil représentant de PARENIN sont membres du comité de rémunération.

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonctions dans la société.

5.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membres	Fonctions exercées en dehors de la société
M. Ahmed ABDELKEFI	Président du directoire de MLA (Maghreb Leasing Algérie)
M. Rached HORCHANI	Président du Groupe Horchani
M. Abdelaziz RASSAA	Néant
M. Fethi MESTIRI	Directeur Général de Tuninvest SICAR, Tuninvest International SICAR et Tuninvest Innovation SICAR.
M. Kamel LOUHAICHI	Directeur Général de Cap Ingénierie
M. Mehdi TAMARZISTE	Directeur Général de Meninx Holding
M. Jalel EL HENCHIRI	Néant

5.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. Ahmed ABDELKEFI	Président du conseil d'administration de Tunisie Valeurs, Integra Partners et de TFG ; Administrateur dans Dar El Jeld, TIMGAD et Président du directoire de Maghreb Leasing Algérie
M. Rached HORCHANI	Président du Groupe Horchani
M. Abdelaziz RASSAA	Néant
M. Fethi MESTIRI	Président du conseil d'administration de Tunisie Sicav, Sicav Plus et Sicav Enterprise ; Administrateur dans Tunisie Valeurs, Tunisie Factoring, Tuninvest SICAR, Tunisie SICAR, Tuninvest International SICAR, Tuninvest Innovation SICAR, Integra Partners et TFG
M. Jalel EL HENCHIRI	Néant
M. Mehdi TAMERZISTE	Administrateur à l'UBCI
M. Kamel LOUHAICHI	Administrateur dans CAP INGENIERIE

5.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société qu'ils représentent :

Membres	Représenté par	Fonction dans la société qu'il représente
AMEN BANK	M. Mehrez RIAHI	Directeur Général Adjoint
STUSID BANK	M. Khaled TAKTAK	Directeur
ASSURANCES COMAR	M. Lotfi BELHADJ KACEM	Directeur
PARENIN	M. Mohamed Fadhel KHALIL	Président Directeur Général
PGI HOLDING	M. Karim BEN YEDDER	Directeur Général Adjoint

5.2 Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2015

5.2.1. Rémunération et avantages en nature attribués par la société Tunisie Leasing aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2015

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par le comité de rémunération réuni en Avril 2014 et en Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.
- Les rémunérations du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ont été arrêtées par le comité de rémunération réuni en Avril 2014 et en Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction pour chacun d'eux.
- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de la société Tunisie Leasing envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

	P.C.A		D.G		D.G.A		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme								
Rémunérations brutes	250 000		187 000		97 067			
Provision pour congés payés			17 829	162 947	15 042	45 196		
Avantages en nature	46 956		36 953		6 118			
Jetons de présence et autres							131 760	86 760
Avantages postérieurs à l'emploi								
Total	296 956		241 782	162 947	118 227	45 196	131 760	86 760

(*) Avantages postérieurs à l'emploi : Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

5.2.2 Les rémunérations servies directement par les filiales aux dirigeants de Tunisie Leasing :

- Des jetons de présences ont été servis par la filiale Maghreb Leasing Algérie au Directeur Général pour 6 339 DT (l'équivalent de 300 000 Dinar Algérien).
- Des jetons de présences ont été servis par la filiale Tunisie Factoring au Directeur Général Adjoint pour 4 000 DT.
- Le salaire du Directeur Général Adjoint est pris en charge à hauteur de 80% par la société GIEFCA (filiale du groupe Alios Finance) à partir du mois de juin 2015. La quote-part au titre de l'exercice 2015 s'élève à 84 933 DT.

5.2.3. Prêts et garanties accordées en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Néant

5.3 Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Société ECC MAZARS, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par M. Mohamed Ali Elaouani Cherif	Immeuble Mazars, Rue du Lac Ghar El Melh, Les Berges du Lac 1053 - Tunis Tel : 71 963 380 Fax : 71 964 380	2015-2017*
Société AMC ERNST & YOUNG représentée par M. Fehmi Laourine	Immeuble EY – Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1003 – Tunis Tel : 70 749 111 Fax : 70 749 045	2015-2017**

* Mandat renouvelé par l'AGO du 2 juin 2015

** Commissaire aux comptes nommé par l'AGO du 2 juin 2015

5.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

5.4.1. Informations sur les engagements

L'encours des crédits accordés liées aux membres du conseil d'administration au 31/12/2015 se présentent comme suit :

Administrateur	Encours des crédits accordés en dinars	Conditions
M. Ahmed ABDELKEFI		
1. Dar El Jeld	797 704	8,75% ; 9% ; 9,5% ; 9,8% et 10% sur 24, 36, 84 et 88 mois
2. Tuninvest Finance Group (TFG)	1 365 537	9,5% sur 84 mois
3. Tunisie Valeurs	2 451 961	9,5% sur 84 mois

5.4.2 Dividendes décaissés par Tunisie Leasing en 2016 au titre de l'exercice 2015 pour les parties liées autres que les sociétés du groupe

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droit de vote	Dividendes* (En Dinars)
AMEN BANK	2 923 043	2 923 043
COMAR	1 697 573	1 697 573
STUSID BANK	732 654	732 654
PGI	86 395	86 395
M. Ahmed ABDELKEFI	12 869	12 869
M. Fethi MESTIRI	2 688	2 688
M. Rached HORCHANI	1 394	1 394
M. Hichem ZGHAL	390	390
M. Jalel EL HENCHIRI	96	96
TOTAL	5 457 102	5 457 102

*Montants estimés, calculés sur la base du nombre d'actions déterminé suivant la liste d'actionnaires (actions anciennes) arrêtée par la TUNISIE CLEARING à la date du 23/05/2016.

5.4.3. Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées :

Prêts octroyés :

Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 14 815 156 DT créditeur.

Crédits reçus :

• **Tunisie Leasing** et **Amen Bank** ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à Amen Bank au titre des 302 000 actions MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des trois premières échéances pour un montant global de 3 623 370 DT. Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013 et 2014 se sont élevés à 4 412 926 DT et imputés à concurrence de 3 948 313 DT sur l'encours du portage. Le reliquat, soit 464 614 DT a servi pour le règlement des intérêts de portage.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

• Au 31 décembre 2015, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et Tunisie Leasing se présente comme suit :

- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing enregistre un encours de 21 247 784 DT.
- Tunisie Leasing a enregistré dans son hors bilan une dette d'un montant de 882 931 DT correspondant au reliquat du montant de la participation d'Amen Bank, pour le compte de Tunisie Leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA).

Ce montant, considéré comme un prêt, est remboursable sur une période de cinq ans.

• La Tunisie Leasing a conclu une convention de participation aux frais du siège en Août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la Tunisie Leasing dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes. Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2015 s'élève à 150 KDT (HT).

Chapitre 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVOLUTION RÉCENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1. Évolution récente et orientation

6.1.1. Évolution récente

Au 31 décembre 2015, les encours financiers de TL ont progressé de 5,93% à 611 603 milliers de dinars, les approbations de 20,94% à 438 181 milliers de dinars et les mises en force de 5,98% à 312 669 milliers de dinars et ce par rapport à la même période de l'exercice 2014.

Au niveau de la rentabilité, une hausse de l'activité s'est reflétée au niveau du produit net de leasing qui a progressé de 1,58% à 29 633 milliers de dinars.

Le ratio des actifs classés a régressé passant de 6,33% au 31 décembre 2014 à 6,24% au 31 décembre 2015.

6.1.2. Orientations stratégiques

Dans un contexte économique extrêmement difficile, Tunisie Leasing privilégie la qualité du portefeuille sur la croissance.

Par ailleurs, au vu de la forte concurrence qui sévit le marché et de l'assèchement de liquidité au niveau du système bancaire, le groupe mise de plus en plus sur la filiale algérienne qui confirme d'une année à l'autre le trend haussier des résultats tirant vers le haut les résultats du Groupe.

6.2 Analyse des écarts enregistrés entre les réalisations de l'exercice 2015 par rapport aux prévisions

La confrontation des réalisations de l'exercice 2015 par rapport aux prévisions établies pour l'année 2015 telles que publiées au niveau du document de référence « Tunisie Leasing 2015 » fait ressortir les taux de réalisations suivants :

En milliers de Dinars

	Prévisions 2015	Réalisations 2015	Écarts	Taux de Réalisation	Commentaires
Mises en forces	330 431	312 668	-17 763	94,62%	La production a été impactée par le contexte économique ayant caractérisé l'exercice et son impact sur la liquidité
Créances sur la Clientèle	616 236	597 627	-18 609	96,98%	Cette baisse mécanique rejoint le niveau des mises en forces en régression par rapport au prévu (Les MEF de 2015 ont augmenté de 6% par rapport à 2014 alors que le taux d'évolution prévu est de 12%)
Revenus de leasing	56 836	55 270	-1 566	97,24%	Cette baisse mécanique rejoint la baisse des MEF
Emprunts et dettes rattachés	554 270	499 850	-54 420	90,18%	Les besoins ont diminué du fait de la diminution de la production
Fournisseurs et comptes rattachés	23 720	31 340	7 620	132,12%	Cette augmentation est due à un recours plus important que prévu au crédit fournisseur
Charges Financières nettes	33 928	33 117	-811	97,61%	Cette baisse mécanique rejoint la baisse des besoins de financement
Dotations aux provisions sur créances	2 500	3 505	1 005	140,20%	Cette augmentation est due à l'aggravation de certaines relations clients en fin d'exercice qui a augmenté le coût du risque à un taux de 0,56% des encours financiers contre une prévision de 0,4%

6.3 Analyse des modifications effectuées au niveau des prévisions 2016-2020 par rapport aux informations prévisionnelles 2015-2019

Les prévisions publiées au niveau du document de référence « Tunisie Leasing 2015 » sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence. En effet, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous-jacentes relatives aux rubriques suivantes

Mises en Forces

En milliers de Dinars

Année	2016	2017	2018	2019
Mises en force document référence 2015	356 866	385 415	416 248	449 548
Mises en force document référence 2016	337 700	368 093	423 307	465 638
Écart	-19 166	-17 322	7 059	16 090

Créances de leasing

Année	2016	2017	2018	2019
Créances de Leasing document référence 2015	674 575	737 305	783 970	824 877
Créances de Leasing document référence 2016	642 940	708 847	799 159	876 391
Écart	-31 635	-28 458	15 189	51 514

Emprunts et dettes rattachées

Année	2016	2017	2018	2019
Emprunts et dettes rattachés document référence 2015	614 739	972 938	713 158	751 450
Emprunts et dettes rattachés document référence 2016	579 295	639 945	722 526	792 402
Écart	-35 444	-332 993	9 368	40 952

Revenus de Leasing

Année	2016	2017	2018	2019
Revenu de Leasing document référence 2015	66 916	75 628	83 427	89 098
Revenu de Leasing document référence 2016	61 357	70 761	80 549	90 684
Écart	-5 559	-4 867	-2 878	1 586

Charges financières

Année	2016	2017	2018	2019
Charges Financières document référence 2015	41 863	47 008	51 497	54 718
Charges Financières document référence 2016	37 176	44 246	50 834	57 887
Écart	-4 687	-2 762	-663	3 169

Commentaire : La production de Tunisie leasing a enregistré, à la fin de l'exercice 2015, une augmentation de 6% par rapport à 2014 alors que le taux d'évolution qui a été prévu au niveau du document de référence " Tunisie leasing 2015 " est de 12%. Les estimations commerciales pour la période 2016-2020 ainsi que les croissances prévues au niveau du présent document de référence ont été actualisées pour tenir compte des réalisations de l'exercice 2015.

Dotations nettes aux provisions

Année	2016	2017	2018	2019	Commentaires
Dotations nettes aux provisions document référence 2015	3 450	3 750	4 000	4 200	La provision prévue au niveau du Business Plan 2016-2020 tenait compte d'un cout du risque standard de 0,5% pour les années 2016 à 2020 qui sera appliqué sur les encours actualisés.
Dotations nettes aux provisions document référence 2016	3 500	3 900	4 250	4 750	
					L'exercice 2015 a été doté d'une provision sur actif courant de 260 mDT contre 200 mDT en 2014. Une nette augmentation du coût du risque a été observée au cours de cet exercice (0,56% de l'encours contre 0,22% en 2014)
Écart	50	150	250	550	

6.4 Analyse des performances réalisées au 30/09/2016 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2016

La confrontation des réalisations au 30/09/2016 reflétées par les indicateurs d'activité avec les prévisions établies pour l'année 2016 telles que publiées au niveau du présent document de référence « Tunisie Leasing 2016 » fait ressortir les taux de réalisation suivants :

En milliers de Dinars

	Indicateurs d'activité au 30/09/2016	Prévisions année 2016	Pourcentage de réalisation
Mises en force	289 780	337 700	85,81%
Produit Net de Leasing	27 223	32 614	83,47%
Ressources d'emprunt	568 751	579 295	98,18%
Capitaux propres	118 611	128 887	92,03%

Tunisie Leasing s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.

Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6.5 Perspectives d'avenir

Les états financiers prévisionnels de la période allant de 2016 à 2020 de la société ont été élaborés dans le cadre de la préparation de prospectus et autres documents de référence.

Ces états ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 26 Avril 2016.

Les états financiers prévisionnels ont été élaborés à partir de données de base historiques et d'hypothèses réalistes et plausibles.

6.5.1. Les hypothèses de prévisions retenues sur la période 2016-2020

1. Mises en Force

Compte tenu des mises en force (MEF) réalisées par la société au cours des derniers exercices et des réalisations jusqu'au 31 décembre 2015, les MEF de l'exercice 2016 ont été estimées à 337 700 KDT en augmentation de 8% par rapport aux MEF de 2015, puis une croissance annuelle maintenue de 9% au cours de 2017, 15% en 2018 et 10% pour les années 2019 et 2020.

(En KDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Mises en force	312 668	337 700	368 093	423 307	465 638	512 201	11%
Taux d'évolution		8,00%	9,00%	15,00%	10,00%	10,00%	-

2. Intérêts Conventionnels

Les intérêts conventionnels ont été estimés sur la base des MEF antérieures et des MEF prévues compte tenu d'un taux de placement moyen de 10,6% en nette amélioration par rapport au taux de placement réalisé au cours de 2015 (10,36%) et ce pour la période allant de 2016 à 2020.

Les revenus bruts et les dotations aux amortissements sont calculés en utilisant la pondération produits Auto (LA) ; Équipement (LE) ; Immobilier (LI) suivante et des taux moyens de placement suivants :

Type de Leasing	Pondération	Réalisé	Taux de Placement				
	2016-2020	2015	2016	2017	2018	2019	2020
LA – TPE (Très petites entreprises)	20,76%	11,08%	11,56%	11,56%	11,56%	11,56%	11,56%
LA – Autres	25,91%	10,16%	10,30%	10,30%	10,30%	10,30%	10,30%
LE	47,21%	10,15%	10,35%	10,35%	10,35%	10,35%	10,35%
LI	6,22%	10,35%	10,44%	10,44%	10,44%	10,44%	10,44%
	100,00%	10,36%	10,60%	10,60%	10,60%	10,60%	10,60%

Évolution des Intérêts Conventionnels

(En KDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Intérêts conventionnels	53 762	59 507	68 818	78 509	88 542	96 665	12,9%
Taux d'évolution		10,7%	15,6%	14,1%	12,8%	9,2%	-

3. Emprunts Nouvelles Ressources

La structure d'endettement de la société est caractérisée par le recours au marché obligataire en premier lieu et aux emprunts bancaires et aux crédits extérieurs en second lieu.

Les emprunts que la société projette de lever, pour la période 2016-2020, se détaillent comme suit :

(En KDT)	2016	2017	2018	2019	2020	TCAM
Emprunts Obligataires	110 000	110 000	110 000	110 000	110 000	-
Crédits Bancaires	53 497	47 000	92 000	111 500	140 500	27,3%
Crédits Extérieurs	100 000	40 000	45 000	50 000	55 000	-13,9%
Total emprunts	263 497	197 000	247 000	271 500	305 500	3,8%

Les conditions retenues pour les nouvelles ressources sont les suivantes :

- Durée de remboursement des crédits :

- 5 ans pour les emprunts obligataires ;
- 5 ans pour les autres types de crédits.

- Taux moyen : le coût des nouvelles ressources est de 7,60% pour la période 2016-2020.

Encours des Emprunts et des Dettes Rattachées

Sur la période 2016-2020, l'encours des emprunts et des concours bancaires existants et à contracter évoluera comme suit :

Encours des Emprunts et des Dettes Rattachés (En KDT)	REALISE	PREVU				
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Emprunts obligataires	233 402	308 040	350 605	371 896	376 828	369 686
Emprunts bancaires et extérieurs	221 355	256 040	276 514	337 164	400 738	481 155
Billets de trésorerie	3 000	3 000	0	0	0	0
Certificats de dépôts	30 000	0	0	0	0	0
Total emprunts	487 757	567 080	627 119	709 060	777 566	850 841
Dettes Rattachés	12 094	12 215	12 825	13 467	14 836	15 578
Total	499 850	579 295	639 945	722 526	792 402	866 419

Remboursements de l'Encours des Emprunts Existants, des Emprunts à Contracter, des Billets de Trésorerie et des Certificats de Dépôts

Sur la période 2016-2020, le remboursement de l'encours des emprunts existants et à contracter, des billets de trésorerie et des certificats de dépôts évoluera comme suit :

Remboursement des Emprunts (En KDT)		2016	2017	2018	2019	2020	TCAM
Remboursement Crédits en cours	Emprunt Obligataires	50 652	45 435	44 709	39 068	29 142	-12,9%
	Bancaires & Extérieurs	133 522	41 391	30 816	24 991	9 848	-47,9%
Total		184 174	86 826	75 525	64 059	38 990	-32,2%

Remboursement Fonds à Lever	Emprunt Obligataires	-	22 000	44 000	66 000	88 000	-
	Bancaires & Extérieurs	-	28 135	45 535	72 934	105 235	-
Total			50 135	89 535	138 934	193 235	

Total général	184 174	136 961	165 060	202 993	232 225	6,0%
---------------	---------	---------	---------	---------	---------	------

4- Évolution des Capitaux Propres

En milliers de Dinar

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Capital social	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000
Réserve légale	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500
Autres réserves	3 777	3 777	3 777	3 777	3 777	3 777
Prime d'émission	39 500	39 500	39 500	39 500	39 500	39 500
Réserve affectée à l'augmentation du capital	0	0	0	0	0	0
Résultats reportés	11 183	10 689	11 215	13 541	16 695	20 473
Réserve spéciale de réinvestissement	13 162	14 155	14 905	15 530	16 655	18 105
Boni de fusion	990	990	990	990	990	990
Distribution	8 600	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000
Total des capitaux propres avant résultat	118 112	118 611	119 886	122 837	127 117	132 345
Résultat de l'exercice	9 499	10 276	11 951	13 279	14 228	15 797
Rendement des capitaux propres (ROE)	8,04%	8,66%	9,97%	10,81%	11,19%	11,94%

L'évolution des capitaux propres prévisionnels tient compte des points suivants :

- L'affectation des montants servis au réinvestissement exonéré dans un compte de réserve de réinvestissement.
- Les affectations aux réserves légales de 5% des résultats reportés de l'exercice dans la limite de 10% du capital social.
- Des distributions de dividendes annuelles de 20 % du capital social.

5. Charges Financières

L'évolution des charges financières relatives aux emprunts existants est calculée durant la période 2016-2020 conformément à leurs conditions contractuelles.

Le coût des nouvelles ressources est calculé au taux de 7,60% pour la période 2016-2020.

Les charges financières au titre des emprunts existants et des nouveaux emprunts évolueront comme suit sur la période 2016-2020 :

Charges financières (En KDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Total Charges Financières	33 117	37 176	44 246	50 834	57 887	63 445	14,3%

6. Charges de Personnel et Autres Charges d'Exploitation

Sur la période 2016-2020, les charges de personnel et autres charges d'exploitation évolueront comme suit :

En (mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Charges de personnel	8 438	9 378	10 145	10 956	11 832	12 782	8,0%
Taux d'évolution		11,1%	8,2%	8,0%	8,0%	8,0%	-
Autres charges d'exploitation	4 868	5 379	5 630	5 889	6 160	6 444	4,6%
Taux d'évolution		10,5%	4,7%	4,6%	4,6%	4,6%	

7. Provisions Nettes sur Créances

Le coût du risque est estimé sur la base de l'évolution des encours financiers, de ce fait les dotations nettes évolueront comme suit :

	REALISE	PREVU					TCAM
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Coût du risque sur créances classées (provisions nettes sur créances classées)	3 245	3 250	3 650	4 000	4 500	4 850	10,5%
Coût du risque des créances non classées (provisions collectives)	260	250	250	250	250	250	-
Provisions nettes sur créances	3 505	3 500	3 900	4 250	4 750	5 100	9,9%

Le coût du risque prévu dans le Business Plan est de 0,5% sur les encours financiers pour les exercices 2016-2020.

8. Dotations aux Amortissements des Immobilisations Propres

Les dotations aux amortissements des biens propres de la société sont estimées à :

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Dotations aux amortissements	1 477	1 544	1 334	1 279	1 177	1 074	-8,7%
Taux d'évolution	12,2%	4,6%	-13,6%	-4,1%	-8,0%	-8,7%	

9. Impôts sur les Sociétés

La société estime procéder annuellement à des opérations de réinvestissement dans le cadre d'une politique de dégrèvement aboutissant au paiement d'un impôt effectif au taux de 30% pour 2016-2020.

10. Dividendes

La société prévoit de maintenir une distribution annuelle des dividendes comme suit :

1 dinars par action, soit 20 % du capital social libéré et ce pour la période allant de 2016 à 2020.

11. Rentabilité et Rendement Prévisionnel

La rentabilité et le rendement prévisionnel des capitaux propres se détaillent comme suit sur la période 2016-2020 :

Rentabilité et rendement	REALISE	PREVU					TCAM
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Revenus de leasing (en mDT)	55 270	61 357	70 761	80 549	90 684	98 914	12,7%
Résultat d'exploitation (en mDT)	11 422	12 313	14 537	17 043	18 528	20 630	13,8%
Résultat net (en mDT)	9 499	10 276	11 951	13 279	14 228	15 797	11,3%
Nombre d'actions	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	-
Résultat par Action (en DT)	1,055	1,142	1,328	1,475	1,581	1,755	11,3%

6.5.2. États financiers prévisionnels 2016-2020

1) Bilans prévisionnels

	REALISE	PREVU				
Actifs (en KDT)	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Liquidités et équivalents de liquidités	674	4 000	3 500	2 500	3 000	6 250
Créances de leasing : Encours Financiers (en net)	592 407	638 241	705 070	796 634	875 224	950 583
Créances de leasing : Impayés (en net)	8 537	8 601	8 414	7 991	7 284	6 264
Intérêts constatés d'avance	(3 317)	(3 902)	(4 637)	(5 466)	(6 117)	(6 701)
Total des créances sur la clientèle	597 627	642 940	708 847	799 159	876 391	950 146
Portefeuille titres de placement	364	456	569	712	890	1 112
Portefeuille d'investissement (en net)	75 841	89 065	90 440	91 780	93 944	96 624
Immobilisations incorporelles (en net)	1 387	1 031	742	497	359	296
Immobilisations corporelles (en net)	9 643	9 106	8 703	8 218	7 615	7 054
Total des valeurs immobilisées	11 031	10 137	9 445	8 716	7 974	7 350
Autres actifs	9 055	9 314	9 334	9 343	9 498	9 694
Total des actifs	694 592	755 912	822 135	912 210	991 697	1 071 176

Capitaux propres et passifs (en KDT)	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Passifs						
Concours bancaires	15 227	500	750	1 500	3500	250
Emprunts et dettes rattachés	499 850	579 295	639 945	722 526	792 402	866 419
Dettes envers la clientèle	13 505	13 773	14 325	14 900	15 919	16 415
Fournisseurs et comptes rattachés	31 340	25 576	26 050	26 349	27 001	27 360
Provisions pour passifs et charges	1 482	1 982	2 482	3 032	3 632	4 282
Autres	5 577	5 900	6 745	7 786	7 898	8 308
Total des passifs	566 981	627 025	690 297	776 093	850 352	923 034
Capitaux propres						
Capital	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000
Réserves	61 929	62 922	62 672	64 297	65 422	66 872
Résultats reportés	11 183	10 689	11 215	13 541	16 695	20 473
Résultat net de l'exercice	9 499	10 276	11 951	13 279	14 228	15 797
Total des capitaux propres	127 611	128 887	131 838	136 117	141 345	148 142
Total des capitaux propres et passifs	694 592	755 912	822 135	912 210	991 697	1 071 176

2) États de résultats prévisionnels

États de résultats (en KDT)	REALISE	PREVU				
	2015	2016	2017	2018	2019	2020

PRODUITS D'EXPLOITATION

Intérêts de crédit-bail + Variation des produits réservés	55 270	61 357	70 761	80 549	90 684	98 914
Total du Revenu de Leasing	55 270	61 357	70 761	80 549	90 684	98 914

Autres Produits d'exploitation	1 547	1 540	1 617	1 698	1 782	1 872
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	56 817	62 897	72 378	82 246	92 466	100 786

Charges financières nettes	(33 117)	(37 176)	(44 246)	(50 834)	(57 887)	(63 445)
Produits des placements	5 933	6 893	7 914	8 555	8 468	9 339
PRODUIT NET	29 633	32 614	36 046	39 967	43 047	46 680

CHARGES D'EXPLOITATION

Charges de personnel	(8 438)	(9 378)	(10 145)	(10 956)	(11 832)	(12 782)
Autres charges d'exploitation	(4 868)	(5 379)	(5 630)	(5 889)	(6 160)	(6 444)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(3 505)	(3 500)	(3 900)	(4 250)	(4 750)	(5 100)
Dotations nette aux provisions pour dépréciation des titres	535	0	0	0	0	0
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisés	(1 477)	(1 544)	(1 334)	(1 279)	(1 177)	(1 074)
Dotations aux provisions pour risques divers	(458)	(500)	(500)	(550)	(600)	(650)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(18 211)	(20 301)	(21 509)	(22 924)	(24 519)	(26 050)

RESULTAT D'EXPLOITATION	11 422	12 313	14 537	17 043	18 528	20 630
Autres gains ordinaires	747	798	844	899	963	1 040
Autres pertes ordinaires	(3)	0	0	0		0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	12 165	13 111	15 381	17 942	19 491	21 670
Reprises sur provisions pour impôt différé	52	52	0	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	(2 718)	(2 887)	(3 430)	(4 663)	(5 263)	(5 873)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	9 499	10 276	11 951	13 279	14 228	15 797

3) États de flux de trésorerie prévisionnels

États de flux de trésorerie (en KDT)	REALISE	PREVU				
	2015	2016	2017	2018	2019	2020

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Encaissements reçus des clients	386 993	401 419	425 241	471 555	546 894	613 092
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(13 385)	(15 377)	(16 243)	(17 166)	(18 194)	(19 746)
Décaissements pour financements de contrats de leasing	(349 300)	(390 847)	(419 208)	(482 331)	(530 318)	(583 640)
Intérêts payés	(32 729)	(37 118)	(43 693)	(50 264)	(56 590)	(62 782)
Impôts et taxes payés	(13 928)	(5 719)	(6 055)	(5 390)	(11 068)	(13 357)
Autres flux de trésorerie	9 940	10 069	10 115	10 790	10 150	11 783
Flux de trésorerie provenant de (affectée à) l'exploitation	(12 410)	(37 573)	(49 843)	(72 806)	(59 126)	(54 650)

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 258)	(657)	(690)	(550)	(435)	(450)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	91	6	48	0	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(25 584)	(15 802)	(3 250)	(3 214)	(3 001)	(4 571)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 919	1 755	1 945	1 880	1 555	1 897
Flux de trésorerie provenant des (affectée aux) activités d'investissement	(24 832)	(14 698)	(1 947)	(1 884)	(1 880)	(3 124)

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Dividendes et autres distributions	(8 598)	(8 999)	(8 999)	(9 000)	(9 000)	(9 000)
Encaissements provenant des emprunts	290 410	263 497	197 000	247 000	271 500	305 500
Remboursement d'emprunts	(266 272)	(154 174)	(133 961)	(165 060)	(202 993)	(232 225)
Flux liés au financement à court terme	3 500	(30 000)	(3 000)	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	19 040	70 324	51 040	72 940	59 507	64 275
Variation de trésorerie	(18 201)	18 053	(750)	(1 750)	(1 500)	6 500
Trésorerie au début de l'exercice	3 648	(14 553)	3 500	2 750	1 000	(500)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(14 553)	3 500	2 750	1 000	(500)	6 000

6.6 Évolution des créances classées

En milliers de dinars	Réalisé	Prévu				
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Risque total	636 361	685 759	756 302	851 693	934 325	1 013 765
Provisions & Agios réservés affectés (hors provisions collectives)	31 817	35 067	38 717	42 717	47 217	52 067
Créances classées	39 680	42 140	45 621	50 183	54 197	57 774
Créances classées / risque total	6,24%	6,14%	6,03%	5,89%	5,80%	5,70%
Provisions / Créances classées	80,19%	83,22%	84,87%	85,12%	87,12%	90,12%

6.7 État des cash-flow prévisionnels

En milliers de dinars	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultat net	9 499	10 276	11 951	13 279	14 228	15 797
Remboursement de créances échues	267 952	274 095	295 709	324 621	378 038	431 352
Dotations aux amortissements	1 477	1 544	1 334	1 279	1 177	1 074
Dotations aux provisions	3 631	4 000	4 400	4 800	5 350	5 750
CASH FLOWS PREVISIONNELS	282 560	289 915	313 394	343 979	398 793	453 972

6.8 Marge brute d'autofinancement prévisionnel

En milliers de dinars	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultat net	9 499	10 276	11 951	13 279	14 228	15 797
Dotations aux amortissements	1 477	1 544	1 334	1 279	1 177	1 074
Dotations nettes aux provisions	3 429	4 000	4 400	4 800	5 350	5 750
Marge brute d'autofinancement	14 405	15 820	17 685	19 358	20 755	22 621

6.9 Indicateurs et ratios prévisionnels

En milliers de Dinars

Indicateurs de Gestion	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultat net (1)	9 499	10 276	11 951	13 279	14 228	15 797
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	673 833	732 461	799 857	891 651	971 224	1 047 882
Fonds propres (avant résultat net) (2)	118 112	118 611	119 886	122 837	127 116	132 344
Capitaux propres avant affectation	127 611	128 886	131 837	136 116	141 344	148 141
Créances sur la clientèle	597 627	642 940	708 847	799 159	876 391	950 147
Créances classées (3)	39 680	42 410	45 621	50 183	54 197	57 774
Total provisions et agios réservés (4)	31 817	35 067	38 717	42 717	47 217	52 067
Emprunts et ressources spéciales	515 078	579 795	640 695	724 026	795 902	866 669
Charges financières	33 117	37 176	44 246	50 834	57 887	63 445
Produit net (7)	29 633	32 614	36 046	39 967	43 047	46 680
Total brut des créances (5)	636 361	685 759	756 302	851 693	934 324	1 013 765
Total bilan (6)	694 592	755 912	822 135	912 210	991 697	1 071 176
Charges d'exploitation (hors dotations aux provisions) (8)	14 783	16 301	17 109	18 124	19 169	20 300
Intérêts de crédit bail	55 473	61 357	70 761	80 549	90 684	98 914
Dettes envers la clientèle	13 505	13 773	14 325	14 900	15 919	16 415
Charges de personnel	8 438	9 378	10 145	10 956	11 833	12 782
Ratios propres aux sociétés de leasing						
Taux de créances classées (3)/(5)	6,24%	6,18%	6,03%	5,89%	5,80%	5,70%
Ratio de couverture des créances classées (4)/(3)	80,19%	82,69%	84,87%	85,12%	87,12%	90,12%
Ratios de structure						
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	18,37%	17,05%	16,04%	14,92%	14,25%	13,83%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	74,16%	76,70%	77,93%	79,37%	80,26%	80,91%
Créances sur la clientèle/ Total bilan	86,04%	85,05%	86,22%	87,61%	88,37%	88,70%
Emprunts & Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/ Créances sur la clientèle	88,45%	92,32%	92,41%	92,46%	92,63%	92,94%
Ratios de gestion						
Charges de personnel/Produits nets	28,47%	28,75%	28,14%	27,41%	27,49%	27,38%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	25,09%	27,50%	30,07%	32,54%	33,86%	35,27%
Coefficient d'exploitation (8)/(7)	49,89%	49,98%	47,46%	45,35%	44,53%	43,49%
Ratios de rentabilité						
ROE (1)/(2)	8,04%	8,66%	9,97%	10,81%	11,19%	11,94%
ROA (1)/(6)	1,37%	1,36%	1,45%	1,46%	1,43%	1,47%
Résultat net / Produit net	32,06%	31,51%	33,15%	33,23%	33,05%	33,84%
Intérêts de leasing / créances sur la clientèle	9,28%	9,54%	9,98%	10,08%	10,35%	10,41%
Produits nets / total bilan	4,27%	4,31%	4,38%	4,38%	4,34%	4,36%

6.10 Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2016 à 2020



ECC MAZARS

Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél: +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



AMC Ernst & Young

Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord
1003 Tunis, Tunisie
Tél.: +216 70 749 111
Fax: +216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com

Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2016 à 2020

Nous avons examiné les informations financières prévisionnelles de la société Tunisie Leasing pour la période allant de 2016 à 2020 établies dans le cadre de la préparation de prospectus et autres documents de référence. Ces prévisions et les hypothèses présentées sur la base desquelles elles ont été établies relèvent de la responsabilité de la direction.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles dont notamment ISAE 3400 « Examen d'informations financières prévisionnelles ». Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant ces hypothèses, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

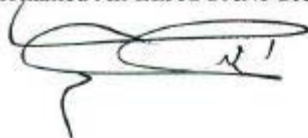
Par ailleurs, nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 23 Mai 2016

Les Co-commissaires aux Comptes

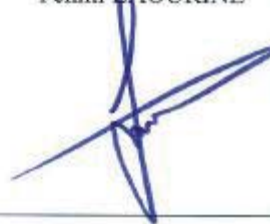
ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



AMC Ernst & Young

Fehmi DAOURINE



6.11 Tableau d'amortissement des emprunts obligataires et subordonnés en cours émis par Tunisie Leasing

Intitulé de l'émission		2015	2016P	2017P	2018P	2019P	2020P
TL subordonné 2010	Intérêts	465 190	229 771				
5 ans 5,7%	Capital	4 000 000	4 000 000				
TL 2011/1	Intérêts	686 258	336 137				
5 ans 5,75%	Capital	6 000 000	6 000 000				
TL 2011/2	Intérêts	714 960	354 567				
5 ans 5,95%	Capital	6 000 000	6 000 000				
TL 2011/3	Intérêts	1 057 486	704 543	349 457			
5 ans 5,85%	Capital	6 000 000	6 000 000	6 000 000			
TL 2012/1	Intérêts	669 209	436 818	213 656			
Catégorie A	Capital	3 518 000	3 518 000	3 518 000			
TL 2012/1	Intérêts	775 625	620 500	465 375	310 250	155 125	
Catégorie B	Capital	2 482 000	2 482 000	2 482 000	2 482 000	2 482 000	
TL 2012/2	Intérêts	749 430	561 537	360 609	180 390		
Catégorie A	Capital	2 930 000	2 930 000	2 930 000	2 930 000		
TL 2012/2	Intérêts	342 400	342 400	273 920	205 440	136 960	68 480
Catégorie B	Capital		1 070 000	1 070 000	1 070 000	1 070 000	1 070 000
TL Subordonné 2013/1	Intérêts	1 120 777	833 864	549 483	274 750		
5ans 7%	Capital	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000		
TL 2013/1	Intérêts	677 920	480 825	316 560	157 934		
Catégorie A	Capital	2 484 000	2 484 000	2 484 000	2 484 000		
TL 2013/1	Intérêts	1 274 550	1 274 550	1 019 640	764 730	509 820	254 910
Catégorie B	Capital		3 516 000	3 516 000	3 516 000	3 516 000	3 516 000
TL Subordonné 2013/2	Intérêts	641 514	512 003	375 768	250 602	125 301	
Catégorie A	Capital	1 766 000	1 766 000	1 766 000	1 766 000	1 766 000	
TL Subordonné 2013/2	Intérêts	848 920	848 920	848 920	679 136	509 352	339 568
Catégorie B	Capital			2 234 000	2 234 000	2 234 000	2 234 000
TL 2014/1	Intérêts	1 180 315	939 310	698 845	465 912	232 956	
Catégorie A	Capital	3 298 000	3 298 000	3 298 000	3 298 000	3 298 000	
TL 2014/1	Intérêts	992 985	992 985	992 985	794 388	595 791	397 194
Catégorie B	Capital			2 702 000	2 702 000	2 702 000	2 702 000
TL 2014/2	Intérêts		718 760	539 070	359 380	179 690	
Catégorie A	Capital	2 380 000	2 380 000	2 380 000	2 380 000	2 380 000	
TL 2014/2	Intérêts		1 411 800	1 411 800	1 129 440	847 080	564 720
Catégorie B	Capital			3 620 000	3 620 000	3 620 000	3 620 000
TL 2015/1	Intérêts		210 439	163 777	122 838	81 892	40 946
Catégorie A	Capital		592 760	592 760	592 760	592 760	592 760
TL 2015/1	Intérêts		2 122 342	2 122 342	2 122 342	1 697 873	1 273 405
Catégorie B	Capital				5 407 240	5 407 240	5 407 240
TL Subordonné 2015/1	Intérêts		236 775	189 420	142 065	94 710	47 355
Catégorie A	Capital		615 000	615 000	615 000	615 000	615 000
TL Subordonné 2015/1	Intérêts		1 337 075	1 337 075	1 337 075	1 069 660	802 245
Catégorie B	Capital				3 385 000	3 385 000	3 385 000
TL 2015/2	Intérêts			835 200	668 160	501 120	334 080
Catégorie A	Capital			2 227 200	2 227 200	2 227 200	2 227 200
TL 2015/2	Intérêts			1 461 960	1 461 960	1 461 960	1 169 568
Catégorie B	Capital					3 772 800	3 772 800
TOTAL INTERETS		12 887 978	15 505 921	14 525 862	11 426 792	8 199 290	5 292 471
TOTAL ENCOURS		57 858 000	47 135 760	39 684 960	38 959 200	33 318 000	23 392 000

P : Prévisionnel